★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9366 — 38 PAGES — MARDI 25 FÉVRIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

Le prochain conseil des ministres se tiendra à Évry

Le prochain conseil des ministres, mercredi 26 février, se tiendra dans la ville nouvelle d'Évry, à la préfecture de l'Essonne. Il sera consacré principalement aux problèmes des collectivités locales et à ceux de l'environnement.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. SAUVAGNARGUES A ATHÈNES

La visite de quarante-huit heures que M. Sauvagnargues a commencée lundi, à Athènes, aurait dû se présenter sous les meilleurs auspices, compte tenu du soutien que la France avait accordé à la Grèce, l'été dernier, dans l'affaire de Chypre, des attentions de M. Giscard d'Estaing à l'égard de M. Caramanlis et de l'amicale visite que M. Chirac rendit à son collègue grec à son retour d'Irak, en décembre dernier. Pourtant, l'euphorie de l'an dernier a cédé la place à un certain désenchantement, et il semble que les responsables des deux pays aient quelque difficulté à fixer la date de la visite que le président de la République compte faire à Athènes, en principe en juillet prochain, ainsi qu'il l'avait annoncé *au début de janvier.*

Il faut dire que le ministre français des affaires étrangères *ne s'est pas* facilité la tâche en déclarant, dans une interview au journal turc « Milliyet », le 3 février, que la France n'aurait « aucune objection de principe à la cession de matériel militaire à un pays ami et allié comme la Turquie ». Jusqu'à présent, la Grèce était le client attitré de Paris en ce domaine, y compris et surtout du temps des colonels: *c'est d'ailleurs* un peu par hasard qu'un lot important d'armements, commandés par ces derniers au début de 1974, a été livré à M. Caramanlis après sa venue au pouvoir.

La France n'est, évidemment, pas seule à exercer une influence à Athènes. Si l'opinion populaire paraît acquise à ce qui fut appelé, l'été dernier, l' « alliance franco-grecque », un certain « establishment » considère la France sans bienveillance particulière. L'emprise américaine n'a pas été sérieusement entamée dans ce milieu, malgré la grande colère déclenchée contre les États-Unis l'an dernier. Aussi bien, s'il faut attendre les résultats de la négociation en cours pour apprécier les conséquences du retrait de la Grèce de l'organisation militaire atlantique, il apparaît déjà que les installations américaines dans le pays n'en seront guère affectées. A la différence du rival turc, qui tient à rester dans l'OTAN tout en mettant en cause les bases américaines, M. Caramanlis a suivi de plus près le « modèle français », mais pas au point de chasser les militaires américains de son sol.

A propos de Chypre, la France a mis un peu d'eau dans son vin depuis ses déclarations très prohelléniques de l'an dernier. Comme la plupart des autres gouvernements qui jouent le rôle de spectateurs intéressés dans cette crise — l'administration américaine notamment, abstraction faite du Congrès, mais aussi l'Union soviétique elle-même, — Paris hésite à mettre tous ses œufs dans le même panier et tient à ménager la Turquie, qui de toute façon est maîtresse sur le terrain.

M. Sauvagnargues pourra se retrancher derrière la position des Neuf, qui, le 13 février dernier, ont prudemment proposé leurs bons offices — sans employer le mot — pour favoriser des conversations directes. Aucune réaction officielle n'a encore été enregistrée à cette proposition, mais il semble que les Grecs, pour le moment, misent plutôt sur les Nations unies et leur Conseil de sécurité, lequel devait débattre à nouveau du problème ce lundi.

Les relations sont plus prometteuses sur le plan bilatéral. Si, sur le plan culturel, la langue française est battue en brèche par l'anglais, la France est devenue en Grèce le deuxième investisseur étranger, après les États-Unis, et le troisième client, après ce dernier pays et l'Allemagne fédérale. Ayant déjà triplé en cinq ans des échanges qui lui sont fortement favorables, elle devrait voir progresser encore cette coopération, même si le climat politique n'est plus tout à fait ce qu'il était il y a six mois.

LA PRÉPARATION DU « SOMMET » D'ALGER

Les ministres de l'OPEP recherchent les moyens de protéger les pays exportateurs de pétrole contre la baisse du « brut » et du dollar

Moscou double le prix du carburant vendu au Comecon

Les ministres du pétrole des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réunissent à Vienne le mardi 25 février. Ils doivent, en principe, retrouver leurs collègues des affaires étrangères et des finances samedi prochain, à Alger, pour préparer le « sommet » des chefs d'État de l'OPEP, qui débutera le mardi 4 mars dans la capitale algérienne. La réunion de Vienne sera sans doute consacrée à la recherche de formules permettant aux pays pétroliers de protéger leurs revenus à la fois contre l'inflation mondiale et contre la baisse du dollar.

● Le Venezuela et le Koweït viennent de réaffirmer leur appui à la proposition française de conférence internationale sur l'énergie ; mais la façon dont celle-ci se prépare inquiète l'Algérie. M. de Guiringaud, envoyé spécial de l'Élysée, s'en est expliqué samedi à Alger avec M. Abdesselam, ministre algérien de l'industrie. Pour sa part, la Commission de Bruxelles propose les principes d'une position communautaire en matière de prix de l'énergie, qui diffère notablement de la suggestion de M. Kissinger de fixer un prix-plancher. Le prix communautaire du pétrole serait, lui, révisable annuellement.

● De son côté, l'U.R.S.S. vient de doubler le prix auquel elle vendra désormais son pétrole à ses partenaires du Comecon (voir « Le Monde de l'économie », page 19).

● En France, M. Marchais demande, dans une lettre ouverte au président de la République, une répercussion immédiate, au niveau des consommateurs, de la baisse déjà constatée des prix du pétrole brut (voir page 32).

L'espoir a changé de camp

C'est dans l'inquiétude que se réunissent à Vienne les ministres du pétrole de l'OPEP, avant de se retrouver à Alger, samedi prochain, pour préparer le « sommet » du 4 mars. Tout se passe, en effet, comme si l'espoir était passé du camp des producteurs à celui des consommateurs.

Il a suffi que le prix du pétrole baisse de quelques cents pour qu'une sorte de soulagement s'empare des esprit occidentaux, les mêmes, souvent, qui se répandaient il y a quelques mois en propos apocalyptiques.

Le prix du « brut » demeure pourtant supérieur, au moins en valeur nominale, au niveau atteint à la fin de l'année 1973, après son quadruplement. Tout au long de l'année 1974, il a augmenté, à cause de la mainmise croissante des États producteurs sur le capital des sociétés pétrolières.

La « tendance » a, il est vrai, changé de sens, grâce au déclin de l'activité économique dans les grands pays industrialisés, à la diminution du gaspillage et à la clémence de l'hiver. Pendant la plus grande partie de l'année 1974, les prix du « brut » ne cessaient *de monter ; certains en déduisaient* qu'ils continueraient de le faire indéfiniment. Depuis décembre, ils baissent ; la même paresse intellectuelle conduit à croire que la diminution va se perpétuer.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 32.)

SELON LE PRÉSIDENT ASSAD

La Syrie ferait la paix avec Israël si elle récupérait le Golan et si un État palestinien était créé

Le général Assad, chef de l'État syrien, a annoncé, dans une interview à Newsweek, *qu'il était prêt à signer un traité de paix avec Israël en échange de la restitution des hauteurs du Golan et de la création d'un État palestinien sur la rive occidentale du Jourdain et à Gaza. C'est la première fois depuis la création de l'État juif, il y a vingt-sept ans, qu'un dirigeant syrien parle de paix avec lui.*

A Washington, le sous-secrétaire d'État, M. Joseph Sisco, a reconnu que la récente mission de M. Kissinger au Proche-Orient n'avait abouti à aucune « percée diplomatique *». Il a indiqué, d'autre part, que le gouvernement américain ne garantirait éventuellement la sécurité d'Israël que dans le contexte d'un règlement général entre les parties en conflit.*

Dans son interview à Newsweek, le président Assad a encore déclaré : « *Il ne s'agit pas de propagande mais d'une offre sérieuse et nette.* » Il a ajouté que la Syrie « *n'était pas du tout intéressée* » par un nouveau retrait israélien de 5 à 6 kilomètres sur le Golan.

Le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres, a admis dans une déclaration à la revue américaine *Time* qu'il y avait un changement dans l'attitude syrienne. Il a notamment affirmé : « *Damas a réfléchi sur la question d'une confrontation avec Israël depuis que ce dernier a renforcé ses fortifications, réorganisé son armée et reçu de nouvelles fournitures militaires.* » M. Peres estime que le spectre de la guerre au Proche-Orient s'est éloigné. Il a cependant démenti, dimanche soir 23 février, les informations émanant du Caire selon lesquelles M. Kissinger aurait « *en poche* » un accord intérimaire israélo-égyptien prévoyant l'évacuation des cols du Sinaï et des puits de pétrole d'Abou Rodeiss. Le président Sadate n'a répondu à aucune des demandes formulées par Israël en échange de concessions territoriales, et s'il y a eu « *accord* », ce ne peut être qu'entre Le Caire et Washington, ajoute-t-on à Jérusalem.

Les informations en provenance du Caire sont à cet égard contradictoires. Selon le quotidien libanais *Al Nahar*, généralement bien informé, le président Sadate aurait adressé à M. Yasser Arafat un message lui annonçant qu'il existait « *une grande possibilité* » pour qu'un accord de dégagement dans le Sinaï soit conclu prochainement. Le chef de l'État égyptien aurait assuré le leader de l'O.L.P. que ce nouveau retrait israélien « *ne s'effectuera pas aux dépens du peuple palestinien ou de la Syrie* ». Le Caire aurait donné l'assurance l'accord ne mettra pas fin à l'état de belligérance entre l'Égypte et Israël. Cependants, le ministre égyptien de la défense, le général Gamassi, a déclaré à l'hebdomadaire libanais *Koul Chaï* que « *toutes les estimations tendent vers la guerre plus que vers la paix* ». Le général Gamassi a ajouté : « *L'année 1975 sera difficile ; les forces armées arabes se préparent à un nouveau round. Elles sont plus fortes et plus capables depuis la guerre d'octobre 1973.* »

Les dirigeants de Damas — nous téléphone Edouard Saab, de Beyrouth — multiplient les démarches pour obtenir la réunion des représentants de la Syrie, de l'Égypte, de la Jordanie et de l'O.L.P. L'objectif serait d'établir une stratégie commune face aux deux éventualités : la guerre ou la convocation de la conférence de Genève. L'Égypte et la Syrie sont d'ores et déjà d'accord pour que les Palestiniens soient représentés à Genève, ce à quoi s'opposent les Israéliens et les Américains.

(Lire la suite page 3.)

APRÈS LE CONSEIL NATIONAL DE L'U.D.R.

Émulation et prééminence

M. Michel Poniatowski, qui passe à juste titre pour le stratège politique *de M. Giscard d'Estaing, estime que* la majorité se compose de quatre familles : la tradition gaulliste, le courant libéral, incarné par les républicains indépendants, la sensibilité démocrate-chrétienne et le fonds radical. Le président de la République, lui, voit surtout dans les partis de la majorité des relais d'opinion, des courroies de transmission, chargés d'éclairer, en marge des explications directement données au pays par ses gouvernants, l'action du pouvoir.

Il ne leur est pas interdit d'avoir des idées, mais, dans la pratique, la capacité d'initiative appartient à l'exécutif, et principalement à son chef: les partis associés au gouvernement sont des intermédiaires, présents sur le terrain et acteurs indispensables au Parlement, ne serait-ce que pour faire contrepoids à l'opposition.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

LE MUSCLE

Médecin, oui, chirurgien, non ; conducteur d'autobus, oui, pilote de ligne, non ; premier ministre, oui, président de la République, non. Il est visible que la féminisation de tel ou tel métier est vue par l'opinion à travers un certain mythe musculaire. Ce n'est pas l'esprit qu'on refuse aux femmes, c'est le muscle.

Cette distinction entre les sexes est certes un peu simpliste, mais enfin on peut admettre que la différence d'organisation et de fonctions biologiques implique des différences d'aptitudes.

Ce qui est inquiétant, c'est la hiérarchie de ces aptitudes. On peut trouver déplorable que les notions de responsabilité, de décision, de commandement, semblent rester liées dans le subconscient de nos contemporains à l'image du gorille mâle aux mains en battoir et à la cervelle en coup de poing.

ROBERT ESCARPIT.

ÊTRE SCOUT AUJOURD'HUI

Toujours prêt ? En tout cas toujours présent. Le scoutisme, presque septuagénaire, puisque né en 1909 en Grande-Bretagne, reste aujourd'hui l'un des mouvements de jeunesse les plus influents et les plus importants au monde. En France même, il demeure, malgré l'accumulation des clichés et des sarcasmes, un lieu de rencontre privilégié entre adultes et jeunes.

Un mouvement de jeunesse se doit, par définition, de bouger, d'évoluer, de ne point se satisfaire d'une recette pédagogique qui, pour avoir fait la preuve de son efficacité hier, ne serait plus aujourd'hui qu'une enveloppe vide. Cette évolution permanente, quelques associations de scoutisme en France ne l'ont pas acceptée, jugeant bon pour les fils ce qui l'était pour leurs pères. D'autres l'ont subie, avec le souci de la contrôler et de ne pas laisser détruire un outil irremplaçable. D'autres encore l'ont provoquée, encouragée, nourrie. De là toutes une série de débats, de congrès, de querelles. De là l'avènement d'un scoutisme, à l'évidence moins serein, moins sûr de lui, mais infiniment plus dynamique, et plus riche dans ses interrogations et ses recherches. Pris aujourd'hui entre la nécessité d'évoluer pour ne pas périr, et le risque de périr pour avoir trop évolué, le scoutisme est à l'image de notre société.

I. - De la caricature à la réalité des chiffres

par PIERRE GEORGES

Un grand dadais bien gentil, bien serviable, un peu naïf, plein de bonne volonté et de paternelle sollicitude, « toujours prêt » à se dévouer et tellement disponible qu'il en devient encombrant. Un « boy-scout ».

Le boy-scoutisme, c'est le scoutisme vu par les non-scouts : paternalisme et sollicitude sucrée, cultivés *dans l'odeur des feux de* camp et la simplicité d'une vie communautaire édifiante. C'est une caricature, réduisant le scoutisme à un bizarre mélange des genres, militaro-pédagogico-sylvestre, où des générations de jeunes auraient appris le chant choral, la marche à pied, le récurage des marmites, le respect de la patrie, des aînés, des parents, de la nature et le cas échéant, de Dieu. A un jeu, dans lequel des adultes en petit uniforme — sans doute demeurés ou prématurément retombés en enfance — propulsent leurs « troupes » vers leur salut, à grands coups de sifflets, de promesses, de badges et de corvées.

Imagine-t-on sans sourire M. Valéry Giscard d'Estaing dans son uniforme de louveteau, chantant la célèbre comptine « *Dans la troupe, y a pas de jambes de bois; y a que des nouilles, mais ça n'se voit pas...* ». M. Jacques Chirac, le jour où il reçut des scouts de France, ses pairs, son totem « *Bison courageux* » ? M. Michel Rocard, faisant chez les Eclaireurs unionistes l'apprentissage de *l'autogestion* ? Mme Brigitte Bardot, en nattes, la mine timide, avec sa jupe plissée de Guides de France ? M. Pierre Bellemare, chez les Scouts de France, où il y avait sûrement « quelque chose *à faire* » ?

L'image est là, tenace, amplement nourrie par l'accumulation *des clichés et* des préjugés, d'un scoutisme « débile », infantile, d'un mouvement de jeunesse auquel *des générations de parents* ont signé un chèque en blanc. D'un scoutisme bien fait, comme le dit le vieux slogan publicitaire « *pour assurer la tranquillité des parents et la sécurité des enfants* ».

(Lire la suite page 11.)

BERNARD CLAVEL
de l'Académie Goncourt
LETTRE A UN KÉPI BLANC
Photo H.R DUFOUR
Un écrivain parle à un soldat
ROBERT LAFFONT

Le Monde
commencera dans son prochain numéro la publication d'un bilan de
LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LES RÉGIONS

A PROPOS D' « AU NOM DE LA RACE »

La folie et l'horreur

Au nom de la race : un livre (1), un film. L'un et l'autre se complétant. Des documents, des statistiques, des images des témoignages, rassemblés au cours d'une enquête menée pendant trois ans par Marc Hillel, écrivain et cinéaste, et par sa femme, Clarissa Henry. Enquête consacrée à une institution du IIIᵉ Reich longtemps demeurée mystérieuse : le *Lebensborn*.

Lebensborn : néologisme allemand signifiant « fontaine de vie ». Créés à l'initiative de l'Office de la race et du peuplement, mais placés sous le contrôle de l'état-major SS et de son chef Heinrich Himmler, ces *Lebensborn* étaient, à l'origine (1936), des foyers d'accueil et des maternités fréquentées dans la majorité des cas par des filles-mères, dont l'enfant avait été reconnu « racialement valable ». Après l'accouchement, les mères avaient le choix *entre deux solutions : soit abandonner* l'enfant à la SS (l'enfant devenait alors un *SS Kind*), soit l'emporter avec elle.

Que ces *Lebensborn* n'aient pas seulement été des entreprises « charitables », Marc Hillel en est convaincu, comme en était convaincu à l'époque l'homme de la rue. Très vite les « fontaines de vie » ouvrirent leurs portes à des jeunes filles fanatisées par la propagande du régime et désireuses d' « offrir un enfant au Führer » (ce qu'on appelait le *Führerdienst*). A ces jeunes filles, le *Lebensborn*, devenu centre de procréation dirigée, fournissait le partenaire idéal (un SS naturellement). Si, malgré les précautions prises, le produit de l'accouplement se révélait de « mauvaise qualité », il était systématiquement éliminé.

Interviews, rapports officiels, photos d'archives : c'est le caractère obsessionnel du racisme nazi que Marc Hillel met en lumière dans la première partie du film. C'est son horreur qu'il dénonce dans le second volet, quand les « fontaines de vie » se transformèrent en fontaines de mort. (*Le Monde* du 13-14 octobre 1974.)

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)

(1) Éditions Fayard (276 pages, illust., 36 F).

EUROPE

Allemagne fédérale

La réunion de l'Internationale socialiste a été marquée par une vive discussion entre Mme Meir et le chancelier Kreisky

De notre envoyé spécial

Berlin. — Dans un centre de formation et de repos appartenant aux syndicats, et étroitement gardé par la police, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates européens se sont réunis le 22 février près de Berlin-Ouest à l'invitation de M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate allemand. En présence de Mme Golda Meïr et de M. Ygall Allon, ministre israélien des affaires étrangères, quatre chefs de gouvernement — MM. Palme (Suède), Kreisky (Autriche), Joergensen (Danemark) et Bratelli (Norvège) — et dix-huit délégations — le parti socialiste français était représenté par MM. François Mitterrand, premier secrétaire, et Gaston Defferre, président du groupe parlementaire — ont consacré la plus grande partie de leurs travaux aux problèmes du Proche-Orient.

Malgé les réticences des Israéliens, les membres de l'Internationale socialiste ont souhaité que l'Europe puisse contribuer à la paix au Proche-Orient et soit associée à la garantie d'un règlement pacifique. M. Brandt, en tant que porte-parole de la conférence, a déclaré qu'il s'agirait de *« garanties complémentaires »* aux garanties américaines.

Cependant, le problème palestinien et les relations avec les pays arabes ont provoqué une vive discussion entre M. Kreisky, soutenu par M. Palme, d'une part, et Mme Golda Meïr, d'autre part. Le chancelier autrichien, qui rentrait d'un voyage dans plusieurs capitales du Proche-Orient, a insisté sur l'importance, pour les pays européens et notamment pour les partis sociaux-démocrates, de développer des *« relations constructives »* avec les Arabes. Il a proposé la réunion d'une conférence commune aux partis de l'Internationale et aux partis socialistes arabes. Les partis socialistes européens ont déjà eu des contacts avec l'Union socialiste arabe d'Egypte et ils vont entrer en rapport avec le Baas syrien et le F.L.N. algérien. La question la plus brûlante a concerné, évidemment, d'éventuels contacts avec les Palestiniens. Les Autrichiens et les Suédois ont soutenu que les Israéliens devaient d'abord négocier avec ceux contre lesquels ils se battent et qu'il fallait arriver, à un moment ou à un autre, à la reconnaissance de l'O.L.P. Ils ont condamné aussi bien les raids israéliens sur le Sud-Liban que le terrorisme palestinien.

Cette intervention a provoqué une réplique *véhémente* de Mme Golda Meïr. Moins passionné, M. Allon a déclaré que l'O.L.P. n'était pas représentative de tous les Palestiniens et qu'il ne saurait être question d'entretenir des contacts avec elle, aussi longtemps qu'elle soutiendrait le terrorisme et qu'elle ne reconnaîtrait pas les droits d'Israël à l'existence. Certains délégués ont cependant noté une évolution du point de vue israélien. Au cours d'une conférence de presse, M. Allon a admis qu'il existait *« une identité palestinienne »*.

Très critique à l'égard des Américains, le chancelier Kreisky a souhaité que l'Europe ait une politique énergétique propre. Les Etats-Unis nous ont fait changer trois fois de politique énergétique, a-t-il dit en substance, c'est suffisant.

Les différences politiques et idéologiques entre les partis socialistes européens ont été manifestes à propos de la situation économique mondiale. M. Palme a rappelé que le maintien du plein emploi était une tradition de la politique économique sociale-démocrate qui devait être maintenue et M. Mitterrand a critiqué *« l'erreur libérale »* qui consiste à lutter contre l'inflation grâce au chômage.

Enfin, en l'absence de M. Mario Soares retenu à Lisbonne, les délégués ont entendu un rapport sur la situation politique au Portugal, présenté par un adjoint du ministre des affaires étrangères. Ils ont indiqué l'importance qu'ils attachaient à la tenue des élections *« pour le progrès de la démocratisation »*. A propos des relations entre les partis socialiste et communiste français, M. François Mitterrand a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'elles faisaient partie d' *« une nouvelle dialectique à l'œuvre également en Espagne, au Portugal et en Italie, qui ne devrait pas être absente des réflexions de l'Internationale »*.

DANIEL VERNET.

Espagne

Une interview du comte de Barcelone dans le quotidien « A B C » est censurée

Le manifeste par lequel vingt-cinq officiers du génie cantonnés à Barcelone se sont solidarisés avec le commandant Julio Busqueti et le capitaine Jose Julvez, aux arrêts de rigueur depuis le 18 fevrier pour « insubordination » (« le Monde » daté 23-24 février), comporterait, croit savoir le correspondant à Madrid de l'Agence France-Presse, cinq points : affirmation de la loyauté des signataires au gouvernement ; appel à des changements dans la façon de diriger l'Etat ; à une définition claire des fonctions militaires et policières ; à une redéfinition des justices civile et militaire ; à la création d'un état-major général coiffant les ministres des trois armes, comme le preconisait l'ancien chef d'etat-major, le general Manuel Diez Alegria, mis à la retraite l'été dernier. Le correspondant à Madrid de l'agence Reuter indique de son côté que les deux officiers arrêtés seraient, avec de jeunes collègues, les auteurs d'une lettre qui circule actuellement au sein de l'armée, dans laquelle ils assurent que le général Franco, maintenant âgé de quatre-vingt-deux ans, devrait songer à prendre sa retraite.

D'autre part, dans une interview de Don Juan, comte de Barcelone, père du prince Juan Carlos (successeur désigné du général Franco à la tête de l'Etat espagnol), a été intégralement censurée dans le quotidien monarchiste « A B C ».

De notre correspondant

Madrid. — Le quotidien *A B C* (monarchiste conservateur) est paru le dimanche 23 février... sans ses premières pages. D'après des sources proches du journal, la couverture était occupée par une grande photographie de Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, chef de la dynastie espagnole et père du prince Juan Carlos, successeur désigné du général Franco. Les pages suivantes contenaient le texte de déclarations faites il y a quelques semaines par Don Juan au directeur d'*A B C*. Elles ont été censurées.

Le comte de Barcelone, parlant de l' « ouverture » annoncée le 12 février devant les Cortès par M. Arias Navarro, chef du gouvernement, déclarait dans son interview : *« Une grande partie de l'opinion... se prononce chaque jour davantage pour une modification de la structure de l'Etat dans un sens démocratique. Le prince Juan Carlos s'y est référé à plusieurs reprises. Et c'est cette opinion que le président Arias a essayé de servir avec son discours connu comme celui de « l'esprit du 12 février ».*

Commentant la récente loi sur les associations politiques, le comte de Barcelone affirme : *« Quant aux forces politiques qui ne profitent pas du régime, je ne crois pas qu'elles s'en remettent à la nouvelle loi, car l'ingénuité a ses limites, et en politique plus qu'en n'importe quelle matière. »* Il ajoute : *« Le fait même que surgissent les associations est une preuve de ce que le pays souhaite une réforme démocratique.*

Le chef de la dynastie espagnole terminait ainsi sa déclaration : *« Je crois que ce dont l'Espagne a besoin pour édifier un avenir solide, c'est une politique intelligente de réconciliation nationale. »*

L'existence de cette déclaration était connue dans les milieux de la presse madrilène. Le 21 février, à la sortie du conseil des ministres, les journalistes avaient demandé à M. Léon Herrera, ministre de l'information, pourquoi les déclarations de Don Juan n'étaient pas publiées dans le journal *A.B.C.*. Le ministre avait répondu : *« Demandez-le à* A B C. » Dimanche 23 février, la question était devenue superflue. — J.-A. N.

La visite privée du prince Juan Carlos en France

Nous avons le désir de voir l'Espagne participer à l'Europe

déclare M. Giscard d'Estaing

« Nous avons le désir de voir l'Espagne participer de plus en plus à la vie de cette Europe que nous nous efforçons d'organiser », a déclaré, le samedi 22 février à Chambord, M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'issue de la deuxième journée de la visite privée en France du prince Juan Carlos. *« La France a toujours appuyé la demande de l'Espagne en direction du Marché commun. Nous conserverons cette attitude »*, a poursuivi le président de la République.

Cette déclaration a été faite à l'occasion d'une brève conférence de presse improvisée par les deux hommes d'Etat à la fin d'une chasse aux sangliers dans les tirés du domaine de Chambord. Outre le président de la République française et le successeur désigné du général Franco à la tête de l'Etat espagnol, MM. Michel Poniatowski, Maurice Herzog, Jacques Soufflet et Pierre Sudreau étaient présents. Cinquante-sept sangliers ont été tués en cinq battues.

Le président de la République a encore indiqué qu'il souhaitait le développement des relations économiques entre Paris et Madrid. Il a annoncé un prochain voyage en Espagne de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. Dès cette semaine, deux hauts fonctionnaires français, le directeur des relations économiques extérieures et le directeur de l'industrie, vont se rendre à Madrid.

Le prince Juan Carlos, de son côté, a simplement confirmé, s'exprimant en français, que ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing avaient essentiellement porté sur l'Europe et l'éventuelle entrée de l'Espagne dans la Communauté économique.

Le prince Juan Carlos et la princesse Sophie — qui avait, elle, visité le samedi 22 février le château de Cheverny en compagnie de Mme Giscard d'Estaing — ont quitté Tours pour Madrid le 23 février dans la matinée. Ils avaient passé la nuit à Authon (Loir-et-Cher) dans la propriété familiale du président de la République française.

Grande-Bretagne

Des indiscrétions du « Morning Star » font rebondir la controverse sur la fortune de la reine

De notre correspondant

Londres. — Alors qu'elle commence une visite officielle au Mexique, la reine voit sa fortune privée, l'un des secrets les mieux gardés jusqu'ici, devenir l'enjeu d'une controverse politique soulevée par la gauche du Labour. Une centaine de députés travaillistes avaient déjà manifesté leur mauvaise humeur en apprenant récemment que le gouvernement proposait d'augmenter la liste civile de la souveraine de quelque 400 000 livres par an. En fait, presque tous ces crédits doivent servir à augmenter les employés et les fonctionnaires de la Cour qui sont, comme tout le monde, victimes de l'inflation.

Une *fuite* sans précédent vient toutefois de stimuler la campagne des *membres de la gauche qui* critiquent les finances royales. Samedi 22 février, l'organe communiste *Morning Star* a publié les photocopies d'une série de lettres qui auraient été échangées en décembre 1973 entre Downing Street, le palais de Buckingham et le ministère du commerce et de l'industrie. A ce moment-là, le gouvernement conservateur avait l'intention de faire voter un projet de loi qui, entre autres choses, aurait contraint les « hommes de paille » à révéler pour le compte de qui ils achètent ou détiennent des titres de sociétés cotées en Bourse. Le but était de prévenir toute manœuvre susceptible d'aboutir à l'absorption imprévue d'une entreprise par des acheteurs anonymes.

Les documents du *Morning Star* font apparaître qu'une exception était alors envisagée, afin de protéger *de la curiosité* du public la reine, les chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers, les banques centrales et les organisations intergouvernementales. Tous ces privilégiés auraient d'ailleurs dû promettre qu'ils n'abuseraient pas de leur avantage pour se livrer à la spéculation boursière. L'ensemble de ces mesures, affirme-t-on aujourd'hui dans les milieux conservateurs, auraient naturellement été expliquées aux Communes lors de la discussion du projet de loi. Si celle-ci n'a pas eu lieu, c'est tout simplement parce que M. Heath a perdu les élections au début de l'année dernière.

L'origine des documents publiés par le *Morning Star* reste mystérieuse. La rédaction du journal communiste affirme que les photocopies des lettres lui ont été adressées anonymement par la poste. Elle soutient que, dans un système démocratique *« dont la reine fait partie »*, il n'y aurait aucune raison valable de ne pas faire connaître aux citoyens le montant des revenus privés de la souveraine. Ces explications suscitent cependant une certaine inquiétude à Whitehall, au moment où l'augmentation de la liste civile de la reine doit précisément être discutée au Parlement.

JEAN WETZ.

Portugal

M. MENDÈS FRANCE EN VISITE A LISBONNE

M. Pierre Mendès France était attendu ce lundi 24 février à Lisbonne, invité par le ministre de l'économie portugais, M. José Silva Lopez. L'ancien président du Conseil français devait également être reçu par le général Costa Gomes, président de la République, et par le général Vasco Gonçalves, premier ministre.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jorge Campinos, a déclaré, le 22 février, que la discussion sur l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées et l'intense activité interne du parti socialiste avaient été les seules raisons qui avaient contraint le ministre des affaires étrangères, M. Mario Soares, à annuler son projet d'assister à la réunion de l'Internationale socialiste à *Berlin-Ouest. Cette* déclaration était sans doute destinéne à couper court à une rumeur insistante à Lisbonne, selon laquelle le secrétaire général du parti socialiste portugais pourrait quitter le gouvernement.

D'autre part, M. Diogo Freitas Amaral a été réélu président du Centre démocratique et social (C.D.S.) à l'issue du congrès de ce parti, qui a eu lieu quasi secrètement à Porto, à la fin de la dernière semaine. Le congrès de ce mouvement avait été interrompu le 25 janvier lorsque des milliers de manifestants gauchistes avaient assiégé le local où il se déroulait. Quelques dirigeants trop liés au régime de M. Caetano auraient été éliminés, indique notre correspondant à Lisbonne.

Un douzième parti a réuni les conditions juridiques nécessaires pour présenter des candidats aux élections législatives du 12 avril : le Front électoral des communistes (FEC, marxiste-léniniste). Ce Front est le quatrième mouvement d'extrême gauche à se lancer dans la compétition électorale. Les gauchistes déclarent qu'il s'agit, pour eux, de dénoncer la *« farce électorale »*.

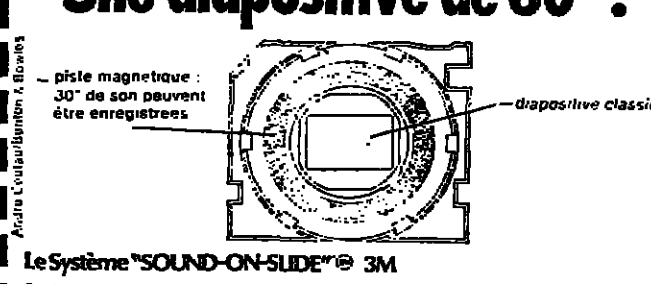
Turquie

UN MORT ET QUARANTE BLESSÉS A LA SUITE D'INCIDENTS ENTRE ÉTUDIANTS DE DROITE ET DE GAUCHE.

Un écolier âgé de quatorze ans *a été tué par balle et quarante* personnes blessées au cours de violents incidents survenus dimanche 23 février à Erzincan, dans l'est de l'Anatolie, entre étudiants d'extrême droite et d'extrême gauche, a annoncé la radio turque. Le meurtrier de l'écolier a été arrêté ainsi qu'une quinzaine de personnes à la suite de l'intervention d'unités de l'armée appelées par le préfet d'Erzincan en renfort. Plusieurs boutiques et bureaux appartenant à des sympathisants de la gauche ont été saccagés, y compris les locaux du parti républicain du peuple.

Le ministre turc de l'intérieur, M. Mukadder Oztekin, a annoncé la semaine dernière au Parlement que 321 arrestations avaient été opérées à la suite d'incidents entre militants d'extrême droite et d'extrême gauche survenus les 15 et 16 février derniers dans l'est du pays. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*





André Coulaud/Bunton & Bowles

Le Système "SOUND-ON-SLIDE"® 3M

Je désire recevoir une documentation complète sur le "SOUND-ON-SLIDE" qui offre la possibilité de sonoriser les diapositives une à une et de les projeter. Ce système permet de construire soi-même un véritable *audio-visuel*, de modifier son texte à volonté en le réadaptant à l'auditoire concerné, de changer l'ordre de présentation des vues, d'en ajouter ou d'en retirer.

Nom et fonction : ____

Société : ____

Adresse : ____

3M vous propose deux autres systèmes audio-visuels : la RÉTROPROJECTION et le "SOUND-PAGE" ou "page qui parle".

3M France - B.P. 120 - 75019 Paris - Tél. 202.80.80 - Poste 637

3M AUDIO-VISUEL
former, informer, communiquer.

MS

Le référendum européen

DES DÉPUTÉS NATIONALISTES DEMANDENT LE DÉCOMPTE A PART DES VOIX ÉCOSSAISES ET GALLOISES.

Londres. — Plusieurs députés nationalistes gallois et écossais se sont déclarés prêts à voter contre le projet de loi gouvernemental instituant un référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne si les voix écossaises et galloises ne sont pas comptées à part.

Ces députés estiment que le décompte à part des voix de leurs régions démontrerait clairement l'hostilité de la majorité des Ecossais et des Gallois à la Communauté européenne.

Le gouvernement britannique souhaite, pour sa part, que les voix soient comptabilisées sur une *base nationale* afin d'éviter que des députés ne se trouvent en contradiction avec leurs électeurs et que certaines tendances séparatistes ne soient éventuellement mises en évidence.

Le projet de loi sur le référendum sera publié sous forme de Livre blanc mercredi 26 février.

Union soviétique

TOUT EN SOUHAITANT UNE AMÉLIORATION DES RAPPORTS AVEC LA CHINE

La presse accuse Pékin de vouloir convertir le Japon à sa politique antisoviétique

Dans un long article publié le samedi 22 février, la Pravda *fait état des déclarations du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, devant l'Assemblée nationale populaire chinoise le mois dernier selon lesquelles Pékin, pour sa part, souhaite un retour à la normale des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. Si les dirigeants chinois sont sérieux dans leurs affirmations, écrit le journal soviétique,* « alors ils doivent au moins entreprendre des démarches constructives dans cette voie ».

L'article de la Pravda *est publié peu de temps après le retour à Pékin du chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières, M. Ilyitchev. L'organe du P.C. d'U.R.S.S. ajoute toutefois que les Chinois n'ont répondu de manière positive à aucune des propositions qui leur ont été faites dans le passé par Moscou en vue de normaliser les relations entre les deux pays. Rappelant les thèses soviétiques sur le différend frontalier, il accuse « le groupe maoïste » d'avoir soulevé* l'« inexistante question territoriale afin d'accentuer l'hystérie politique » *en Chine et* d'« empoisonner l'atmosphère générale dans le monde ».

Simultanément, d'autres journaux soviétiques accusent la Chine d'utiliser les négociations qu'elle mène actuellement avec le Japon pour convertir ce dernier à sa politique antisoviétique.

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique vient de faire allusion, pour la première fois, au différend qui oppose Moscou et Tokyo à propos de la signature d'un traité de paix sino-japonais. C'est à la *Literatournaya Gazeta*, l'organe de l'Union des écrivains, qu'il est revenu d'aborder ce problème en des termes difficilement compréhensibles pour le lecteur non informé, mais parfaitement clairs pour les autres.

L'article — qui s'intitule « Les recommandations des maoïstes » — s'en prend ouvertement à Pékin, accusé de vouloir *« entraîner le Japon dans l'orbite de sa politique antisoviétique »*. Mais, dans la mesure où cet article laisse clairement entendre que Tokyo ne reste pas insensible aux *« recommandations des maoïstes »*, il constitue aussi un avertissement au Japon. La *Literatournaya Gazeta* ne critique cependant pas le principe de la signature d'un traité de paix sino-japonais ; pour l'hebdomadaire, un tel traité ne serait inacceptable que s'il contenait des *« clauses antisoviétiques »*. On peut supposer qu'il s'agit là d'une allusion à l'insistance de Pékin pour introduire dans un éventuel traité de paix un article dénonçant *« toute tentative d'hégémonie en Asie d'une tierce puissance »*.

L'auteur de l'article de la *Literatournaya Gazeta* s'insurge en particulier contre les déclarations faites par M. Chou En-lai à M. Hori, un député libéral japonais ; selon ce membre du parti gouvernemental, le dirigeant chinois aurait préconisé un rapprochement entre les Etats-Unis, le Japon et la Chine ; un tel rapprochement, aurait fait valoir M. Chou En-lai, obligerait l'U.R.S.S. à respecter davantage le Japon.

« De telles recommandations, affirme la *Literatournaya Gazeta, ne peuvent pas entraîner une plus grande compréhension entre le Japon et l'U.R.S.S. Les tentatives de Pékin pour créer une sorte de bloc des pays réclamant la révision des résultats de la deuxième guerre mondiale ne visent qu'à compliquer la situation dans l'arène internationale, à attiser la tension. Pékin ne défend que ses intérêts. Mais les intérêts de Pékin coïncident-ils avec ceux des autres pays? (...) Le Japon n'a pas besoin qu'on lui vienne en aide. La nouvelle pression de Pékin, qui vise à conférer une signification antisoviétique au traité nippo-chinois (c'est ce que dit la presse japonaise), ne peut prouver qu'une chose : Pékin reste sur des positions de puissance sinocentriste. »*

Pris au pied de la lettre, le commentaire de la *Literatournaya Gazeta* paraît donc marquer un recul par rapport aux démarches faites à Tokyo par M. Troyanovski, l'ambassadeur soviétique au Japon. Selon les comptes rendus parvenus du Japon — mais non confirmés à Moscou, où l'on se contente de mentionner les démarches de l'ambassadeur sans faire allusion à *leur* substance, — M. Troyanovski se serait élevé contre le principe même d'un traité nippo-chinois (voir *le Monde* des 7 et 16-17 février).

Il n'en demeure pas moins que la conclusion d'un tel traité, même s'il ne contenait aucune clause jugée ici *« antisoviétique »*, ne pourrait pas constituer un succès pour la diplomatie soviétique. Depuis des années, la normalisation des relations nippo-soviétiques bute en effet sur le problème des Kouriles. On voit mal comment Moscou pourrait aujourd'hui réviser sa position et accepter de voir remis en cause certains *« résultats de la deuxième guerre mondiale »*. A moins que Tokyo *ne revienne* sur sa position et accepte la dernière proposition soviétique de signer un simple traité d'amitié, ce qui permettrait de laisser de côté l'épineuse question des îles Kouriles.

Sans doute, la proposition soviétique d'un « mini-traité de paix » constitue-telle pour Moscou un test des intentions japonaises. En dépit d'importantes relations économiques et commerciales, les rapports entre l'U.R.S.S. et le Japon piétinent. On en conçoit ici une certaine irritation et l'on est de plus en plus porté à s'indigner devant les activités d'un véritable lobby chinois à Tokyo. C'est ainsi que l'article de la *Literatournaya Gazeta* commence par une vive critique des correspondants japonais à Pékin, accusés de n'écrire que des articles favorables aux positions chinoises. Selon le journal, cette situation s'expliquerait par des pressions chinoises sur les milieux d'affaires japonais. Ceux-ci, à leur tour, auraient fait pression sur la presse nippone pour qu'elle n'envoie en poste à Pékin que des correspondants s'étant engagés au *préalable* à promouvoir la propagande chinoise...

JACQUES AMALRIC

ERRATUM. — Dans la « Lettre de Malte », publiée dans notre précédent numéro *(le Monde* daté 23-24 février, page 10), il fallait lire, en troisième colonne : « Mais jusqu'à présent la Constitution établie *en 1964* au moment de l'indépendance... » (et non *« en 1904 »*, ainsi qu'il a été indiqué par suite d'une erreur typographique).

PROCHE-ORIENT

M. Sisco admet que la dernière mission de M. Kissinger n'a pas abouti à une « percée diplomatique »

M. Joseph Sisco a admis, le dimanche 23 février, que la dernière mission de M. Kissinger n'a pas abouti à une « percée diplomatique ». Le sous-secrétaire d'Etat américain a indiqué, d'autre part, que Washington ne garantirait éventuellement la sécurité d'Israël que dans le contexte d'un règlement général au Proche-Orient. A ce sujet, le sénateur Jacob Javits a déclaré qu'une garantie américano-soviétique serait insuffisante, ajoutant qu'il faudrait « examiner la possibilité d'incorporer Israël dans l'OTAN ».

A en croire le correspondant diplomatique du magazine « Time », qui a accompagné M. Kissinger dans son récent voyage au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain aurait signifié aux dirigeants israéliens avec une « *brutale franchise* » un changement dans la politique des Etats-Unis, désormais nettement en faveur d'un « compromis et de la réduction de l'assistance militaire (à l'Etat juif) plutôt que d'une confrontation ». M. Kissinger aurait expliqué à M. Itzhak Rabin que la réorientation de la politique américaine est imputable à la récession et à la crise intérieure suscitée par l'affaire du Watergate.

Selon la revue spécialisée américaine « Aviation Week and Space Technology », les livraisons américaines d'appareils F-15 à Israël sont retardées pour — entre autres — des raisons politiques. M. Kissinger, ajoute la revue, considérerait le F-15 comme un atout dont il voudrait se servir pour amener Israël à plus de « souplesse » dans les négociations. La revue cite une source autorisée de l'industrie aéronautique américaine, qui aurait déclaré que « le F-15 est un atout que le secrétaire d'Etat conserve dans sa manche ».

Un sondage effectué à la mi-février par la firme Yankelovich et publié par l'hebdomadaire « Time » indique que 41 % des Américains sont favorables à une réduction des livraisons d'armes à Israël, tandis que 37 % d'entre eux souhaitent que l'aide militaire soit poursuivie à son niveau actuel et que 8 % voudraient qu'elle soit augmentée. Ce même sondage révèle que 52 % des Américains sont opposés à tout traité obligeant les Etats-Unis à intervenir militairement aux côtés d'Israël en cas d'attaque, 35 % sont favorables à un tel traité, tandis que 13 % restent indécis.

De notre correspondant

Washington. — Interrogé par les journalistes de la télévision, M. Sisco, sous-secrétaire d'Etat pour les *affaires politiques, et* pratiquement le bras droit de M. Kissinger, a confirmé dimanche l'optimisme prudent déjà exprimé par son « *patron* » sur les perspectives d'un règlement au Proche-Orient. Selon lui, la dernière mission de M. Kissinger a mis en évidence la volonté d'Israël et de tous les pays arabes d'arriver à une solution négociée. Bref, M. Sisco estime que le danger de guerre a sensiblement reculé.

Des déclarations de M. Sisco, il ressort également que la coopération avec l'Union soviétique demeure la préoccupation majeure des Etats-Unis, tant en ce qui concerne le Proche-Orient que sur tous les autres problèmes. A son avis, la politique de détente n'aurait pas été gravement affectée par les récentes difficultés. Il a jugé nécessaire de souligner que la garantie que les Etats-Unis pourraient envisager de donner à Israël, sous forme d'un traité de défense *mutuelle, ne faisait pas* actuellement l'objet des tractations diplomatiques. Un tel traité ne lui paraît pas indispensable étant donné que les Israéliens reçoivent de Washington toute l'assistance économique et militaire qu'ils désirent. Néanmoins, la question de la garantie pourra se poser dans une phase ultérieure de la négociation, dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble. Pour le moment, la priorité diplomatique est d'arriver à un règlement entre Israël et ses voisins.

M. Sisco a admis que le voyage récent de M. Kissinger n'avait pas abouti à une « *percée diplomatique* », mais avait confirmé l'utilité de la diplomatie « *à petits pas* ». Tenant compte des graves critiques exprimées dans la presse et au Congrès à l'égard de M. Kissinger, M. Sisco a indirectement mais vigoureusement soutenu le secrétaire d'Etat en soulignant que tous les dirigeants du Proche-Orient souhaitaient le voir rester à son poste et remplir son rôle indispensable d'intermédiaire. Le Congrès mène la vie dure à M. Kissinger. Auparavant, *celui-ci avait surtout maille* à partir avec le sénateur Jackson, principalement sur le problème des relations avec l'Union soviétique, mais au cours des derniers mois il a été attaqué sur d'autres problèmes — Chypre, Vietnam, énergie — par d'autres sénateurs comme M. Stevenson (Illinois), M. Bentsen (Texas), M. Church (Idaho), ainsi que par divers représentants du « groupe grec ». Tous reprochent au secrétaire d'Etat de vouloir rejeter sur le Congrès les responsabilités des difficultés auxquelles s'est heurtée récemment la diplomatie américaine.

La controverse sur la livraison d'armes aux Arabes

Samedi, le sénateur Kennedy s'en est pris non pas à la personnalité de M. Kissinger, mais à la politique qu'il poursuit concernant la livraison d'armes aux pays du *golfe Persique. Le sénateur* du Massachussets a déposé un projet de loi visant à imposer un moratoire de six mois pour les livraisons d'armes aux pays de ce secteur. Pour le sénateur Kennedy, les Etats-Unis s'engagent sur une « voie dangereuse », s'ils encouragent la course aux armements au Proche-Orient. En outre, comparant la situation avec ce qui s'est passé il y a quinze ans à propos du Vietnam, le sénateur Kennedy craint que l'envoi d'instructeurs américains dans le golfe Persique ne soit « *un premier pas vers la présence de mercenaires américains dans des pays étrangers...* » A ce propos, il faut rappeler que, de l'aveu même du Pentagone, cinq mille civils américains sont actuellement employés par l'Iran et l'Arabie Saoudite dans le cadre des contrats de défense passés avec les Etats-Unis, et, particulièrement, qu'en vertu d'un contrat de 77 millions de dollars la *compagnie* Vinnel a recruté un millier d'anciens combattants américains pour instruire les quelque vingt-six mille soldats de la garde nationale d'Arabie Saoudite.

Ces contrats d'armement ont atteint le chiffre record de 8 300 millions de dollars pour la dernière année fiscale, et le Pentagone laisse entendre que les ventes d'armes de cette année égaleront, sinon dépasseront, celles de l'an dernier. On sait déjà que les commandes de l'Iran atteindront 1 700 millions de dollars, concernant notamment des destroyers Litton, équipés d'un armement de défense anti-aérienne perfectionné ; celles de l'Arabie saoudite seront de 842 millions de dollars, dont 750 millions pour l'achat de soixante chasseurs Northrop F-53 et F-5 ; et les commandes du Koweït portant notamment sur des engins Hawks dépasseront 330 millions de dollars. Des engins anti-tanks T.O.W. seront également vendus à Oman et au Liban...

Tous ces marchés ont créé un certain malaise au Congrès, qui a voté l'an dernier un texte aux termes duquel tout contrat supérieur à 25 millions de dollars *devrait être communiqué au* préalable au Congrès, qui aurait alors vingt jours pour bloquer la vente d'armes. Jusqu'à nouvel ordre cependant, le Congrès a fait des commentaires, mais n'a pas rejeté les marchés dont il a eu connaissance.

A dire vrai, les critiques des sénateurs se concentrent sur la vente de matériel américain perfectionné à des pays contre lesquels la possibilité d'une intervention militaire a été officiellement envisagée. Mais après M. Kissinger et le président Ford, M. Schlesinger, ministre de la défense, a réaffirmé le dimanche 24 février qu'il n'y avait pas de contradiction (une *fois* de plus il n'a pas complètement exclu la possibilité d'une intervention militaire américaine) et que les livraisons d'armes représentaient une démarche concertée, un élé*ment important de la diplomatie* américaine visant à assurer l'influence des Etats-Unis dans ce secteur vital. Enfin, argument majeur, il a répété qu'à défaut d'armes américaines les pays du *Proche-Orient s'adresseraient à* d'autres pays, soit d'Europe occidentale, soit à l'U.R.S.S. et à des pays de l'Est. A cela, le sénateur Kennedy répond qu'aucun effort n'a été tenté en vue de régir les ventes d'armes par un accord préalable entre pays producteurs d'armes et pays « consommateurs ». Le sénateur ne pouvant compter que sur l'appui d'une quarantaine de ses collègues, sa proposition a peu de chances d'être acceptée, mais elle entretiendra les critiques du Congrès et la perplexité du public, sûrement décontenancé par des livrai*sons d'armes à des pays officiel*lement considérés comme des adversaires en puissance.

HENRI PIERRE.

Syrie

Les conditions de la paix avec Israël

(Suite de la première page.)

Le quotidien *Al Ahram* a publié le dimanche 23 février le texte de la note égyptienne adressée le 9 février aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, concernant la participation de l'O.L.P. aux discussions de paix de Genève. Selon *Al Ahram*, la note égyptienne est rédigée sous la forme d'une invitation devant être adressée à l'O.L.P. par les deux super-puissances garantes de la conférence de Genève. Ce texte déclare notamment :

« — *Se référant aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale relatives au problème du Proche-Orient ;*

» — *Prenant en considération que la question palestinienne est indissociable du contexte d'une paix juste et permanente au Proche-Orient ;*

» — *Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. invitent l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que représentant du peuple palestinien, à participer à part entière à la conférence, conformément à la résolution du 22 novembre 1974 de l'Assemblée générale, et à prendre part aux travaux sur un pied d'égalité avec les autres délégations présentes.* »

Le comité exécutif de l'O.L.P. — la plus haute instance de la résistance palestinienne — s'est réuni samedi et dimanche pour examiner la conjoncture au Proche-Orient. Selon notre correspondant à Beyrouth, M. Yasser Arafat et ses amis chercheraient, tout autant que les dirigeants syriens, à éviter une rupture avec le gouvernement égyptien. Cette volonté de conciliation n'a pas empêché l'organe de l'O.L.P., *Palestine al-Souara*, de critiquer, sans le nommer, le ministre égyptien des affaires étrangères, qui avait suggéré la semaine dernière l'internationalisation de Jérusalem. L'hebdomadaire palestinien écrit notamment : « *De quel droit un responsable arabe demande-t-il l'internationalisation de Jérusalem ? La conscience arabe accepte-t-elle que le centre de la glorieuse histoire de la nation arabe devienne sans identité ? Le peuple palestinien, qui a imprégné de son sang la terre de Jérusalem, est pris de fureur en entendant ce responsable arabe demander l'internationalisation de Jérusalem.* »

● *Incident à la frontière israélo-libanaise.* — Un Palestinien a *été tué* samedi 22 février au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne à la frontière israélo-libanaise. L'incident s'est produit en Galilée occidentale, au nord du kibboutz de Chtoula, lorsqu'un groupe de fedayin tenta de franchir le barrage. Des tracts signés du Front démocratique et populaire de libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh ont été trouvés sur le Palestinien tué.

● *Le Dr Jacques Berès, de l'association Médecins sans frontières*, a déclaré à la fin de la semaine dernière à Genève, au cours d'une conférence de presse, que les blessés graves parmi les rebelles kurdes étaient condamnés à une mort certaine au Kurdistan du fait du manque de matériel *sanitaire*. Le Comité international de la Croix-Rouge ne parvient pas, d'autre part, à porter secours aux quelque 150 000 réfugiés civils kurdes bloqués dans la neige à la frontière irako-turque, Bagdad n'autorisant pas le C.I.C.R. à se rendre au Kurdistan. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

En dépit de la querelle sur le Trade Act

Soviétiques et Américains se prononcent pour le développement des échanges commerciaux bilatéraux

Vice-ministre soviétique du commerce extérieur, M. Vladimir Alkhimov, accompagné d'une délégation d'experts, a participé la semaine dernière aux travaux de la commission exécutive du Conseil commercial et économique soviéto-américain, organisme intergouvernemental pour le développement des échanges bilatéraux entre les deux pays. Selon l'agence Tass, le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, aurait déclaré le jeudi 20 février devant la commission exécutive que son gouvernement « *prendra toutes les mesures nécessaires à la normalisation des rapports commerciaux et économiques avec l'Union soviétique* », tandis que d'autres « représentants du gouvernement américain » auraient promis à cette occasion d'œuvrer pour que le congrès modifie les dispositions restrictives et discriminatoires à l'égard de l'U.R.S.S. contenues dans le Trade Act, qui, comme on sait, bloquent l'entrée en vigueur du traité commercial américano-soviétique d'octobre 1972.

Le lendemain, M. Alkhimov tenait une conférence de presse à Washington — fait inusité dans la capitale américaine — de conserve avec M. Donald Kendall, président de Pepsi-Cola et co-*directeur avec M. Alkhimov du* Conseil commercial soviéto-américain. Le vice-ministre soviétique n'a pas craint non seulement d'attaquer le Trade Act — que, dans sa forme actuelle, personne ne défend plus sérieusement à Washington, — mais de mettre en doute à partir de cet exemple la capacité du gouvernement américain d'honorer ses engagements en des domaines encore plus délicats, allusion qui visait probablement les conversations sur les SALT. M. Alkhimov a dit notamment : « *Le peuple soviétique en arrive à se poser certaines questions auxquelles il n'est pas facile de répondre... Ainsi, une administration qui prend des engagements en une matière aussi pacifique que le commerce, et se révèle hors d'état de les remplir, pourra-t-elle tenir ceux auxquels elle aura souscrit sur des problèmes beaucoup plus complexes ?* »

Malgré ces rapprochements à effets calculés et la déclaration de M. Alkhimov sur les principes du régime soviétique « *qui ne sont pas à vendre* », il ressort de la réunion du comité exécutif de la commission américano-soviétique, que les dirigeants politiques et les hommes d'affaires des deux pays se refusent à considérer l'incident provoqué par le Trade Act comme une raison de rupture. La meilleure preuve en est que la prochaine réunion du comité exécutif est déjà fixée au mois d'avril prochain à Moscou, et qu'elle sera présidée par le ministre soviétique du commerce extérieur en personne, M. Nicolas Patolitchev, cosignataire du traité de commerce de 1972, et, du côté américain, par le secrétaire au Trésor, M. William Simon. Rappelons que si le Conseil commercial et économique so*viéto-américain possède, depuis* le communiqué commun publié le 26 mai 1972 durant la visite de M. Nixon à Moscou, une existence indépendante, il y est fait explicitement référence à l'article 9 de ce traité de commerce qu'on dit un peu rapidement « abrogé » ou « dénoncé » par Moscou. Il y aurait là un prétexte, parmi d'autres, pour mettre en sommeil ce conseil si les relations et les échanges entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis étaient tombés au point mort. — A. C.

AFRIQUE

Éthiopie

DEUX MINISTRES QUITTENT LE GOUVERNEMENT

Deux ministres éthiopiens ont abandonné leurs fonctions et vraisemblablement quitté le pays. Il s'agit de MM. Gemel Adbul Kadir et Dagnatchew Yirgu, respectivement ministres de la santé et de l'agriculture. Le premier, un Erythréen de confession musulmane, aurait quitté la capitale vendredi 21 février ; le second se serait réfugié au Soudan, il y a une dizaine de jours, après avoir dénoncé le « *chaos* » actuel et l'« *incompétence* » des nouveaux dirigeants. M. Yirgu était partisant d'une réforme agraire radicale. Ses propositions auraient été écartées *(le Monde du 19 février)*.

Les combats continuent en Erythrée, où l'artillerie et l'aviation éthiopienne ont pilonné dimanche 23 février les positions tenues par les rebelles, au nord d'Asmara et le long de la route de Massawa, sur la mer Rouge. Six avions chargés de troupes et d'équipements partent chaque jour d'Addis-Abeba pour Asmara.

Les dirigeants éthiopiens ont annoncé samedi que deux mille trois cent trente et un séparatistes et quatre-vingt-un soldats *ont été tués depuis le 31 janvier*. De source diplomatique, on estime que mille cinq cents civils environ et plusieurs centaines de soldats éthiopiens ont trouvé la mort.

Dans une interview à TF 1, M. Osman Saleh Sabeh, qui se présente comme le secrétaire général du Front de libération de l'Erythrée (FLE), a fait état samedi de « *deux mille morts dont cent cinquante combattants érythréens* ». Il juge la situation militaire « *très favorable* ».

Tandis que le général Teferi Benti, président du conseil militaire éthiopien, déclarait le même jour à Massawa que « *la mer Rouge est la ligne de vie de l'économie éthiopienne et doit être défendue contre l'agression étrangère à n'importe quel prix* », les Américains s'interrogent sur l'opportunité d'accéder à la demande d'aide militaire formulée par Addis-Abeba. L'amiral Abraham Botzer, ancien commandant en *chef de la marine israélienne*, s'est inquiété du danger que constituerait, selon lui, une « *mer Rouge arabe* ».

L'Union soviétique a, de son *côté, pris officiellement position* en faveur des propositions soudanaises de règlement. L'ambassadeur soviétique à Khartoum a déclaré samedi que son pays était favorable à un cessez-le-feu. Les pays producteurs de pétrole laissaient enfin entendre, lundi matin à Koweït, qu'ils n'envisageaient pas d'imposer un embargo à l'Ethiopie, en raison de la position de ce pays lors de la guerre d'octobre 1973. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Maroc

M. Ali Yata est élu secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme

De notre correspondant

Rabat. — A l'issue de son congrès national, le Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) a élu ses instances le dimanche 23 février. Des jeunes, dont deux femmes — l'une sociologue, — siègent au comité central aux côtés de militants plus chevronnés. Parmi ces *derniers ont été choisis les mem*bres du secrétariat du comité central, MM. Ali Yata, Abdallah Layachi et Abdesselam Bourkuia, qui animèrent les organismes centraux du parti communiste marocain (P.C.M.) et du Parti de la libération et du socialisme (P.L.S.), l'un et l'autre interdits successivement. Symbole à cet égard d'une continuité, M. Yata a été *désigné comme* secrétaire général du P.P.S.

Le changement par rapport au P.C.M. réside dans l'absence de référence formelle au « marxisme-léninisme », dont la mention dans les statuts avait motivé la dissolution de ce parti.

Le P.P.S. a tenu à se démarquer de certaines tendances extrémistes : celles des « putschistes militaires » et du « gauchisme ». Il s'est toutefois déclaré « *contre la repression qui s'abat sur les gauchistes, persécutés pour leurs idées, tant qu'il s'agit d'idées, car si l'on n'a pas le droit de commettre des actes nuisibles et d'insulter, on peut se tromper, et cela ne constitue pas un délit* ».

La résolution politique adoptée à l'unanimité par le congrès a repris les lignes générales tracées à l'ouverture des assises par le discours de M. Ali Yata (*le Monde* daté 23-24 février), qui a présenté un rapport « *pour le triomphe de la révolution nationale démocratique et l'ouverture de la voie vers le socialisme* ».

La résolution est consacrée pour une bonne part à la situation intérieure. Les éléments positifs sont soulignés, mais les éléments négatifs, selon cette analyse, l'emportent. *Ils conduisent le* P.P.S. à demander des décisions radicales, notamment une « *réforme agraire véritable* » et la nationalisation des banques, etc.

Pour le P.P.S., les élections doivent être précédées de la constitution d'un gouvernement « *de coalition nationale homogène, ayant la confiance du peuple* » pour préparer, superviser et contrôler le déroulement du scrutin.

LOUIS GRAVIER.

Tchad

LE « PROCÈS DU SIÈCLE »

N'Djamena (*Reuter*). — *Lundi 24 février devait s'ouvrir devant la cour criminelle de N'Djamena, siégeant à l'Assemblée nationale tchadienne, le procès de trente-deux personnes accusées de conspiration, parmi lesquelles Mme Kaltouma Guembang.*

Mme Kaltouma Guembang, ancienne présidente des femmes du parti progressiste tchadien (P.T.T.), avait été arrêtée le 24 juin 1973, en même temps que le général Malloum, ancien chef d'état-major. Un communiqué de la présidence de la République l'accusa alors d'avoir tenté d'empoisonner le président Ngarta Tombalbaye.

Le général Malloum, accusé de tentative de coup d'Etat, sera jugé ultérieurement.

Dans un communiqué annonçant l'ouverture des débats, le ministère de la justice déclare qu' « il s'agira du procès tchadien du siècle », *et dénonce ce qu'il qualifie de* « tissu de veulerie, de fétichisme, de sorcellerie, d'intentions criminelles et de subversion contre l'Etat tchadien ».

Rhodésie

M. SMITH POURRAIT ACCEPTER QUE LA MAJORITÉ NOIRE ACCÈDE AU POUVOIR DANS CINQ ANS

Salisbury (A.P.). — Selon un document qui circule actuellement à Salisbury, M. Ian Smith pourrait accepter que la Rhodésie soit gouvernée par la majorité noire dans un délai de cinq années.

Rendu public samedi, ce document s'intitule : « La commission catholique pour la justice et la paix. Rapport de Robert Mugabe à l'exécutif de Justice et Paix. Mardi 17 décembre 1974. » Ancien détenu, M. Mugabe appartient maintenant au comité exécutif du Conseil national africain (A.N.C.), mouvement qui regroupe les nationalistes noirs de Rhodésie.

Le document évoque également la visite secrète qu'aurait faite à Salisbury M. John Vorster, premier ministre sud-africain. Il note que M. Kenneth Kaunda, président zambien, avait envoyé deux émissaires auprès de M. Vorster, après le vœu exprimé par ce dernier de contribuer à une détente dans les rapports entre son pays et l'Afrique noire. Selon le document, M. Vorster aurait déclaré à ces émissaires qu'à son avis la Rhodésie pouvait s'orienter vers le gouvernement de la majorité noire, mais il aurait fait des objections quant au délai de transition. Le premier ministre sud-africain aurait alors demandé à Salisbury l'envoi de deux représentants, qui se rendirent effectivement à Pretoria.

Crise de la presse
et autocritique
du journalisme



ASIE

Le Népal sur la corde raide

II. — Pays profond et « zones sensibles »

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Le roi Birendra, qui a ascédé au trône du Népal il y a plus de trois ans, a été officiellement couronné ce lundi 24 février à Katmandou (« le Monde » du 23-24 février). A l'issue de la cérémonie, le jeune monarque devait, dans un « important discours politique », annoncer des mesures de libéralisation du régime.

Katmandou. — Si l'on veut aller au-delà des collines verdoyantes qui encerclent la vallée de Katmandou, ses villes-sœurs et ses deux mille cinq cents temples hindouistes ou bouddhistes, il faut partir à pied : ce pays, grand comme le quart de la France, n'a que 2 000 kilomètres de routes carrossables... On peut, à la rigueur, prendre un petit avion qui atterrira sur une ancienne rizière asséchée. Mais, au bout du compte, il faudra marcher. C'est, d'ailleurs, le meilleur moyen de découvrir le Népal profond.

Sur ses 12 millions d'habitants, 11 millions sont des agriculteurs, dont le problème est de survivre. Bien que des progrès médicaux considérables aient été accomplis ces dernières années, l'espérance de vie du Népalais n'est encore que de trente-sept ans. Des dizaines de milliers de personnes sont mortes en 1974 de la variole, de la tuberculose, de l'hépatite virale ou de la thyphoïde.

Le revenu annuel moyen par tête n'atteint pas 300 francs. La moitié des habitants, il est vrai, ne pratiquent que le troc. Le revenu agricole tend à diminuer, compte tenu de l'accroissement de la population, estimé à plus de 2 % par an. De surcroît, malgré une réforme agraire commencée en 1964, le sol est très inégalement distribué. Il y a, dans le Haut-Pays, une véritable « faim de terres », qui s'est traduite ces dernières années par une colonisation sauvage du Teraï, massivement déboisé par des milliers de familles venues des collines.

Si l'on ajoute à ce sombre tableau que, selon les statistiques de 1973, plus de 10 millions de Népalais sont analphabètes, que, dans beaucoup de villages, les « élus » au *panchayat* (conseil du village) sont, traditionnellement, les paysans les plus aisés, on peut tenir pour assuré qu'un grand nombre de Népalais n'entendront jamais parler des réformes constitutionnelles annoncées par le roi.

C'est donc entre quelques centaines de milliers de personnes seulement que va se jouer l'avenir du Népal : les habitants de la demi-douzaine de villes moyennes que compte le pays. Car les jacqueries, au Népal comme ailleurs, aboutissent plus souvent au massacre des révoltés qu'à des réformes. Plus précisément, beaucoup dépendra des réactions dans deux secteurs géographiques : la vallée de Katmandou et le Teraï.

Une armée fidèle

Le souverain ne manque pas d'atouts : la dévotion un peu mystique de la moitié hindoue de la population ; et surtout la fidélité de l'armée, corps nombreux et choyé, dont les officiers se recrutent, en grande majorité, dans la caste des Chetri — celle de la famille royale — et dont les soldats sont des hommes de la zone des collines — Tamang, Gurung, Nagar. Les Britanniques, les Indiens et... les Nations unies, autant que les maîtres successifs du Népal, ont expérimenté la bravoure et l'efficacité des « Gurkas » sur les champs de bataille. Il faut enfin compter avec le soutien indéfectible au régime et au monarque des gros propriétaires terriens, dont la puissance économique est énorme. La quasi-totalité des députés du *Panchayat* national proviennent d'ailleurs de cette catégorie sociale. C'est aussi parmi elle que se recrutent une bonne partie des cinq mille à six mille Népalais dont le niveau de vie serait comparable, selon les économistes, à celui des habitants de l'Europe occidentale.

Les intellectuels, notamment les étudiants, les membres des professions libérales, et une partie de la bourgeoisie commerciale de Katmandou sont, en revanche, souvent hostiles au Palais. Beaucoup sont favorables au parti du Congrès, les uns parce qu'ils aspirent à participer à la vie politique, les autres par anticommunisme. Pour eux, l'Inde est un symbole de liberté : « *Le débat politique est réel : il n'y a pas de censure sur la presse ; la vie culturelle y est active. Il est sans doute vrai que la Chine progresse plus vite, sur le plan économique ; mais qui a jamais eu la possibilité d'aller y voir de près ?* », nous déclarait récemment un intellectuel.

Les fonctionnaires se recrutent, dans leur très grande majorité, dans les deux hautes castes, brahmanes et Chetri, et, surtout, parmi les Newar, l'ethnie autochtone de la vallée de Katmandou. Celle-ci, forte de 450 000 personnes, fournit au Népal ses artisans les plus doués, ses agriculteurs les plus industrieux, ses commerçants les plus habiles. C'est elle également qui a le plus profité des modestes possibilités d'éducation offertes par le pays.

C'est dire que cette ethnie est travaillée de courants contradictoires. Dans l'ensemble privilégiée, au milieu d'un pays misérable, son premier réflexe est le maintien de l'ordre établi. Le Palais ne s'y trompe pas, qui choisit parmi elle de nombreux conseillers. Mais la bourgeoisie Newar, bouddhiste dans sa majorité, est aussi celle qui envoie ses fils à l'université de Tribuvan, ce foyer potentiel de contestation, et dans des universités étrangères. C'est elle aussi qui subit de plein fouet la hausse actuelle du coût de la vie, plus forte à Katmandou qu'ailleurs. C'est dans ses rangs que se recrutent bon nombre de sympathisants du parti communiste pro-chinois. Ce tiers-état apparemment très pacifique, mais impatient de secouer la domination de la noblesse Chetri — qui a renversé ses rois au dix-huitième siècle — pourrait susciter quelques ennuis aux maîtres actuels du Népal.

L'enfer devenu grenier

Le Teraï est, comme la vallée de Katmandou, une « *zone sensible* » du Népal. « *Le climat du Teraï est malsain : une région pestilentielle !... Sa partie nord-est est recouverte de marais et de forêts vierges. Quelques villages isolés sont perdus dans ce désert sauvage... La jungle est aussi le repaire des ours, des éléphants, des buffles et des rhinocéros. Les cobras, les vipères et les scorpions rendent la région encore plus redoutable. Il est donc compréhensible que les paysans du plateau népalais l'évitent.* »

Ces lignes ont été écrites il y a quinze ans à peine, par le géologue suisse Toni Hagen (1), l'un des premiers Européens à avoir parcouru le Népal quand ce pays s'est ouvert aux étrangers en 1950, et l'un des plus fins connaisseurs du pays. Mais cette description du Teraï — une plaine qui, sur une profondeur de 25 à 45 kilomètres, s'étire de façon presque ininterrompue, au nord de la frontière indo-népalaise — est aujourd'hui inexacte. Non que cette zone soit devenue un paradis ! Le climat, très chaud toute l'année, y devient étouffant à l'approche de la mousson, et presque insupportable de juin à septembre, lorsque les nuages crèvent en cataractes de pluie. Mais la région a sans doute plus changé ces quinze dernières années que dans les deux millénaires qui ont précédé.

La forêt vierge, qui recouvrait le nord de Teraï, est peu à peu colonisée au prix d'un déboisement forcené contre lequel le gouvernement népalais cherche vainement à lutter. De l'avion qui relie Bénarès à Katmandou, on aperçoit des colonnes de fumée qui montent de la terre : des incendies, qui éclatent « *mystérieusement* », font place nette pour de futures récoltes.

Quant aux animaux sauvages... il a fallu les protéger. Le temps est révolu où George V, roi de Grande-Bretagne et empereur des Indes, tuait vingt-cinq tigres, dix rhinocéros et vingt-cinq ours... en une semaine. Mais les paysans abattent les prédateurs de récolte. Les rhinocéros, dont la corne est un ingrédient indispensable à la fabrication de philtres érotiques, ont été massacrés : il n'en reste plus que cent cinquante au Teraï, pour la plupart réfugiés dans le parc national de Chitawan.

Ce bouleversement des dernières années a une seule cause : l'éradication à peu près totale de la malaria dans cette région, grâce aux efforts de l'Organisation mondiale de la santé. « L'enfer népalais », comme on qualifiait il y a vingt ans le Teraï, cette jungle à la Kipling, est devenu grand producteur de riz, de maïs, de jute, de colza. Il comprend les deux tiers des surfaces cultivées du royaume. Il fait vivre quatre millions et demi d'habitants, les deux cinquièmes de la population népalaise. Il compte près d'une dizaine de villes, petites et moyennes, dont la plus importante, Biratnagar, située à l'extrême-est du pays, fait figure de deuxième capitale, et parfois, tant elle est turbulente, d'anti-capitale du Népal. Enfin, le développement des productions agricoles, et la proximité de l'Inde surpeuplée, ont entraîné la multiplication, dans le Teraï, de petites usines — des fabriques plutôt — destinées à conditionner ou à transformer le riz, le sucre, le jute, le bois, etc. La majorité des quelque quarante mille ouvriers que compte le Népal y sont rassemblés.

L'enjeu d'un conflit ?

Cette région, généreusement rétrocédée au Népal par la Compagnie des Indes à une époque où elle n'intéressait personne, redevient un enjeu important. Le Teraï n'est pas seulement le grenier d'un royaume dont la majorité des régions ne produisent pas assez pour nourrir tous les habitants. Grâce à ses deux ou trois récoltes annuelles, il ravitaille en paddy et en riz les populations indiennes sous-alimentées du Bihar et de l'Uttar-Pradesh.

Ses zones encore inexploitées suscitent la convoitise non seulement des Népalais du Haut-Pays, mais aussi des paysans indiens de la *plaine gangétique* : des affrontements ont déjà eu lieu. Des incidents de frontière se sont parfois produits entre le petit royaume himalayen et son puissant voisin du Sud à la suite des divagations de rivières au cours capricieux. En outre, les grands projets d'irrigation de certaines zones du Teraï risquent de priver d'eau une partie de la plaine gangétique.

On peu d'autant moins écarter l'hypothèse d'une pression indienne sur le Teraï que les populations de cette zone sont très « indianisées ». Birganj, par exemple, ressemble à s'y méprendre, si n'y manquait la traditionnelle statue de Gandhi, à l'une des moyennes agglomérations de l'Uttar-Pradesh. Grands, secs, les traits fins, la peau plus ou moins sombre, végétariens, dédaignant l'alcool, et paraissant porter sur leurs épaules toute la misère du monde, ses habitants ressemblent plus à ceux du Deccan qu'aux petits hommes trapus, aux yeux en amande ou franchement bridés, grands amateurs de viande et de *tchang* (2), si volontiers exubérants, qui peuplent le Haut-Pays. Le *dhoti*, cette sorte de long pagne blanc que portent beaucoup d'Indiens, est ici omniprésent, le *topi*, la coiffure traditionnelle des Népalais de Katmandou est très rare.

Les Indiens auraient d'autant moins de mal à susciter des réactions autonomistes dans le Teraï que Katmandou s'y comporte un peu comme en pays conquis. La capitale y envoie en effet ses cohortes de fonctionnaires : elle réserve une notable partie des terres qu'elle bonifie à des soldats *Gurkas retirés du service actif* ; elle s'est arrangée, enfin, par un découpage électoral astucieux, à limiter la représentation du Teraï à l'Assemblée nationale.

La frontière qui court entre l'Inde et le Népal pourrait devenir l'enjeu d'un conflit entre les deux pays, après n'avoir été longtemps que l'un des théâtres de leur incessante querelle. Une raison de plus pour le royaume himalayen d'avoir un œil — et le bon ! — rivé sur son voisin du Sud.

Prochain article :

DEUX VOISINS ENCOMBRANTS

(1) *Le Népal*, par Toni Hagen. Ed. Kümmerly et Frey. 263 pages, 110 F.

(2) Sorte de bière d'orge fermentée.

Jocelyn
PARIS
noblesse du CUIR
boots pour homme style nouveau
134 bd st-germain paris 6e - 033.44.10
76/78 ch.-élysées (arcades) 8e - 225.38.33
5 rue du cherche-midi 6e - 548.75.47
Hops, 3 rue de l'anc. comédie 326.48.62

SECRÉTARIAT D'ETAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC CONCOURS POUR LA FOURNITURE DES ELEMENTS D'UN SERVICE DE COMMUTATION DE DONNEES

Les prestations demandées porteront notamment sur :
• Les matériels de commutation;
• Les études et la réalisation du logiciel de commutation.

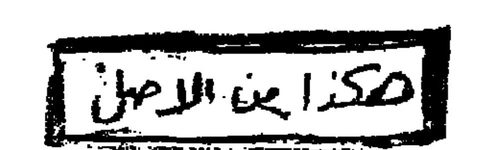
*

Plusieurs sociétés à compétences complémentaires pourront s'associer dans le cadre d'une même soumission, les conditions permettant d'assurer une maîtrise d'œuvre unique devant être alors clairement indiquées; dans cette hypothèse, un chef de file devra être désigné.

*

Les sociétés intéressées se procureront les documents nécessaires à la Direction Générale des Télécommunications.
La date limite de retrait de ces documents est fixée au 20 mars 1975.

Les offres devront parvenir avant le 30 mai 1975, à 18 h, à la Direction Générale des Télécommunications. Elles seront rédigées exclusivement en langue française et les prix exprimés en francs français.



ASIE

Inde

AU CACHEMIRE SOUS ADMINISTRATION INDIENNE

Le pouvoir est confié au dirigeant autonomiste Abdullah

Un accord aux termes duquel le cheikh Abdullah deviendra, mardi 25 février, chef du gouvernement de l'Etat du Jammu-et-Cachemire devait être rendu public lundi à New-Delhi. Cet accord garantirait au nouveau cabinet, remplaçant celui formé jusqu'alors par des membres du Congrès, le parti de Mme Gandhi, une assez large autonomie d'action pour la conduite des affaires intérieures de l'Etat. Il comprendrait également l'engagement des autonomistes cachemiris de tenir pour définitive la souveraineté de l'Inde sur le Cachemire. Le Pakistan a déjà fait savoir qu'il ne reconnaîtrait pas cet accord, mais M. Bhutto a renoncé à l'appel à la grève générale de protestation au Cachemire sous administration indienne, qu'il avait lancé en attendant que l'Inde fasse une déclaration sur l'avenir de l'ensemble de la province. Au Cachemire sous administration pakistanaise — l'Azad-Cachemire (Cachemire libre), — des élections auront lieu en mai 1976 pour désigner un président et une assemblée législative locale, annonce-t-on à Islamabad.

Un « événement historique »

De notre envoyé spécial

Srinagar. — La neige recouvre encore les tombes des cimetières *musulmans de la capitale du Cachemire,* coupée du reste du monde pendant *plusieurs jours* en raison du mauvais temps. Des hommes solidement bâtis pêchent en gondole sur le lac Dal, qu'entoure la montagne. Des femmes voilées de noir discutent *devant* des *boutiques* dont *le* patron fume le narguilé. Il est difficile d'admettre qu'on se trouve en Inde, et, plus encore, dans une région qui vit un « événement historique ». *Certes, chaque* pont est gardé par l'armée, mais les casernes ont toujours été nombreuses dans cet Etat situé aux confins chinois et pakistanais.

Pas une affiche sur les murs, pas une réunion publique. Formation locale minoritaire, le Comité d'action Awami a bien publié un communiqué selon lequel l'accord avec le cheikh *Abdullah ne résout pas le problème* du Cachemire, mais au contraire le « complique » parce que « *le Pakistan a été complètement ignoré* ». Mais les militants du Comité sont insaisissables. *Il* est vrai que treize d'entre eux ont été arrêtés.

Les innombrables rabatteurs qui travaillent pour les marchands de tapis et les propriétaires de *house-boats* — ces maisons flottantes construites sur le lac par les Anglais à l'époque où un maharaja leur avait interdit d'acheter la moindre parcelle du sol cachemiri — s'étonnent qu'un Européen s'intéresse au cheikh Abdullah.

Réunis autour d'un poêle dans une maison du vieux Srinagar, les responsables du Front pour le plébiscite observent une prudence remarquable tant que les principaux dirigeants du mouvement de soutien au cheikh ne sont pas revenus de New-Delhi, où ils discutaient encore vendredi dernier avec le pouvoir central des dernières questions en suspens. Que pensent ces militants de la situation : « *Ça dépendra de ce qu'annoncera Mme Gandhi, et surtout de la façon dont le contrat sera appliqué.* »

Il y a encore quelques mois, le Front dénonçait la mainmise indienne sur le Cachemire, « *l'arrestation d'un grand nombre de jeunes gens et leur maintien dans des prisons, où ils subissent des interrogatoires au troisième degré* » et les « *lois scélérates* » imposées par le gouvernement de New-Delhi, dont « *la noirceur n'a pas d'équivalent, même dans l'histoire coloniale des pays d'Afrique* ». Considérant que les dernières élections, au cours desquelles ses dirigeants furent envoyés en *résidence surveillée dans la capitale* indienne, avaient été une « *farce* », le Front demandait une « *consultation libre* » pour que le peuple puisse exercer « *son droit à l'autodétermination* ».

Aujourd'hui, le cheikh Abdullah tient un langage qui sonne étrangement dans la bouche d'un homme qui, ayant incarné la lutte de *l'« Azad-Cachemiri », a passé plus de* dix années en prison. Adjurant ses coréligionnaires musulmans d'oublier « *les rêves de l'empire mongol* », il les invite à « *conquérir par leurs seuls mérites la place qui leur revient dans l'Inde nouvelle, qui n'est plus celle d'avant la partition* ». Tout en se présentant comme un homme « *au-dessus des partis* », il accepte *d'être le leader du Parti du Congrès,* majoritaire au Cachemire depuis la « *farce* » des dernières élections, parce que ce pari « *repose sur les piliers du socialisme et de la démocratie* ».

Si tous ses membres acceptent l'évolution en cours, le Front devrait disparaître, et avec lui l'idée d'un référendum d'autodétermination, la porte restant ouverte pour des élections législatives dans les six mois. Le chef du gouvernement mis en place par le Congrès au Cachemire ayant accepté de se retirer, le cheikh Abdullah devrait constituer un cabinet restreint de quatre membres, comprenant un représentant du Jammu et un autre du Ladakh.

Une victoire de New-Delhi

Ces deux régions forment avec le Cachemire un *seul* Etat, ayant sa propre Constitution, au sein de l'Union indienne. *Le gouvernement* siège alternativement à Jammu, en hiver, et à Srinagar, en été. Largement majoritaires au Cachemire, les musulmans sont moins nombreux que les *hindous au Jammu*. Au Ladakh, où l'armée indienne s'est installée en force face au Tibet, une partie de la population bouddhiste demande à être « *directement administrée* » par New-Delhi. *Pour* pallier les difficultés nées de ce mélange de races et de religions, la solution choisie par le cheikh et Mme Gandhi semble celle d'une fédération souple des *trois régions* en un seul Etat largement autonome au sein de l'Union indienne.

S'il réussit à asseoir son autorité au Jammu et au Ladakh avec l'aide du Congrès, le cheikh Abdullah devra trouver rapidement une solution aux problèmes économiques de sa terre natale.

Les Cachemiris disent que la partition de leur pays entre l'Inde et le Pakistan, depuis 1949, est à l'origine du marasme. Entre le Cachemire contrôlé par l'Inde, et le Cachemire qui est administré par le Pakistan, le trafic est interrompu par la « ligne de cessez-le-feu ». Le Front pour un plébiscite demande la réouverture *de la route Srinagar-Rawalpindi,* et son président, M. Beg, « *ne peut oublier que les quinze cent mille frères qui vivent de l'autre côté de la ligne font partie intégrante du Cachemire* ».

Le Front estime que « *la survie du Cachemire repose sur des relations amicales entre l'Inde et le Pakistan* ». Conscient que l'accord avec Mme Gandhi ne répond pas à l'aspiration des Cachemiris à la réunification de leur pays, le cheikh Abdullah a proposé ses « *bons offices* » entre New-Delhi et Islamabad, tout en soulignant qu'il ne pouvait pas « *s'immiscer dans les affaires relevant des deux premiers ministres* ». En fait, l'accord accepté par le cheikh consolide la position de l'Inde. M. Bhutto, qui ne s'y est pas trompé, dénonce l'« alliance » entre Mme Gandhi et M. Abdullah, et affirme que celle-ci va « *affecter le processus de normalisation entre l'Inde et le Pakistan* ».

Alors que les efforts de M. Bhutto pour obtenir des Etats-Unis qu'ils renoncent à l'embargo sur les armes ravivent l'hostilité des Indiens à l'égard de leurs voisins pakistanais, la plupart des hommes politiques saluent le compromis entre Mme Gandhi et le « *lion du Cachemire* » comme une victoire de New-Delhi. Seul le Jan Sangh, parti de droite exprimant les vues des Hindous les plus traditionalistes, voit dans cet accord un encouragement à ceux qui, dans plusieurs Etats, demandent une autonomie jugée contraire aux intérêts de l'Union indienne.

Avant de *reprendre* le pouvoir, le cheikh a fait une tournée dans le sud de l'Inde, où il a multiplié les serments de fidélité au pouvoir central. Ce ralliement est destiné *à prendre valeur d'exemple pour* ceux des musulmans indiens qui, ailleurs qu'au Cachemire, ne se sentent pas encore intégrés. Cela n'est pas sans importance à un *an de la date normale des élections* générales.

Une autre raison a poussé Mme Gandhi à la conciliation envers un adversaire avec lequel, il est vrai, elle a déjà eu dans le passé des rapports amicaux. Pays à majorité musulmane, le Cachemire est aussi la patrie des pandites, ces lettrés qui se considèrent comme l'élite hindoue. D'où la ténacité avec laquelle la fille de Nehru a voulu faire entrer l'ancien royaume dans l'Union indienne.

Sur les hauteurs de Srinagar, un petit temple dédié à Shiva domine les nombreuses mosquées de la ville. Selon la façon dont l'accord sera appliqué, les Cachemiris continueront, *ou cesseront, de voir dans cet* édifice le symbole de « *l'impérialisme hindou* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Frontière selon l'Inde — Frontière selon la Chine et le Pakistan

Territoires contestés entre la Chine et l'Inde — Cachemire sous administration pakistanaise depuis le "Cessez-le-feu" (1949)

Singapour

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA SE RENDRE A PÉKIN

Singapour (*A.F.P.*). — M. Rajaratnam, ministre singapourien des affaires étrangères, fera au début de mars une visite officielle en Chine, où il avait été invité, lors de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 1974, par M. Chiao Kuan-hua, son homologue chinois.

[Si Taiwan a une mission commerciale à Singapour, cette île n'a de relations diplomatiques ni avec Taipeh ni avec Pékin. M. Lee Kuan-yew, premier ministre de Singapour, ne pouvait cependant demeurer plus longtemps à l'écart d'un mouvement désormais quasi général en Asie du Sud-Est : des ministres thaïlandais et la femme du chef de l'Etat philippin se sont rendus en Chine ; Pékin et Kuala-Lumpur ont échangé des ambassadeurs.

Le gouvernement de Singapour ne voulait pas être le premier des gouvernements membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à prendre langue avec Pékin. La population de l'île est à plus de 75 % *chinoise* et M. Lee Kuan-yew veut éviter qu'elle ne regarde en direction de la Chine populaire. Cependant, la « subversion » dans l'île n'est pas principalement prochinoise en *ce* moment ; ceux des jeunes travailleurs et des *étudiants* (dont le dirigeant est actuellement jugé) qui sont le plus hostiles au régime ne se réclament pas du maoïsme. M. Rajaratnam a, de façon significative, consacré un discours le 24 novembre 1974 à « la subversion non communiste » dans son pays.]

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN PIRATE DE L'AIR, M. Joël Siquiera, trente ans, a détourné le samedi 22 février, un Boeing-737 de la compagnie brésilienne VASP. Il a gardé plusieurs heures en otages, sur l'aérodrome de Brasilia, les soixante-quatre passagers qui étaient à bord. Il a finalement, été grièvement blessé par des agents de sécurité déguisés en mécaniciens qui s'étaient introduits dans l'avion. Le pirate avait exigé de l'argent, des armes, la libération de prisonniers politiques et la diffusion d'un manifeste de caractère marxiste. — (*A.F.P., Reuter.*)

Chili

● LA POLICE a arrêté six cent soixante-quinze personnes au cours d'opérations de « prévention des délits » les 21 et 22 février à Santiago. — (*A.F.P.*)

● TRENTE-HUIT REFUGIES CHILIENS, VENANT DE ROUMANIE, se sont présentés à Berlin-Ouest à la fin de la semaine dernière. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas trouvé des conditions de vie suffisantes dans le pays socialiste qui les avait accueillis. — (*A.F.P.*)

Israël

● TRENTE-CINQ SUSPECTS ont été arrêtés par la police israélienne, à la suite de la découverte d'une cache d'armes dans des orangeraies où sont employés des travailleurs arabes, a-t-on appris jeudi 20 février à Tel-Aviv. — (*A.F.P.*)

Italie

● DEUX CENTS POLICIERS ont manifesté, samedi 22 février, à Rome, après l'assassinat de l'un de leurs collègues pour protester contre leur manque de protection face aux malfaiteurs. Les manifestants, qui se sont réunis dans le centre de la ville, on rappelé qu'en quatre mois, huit policiers italiens avaient été tués au cours de missions. — (*A.F.P.*)

République populaire du Congo

● LA COUR CRIMINELLE DE BRAZZAVILLE a condamné, vendredi 21 février, un Français, M. Roland Garnier, directeur de compagnie, accusé du meurtre d'un de ses employés, en décembre 1974, à une peine de cinq ans de prison et à une amende de 2 millions de francs C.F.A. M. Garnier avait plaidé coupable, mais avait déclaré avoir agi en état d'ivresse, et s'être attaqué à la *victime sans* intention homicide. — (*Reuter.*)

PRINTEMPS DANS LES HIMALAYAS
18 avril - 5 mai 1975
DARJEELING, KALIMPONG, Vallées du KULU, de KANGRA, du KASHMIR
Groupe 20 personnes
Sous la conduite de Catherine Aubriot, ancienne élève de l'Ecole du LOUVRE.
AMIS DE L'ORIENT
19, avenue d'Iéna - 723-61-65
Permanence : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30 samedi, 10 h. à 12 h.
Lic. 241 A

Depuis 30 ans, le journal spécialisé
"Les Annonces" est toujours le N° 1 pour l'achat et la vente de fonds de commerce
boutiques, locaux, centres commerciaux, gérances, etc...
En Vente Partout 1 F et 36, rue de Malte, 75011 Paris

Pour faire contrepoids au réarmement du Pakistan par les États-Unis

New-Delhi souhaite un accroissement de l'aide militaire soviétique

De notre correspondant

New-Delhi. — Accompagné d'une délégation de seize membres, comprenant *les commandants en chef* de la marine et de l'aviation, le maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, commence, ce lundi 24 février, une visite officielle de trois jours en Inde. Ce voyage, prévu depuis *plusieurs* mois, a lieu au moment où le gouvernement indien vient d'être avisé, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Washington, de la décision américaine de reprendre *les livraisons d'armes au Pakistan,* après un embargo de dix ans. Dans une lettre transmise par le diplomate au ministre indien des affaires étrangères, le département d'Etat justifie son attitude en affirmant que les Etats-Unis se doivent de maintenir l'équilibre des forces, rompu après l'explosion nucléaire indienne de l'année dernière. Payables comptant, les livraisons américaines à Islamabad ne comprendraient que du matériel défensif : missiles anti-aériens, réseaux de radar.

Les dirigeants indiens considèrent néanmoins que le Pakistan, qui a acheté cinquante Mirage à la France, et attendrait maintenant trois Breguet-Atlantic pour la détection des sous-marins, a donné le signal de « *la course aux armements* ».

La question de nouvelles livraisons militaires, susceptibles de « *faire contrepoids au réarmement pakistanais* », sera donc évoquée en tête des entretiens du ministre soviétique de la défense, bien qu'on souligne à New-Delhi que l'U.R.S.S. ne doive pas être le fournisseur exclusif. L'Inde a passé des accords, notamment avec la Grande-Bretagne pour la fabrication de tanks, avec la France pour celle d'hélicoptères Alouette, et avec l'Allemagne de l'Ouest pour des véhicules blindés. Mais l'U.R.S.S. lui a fourni la plus grande partie de ses chars, de ses vedettes et de ses fusées. L'industrie indienne d'armement (armes individuelles, canons, avions Mig) repose avant tout *sur la coopération avec Moscou.* Les responsables de la défense semblent maintenant désireux de doter le pays d'une marine de guerre importante.

Considérée comme une menace pour la paix dans l'océan Indien, l'implantation américaine sur l'île de Diégo-Garcia sera une fois de plus condamnée. Le maréchal Gretchko va reparler à ses interlocuteurs indiens du pacte de sécurité collective en Asie, dont l'idée a été lancée en 1969 par M. Brejnev. Peu désireuse d'être entraînée dans un conflit avec la Chine, l'Inde n'a guère montré d'enthousiasme, jusqu'à présent, pour ce projet cher aux Soviétiques.

Dans une diatribe publiée samedi contre l'impérialisme chinois, la *Pravda* a affirmé que Pékin intervient directement dans les affaires intérieures de l'Inde en armant des « *éléments réactionnaires et séparatistes* », allusion aux rebelles Mizos et Nagas *que l'armée pourchasse dans* le nord-est du pays. La veille, le ministre indien de la défense avait affirmé que la Chine avait fourni des quantités d'armes considérables au Pakistan ces dernières années, *mais il* avait ajouté que, à son avis, Pékin n'irait pas jusqu'à livrer de l'armement nucléaire.

Remerciements chinois

L'équipe chinoise qui a participé aux championnats du monde de *tennis* de table à Calcutta poursuit son séjour en Inde, où *elle est l'invitée de la fédération* indienne des pongistes. Un accueil chaleureux lui a été fait à New-Delhi par les étudiants d'extrême gauche, qui rêvent d'une réconciliation entre les deux pays. Mais, au niveau officiel, les contacts ont été limités. En recevant vendredi le vice-ministre chinois des sports, qui conduit l'équipe de Pékin, le ministre adjoint de l'éducation de l'Inde n'est pas allé au-delà des paroles de circonstance.

Néanmoins, faisant escale à Calcutta pour se rendre au couronnement du roi du Népal, M. Chen Hsi-lien, vice-premier ministre chinois, vient de remercier l'Inde pour son « *accueil chaleureux* » aux pongistes. Fleuri par une guirlande que lui avait remise le ministre de l'agriculture du Bengale-Occidental, M. Chen Hsi-lien s'est déclaré convaincu que « *l'Inde et la Chine auraient finalement des relations amicales* ». Une perspective qui devrait inciter le maréchal Gretchko à prêter une oreille complaisante aux demandes de ses hôtes... — J. G.

Pour l'offset de bureau, gagnez du temps: voyez le leader.
L'offset de bureau Gestetner Superautomat : tout est programmé
Les offsets de bureau les plus vendues en France sont des Gestetner.
C'est tout naturel.
Il suffit de voir fonctionner une Gestetner automatisée : tellement simple que tout le monde peut la conduire.
C'est l'offset presse-bouton.
Et le plus étonnant, c'est l'éventail des services qu'elle peut rendre :
– la copie courante (avantageuse dès le 6e exemplaire)
– la duplication de haute qualité,
– les travaux d'impression, en noir ou en couleurs.
Quant à l'après-vente...
Si vous ne connaissez pas Gestetner, eh bien vous questionnerez ses clients!
Gestetner
Vérifiez ces affirmations : prenez contact avec Gestetner, service 045, 71, rue Camille Groult, 94400 Vitry. Télex 20-880 Gest. Vitry. Téléphone : 680.47.85.
Le n°1 mondial de la reproduction de bureau.

DÉBAT

A PROPOS DE DEUX ARTICLES SUR LA CHINE

La publication, dans « le Monde » des 21 et 22 janvier, de deux articles de M. Lucien Bianco sur la Chine nous a valu un courrier où l'approbation côtoie la diatribe, souvent passionnée. Nous publions ci-dessous, avec le point de vue de M. Régis Bergeron, président délégué de l'Association des amitiés franco-chinoises, les extraits les plus significatifs des lettres de critique qui ont inspirées les considerations de M. Lucien Bianco sur les statistiques et la population chinoise.

POINT DE VUE

Haro sur Pékin

par RÉGIS BERGERON (*)

DEPUIS le début de cette année, et singulièrement depuis la session de l'Assemblée nationale chinoise, du 13 au 17 janvier, l'opinion française se trouve soumise quasi quotidiennement à une véritable campagne — orchestrée ou non, mais si oui, par qui ? — de distorsion systématique des faits, de diffamation et d'intoxication.

Deux axes à cette campagne :

1) *La Chine veut la guerre...* Cette dernière phrase constituait le titre du commentaire de M. Jean-François Kahn, le 21 janvier, *Europe 1*, en écho à une question posée par M. Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur*. Selon M. Kahn, elle veut la guerre entre ses deux ennemis, l'Union soviétique et les Etats-Unis, elle cherche à la rendre possible. C'est Chou En-lai lui-même qui le dit, selon M. Kahn. Or, le premier ministre chinois n'a rien dit de ce genre. Analysant la situation mondiale, il a simplement conclu que les « deux super-puissances constituent, à notre époque..., le foyer d'une nouvelle guerre mondiale. Leur dispute acharnée aboutira un jour ou l'autre à une guerre mondiale, et les peuples du monde doivent y être préparés ». En revanche, M. Kahn et les autres commentateurs sont muets sur cet engagement solennel de Chou En-lai, institutionnalisé dans le préambule de la nouvelle Constitution : « Nous ne prétendrons jamais à l'hégémonie, et jamais nous ne serons une superpuissance ! » De même, l'opinion ignore-t-elle que la Chine, dès l'explosion de sa première bombe, s'est engagée à ne jamais utiliser la première l'arme atomique (ce que réclamait jadis « l'appel de Stockholm ») et qu'elle attend encore aujourd'hui qu'un autre pays fasse de même.

La Chine est aussi la seule grande à ne posséder aucune base militaire hors de son sol. D'autres occupent la Tchécoslovaquie, annexent le Sikkim, menacent d'intervenir contre les pays producteurs de pétrole. La seule fois où des soldats chinois ont combattu hors des frontières de leur pays, c'est quand ces frontières étaient menacées par l'avance des troupes américaines en Corée, alors que, ayant franchi le 38e parallèle, elles fonçaient vers le fleuve Yalu. La paix rétablie, les volontaires chinois rentrèrent chez eux, tandis que vingt-deux ans plus tard les forces des Etats-Unis occupent toujours la Corée du Sud.

2) *Les Chinois ne seraient pas libres*. Bien sûr, l'« *Etat socialiste de dictature du prolétariat* » (article premier de la nouvelle Constitution) possède un appareil de défense contre ses ennemis, comme tout Etat. M. Pasqualini, ancien agent des services américains, plaide coupable, tant dans son livre qu'à la télévision : pour ses activités, il tombait sous le coup de la loi. Il en a été puni selon cette loi sans qu'il fût recouru à des mesures arbitraires. Est-ce là une atteinte à la liberté ? Un témoin aussi peu suspect, M. Peyrefitte, écrit dans son livre que la révolution a libéré « *les paysans pauvres des propriétaires fonciers ; les affamés, de la disette ; les endettés, des usuriers ; les fils, du despotisme de leur père ; les femmes, de la tyrannie de leur mari ; les fonctionnaires, des prévarications de leurs chefs ; le peuple, de la misère* ». Bilan éloquent qui aide à comprendre comment ce peuple peut être attaché à ces libertés toutes neuves et se trouve fondé à priver de la sienne un homme lié durant des années aux représentants d'une puissance étrangère dont la présence sur le sol chinois faisait obstacle à la conquête de ces libertés.

Voir noir ce qui est blanc

Nous voici sommés de voir noir ce qui est blanc et blanc ce qui est noir : tel est le propos, entre autres, des *Ombres chinoises* de Simon Leys et des articles de M. Lucien Bianco ; lequel se couvre de ridicule par des affirmations du genre : « *Le niveau de vie moyen n'est pas tellement plus élevé qu'en 1936* » !

Cette entreprise aux voies multiples a pour but de persuader les Français que la Chine demeure ce pays mystérieux dont on leur a toujours offert l'image que les voyageurs d'aujourd'hui n'y voient rien, que tout ce qu'on leur montre est truqué, de jeter la suspicion sur tous les témoignages favorables, qui ne relèveraient que d'un « *goût dépravé* », et, en particulier, sur les chiffres avancés par les Chinois eux-mêmes. Poudre aux yeux que tout cela ! M. Bianco nous livre ses « *impressions* », ses « *hypothèses personnelles* », se risque à des « *paris* », avance des « *peut-être* ». Quelle rigueur scientifique ! Ce n'est pas par lui que son lecteur apprendra que, si depuis 1949 la population chinoise s'est accrue de 60 %, la production de céréales a augmenté de 140 %, celle du coton de 470 % ; que, de 1964 à 1974, la valeur globale de la production industrielle a connu un accroissement de 190 % (acier : 120 % ; charbon : 91 % ; pétrole : 650 % ; énergie électrique : 200 % ; engrais chimiques : 330 % ; tracteurs : 520 %, etc.).

Tous ces chiffres ont été donnés par Chou En-lai, le 13 janvier, devant l'Assemblée nationale. Sans doute, M. Bianco les tient-il également pour erronés, voire falsifiés. Le malheur pour lui est qu'il n'est ni le premier ni le dernier à avancer de telles thèses, toujours infirmées par les faits. A en croire nombre d'augures, l'économie chinoise s'effondre périodiquement, comme s'écroule le parti communiste, et comme la Chine s'isole de plus en plus. Or les bilans économiques successifs marquent un progrès continu, le parti communiste est plus solide que jamais, trempé dans la révolution culturelle et l'actuelle lutte contre les idées de Confucius et de Lin Piao, et la Chine n'a jamais eu tant d'amis dans le monde.

« *Les grenouilles dans un puits ne voient qu'un coin du ciel* », dit un proverbe chinois. Libre à elles de demeurer dans leur puits. La vérité, elle, parvient toujours à en sortir.

(*) Président-délégué de l'Association des amitiés franco-chinoises (32, rue Maurice-Ripoche, Paris-14e).

La misère a disparu

De M. Deschamps, ingénieur directeur de l'Association culturelle France-Chine à Marseille :

M. Bianco a mis au pied du mur la vice-présidente d'une commune populaire, qui a dû piteusement reconnaître qu'elle n'était pas au courant des taux de croissance, de natalité et de mortalité de la commune qu'elle administre.

Que n'a-t-il, avant de triompher de cette femme, posé la même question à un maire d'une quelconque de nos communes rurales, que dis-je, au maire de Nantes, par exemple, qui annonce qu'il est né dix mille nouveaux Nantais en 1974 et qu'il n'en est mort que mille seulement.

Nous avons nous aussi souvent constaté que nos interlocuteurs chinois étaient désarmés par nos questions, qui prennent effectivement, la plupart du temps, le ton d'une classe d'arithmétique. A la réflexion, nous avons compris que nous n'avions pas la même manière d'aborder la réalité. Le Chinois préfère procéder par images.

Une autre élucubration de M. Bianco du même tonneau : « *Procurer du travail non marginal, écrit-il, à tous les Chinois en âge de travailler, voilà un tour de force qui ne peut être réalisé que par le sous-emploi... Procurer un travail non marginal à tous les Chinois, voilà un tour de force qu'ils ne sont pas prêts de réaliser, auprès duquel le maintien du plein emploi n'est qu'un jeu d'enfant.* »

Ce prétentieux ignore la société dont il se gargarise, qui semble beaucoup plus préoccupée que lui des dizaines de millions de chômeurs qui encombrent le marché du travail, et dont elle cherche à se débarrasser en les mettant à la charge de la collectivité dans le secteur tertiaire, qui est par excellence le dépotoir du travail marginal.

Comme le travail marginal chinois qu'il méprise est autrement vivifiant, qui a donné la dignité à des centaines de millions d'hommes en même temps qu'il métamorphosait la Chine.

Métamorphosé à un tel point qu'à 9 000 mètres d'altitude la frontière entre la Birmanie et la Chine est dessinée par les cultures, les champs en terrasse, les routes, les ponts, les réservoirs qui mangent tout le paysage, par opposition à la Birmanie, écrasée par la jungle.

M. Bianco nous dit encore que le P.N.B chinois atteint 4 % l'an, un peu mieux que l'Inde qui se situe autour de 3,5 %. Il s'agit de nous convaincre que le peuple chinois ne vit pas mieux que la population indienne, dont la misère s'affirme une des plus terrifiantes du monde. Craignant sans doute de ne pas avoir été suffisamment explicite, il insiste : « *Le niveau de vie n'est pas tellement supérieur à celui de 1936.* » A notre connaissance, aucun autre sinologue, si haineux qu'il soit du régime communiste, n'a encore osé affirmer une telle énormité.

Nous inscrirons à sa décharge qu'il n'a sans doute jamais vu, comme nous en fûmes témoin au cours de l'hiver 1934, les dizaines de cadavres décharnés, couverts ou à peu près de guenilles, que des charrettes affectées à cet usage enlevaient chaque matin dans les rues d'Hankéou.

Cet étrange sinologue semble pareillement ignorer ces seigneurs de la guerre, comme un certain Liou Fan-yei, que nous avons connu, qui se faisait précéder au cours de ses promenades dans les ruelles de Suifou, par des tueurs qui élaguaient les têtes à droite et à gauche au hasard du chemin. Il n'est pas moins ignorant de l'économie chinoise.

La production céréalière est passée de 96,2 millions de tonnes en 1949, et cela d'après le *Grand Larousse*, à 260 millions de tonnes aujourd'hui, alors que la population n'a augmenté que de 60 % ; ce qui signifie en clair que la seule ration de céréales est passée de 190 à 325 kilos. Mais il convient de souligner qu'elle s'est, en outre, considérablement diversifiée, la consommation de viande est devenue quotidienne, celle des légumes s'est multipliée. Un seul exemple : à l'usine de textile numéro 2 de Pékin, la cantine offrait, en 1973, cinquante-deux menus différents, je dis bien cinquante-deux, à des prix extrêmement bas, de produits parfaitement préparés par quatre-vingt-dix cuisiniers. Or deux mille seulement des ouvrières sur six mille la fréquentaient, préférant encore la cuisine familiale. On peut en tirer les conclusions que l'on veut. Elles excluent l'idée non seulement d'une quelconque famine mais même de restrictions alimentaires.

Le vêtement était, en 1936, constitué, pour la majorité du peuple, de guenilles. Comment en aurait-il été autrement, la production de cotonnades — dont une partie importante était exportée — étant de 1 milliard 98 millions de mètres, nous dit toujours le *Grand Larousse encyclopédique*. Elle est maintenant de 11 milliards de mètres, soit de moins de 4 mètres par an à 15 mètres pour chaque Chinois, et ceci indépendamment des synthétiques qui occupent déjà une place non négligeable ; de la laine qui est passée de zéro, ou à peu près, à 1 milliard 200 millions de mètres ; de la soierie qui a suivi la même progression ; du lin, du chanvre et du jute.

Le chauffage était quasi inexistant, la production de charbon ridiculement basse (32 millions de tonnes). Elle a été en 1974 de 400 millions de tonnes. Le tas de charbon que l'on voit à la fin de l'hiver dans toutes les cours chinoises atteste qu'il est à suffisance. Le pétrole, dont on extrayait 112 000 tonnes des puits du confin du Sinkiang, sort maintenant à la cadence de 65 millions à 70 millions de tonnes, et l'on parle de 100 millions de tonnes dès l'année prochaine.

La production d'engrais, d'abord inexistante, dépasse les 30 millions de tonnes et atteindra avant la fin de la décennie 70 millions de tonnes, prometteuse de 10 millions de tonnes supplémentaires de céréales et d'une extension considérable des cultures industrielles exigeantes en engrais comme le coton et qui, de ce fait, vont faire un bond.

Dans son aveuglement M. Bianco en oublie la révolution culturelle qui a jeté d'un bout à l'autre de la Chine des centaines de millions de jeunes ; les salles de spectacles qui sont pleines à craquer de gens qui applaudissent frénétiquement ; les librairies, où se pressent, aux rayons des techniques et des philosophies, des centaines de jeunes avides de connaître ; ces merveilleux parcs et jardins publics fréquentés par des foules qui respirent la joie de vivre.

* * *

Du Dr Billières, de Pamiers :

Je ne me prétends pas sinologue. Je ne suis que modeste chirurgien dans un hôpital de province, mais j'ai, moi aussi, visité la Chine, en septembre 1974.

Les chiffres concernant la démographie étant par définition faux, on s'appuie sur les « observations de rencontre » pour en déduire que les familles chinoises ont cinq enfants et que la campagne de limitation des naissances est un échec. Appliquons la même méthode : nous avons visité cinq familles, aussi bien en ville qu'à la campagne, elles avaient respectivement trois, cinq, deux, deux et un enfants ; quant aux jeunes femmes que j'ai rencontrées dans ces familles, elles m'ont toutes déclaré user de méthodes anticonceptionnelles et ne désirer que deux enfants. J'ai pu, par ailleurs, vérifier qu'une intense propagande en faveur de la limitation des naissances était faite, tant dans les communes populaires que dans les villes au niveau du quartier, alors, et c'est un responsable sanitaire qui me l'a déclaré, qu'une politique nataliste est encouragée dans les régions sous-peuplées, en particulier les régions de minorités nationales.

Mais ceci n'était qu'un préambule et L. Bianco se livre ensuite à de savants calculs, utilise le P.N.B. et déclare tout de go que le niveau de vie n'est pas tellement plus élevé en 1974 qu'en 1936. On croit rêver ! Pour ma part, je n'ai pas calculé le P.N.B. mais je me suis tout simplement aperçu que les grandes famines ont disparu et je n'ai vu aucun cas de sous ou de malnutrition, que les propriétaires fonciers et l'état de semi-esclavage qu'ils maintenaient ont disparu, qu'un réseau sanitaire très dense existe tant à la ville qu'à la campagne et que tout Chinois peut être soigné aussi bien que la scolarisation est généralisée dans tout le pays, que la Chine est indépendante et que tout Chinois est fier de l'être ; en un mot, que la misère a disparu...

Je considère d'autre part comme un tour de force le fait de conclure que les masses sont opprimées en se basant sur les témoignages de réfugiés de Hong-kong, sans souffler mot de la triple union (ouvriers, techniciens, cadres) et des innovations techniques, ce qui est, selon les responsables chinois, le meilleur moyen de faire participer les masses au fonctionnement des entreprises, sans souffler mot du travail manuel des cadres, que nous avons pu nous-même vérifier, des écoles de cadres du 7 mai (nous en avons visité une et en détail) et de l'extrême décentralisation des tâches et des responsabilités dans la commune populaire.

Une conception franchement réactionnaire

De MM. Jean-Louis Fabiani, Jean-Fabien Spitz et Thierry Veille, élèves de l'Ecole normale supérieure, qui ont pris part, comme M. Bianco, au voyage de l'école en Chine :

Affirmant sa volonté de faire avancer la marche des hommes, M. Bianco raisonne en professionnel de l'anticommunisme, mettant en avant des arguments éculés, citant les non-conformistes soviétiques qui, décidément, doivent endosser toutes les conséquences de leurs prises de position ; concevant la lutte politique comme affrontement de factions pour le pouvoir, les campagnes idéologiques de masse comme de vulgaires campagnes publicitaires, refusant de voir dans le débat politique permanent, qui semble être la réalité immédiate de la Chine populaire, autre chose qu'un simple rapport entre dirigeants et dirigés, ou une simple manipulation de la base par le sommet, avec comme but, avoué ou non, l'ambition et les intérêts personnels d'une clique de dirigeants.

Ce faisant, M. Bianco nie la profonde originalité de la voie chinoise : accepter de penser que dirigeants et dirigés ne forment qu'un seul et même ensemble, que ce soient les mêmes hommes qui puissent à la fois travailler à la production et prendre les décisions qui engagent leur avenir, ce serait en effet, pour nos sinologues, renoncer à leur conception traditionnelle d'une société où les uns, parce que dotés d'une compétence technique, sont autorisés à se partager les avantages du pouvoir, tandis que les autres sont seulement autorisés à travailler ou à s'entretenir de bonne chère et de problèmes familiaux.

Foncièrement pessimiste, cette conception est aussi franchement réactionnaire ; elle nie toute possibilité d'opérer dans le comportement humain des transformations radicales, et de faire que les classes jusqu'à présent exploitées puissent prendre en main leur destinée.

Ce qu'une telle tâche a de démesuré rend presque nécessaires les contradictions et les échecs, les défections et les capitulations, oser lutter, oser vaincre, mener la révolution jusqu'au bout, ne pas craindre les sacrifices, créer enfin les conditions irréversibles pour que le socialisme, qui est à la fois la plus grande liberté, la plus grande démocratie et la plus grande richesse matérielle et culturelle, l'emporte de façon définitive et ne puisse s'inverser en caricature révisionniste : tels sont les mots d'ordre du peuple chinois ; tel est aussi le sens des campagnes idéologiques du type de celle qui est actuellement menée contre Lin Piao et Confucius.

On a bien tort de s'étonner de voir ces deux personnages accouplés l'un à l'autre ; celui qui prônait en tout la soumission aux maîtres et le respect des rites, ne cherchait pas moins le maintien de l'ordre millénaire que celui qui, sous le couvert de mots d'ordre aventuristes, cherchait à produire la lassitude et la dépolitisation propices à l'interruption de la marche en avant de la révolution ; or s'il est un thème qui est constamment mis en avant par les cadres locaux avec lesquels on peut s'entretenir au cours d'un séjour en Chine populaire, c'est celui-ci : toutes les erreurs se payent, et une erreur qui conduit à interrompre la marche en avant de la révolution est l'équivalent d'un recul ; or une telle erreur, qu'on le veuille ou non, est une trahison.

Au lieu de plaquer sur la réalité sociale de la Chine des schémas importés de l'Occident capitaliste, il faut comprendre qu'une autre politique est réellement à l'œuvre.

Il ne s'agit pas de verser dans l'indéfectible admiration des thuriféraires inconditionnels qui ignorent les luttes et les échecs, donnent de la Chine une image idyllique mais fausse. La tâche d'un commentateur honnête est de rapporter ce qu'il a vu, et qui est nécessairement à usage externe : les Chinois, après tout, ne font pas mystère de la vocation de propagande qu'ils attribuent aux voyages qu'ils organisent à l'intention des étrangers.

C'est à nous qu'il appartient, si du moins nous sommes réellement animés du désir d'aller de l'avant, de faire les premiers pas en direction de cette réalité sociale chinoise qui, quoi qu'on en dise ici et là, maintient et accentue continuellement, par les formes nouvelles de démocratie populaire qu'elle instaure, son originalité par rapport au modèle soviétique : c'est à cette condition seulement que nous pourrons comprendre ce qui a fait de la Chine populaire la première société réellement politisée qui soit, et ce qui fait que les masses chinoises, passées par une rude école de misère et d'exploitation, ne reculent pas devant l'ampleur des tâches qu'elles se sont imposées.

Les réponses de M. Bianco

M. Bianco nous a fait tenir les réponses suivantes aux arguments de ses contradicteurs :

1) Nulle part, l'article paru dans *le Monde* n'affirme que la « campagne de limitation des naissances est un échec », ni ne suggère que la vice-présidente de la Commune populaire visitée dans la banlieue de Pékin ignorait le taux de natalité. Au contraire, j'avais, à dessein, indiqué le chiffre absolu (six cents naissances pour trente-six mille habitants) afin de permettre au lecteur de vérifier qu'il concordait bien avec la réponse plus « savante » que nous fit d'emblée (un taux de natalité de 17 pour 1 000).

2) Trois correspondants du *Monde* s'indignent de l'affirmation selon laquelle le niveau de vie n'était pas tellement plus élevé en 1974 qu'en 1936 et comparent le chiffre officiel de production des céréales en 1974 à celui de 1949. Régulièrement invoqué par la propagande chinoise, ce dernier chiffre ne permet aucune estimation sérieuse des progrès ultérieurs. Bien que vraisemblablement supérieure au chiffre officiel, la récolte de 1949 était anormalement basse moins en raison des opérations militaires et du bouleversement politique qu'à cause de catastrophes naturelles d'une ampleur exceptionnelle. La production de céréales ayant, selon les chiffres officiels, atteint 154 millions de tonnes dès 1952, prendre le chiffre de 1949 comme base contraindrait à conclure à des progrès incroyablement rapides au cours des trois premières années : 42 % selon M. Bergeron, 60 % selon M. Deschamps.

A s'en tenir aux chiffres officiels, la progression a été de 68,8 % au cours des vingt-deux dernières années (154 millions de tonnes en 1952, 260 millions de tonnes en 1974), soit un peu plus des deux tiers, pendant que la population a dû croître d'une bonne moitié. On ne peut pas dire que les disponibilités alimentaires (dont les céréales continuent de fournir le meilleur indice) soient « tellement plus élevées » aujourd'hui qu'à la veille du lancement, en 1953, du premier plan quinquennal.

A 1949 qui ne veut rien dire et 1952 qui empêche de tenir compte des progrès initiaux, j'avais préféré la référence de 1936, dernière année normale avant la guerre étrangère et civile. Comme personne ne connaît la production et la population de l'époque, je m'étais, à dessein, abstenu d'une expression plus précise que celle qui a scandalisé. Je vais donc risquer des chiffres, sans me dissimuler un instant leur caractère hautement conjonctural : entre 250 et 275 kilos de céréales par personne en 1936 contre autour de 300-310 kilos aujourd'hui.

Reste, mais je l'avais dit dans la phrase suivante, que la répartition était tellement plus inégale sous l'ancien régime que la notion de « niveau de vie moyen » en devenait peu significative. Reste aussi, mais je l'avais écrit dans la conclusion, qu'on peut espérer à terme des progrès autrement décisifs que ceux qui ont été réalisés jusqu'ici. Le décollage alimentaire n'a pas encore été vraiment effectué. Mais il a été amorcé au cours de la dernière décennie et l'infrastructure industrielle qui existe désormais devrait aider à le réaliser à moyen terme.

3) Des affirmations comme « *une telle conception... nie... toute possibilité d'opérer dans le comportement humain des transformations radicales* », déplacent et élargissent indûment le débat. Le problème soulevé ici et à propos duquel on m'attribue un peu vite une position dépasse largement l'objet des désaccords : l'expérience chinoise contemporaine.

Ce qui nous sépare relève de la foi en une expérience particulière, qui doit pouvoir s'analyser en dépit des obstacles qu'elle-même dresse contre l'analyse. Je ne puis m'expliquer autrement que mes contradicteurs reprennent à leur compte le tour de passe-passe qui a affublé le malheureux Lin Piao d'une défroque confucéenne beaucoup trop ample pour lui. Ils disent qu'« *une erreur qui conduit à interrompre la marche en avant de la révolution est l'équivalent d'un recul* ». Et de conclure avec superbe : « *Une telle erreur, qu'on le veuille ou non, est une trahison.* » A ce compte, je crains que Mao n'ait trahi.

Ils discernent en Chine « *la première société réellement politisée qui soit* ». Mécréant, j'ai plutôt été sensible à l'indigence de la vie politique. Je n'ai pas vu la même substance qu'eux ni surtout la même harmonie dans les rapports entre « *dirigeants et dirigés* » dont ils assurent, ce qui m'a échappé, qu'ils « *ne forment qu'un seul et même ensemble* », etc., etc.

4) Parlons de mon aveuglement volontaire « *à l'effarant sous-développement matériel et culturel des pays du tiers monde* ». En ce qui concerne le premier, j'en ai fait le point de départ de toutes les analyses que j'ai jamais écrites ou enseignées sur la Chine. Quant au prétendu « sous-développement culturel », ce serait démagogie de ma part que d'affecter d'ignorer les problèmes posés par le taux d'analphabétisme, les superstitions et les routines. Je crois cependant à la richesse et au raffinement d'une culture que mes contradicteurs n'ont pas perçue. Ils s'en remettent à « *un pouvoir qui... entreprend... la redécouverte du passé culturel* ». Je crains avec Simon Leys (*Ombres chinoises*) que ce pouvoir n'ait mutilé l'héritage culturel de la Chine sans retenue et souvent sans raison.

5) D'autres correspondants lèvent néanmoins un plus gros lièvre : critiquer la Chine et l'U.R.S.S., c'est du même coup prendre parti pour ce bon vieux régime capitaliste à la française, tellement plus agréable pour qui n'est pas chômeur. Aucun lecteur de bonne foi n'a pu lire dans le passage incriminé autre chose que ce que j'y mettais et qui était fort banal : la réalisation du plein emploi soulève des problèmes plus gigantesques, sinon plus complexes, dans un pays pauvre et peuplé comme la Chine que dans les pays industrialisés.

Les critiques que je formule fourniront des arguments à des gens avec qui je me sens en parfait désaccord (et les thuriféraires du maoïsme légitiment un autre ordre établi). Mais, de grâce, ne répétons pas pour notre compte la tragédie sous forme de farce : qu'ajouterions-nous, à propos de la Chine, aux arguments ressassés par nos aînés à propos de l'U.R.S.S. ?

6) Venons-en enfin à la haine qui, selon M. Deschamps, inspire mes jugements. Un étranger qui critique l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing ou du gouvernement Chirac doit-il être automatiquement tenu pour francophobe ?

هكذا من الأصل

POINT DE VUE

LA CRISE EN VOIE DE RÈGLEMENT

هكذا من الأصل

OUTRE-MER

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

POINT DE VUE

Pour le changement

par ALBERT PEN (*)

LES « petits problèmes » survenus à Saint-Pierre-et-Miquelon illustrent parfaitement les maladresses, erreurs et incompréhensions de la politique menée outre-mer.

La toile de fond, bien sûr, là-bas comme ailleurs, c'est la crise économique, l'inflation galopante et le chômage déjà « installé ». Mais cela n'aurait certainement pas suffi, chez les électeurs votant régulièrement « bien », à déclencher autre chose que quelques grèves vite apaisées à coups de crédits soudain débloqués à Paris.

Chez nous, pourtant, pas de problème ethnique, pas de revendication autonomiste, nulle menace d'ordre international !

Alors, que demandent donc ces insulaires qui « coûtent pourtant fort cher par tête à la métropole » (selon une antienne bien connue dans les déclarations officielles...) ?

Pas grand-chose... Seulement un peu moins de mépris, un peu plus de considération pour les efforts qu'ils font afin de sortir de l'état d' « en voie de développement » où on les maintient... comment dire... avec une grande générosité... trop *bien calculée*.

Régis selon un statut bâclé en 1946 qui les a « dotés » d'un conseil général privé de pouvoirs réels (et d'un conseil privé, en général très bien considéré... par les gouverneurs !), les Saint-Pierrais-et-Miquelonnais doivent recevoir les aumônes (souvent confortables, c'est vrai) avec reconnaissance et s'abstenir de critiquer gaspillages et malfaçons qu'éviterait pourtant une gestion confiée aux élus locaux.

Mais il leur est pratiquement interdit de demander un autre statut, « pour éviter des tentations similaires aux autres territoires d'outre-mer ». Comme si Saint-Pierre-et-Miquelon ressemblait à la Polynésie, pour ne citer que cette dernière ! Les deux derniers ministres des DOM-TOM semblent avoir « évolué » à ce sujet, mais il était plus que temps !

Depuis 1946, les élus locaux ne peuvent donc compter que sur l'intelligence et l'ouverture d'esprit des chefs de territoire qui se succèdent à la barre de trois ans en trois ans — et sur la « conjoncture budgétaire » — pour tenter de faire « décoller » l'archipel. Ce n'est pas être bien méchant que d'écrire que les gouvernements (de la IVe comme de la Ve République) accordent souvent plus d'importance à la « souplesse politique » des gouverneurs qu'à leurs qualités intellectuelles et humaines... Dans un pays aussi *isolé et minuscule que nos îles*, Dieu sait pourtant si elles sont indispensables !

Alors, si on ne peut changer le statut, et puisque les élus n'entendent pas changer... de pays, il *faut bien en arriver à changer le* gouverneur ou bien (comme en 1965 et en 1975) à envoyer des gendarmes mobiles.

* * *

A ce schéma, on apporte quelquefois des variantes : manœuvres politiques pour intimider les élus, les mettre en difficulté devant leurs électeurs, tentatives d'intimidation, dissolution de l'Assemblée, si celle-ci ne se voit pas amener à la démission... Quelques jolis discours avant les nouvelles élections, quelques crédits en prime, et le tour est jouable...

De ce petit jeu nous avons assez, et c'est ce que sont venus dire à Paris les conseillers généraux qui m'accompagnent. Ils ont trouvé un ministre compréhensif mais manifestement mal informé de la situation qu'avait réussi à créer là-bas son représentant officiel.

Je sais bien que Saint-Pierre-et-Miquelon c'est loin, difficile d'accès... que bien d'autres problèmes se sont révélés dans des terres plus importantes et plus « rentables ». Mais c'est surtout de ce mal que souffre l'outre-mer : une profonde méconnaissance « parisienne » des problèmes régionaux rendue d'autant plus inévitable que les ministres des DOM-TOM ne « durent » guère plus de huit mois, et que les conseillers techniques n'ont que ce temps pour « étudier » eux-mêmes des territoires disparates et fort éloignés les uns des autres.

Puis-je faire une suggestion à M. le président de la République ? Assurer une plus grande longévité au titulaire du portefeuille de la rue Oudinot, faire circuler ses conseillers dans l'outre-mer, et admettre que même les élus de l'opposition peuvent connaître mieux les problèmes de leur territoire que beaucoup de technocrates de la majorité...

Je ne suis pas de ceux qui détestent le changement, et je crois même à la volonté réelle du président de vaincre certaines pesanteurs, comme je sens maintenant chez l'actuel secrétaire d'Etat aux DOM-TOM la volonté de concertation qui ne fut trop souvent (sauf également chez M. Stasi) *que matière à discours...*

Pour le changement et la concertation, l'outre-mer offre un vaste champ d'exploitation... A la lumière de ce qui s'est passé dans un territoire comme le mien, où *pourtant tout paraissait être réuni* pour qu'il ne se passe rien, je pense qu'il est urgent de les pratiquer dans toutes nos terres lointaines. (De mauvais esprits diraient aussi dans l'Hexagone, mais ce n'est pas l'objet de ce petit article.)

Tout ne serait certes pas résolu pour autant. Il faut des crédits, beaucoup de crédits même, pour mettre en valeur notre modeste archipel. Bien utilisés et bien gérés, ils ne seraient plus dépensés en vain, sans profit, ni pour la métropole ni pour des territoires qui ne demandent qu'à lui être (mais librement) attachés.

(*) Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon.

LA CRISE EST EN VOIE DE RÈGLEMENT

Saint-Pierre-et-Miquelon (A.F.P.). — La crise qui sévissait depuis les derniers jours de décembre paraît en voie de règlement, la population ayant finalement accepté que le gouverneur, M. Jean Cluchard, revienne dans le territoire, pourvu qu'il se contente « d'expédier les affaires courantes ».

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, avait proposé ce compromis la semaine dernière à Paris, en même temps qu'il promettait d'améliorer les conditions économiques et sociales dans l'archipel, ajoutant que M. Cluchard, dont le rappel lui paraissait « impossible », ne ferait plus de déclaration politique à la radio ou à la télévision, comme il en avait pris l'habitude, au grand mécontentement des Saint-Pierrais.

De plus, les habitants du territoire ayant renoncé à leur mouvement de grève, le contingent de gardes mobiles qui avait été envoyé à Saint-Pierre le mois dernier serait rappelé en totalité.

La fin de la crise permet aux membres du conseil général, qui avaient démissionné en bloc le mois dernier, de revenir sur leur décision, comme le leur a demandé M. Stirn. Après avoir fait la preuve qu'ils disposaient de leurs électeurs, ils reviendront à Paris mercredi et seront reçus vendredi par M. Chirac.

Adoptez
le fameux matelas
en mousse de latex
PIRELLI
essayez-le chez
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Exposition — Essais — Vente
LIVRAISON RAPIDE
97, av. de la République
Paris-11e - Tél. 357-46-35
Mo Parmentier

1975
AUSTÉRITÉ oui...
mais EFFICACITÉ
une seule réponse pour tous LE TELEX
LE TELEX oui, mais...
ITESER
10 lignes groupées 387.97.00
19, rue Clapeyron — 75008 Paris
VOTRE TELEX



'Le Shopping' c'est Marks & Spencer, le grand magasin de Grande-Bretagne, à Paris. Ouverture demain.

Voilà enfin tout ce que vous attendiez de savoir sur 'Le Shopping'—le vrai shopping anglais—chez Marks & Spencer, les grands magasins préférés des Anglais.

'LE SHOPPING'

Chez Marks & Spencer, il y a des vêtements pour toute la famille. Un choix fantastique pour tous et des modèles aussi séduisants par leur prix que par leur style.

Chez Marks & Spencer, vous découvrirez *que tout a été prévu pour un* shopping facile: disposition rationnelle des articles, personnel aimable et compétent.

Marks & Spencer est réputé pour la qualité. Chaque article est confectionné selon des normes strictes, pour les matières comme pour la fabrication.

Marks & Spencer y parvient en collaborant étroitement avec les meilleurs fabricants, assurant lui-même la totalité des contrôles.

Ainsi, Marks & Spencer peut vraiment garantir la qualité. C'est pourquoi tout ce que vous achetez chez Marks & Spencer est exclusif et porte comme preuve la marque St Michael.

Qu'y a-t-il encore de bien dans 'Le Shopping'? Entre autres, des tailles constantes. Quand vous aurez trouvé la taille St Michael qui vous convient, tout autre article de cette même taille vous ira. Et puis, il y a aussi la garantie Marks & Spencer "échange ou remboursement".

Le shopping chez Marks & Spencer, c'est utiliser la meilleure cabine d'essayage du monde: votre "chez vous". Si ce que vous avez acheté ne vous satisfait pas, vous pouvez l'échanger ou vous faire rembourser, simplement sur présentation de votre ticket de caisse.

'Le Shopping', c'est Marks & Spencer. C'est quelque chose de nouveau, quelque chose de spécial... quelque chose de très anglais. Et ça commence demain.

Voici une sélection représentative de la gamme exclusive St Michael:

Pour femmes: Jupes de 75F à 150F. Chemisiers imprimés de 70F à 99F. Coordonnés (4 pièces—jupe ou pantalon) depuis 399F. Twinset 110F.

Pour hommes: Pantalons de 95F à 170F. Chemises de 49F à 95F. Costumes de 225F à 550F. Cardigan irlandais en laine de pays 125F.

Pour enfants: Robe rayée en velours *de coton de 65 F à 82 F.*

Chaussures St Michael.

St Michael

St Michael, la marque exclusive de Marks & Spencer.

Marks & Spencer
le grand magasin de Grande-Bretagne,
bd. Haussmann (face aux Galeries Lafayette) Paris.



POLITIQUE

EN LANÇANT LA FÉDÉRATION DES RÉFORMATEURS

M. Lecanuet manifeste sa volonté de ne pas laisser le champ libre à M. Durafour

M. Jean Lecanuet ne se laisse pas mettre facilement au « rebut ». Des dirigeants centristes, il était — avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — le plus directement visé par les promoteurs du Mouvement de la gauche réformatrice. Ceux-ci et, le premier d'entre eux, *M. Michel Durafour* avaient clairement souhaité que leur tentative de regroupement des centres provoquât la « mise au rebut d'un certain nombre d'appareils ». M. Servan-Schreiber a choisi pour l'instant d'être absent de la scène politique ; M. Lecanuet a préféré contre-attaquer.

Alliance avec le Mouvement démocrate-socialiste de France, *projet de fusion* avec le Centre Démocratie et Progrès, lancement d'une « fédération des réformateurs » à vocation unitaire, mise en place d'un secrétariat général commun aux formations intéressées, projet de direction collégiale : telle est la réponse du président du Centre démocrate. Une réponse acceptée par un conseil politique unanime malgré la présence en son sein d'une personnalité comme M. Jean-Marie Caro, membre fondateur du Mouvement de la gauche réformatrice...

Une fois de plus — mais qui ne l'avait prévu. — le mouvement perpétuel des centristes vers leur propre réunification se complique : l'apparition d'un prétendant au titre de fédérateur en a fait ressurgir un autre. La bataille est maintenant ouvertement engagée au centre entre, d'une part, les partisans de M. Durafour et de la gauche réformatrice et, d'autre part, ceux de M. Lecanuet et de la Fédération des réformateurs.

Même s'il a choisi de jouer le regroupement « à la base » sans se préoccuper des réactions des états-majors, M. Durafour ne peut pas ignorer qu'il se trouve désormais devant une situation nouvelle : le Centre démocrate est, de tous les partis modérés, le seul à représenter encore quelque chose « sur le terrain ». La décision prise dimanche par son conseil politique ne manquera sans doute pas de modifier le climat dans les *fédérations où la gauche réformatrice tente de s'implanter* ; et ce d'autant plus qu'un réflexe de patriotisme de parti peut fort bien se produire parmi les militants de la formation de M. Lecanuet.

L'avenir de la « fédération des réformateurs » — dont les assises devront se réunir « à bref délai » — est tout aussi difficile à deviner que l'est, désormais, celui du Mouvement de la gauche réformatrice — *dont le congrès est convoqué* les 8 et 9 mars prochain. Ce qui est en revanche certain, c'est non seulement la volonté de M. Lecanuet de ne pas se laisser isoler politiquement, mais aussi le refus d'une partie du courant modéré de faire sienne une analyse actuellement très en vogue du côté de l'hôtel Matignon ou du ministère de l'intérieur. Une analyse selon laquelle les réformateurs « qui vont à la messe » et ceux « qui n'y vont pas » devraient être regroupés dans des formations distinctes. Cela, ni M. Lecanuet ni M. Duhamel (président du C.D.P.) ne l'acceptent. C'est pourquoi il n'est pas négligeable pour eux d'avoir amené sur leurs positions M. Max Lejeune et son parti, lequel est essentiellement constitué d'anciens socialistes.

Reste maintenant à savoir qui de M. Durafour ou de M. Lecanuet réussira à apparaître comme le plus fédéraliste des deux et à capter, à son profit, le réel besoin d'unification qui s'est manifesté au centre depuis l'élection présidentielle. Les congrès annoncés de part et d'autre apporteront les premiers éléments de réponse.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les instances dirigeantes du Centre démocrate ont siégé samedi 22 et dimanche 23 février à Paris. Le comité directeur s'est réuni samedi matin au palais du Luxembourg. Le conseil politique a siégé samedi après-midi et dimanche matin au palais Bourbon. Dimanche après-midi, M. Jean Lecanuet et les principaux dirigeants de la formation ont tenu une conférence de presse au siège de leur parti.

La motion adoptée à l'unanimité au terme des débats du conseil politique déclare notamment : « *Le Centre démocrate constate avec satisfaction que plusieurs formations centristes et démocrate socialiste sont décidées, comme lui-même, à doter le Mouvement réformateur de structures fédérales fortement charpentées. Un secrétariat commun disposera de moyens d'action et d'informations étendus et des assises du Mouvement réformateur devront être tenues à bref délai pour consacrer publiquement cette fédération.*

» *Force dynamique, la fédération des réformateurs constituera la gauche de la majorité présidentielle associée par priorité à ceux qui, dès le premier tour de scrutin, ont soutenu la candidature du président Valéry Giscard d'Estaing.* »

Avec le C.D.P. et le M.D.S.F.

Devant les journalistes, M. Jean Lecanuet a précisé que les formations « *décidées à doter le mouvement réformateur de structures fédérales fortement charpentées* » sont, outre le Centre démocrate, le Centre Démocratie et Progrès — dont le président est M. Jacques Duhamel, ancien ministre — et le Mouvement démocrate socialiste de France — que dirige M. Max Lejeune, — président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale.

Le président du Centre démocrate a affirmé : « *Le conseil politique a totalement approuvé la détermination qui est la mienne et celle de Pierre Abelin de reprendre notre action politique. Nous y sommes invités par le réveil que l'on constate parmi les formations de la majorité. Après une phase de mise en place du gouvernement, il est naturel que l'action politique reprenne toute sa vigueur. La nôtre est inspirée par deux considérations.*

» *Nous n'oublions pas que dans le passé le courant centriste a drainé des millions de suffrages lors des élections présidentielles. L'an dernier, pour l'élection de M. Giscard d'Estaing, il a été déterminant par son apport en voix. Il est aussi déterminant par son apport en qualité : la qualité du changement et de la réforme.*

» *Le passé et le présent nous désignent donc pour être les organisateurs du courant qui soutient le président de la République dans son action de réforme.*

» *Certains* [N.D.L.R. : les républicains indépendants] *veulent être un* « parti pour le président ». *Pour ce qui nous concerne, je parlerai d'un* « mouvement pour les réformes présidentielles ».

» *Il nous revient de couvrir et d'élargir l'aile gauche, l'aile de progrès de la nouvelle majorité.* »

M. Lecanuet a commenté en ces termes la décision de créer une fédération des réformateurs : « *J'appelle tous les réformateurs à se regrouper dans une telle fédération. J'ajoute qu'elle a une vocation unitaire, même si dans un premier temps, par précaution, chaque parti conserve son identité. Si, dans l'immédiat, tel ou tel parti renonce, la fédération lui demeurera ouverte. Néanmoins elle démarre d'ores et déjà.* »

Le garde des sceaux a encore déclaré : « *Avant l'élection présidentielle, le Centre démocrate n'était pas d'accord pour accepter les disciplines du mouvement réformateur. Aujourd'hui il est d'accord et même souhaite le renforcement de la cohésion. Pourquoi ?*

» *Parce qu'avant l'élection présidentielle l'accord sur une attitude commune au moment de la désignation du chef de l'Etat n'était pas réalisable. Aujourd'hui, tous les réformateurs sont dans la majorité présidentielle. Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, ils sont — à peu d'exceptions près — rassemblés dans les mêmes groupes (soit cent vingt parlementaires au total). Ils sont représentés au gouvernement. Ils sont tous ensemble et du même côté. Dès lors, ils ne peuvent que s'organiser.* »

Ne pas scinder le courant centriste

M. Lecanuet a poursuivi : « *Il faut unir les réformateurs. Où est la difficulté ? Dans le désaccord des hommes ? Sincèrement, je ne le crois pas. La difficulté elle est dans le fait de savoir si tous les réformateurs, qu'ils appartiennent à la tradition radicale, à la tradition socialiste ou à la tradition démocrate-sociale (la nôtre), doivent s'unir fédéralement, ou s'ils doivent se scinder en centristes réformateurs, d'une part, et gauche réformatrice, d'autre part. Le fond du problème est là.*

» *Nous, nous tenons pour l'unité et non pour la division, qui aboutirait à la constitution d'un parti marginal, dit de gauche. Ce parti serait censé agir comme un aimant vis-à-vis de l'union de la gauche. C'est là une vue de l'esprit. Le jour où la gauche bougera, je ne pense pas qu'elle transitera par un mouvement politique (aux dimensions modestes par définition). Le jour où la gauche bougera, ce ne sera pas à l'initiative de M. Chirac, de M. Poniatowski ou de M. Lecanuet. Le jour où la gauche bougera, ce sera à l'initiative d'un seul : le président de la République.* »

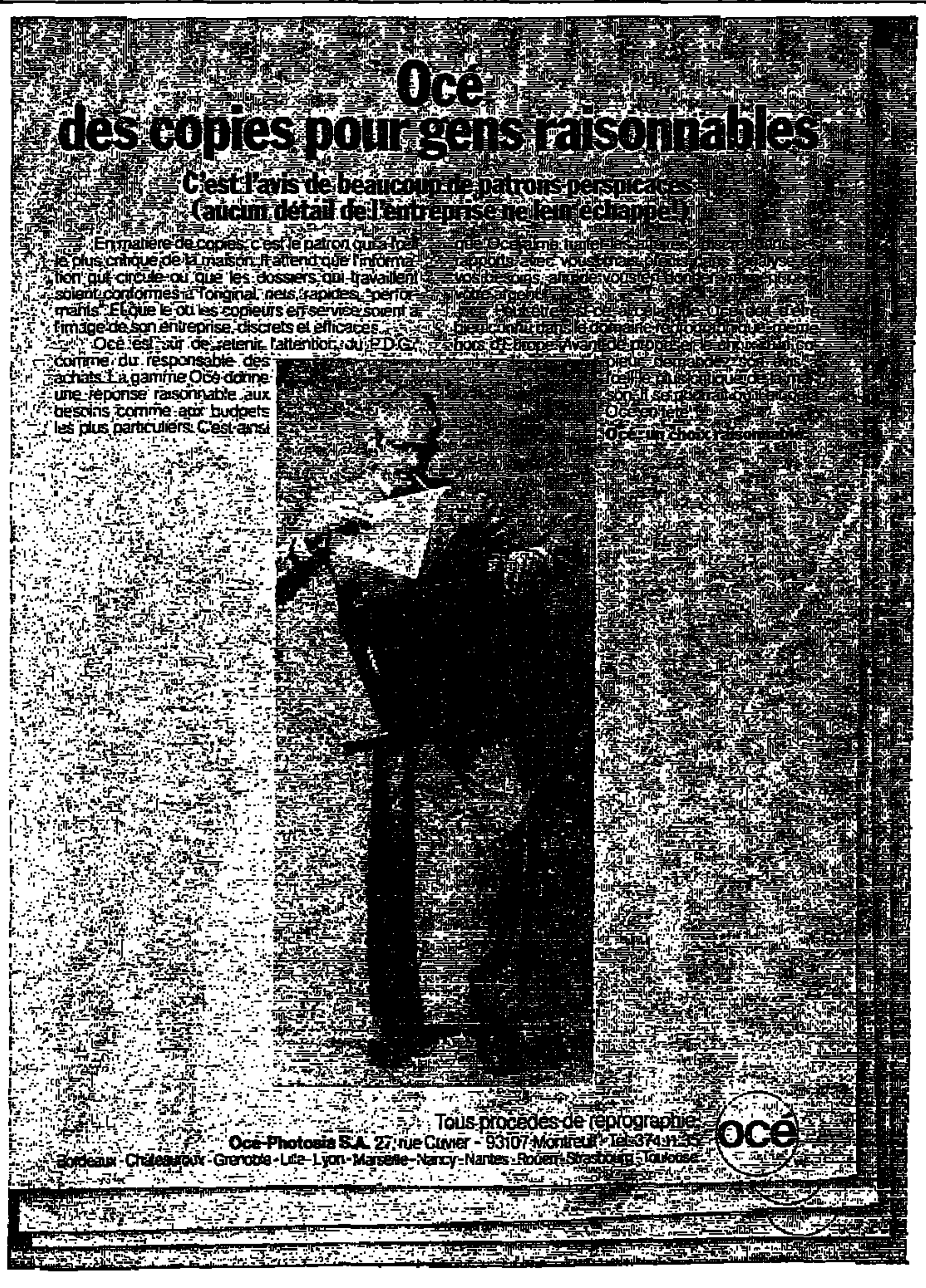
Le président du Centre démocrate a évoqué l'accord signé par son parti et la Fédération nationale des républicains indépendants, au lendemain de l'élection présidentielle (accord dont la réalisation n'est pas allée au-delà de la signature d'un protocole). Il a noté : « *Nous prévoyons dans notre motion l'association avec ceux qui ont soutenu M. Giscard d'Estaing dès le 5 mai. Mais nous n'acceptons pas une négociation séparée du Centre démocrate avec les républicains indépendants. Nous souhaitons que ce soit l'ensemble des réformateurs qui apporte une réponse à cette question. Il faut rééquilibrer la majorité parlementaire pour qu'elle soit mieux à l'image du pays. C'est pourquoi une convergence avec les giscardiens est naturelle. Il faut élaborer un projet de société inspiré par la volonté de réforme.* »

M. Lecanuet a ensuite indiqué que M. Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate (*et qui participe avec M. Michel* Durafour à la mise en place du Mouvement de la gauche réformatrice), avait voté la motion, et qu'il jugeait la démarche « bonne ». A propos de la présence du M.D.S.F. dans la « *fédération des réformateurs* », le président du Centre démocrate a indiqué : « *Cette présence nous donne notre véritable couleur de gauche et retire à la gauche réformatrice ce qu'elle pourrait avoir de vraiment gauche.* »

M. André Diligent, vice-président du Centre démocrate, ancien sénateur, a qualifié la tentative de couper le Centre démocrate (réduit à la « *démocratie chrétienne* ») du reste du courant centriste de « piège ». « *Un piège*, a-t-il dit, *dans lequel nous ne tomberons pas, car ce serait une erreur historique et une faute politique.* » Le vice-président a aussi indiqué que M. Servan-Schreiber, président du parti radical, consulté sur le lancement de la fédération des réformateurs, était demeuré sur ses positions : il souhaite la constitution d'un seul parti, unifié.

Les jeunes et l'emploi

Avant de discuter de politique intérieure, le conseil politique du Centre démocrate avait examiné les questions économiques et sociales. Il avait notamment entendu le rapport de M. Maurice Blni, sénateur des Ardennes, qui avait déclaré : « *La France a la population active la plus jeune d'Europe. On compte chaque année 200 000 jeunes travailleurs nouveaux. Fils d'une ère de prospérité, ils ne supporteront pas d'être les exclus et les premières victimes d'une société en crise. La conversion nécessaire ne se fera pas en un jour. Ce changement prime tous les autres.* » Le rapporteur s'était déclaré en faveur d'un processus comprenant : le réexamen des conditions du chômage partiel, la remise en cause des investissements qui « *au nom de la seule productivité priverait l'homme de travail* » ; la mise en place d'un dispositif « *de prévention du déclin de l'entreprise* » ; l'étude des conséquences de la réduction, « prévisible » de la main-d'œuvre étrangère ; un dispositif de lutte contre l'urbanisation et de revitalisation du milieu rural. M. Blin avait ajouté : « *L'ensemble de ces infléchissements ne peut être étudié et mis en œuvre que dans un cadre européen. L'Europe devra lutter longtemps pour restaurer son autonomie énergétique et financière gravement compromise. Mais elle doit sans attendre offrir à ses peuples une voie propre de développement. Si elle échoue dans cette tâche, la crise qu'elle traverse tournera au désordre et la vouera définitivement au déclin.* »



Emulation et prééminence

(Suite de la première page.)

Cette organisation rationnelle de la majorité présidentielle est parfaite pour les jours ordinaires du septennat, mais elle néglige un point essentiel : la finalité des formations politiques, qui est, à terme, de conquérir *le pouvoir*. Pour cela il leur faut, dans un système hybride, peser au Parlement et avoir un candidat en puissance à la présidence de la République.

Dès lors, l'U.D.R. ne saurait se limiter à n'être qu'une composante de la *majorité*. Sous la *conduite* de M. Chirac, elle entend demeurer un rassemblement et le premier parti de la majorité. Son rôle actuel, qui consiste à servir loyalement — tant que le contrat passé avec lui n'est pas mis en cause — un président de la République non issu de ses rangs ne peut être que *provisoire*. Un mouvement qui prétend garantir les institutions et l'indépendance nationale n'a, à l'évidence, de crédibilité que s'il reste majoritaire. L'intention proclamée de M. Chirac est de conserver à l'U.D.R. sa prééminence. Quitte à rompre sinon avec le passé du moins avec ceux qui l'incarnent. En refusant de se compter parmi « les héritiers du gaullisme » pour se placer parmi « ses serviteurs », en contestant *le titre* même d'héritier, M. Chirac encourage au silence des barons qui, à l'exception de M. Debré, ne disent plus rien. Plébiscité aujourd'hui par ses amis — dont certains le contestaient hier — pour soutenir M. Giscard d'Estaing, que ferait demain le nouveau secrétaire général de l'U.D.R. s'il ne siégeait plus au gouvernement ?

Cependant, l'histoire de la Vᵉ République prouve que le titre d'ancien premier ministre ne garantit rien. Encore faut-il posséder la stature et l'audience d'un chef promis à un destin national. M. Chirac aura besoin d'autres victoires pour conforter son image de marque. Décidé à protéger l'acquis, sa seule véritable exigence dans une société vouée à se transformer sous la direction de M. Giscard d'Estaing est de conserver le système électoral qui a si bien servi l'U.D.R.. M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a inclus ce legs *dans* l'héritage du général de Gaulle, et M. Debré s'est vivement inquiété de voir la représentation proportionnelle mise au banc d'essai des élections municipales.

Les centristes — dont M. Chirac souhaite qu'ils parviennent à mieux se définir — souhaiteraient, eux, la fin d'un système électoral qui les écrase : leur revendication se heurte à l'opposition d'une U.D.R. encore puissante. Au reste, les prévenances dont on les entoure ne leur conviennent pas toujours. Il ne sied guère à M. Lecanuet d'être rejeté au centre droit dans le cadre de la famille démocrate-chrétienne, à laquelle il * a *précisément* tenté d'échapper. Les encouragements apportés à la relance d'un centre gauche autour de MM. Durafour et Rossi, avec le concours des radicaux et ex-radicaux ralliés à la majorité, obligent les autres centristes à réagir et à brandir le flambeau d'un *regroupement* longtemps espéré, mais toujours remis. Faute d'un scrutin électoral qui leur garantisse une *représentation* conforme à leurs aspirations, les centristes doivent, le moment venu, être en mesure de négocier la répartition des investitures de la majorité « giscardienne » aux élections législatives. Selon qu'ils se présenteront en ordre dispersé ou ensemble, leur dotation n'aura ni la même importance ni la même signification.

Or, pour autant qu'ils encouragent le centre à se définir, ni *M.* Poniatowski ni M. Chirac ne souhaitent le voir s'affirmer dans l'unité : la prééminence au sein de la majorité se dispute encore entre les républicains indépendants et l'U.D.R.

ANDRÉ LAURENS.

DEVANT LES INDÉPENDANTS DU VAL-DE-MARNE

Il est impossible de concevoir une formation centriste à vocation majoritaire

DÉCLARE M. BERTRAND MOTTE

« *Il n'est plus possible de concevoir une formation centriste à vocation majoritaire, et ceux qui veulent de nouveau s'engager dans cette voie se font des illusions* », a déclaré, le samedi 22 février, M. Bertrand Motte, vice-président du Centre national des indépendants, au cours d'une réunion organisée à Maisons-Alfort par le C.N.I. du Val-de-Marne.

M. Motte estime en effet qu'il existe désormais un point fixe dans la vie politique française. « *Nous sommes formellement en régime présidentiel*, a-t-il dit, *le rendez-vous électoral qui revient tous les sept ans est le drame du centre, car il le coupe en deux comme il coupe en deux la France tout entière.* »

Le vice-président du C.N.I. s'est exprimé devant deux cents personnes, parmi lesquelles M. Roland Nungesser, président du conseil général, député U.D.R. et maire de Nogent-sur-Marne, et M. René Nectoux, conseiller général républicain indépendant et maire de Maisons-Alfort.

M. Paul Redon, président de la commission départementale et maire de Marolles-en-Brie, a récapitulé la politique des espaces verts dans le Val-de-Marne, et M. Henri Bonnemain, conseiller général, a fait un exposé sur l'action sociale de l'assemblée départementale.

M. Olivier Lefèvre d'Ormesson, maire d'Ormesson et président du C.N.I. du Val-de-Marne, a déclaré : « *Aussi longtemps que la perversion audiovisuelle aura libre cours, que les auteurs d'enlèvements, de prises d'otages, de viols d'enfants ou d'assassinats de membres des forces de l'ordre trouveront chez nous des âmes compatissantes pour demander que leur soit évité un châtiment exemplaire, la protection de la famille et la sécurité de nos populations resteront incertaines, mais la décision de suspendre un professeur chargé de cours à Vincennes, l'action énergique du ministre de l'intérieur et la nomination du général Bigeard témoignent de la volonté du chef de l'Etat de combattre le désordre des esprits.* »

M. Philippe Nolland, membre du bureau des Jeunes Indépendants de Paris, s'est étonné de ce que la libéralisation de l'avortement et le projet sur le divorce soient étudiés avant le projet de loi sur la famille.

Au cours du dîner qui a suivi ces travaux, M. Fouchier, député des Deux-Sèvres et vice-président du C.N.I., a rappelé avec force que la seule façon de lutter contre la subversion était de soutenir la famille, la civilisation chrétienne, l'armée et la nation.

ALAIN FAUJAS.

● *M. Jean Brocard*, député de la Haute-Savoie, a été chargé officiellement, par décret publié au *Journal officiel* du 19 *février*, d'une mission temporaire auprès du ministre d'Etat, ministre de *l'intérieur*, ainsi que nous le laissions prévoir dans *le Monde* du 19 février. A cette occasion, nous avons publié une biographie de M. Brocard dans laquelle il était indiqué par erreur que celui-ci avait été commissaire à la marine marchande. En réalité, M. Brocard a été, de 1942 à 1956, commissaire de la marine nationale.

هكذا من الاصل

RÉÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'U.D.R.

M. Chirac déclare : le seul héritier du gaullisme est le peuple de France

« Le seul héritier du gaullisme est le peuple de France ; personne ne doit l'oublier. » C'est par cette proclamation, qui est aussi un avertissement, que s'est terminé le discours de clôture prononcé par M. Jacques Chirac au conseil national de l'U.D.R. réuni dimanche 23 février, à Paris, et qui, pour la première fois, groupait mille cinquante-huit délégués. Le premier ministre, fort de l'autorité nouvelle que venaient de lui conférer 92,2 % des conseillers nationaux en le réélisant secrétaire général de l'U.D.R., a voulu mettre un terme à la querelle que lui cherchent depuis neuf mois et au procès d'intention que lui intentent depuis deux mois, ceux qui, « barons » ou non, le soupçonnent de vouloir dévier des principes sacrés dont le général aurait confié la garde à l'U.D.R.

Se disant l'humble « serviteur » et non l' « héritier » privilégié du gaullisme, M. Chirac a aussi voulu *rappeler à ses compagnons qu'ils avaient* passé, avec le président de la République, un véritable « contrat » qui exigeait une loyauté réciproque. Selon lui, M. Valéry Giscard d'Estaing, en devenant, avec le soutien de l'U.D.R., chef de l'exécutif selon les principes posés par le fondateur de la V[e] République, est, tout autant que Georges Pompidou, dans la filiation gaullienne.

En déniant aux partisans de la majorité tout droit au « harcèlement ou à la contestation », M. Chirac a donc rejeté dans l'opposition tous ceux qui refuseraient cette conception manichéenne — *mais pourtant bien gaulliste* — des rapports politiques. S'il a d'une formule fait allusion à M. Michel Jobert en évoquant ceux qui « cherchent désespérément un ailleurs introuvable », il s'est bien gardé de citer quiconque nommément. La contestation était, en effet, bien absente du conseil national. M. Chaban-Delmas replié sur son fief bordelais avait tenu son engagement de ne plus participer aux instances dirigeantes de l'U.D.R., et M. Olivier Guichard, qui hésitait le matin à parler « soit du secrétaire général, soit des marins-pêcheurs », renonçait l'après-midi à prendre la parole. Seul M. Michel Debré a exprimé son anxiété et prodigué quelques avertissements.

Les applaudissements que les congressistes lui ont prodigués ont été cette fois-ci moins enthousiastes que par le passé et ils semblaient davantage motivés par la reconnaissance que par l'adhésion.

L'ancien premier ministre a néanmoins posé la question que personne n'osait publiquement aborder, en demandant à M. Chirac s'il était possible d'être durablement le chef d'une formation tout en demeurant durablement le chef de la majorité !

Pour l'heure, le cumul des fonctions de M. Chirac ne semble guère poser de problèmes aux membres du conseil national de l'U.D.R. et l'on a même le sentiment que, si M. Chirac a dû quelque peu forcer la porte pour devenir secrétaire général le 14 décembre, il devrait maintenant se forcer un passage pour en sortir. C'est donc à la recherche d'une solution qui lui permettra de *conserver son autorité sur le mouvement gaulliste* que va penser le premier ministre, dont le mandat de secrétaire général n'expirera en principe que dans deux ans. M. Chirac n'a pas caché qu'il entendait bel et bien jouer le rôle d'un leader équitable de la majorité parlementaire, puisque toutes les composantes en sont égales « en droits et en devoirs ». Il a même réussi à faire applaudir — timidement — le nom de M. Michel Poniatowski, dont l'évocation provoquait jadis l'indignation.

Tout en reconnaissant à l'U.D.R. la place d'élément le plus important, il a exalté la cohésion de la majorité et exprimé sans restriction *son allégeance totale* au président de la République. Si personne n'a contesté ces affirmations, c'est que chacun — résigné ou enthousiaste — sentait bien que le destin de l'U.D.R. passait désormais par la conjonction des volontés de M. Chirac et de M. Giscard d'Estaing.

Le conseil national avait débuté par l'élection à bulletin secret du secrétaire général, seul M. Chirac étant candidat. Sur 1 058 inscrits et 915 votants, le premier ministre a obtenu 847 suffrages. Il y a eu 17 bulletins blancs et 51 bulletins nuls, dont 2 pour M. Chaban-Delmas, 1 pour *M. Debré, 1 qui regrettait le départ de M. Lelong* des P.T.T. et 1 pour... M. Mitterrand.

Diverses modifications des statuts ont été adoptées. Ainsi le président de l'Assemblée et celui du Sénat — lorsqu'ils sont U.D.R. — seront-ils désormais membres de droit du bureau exécutif. Pour faire accepter cette disposition qui avait été *repoussée le 14 décembre*, M. Chirac a dû préciser qu'elle avait une « signification politique dans l'effort de rassemblement » entrepris par l'U.D.R. Le conseil national, à l'unanimité, a donc préféré neutraliser ainsi M. Edgar Faure au moment où diverses tendances centristes songent à faire appel à lui.

ANDRÉ PASSERON.

An cours de la séance de dimanche matin, après l'élection du secrétaire général et la modificationdes statuts, M. YVES GUENA, secrétaire général adjoint chargé des études, insiste sur l'effort doctrinal entrepris, car « *sans doctrine on ne ferait que de l'activisme* ». Il affirme : « *En face, il n'y a plus grand-chose. L'union de la gauche est incapable de modifier le programme commun, à l'origine dépassé et aujourd'hui dérisoire. C'est le moment de porter l'attaque sur le terrain de la doctrine.* » M. Guéna note que la réforme de l'entreprise doit se faire dans l'esprit de la participation et que pour les élections législatives « *le scrutin majoritaire fait partie de l'héritage* ». Il annonce la publication d'un « *petit livre tricolore* » qui constituera un corps de doctrine et d'objectifs. M. CLAUDE LABBE, président du groupe de l'Assemblée nationale, déclare ensuite :

« *Nous devons être vigilants pour ne pas nous laisser frustrer de nos thèmes essentiels, et nous devons avoir le souci d'être fidèles à une vocation que chacun nous reconnaît. Aujourd'hui doit marquer la fin de nos retours vers le passé.* »

M. ROBERT GROSSMANN, délégué nationale à la jeunesse, assure : « *Les batailles à gagner ne sont pas a l'intérieur mais à l'extérieur du mouvement. L'U.D.R. doit demeurer la seule force populaire non communiste de ce pays. Tous nos efforts doivent être dirigés vers le monde des travailleurs, qui nous comprennent peut-être un peu moins bien que du temps de de Gaulle.* »

Au cours de l'après-midi, M. PAOLETTI (Loir-et-Cher) demande que « l'U.D.R. développe sa capacité de riposte immédiate ». Mme SORGET (région du Centre) déplore la mysoginie des cadres du mouvement.

M. MICHEL DEBRE évoque les difficultés « considérables » qui s'annoncent et demande : « *Pouvons-nous être assurés que nous tiendrons notre place dans la majorité de gouvernement en assurant le succès de nos orientations fondamentales si cette majorité doit s'élargir jusqu'à contenir, en fait, à l'intérieur d'elle-même, des contradictions impossibles à dominer ? Pouvons-nous accepter une modification institutionnelle aussi profonde que la représentation proportionnelle aux élections législatives ?*

» *Pour ma part, j'ai déjà répondu par la négative et, plus j'y réfléchis, plus il me paraît qu'une nouvelle expérience de proportionelle serait aussi nocive que les précédentes et particulièrement néfaste pour les institutions. On en parle pour un banc d'essai à l'occasion des municipales. Pouvons-nous accepter cette manœuvre tactique ? Pour ma part, je ne le crois pas.*

» *Est-il possible que le fait d'être durablement le chef d'une formation permette de demeurer durablement le chef de la majorité composée de plusieurs formations ? La réponse appartient à Jacques Chirac, mais il ne faut pas penser que la question ne se pose pas.* »

L'ancien premier ministre traite ensuite quelques « *questions capitales dont dépend le destin de notre France* ».

A propos de la défense : « *On peut admettre des discussions sur les améliorations, les réformes, les économies. On ne peut admettre des remises en cause permanentes, notamment pour ce qui concerne le service national et sa durée.*

» *Bourges et Bigeard échoueront, notre défense sera amoindrie si un effort financier n'est pas accompli dès les mois qui viennent, et dans le budget de 1975.* »

A propos de la justice : « *Les fissures se sont aggravées.*

» *Il y a des vieillissements dans l'appareil judiciaire, qui étaient hier supportés, qui, aujourd'hui, sont insupportables. Se servant de ces vieillissements, on constate une explosion incontrôlée d'agitations syndicales.*

» *Il faut rénover la réforme de 1958. Il faut une loi sur la « fonction judiciaire.* »

A propos de la réforme de l'enseignement : « *De brèves indications historiques dans les petites classes, puis, à mesure que l'enfant s'élève en âge, on noie l'histoire dans le flot dit des « sciences humaines », disciplines diverses dont certaines n'ont pas grand-chose à voir ni avec la science ni avec l'homme.*

» *Serons-nous les seuls en Europe et dans le monde à avoir honte, par l'histoire, de parler de notre pays à nos enfants ?*

» *Alain Decaux, Castelot, Lorenzi seront-ils demain les seuls, grâce à la télévision, à enseigner un peu d'histoire à nos enfants ? A moins qu'on ne veuille donner ce monopole à Sartre sur une chaîne comme on en parle ?* »

A propos de la famille : « *Revaloriser les prestations familiales, établir un statut particulier pour les mères d'au moins trois enfants, envisager, à l'occasion d'un service civil féminin, l'aide matérielle systématique aux familles. Il faut donner priorité à ces mesures dans notre effort social.* »

Enfin, à propos de l'indépendance nationale : « *Le refus de l'intégration nous interdit d'abandonner les pouvoirs de la souveraineté à des autorités supranationales et, en particulier, à des assemblées soi-disant européennes, soi-disant élues au suffrage universel.*

» *Le refus de l'alignement est aussi important. C'est pourquoi nous devons savoir qu'un pays débiteur devient vite un pays enchaîné. Les circonstances et les malheurs du temps nous ont imposé de nouveau l'appel à des emprunts venant de l'extérieur. La première règle pour ce qui concerne la gestion des affaires financières c'est de nous mettre, au cours des prochaines années, en mesure de rembourser.*

» *Il y a des formes plus subtiles d'intégration et d'alignement : les entreprises étrangères dominant les entreprises nationales. Ah ! comme j'appréhende certaines conversations en cours à propos de l'informatique ! Il ne faut pas démanteler le plan calcul. Il faut oser, par un plan bien étudié, définir les secteurs de pointe où la France doit demeurer maîtresse chez elle.* »

M. OFFROY, député de Seine-Maritime, s'indigne de certains silences de la France après les déclarations américaines sur une menace d'intervention armée au Proche-Orient. Il provoque des remous lorsque, prenant la défense des Palestiniens, il s'exclame : « *Lutter contre l'occupant cela s'appelle faire de la résistance.* »

M. JEAN VALLEIX, député de la Gironde, assure ensuite : « *Jacques Chirac a sorti le mouvement de son mal de langueur. Nous devons le suivre et développer la participation avec les militaires. L'U.D.R. est redevenue la force politique du gaullisme.* »

Le discours du premier ministre

M. Jacques CHIRAC rappelle les séquelles de l'élection présidentielle et déclare : « *Refusant quant à moi de me déterminer en fonction des critères stériles de la passion ou de l'amertume, j'ai estimé que l'U.D.R. devait réaffirmer sa vocation de rassemblement au service de la dignité de la France, du bien-être des Français et de la grandeur de la République.*

» *C'est dans ces circonstances et malgré les inconvénients évidents du cumul des fonctions que j'ai décidé de me présenter le 14 décembre aux suffrages du comité central pour assumer provisoirement la direction de notre mouvement.*

» *J'ai estimé, en effet, qu'il était de ma responsabilité de mettre un terme au processus de désagrégation qui nous menaçait.*

» *Lors des deux dernières élections présidentielles, le peuple français a eu un choix clair à effectuer : pour ou contre la V[e] République, pour ou contre le régime que le général de Gaulle avait donné à la France. Dans les deux cas, il s'est, en dépit des efforts de l'opposition, prononcé pour le maintien de la V[e] République. C'est dans cet esprit qu'il a investi dans la plus haute fonction de l'Etat, d'abord Georges Pompidou, puis Valéry Giscard d'Estaing. C'est à eux qu'il a passé le flambeau et confié la mission de poursuivre l'œuvre engagée.*

» *En glissant au harcèlement ou à la contestation, c'était les institutions que nous détruisions.*

» *Le 19 mai dernier, par notre vote, nous avons adhéré au contrat soumis au peuple français par le président de la République. Tant que ce contrat n'est pas mis en cause il est de notre devoir de le respecter.*

» *Les gaullistes se déterminent clairement en fonction, et en fonction seulement, de leur conception de l'intérêt national. Ils ne participent pas aux jeux mortels et périmés des partis politiques qui marchandent leur soutien et encore moins à ceux qui cherchent désespérément un ailleurs introuvable.*

» *L'esprit et le bon fonctionnement de nos institutions exigent notre participation active à une majorité présidentielle, au sein de laquelle notre place ne peut être qu'éminente.*

» *C'est ce message que j'ai voulu vous transmettre. En me donnant aujourd'hui votre confiance, vous avez manifesté que vous m'aviez compris.* »

Les jeunes ne sont pas des révoltés

Evoquant les problèmes de la jeunesse M. Chirac déclare :

« *Les jeunes Françaises et les jeunes Français d'aujourd'hui ne sont ni des révoltés par système ni des anarchistes par dépit. Ils cherchent à donner un sens à leur vie, dans une société qui ne sait plus toujours elle-même si la vie a un sens. Qu'il s'agisse de l'institution scolaire, de l'institution universitaire, de l'institution militaire, l'évolution des dernières années a été telle que les structures et les méthodes de jadis sont désormais en porte à faux par rapport au contexte général de la société. De ce décalage, la consépence ne doit pas être la destruction mais la rénovation de ces institutions en ce qu'elles ont de fondamental. Dans leur immense majorité, les jeunes Français le pressentent, fût-ce confusément. Ils savent qu'il n'y a pas de vie individuelle sans vie collective organisée. Ils savent que l'anarchie est le contraire du bonheur. Ils savent surtout, d'instinct, que détruire n'est pas une raison de vivre.* »

Le premier ministre évoque alors la place de l'U.D.R. dans la majorité en disant :

« *Il faut d'abord avoir conscience du fait que tous les mouvements appartenant à la majorité sont égaux en droits et en devoirs. Ils apportent tous un soutien lucide, volontaire et loyal à l'action du président de la République et de son gouvernement. Ils ont en retour droit à la même considération et à la même protection.*

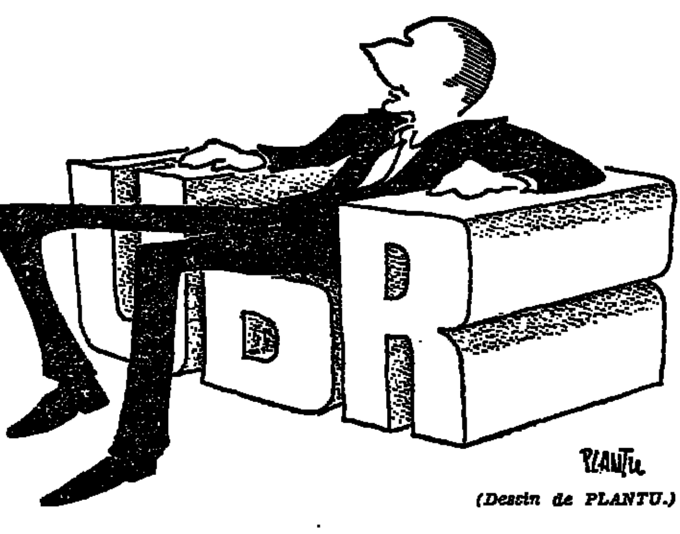
» *La majorité n'est pas une coalition de partis politiques. Elle est constituée d'un certain nombre de composantes, qui expriment chacune avec son génie propre un courant national. Elle est donc profondément unie sur l'essentiel. Entre ces composantes doit jouer, comme je l'ai déjà dit, une émulation vivifiante. Il ne peut y avoir de rivalités, au risque de revenir à des jeux ou à des drames dont nous savons où ils ont conduit la IV[e] République.*

» *L'U.D.R., élément le plus important de la majorité, doit à cet égard, avec ses mouvements associés, donner l'exemple, et elle le donnera. Notre objectif est de convaincre et non d'imposer.*

» *Je me réjouis de constater que les républicains indépendants, lors de leur récent congrès, se sont, sous la dynamique impulsion de Michel Poniatowski, donné eux aussi les moyens qui leur permettront de jouer dans la majorité et dans la vie nationale le rôle auquel ils peuvent légitimement prétendre. Je tiens ici à rendre hommage à leur action et à adresser à leur nouveau président notre très amical salut.*

» *Je salue également la famille centriste de notre majorité, qui fait actuellement un effort nécessaire pour mieux se définir. Je souhaite qu'elle y parvienne le plus rapidement possible.*

» *La majorité a pour vocation de soutenir l'action du président de la République. Elle ne pourra le faire dans l'esprit de nos institutions qu'à condition d'être unie et structurée. Il nous appartient de prendre notre part de responsabilités dans cette majorité. Il appartient au président de la République d'en définir lui-même l'esprit et les structures.* »



(Dessin de PLANTU.)

Le premier ministre décrit ensuite l'action du gouvernement et note :

« *Nous examinons actuellement les mesures à prendre pour répondre aux difficultés des travailleurs ayant supporté des réductions parfois importantes de leurs horaires de travail.*

» *Certains se donnent pour vocation de rendre la tâche du gouvernement plus difficile en essayant de perturber davantage encore la situation économique par des mouvements dont le seul résultat ne peut être que la mise en cause du pouvoir d'achat et le développement du chômage. (...)*

» *Certains, dans l'opposition, ont tenté de persuader les Français qu'ils avaient fait cet effort et qu'ils étaient porteurs d'un grand dessein. Ils n'ont pas regardé l'avenir, ils n'ont fait que contempler le passé. Ils ont adapté maladroitement un credo du siècle dernier et ont passé plus de temps à soigner l'emballage qu'à réfléchir sérieusement au contenu de leurs propositions.*

» *Nous devons, quant à nous, aborder ce problème au fond. Parce que nous ne sommes pas des idéologues, nous avons les mains libres.* »

M. Chirac conclut alors :

« *Quant à moi, premier ministre de mon pays, respectueux du suffrage universel et de la primauté de la haute fonction du chef de l'Etat, j'accomplis de mon mieux la tâche qui m'est confiée.*

» *Je ne me considère pas comme l'héritier du gaullisme. J'en suis le serviteur.*

» *Qui, d'ailleurs, peut se prétendre l'héritier du gaullisme ? Le seul héritier est le peuple de France. Personne ne doit l'oublier.* »

Les congressistes, debout, applaudissent M. Chirac et entonnent avec lui *la Marseillaise* avant de se séparer.

Vingt nouveaux conseillers nationaux

Le comité central, réuni avant l'ouverture du conseil national, a désigné, conformément aux statuts, vingt personnalités en raison de leurs compétences. Ce sont :

UNIVERSITAIRES : M. Bernard Antoine, professeur de néphrologie à l'U.E.R. Necker-Enfants malades ; M. Florian Delbarre, doyen de l'U.E.R. Cochin ; M. Jean Frezal, président de l'université Paris-V ; M. Jean Waltne, président de l'université de sciences juridiques de Strasbourg, et M. Sylvain Wickham, professeur de droit à l'université Paris-Dauphine.

ARTS ET LETTRES : M. Maurice Druon, de l'Académie française, ancien ministre, et Mme Claude Dulong, écrivain.

SPECTACLES : MM. Jacques Dacqmine, Pierre Dux et Mme Line Renaud.

ECONOMIE : M. Max Brusset, P.-D.G. de la SATAS (Société pour l'affranchissement et le timbrage automatiques) et M Pierre Collet, ancien président des chambres d'agriculture.

ELUS LOCAUX : M. Michel Barnier, conseiller général de la Savoie, et le colonel Gaston de Bonneval, conseiller général du Cher, ancien aide de camp du général de Gaulle.

SPORT : MM. Louison Bobet, Guy Drut et Alain Mimoun.

COMMUNICATION : M. Roland Dhordain et M. Philippe Ragueneau, directeur des centres d'études d'opinion, compagnon de la Libération.

FONCTION PUBLIQUE : Mme Solange Troisier, inspecteur général des prisons, ancien député du Val-d'Oise.

QUATRE RÉACTIONS

● M. JEAN CHARBONNEL, maire de Brive (U.D.R.) : « *L'accession de M. Chirac à la tête de l'U.D.R. et son maintien désormais acquis à ce poste, loin de représenter une chance nouvelle pour le mouvement gaulliste, font, au contraire, peser les plus lourdes menaces sur son destin. L'attitude pleine de dignité de M. Chaban-Delmas dans le présent peut s'avérer singulièrement féconde dans l'avenir.* »

● M. MICHEL JOBERT : « *Il est tout à fait normal que M. Chirac ait été confirmé dans son parti.*

» *Il est également normal qu'il ait pris la position qui est la sienne, c'est-à-dire d'être à la fois premier ministre et chef d'un parti à l'intérieur d'un gouvernement, mais c'est fâcheux, certainement.* »

● LE FRONT PROGRESSISTE : « *La grande majorité de l'U.D.R., à l'image d'un Michel Debré reniant définitivement ses engagements initiaux, s'incline par électoralisme.* »

● M. JEAN-PAUL PASSEAU, président de l'U.J.P. : « *Il est difficile de se réclamer du gaullisme et d'en bafouer un des principes essentiels. C'est le retour au régime des partis.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : clause de style.

« *Sans doute M. Chirac se déclare-t-il sinon « l'héritier du gaullisme » du moins son « serviteur », mais personne ne peut se laisser abuser par cette clause de style destinée à faire oublier, selon l'expression de M. Poniatowski, la « giscardisation » de l'U.D.R. Une giscardisation qui s'exprime tout particulièrement dans le domaine de la politique étrangère par le retour accéléré de la France dans le giron de l'OTAN.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : vive Giscard !

« *L'U.D.R. manifeste une admirable fidélité à soi-même, et indépendamment du bénéfice politique personnel que tire Jacques Chirac de sa mainmise sur le parti gaulliste, il faut observer que, grâce à lui, celui-ci reste ce qu'il était de par sa vocation et de par sa tradition. Depuis qu'elle existe, en effet, l'U.D.R., et avant elle l'U.N.R., s'est essentiellement définie par trois caractères permanents : elle n'a jamais eu de doctrine ; elle a toujours constitué la base de la majorité ; elle a toujours trouvé son chef dans la personne du premier ministre. Tel est son triple destin. C'est ce destin que Jacques Chirac perpétue.*

» *On a mesuré mieux que jamais l'extraordinaire mutation que le chef de l'Etat, par l'intermédiaire de son premier ministre, a fait subir au mouvement gaulliste. Celui-ci s'était laissé dire pendant seize ans, et l'avait cru, que la nation avait la priorité sur la société. On le persuade aujourd'hui du contraire. Il n'y a que Michel Debré pour observer qu'il ne s'agit pas de la même chose. Mais de Gaulle est mort et vive Giscard !* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'AURORE : grande journée giscardienne.

« *Le grand gagnant de cette journée est, de toute évidence, Giscard d'Estaing, auquel tout le monde, jusqu'au centre, s'est ouvertement rallié.*

» *Au total, grande journée giscardienne, même si les giscardiens proprement dits n'y ont point participé.*

» *Mais Chirac et Lecanuet n'ont pas marchandé au président de la République leur appui.*

» *Avec plus d'impétuosité, quand même, chez Chirac. Peu porté pourtant jusqu'ici à l'emphase, il s'est exclamé qu'il porterait très haut la bannière gaulliste.*

» *Jusqu'à présent, le gaullisme était plutôt une croix. Voyez comme on y vient, au changement.*

» *Giscardiser le gaullisme, ou gaulliser le giscardisme ? Noble sujet de dissertations pour les spécialistes. Entre deux hausses du prix du bœuf, des biscottes et des machines à laver.* »

(ANDRE GUERIN.)

EUROPE1 : le déclin de l'U.D.R.

« *Si Jacques Chirac a été assez fort pour prendre le contrôle de l'U.D.R., je ne crois pas qu'il le soit assez pour en stopper le déclin. (...) Le rapport des forces est clairement en train de s'inverser. Le courant gaulliste était de très loin le premier dans la majorité. Il a maintenant un ex aequo, qui le devance déjà chez les cadres, les membres des professions libérales, les employés et même les ouvriers. Et cette poussée des giscardiens au détriment des gaullistes a toutes les chances de s'amplifier.* »

(ALAIN DUHAMEL.)

POLITIQUE

Une élection municipale...

AISNE : Origny-Sainte-Benoîte (2e tour).

Inscr., 1 363 ; vot., *1 151* ; *suffr.* expr., 1 137.

Liste d'union de la gauche pour l'expansion d'Origny : MM. Daniel Béthune, P.C., 627 voix ; Joseph Frémaux, P.C., 631, et Marcel Lefèvre, 602. 3 ELUS. Liste d'union pour l'expansion communale (modérée) : MM. Jack Baudry, 494 voix ; Alain Blaise, 488, et Benoît Mahieux, 513.

[A la suite du décès du maire, M. Albert Moutier, modéré, les électeurs étaient appelés à compléter le conseil municipal au sein duquel, outre le siège du maire, quatre sièges étaient vacants du fait de la démission de leurs détenteurs pour raisons personnelles.

Lors du premier tour, les résultats avaient été les suivants :

Liste d'union de la gauche : MM. Jean-Claude Fouchet, 543 voix, ELU ; Roger Mourin, 530, ELU ; Béthune, 522 ; Frémeaux, 529, et Lefèvre, 514.

Liste d'union pour l'expansion (modérée) : MM. Baudry, 577 voix ; Blaise, 507 ; Alain Charpentier, 497 ; Jean Lefèvre, 498, et Mahieux, 525.

Bien qu'au second tour le nombre des votants ait été plus important qu'au premier, les candidats modérés ont perdu en moyenne une vingtaine de voix. A la suite de ces élections, la tendance modérée, qui détenait la majorité au sein du conseil municipal, ne compte plus que sept sièges tandis que l'union de la gauche détient maintenant dix sièges ainsi répartis : quatre communistes, deux socialistes et quatre tendance P.S.U.]

...et une élection cantonale

GARD : canton de Remoulins (2e tour).

Inscr., 3 917 ; vot., 2 914 ; suffr. expr., 2 854.

M. Paul Blisson, Union cantonale, 1 491 voix, *ELU* ; Mme Lucienne *Taulelle*, *maire de Vers*, Union de la gauche, 1 363.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Maurice Viala, P. S., récemment décédé, qui avait été réélu conseiller général en mars 1970, dès le premier tour, avec 1 674 voix contre 673 à M. Abraham, maj., et 202 à M. Yves Soustelle, P. C., sur 3 411 inscrits, 2 575 votants et 2 549 suffrages exprimés.

Lors du premier tour, le 16 février, M. Blisson était arrivé en tête avec 1 119 voix contre 863 à Mme Taulelle, 541 à M. Michel Benelli, P. C., et 21 à M. Jacques Compère-Rossey, P. S. U.]

L'Alliance marxiste révolutionnaire rejoint le P.S.U.

La direction politique nationale du *P.S.U. s'est réunie samedi* 22 et dimanche 23 février, à Paris. A l'ordre du jour de cette session, le renforcement du P.S.U. et le développement des initiatives du parti en vue d'une action unitaire des organisations politiques et syndicales de la gauche.

En ce qui concerne le premier point, M. Michel Mousel, secrétaire national, a notamment déclaré : « *La crise que notre parti a traversée est désormais balayée. Un important courant de sympathie et d'adhésions et enregistré. D'ores et déjà un appel circule auprès de nouveaux militants ou de sympathisants ; trois cents signatures ont été recueillies en province, dont celle du maire de Montdidier (Somme). La direction politique nationale a fixé un objectif numérique : une croissance des effectifs de 50 % en 1975* » (1). « *Le P.S.U. redevient un pôle d'attraction* », a souligné M. Mousel en annonçant que la direction du parti avait adopté à l'unanimité l'adhésion collective de l'Alliance marxiste révolutionnaire. « *Cette adhésion*, a-t-il précisé, *symbolise la capacité du P.S.U. à regrouper les organisations qui ont participé à mai 68. Par ailleurs, l'idée d'autogestion, qui a fait des progrès énormes, est à la base de ce rapprochement.* »

Le principe de l'entrée de l'Alliance marxiste révolutionnaire au P.S.U. avait été acceptée par ce dernier lors de son congrès d'Amiens qui avait siégé du 14 au 16 décembre.

Au sein du P.S.U., une certaine opposition à cette fusion avait été exprimée par M. Hercet. Quoique très minoritaire, cette opposition reflétait la réserve qu'inspirait à un certain nombre de membres du P.S.U. l'arrivée de quelques centaines de jeunes trotskistes. Dans un numéro spécial de *l'Internationale*, journal de l'A.M.R., consacré au « *regroupement des partisans révolutionnaires de l'autogestion* », un des dirigeants du mouvement, M. Gilbert Marquis, écrit :

« *N'y a-t-il plus de divergences entre l'A.M.R. et le P.S.U. ? Il y en a encore, mais le cadre commun devrait permettre de les surmonter, dans la mesure où, effectivement, l'organisation commune parviendra à mettre en adéquation son orientation pour l'autogestion socialiste et ses structures et modes d'intervention.* »

Renforcé par cette fusion, le P.S.U. entend manifester son dynamisme, en célébrant, le 3 avril, son quinzième anniversaire.

D'autre part, il va rencontrer, mercredi 26 février, le P.C.F. ; le 3 mars, la C.F.D.T., et, à des dates restant à fixer, le P.S. et la C.G.T. Le P.S.U. entend proposer aux organisations de gauche « *un accord politique et d'action de l'ensemble des organisations des travailleurs, et notamment leurs partis et syndicats* ». Un tel accord, a expliqué M. Mousel, « *constituerait un progrès par rapport à celui qui fut conclu en novembre 1973 sur la vie chère, en marquant nettement la volonté commune d'abattre le pouvoir et en définissant une forme d'action offensive et prolongée* ».

(1) Lors de son congrès de décembre 1974, le P.S.U. revendiquait neuf mille adhérents.

LE SÉNAT A EU CENT ANS LUNDI

Le Sénat a eu cent ans le 24 février. Cet anniversaire secra célébré dans la seconde quinzaine du mois de mai par des manifestations officielles que présideront le chef de l'Etat et l'actuel président de la Haute Assemblée, M. Alain Poher.

Créé le 24 février 1875 par l'Assemblée nationale élue en 1871, le Sénat est né d'un compromis entre les monarchistes, qui désiraient un « Grand Conseil » soustrait aux aléas du suffrage universel, et les républicains, qui auraient préféré se passer de l'existence d'une seconde Assemblée mais furent convaincus de son utilité par Gambetta et s'y résignèrent en pensant que cela faciliterait le ralliement des conservateurs à la République. Un accord conclu entre eux créa une seconde Assemblée élue par les délégués des communes et étoffée par la présence de soixante-quinze membres nommés à vie.

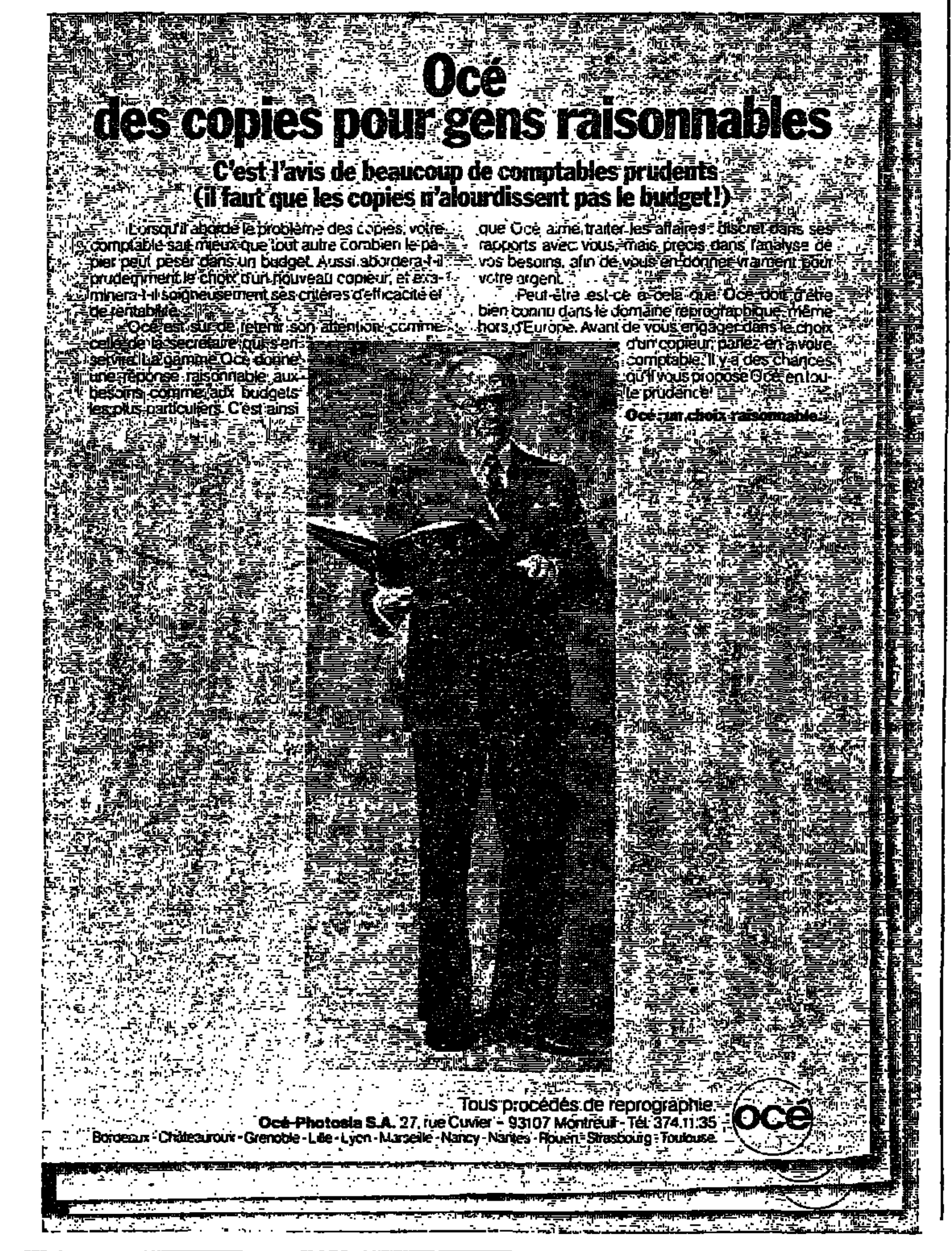
En 1884, la République renonce au principe de l'inamovibilité de ces *soixante-quinze sièges* et modifie le mode de désignation des sénateurs en tenant compte des données démographiques. Le principe du suffrage universel *indirect* est néanmoins maintenu pour l'élection des membres de la Haute Assemblée. En 1946, cette assemblée devient « Conseil de la République » avec les pouvoirs réduits d'une simple « Chambre de réflexion ». La Constitution de 1958, dans sa première version (jusqu'en 1962, date de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct), redonne quelques pouvoirs et un certain lustre au Sénat. Mais bientôt le général de Gaulle, irrité par l'opposition d'une Chambre que préside M. Gaston Monnerville, envisage sa disparition. Le 27 avril 1969, par référendum, il demande aux Français de transformer le Sénat en Chambre économique consultative. Le rejet de ce projet entraîne le départ du général de Gaulle.

M. ROYER : la liberté de réunion n'existe plus

M. Jean Royer, maire de Tours, ancien candidat à la présidence de la République, a expliqué dimanche 23 février, au micro de France-Inter, pourquoi les réunions d'information qu'il tient depuis plusieurs semaines (dont la prochaine aura lieu mardi soir 25 février, à Paris) ne sont pas publiques. Le maire de Tours, qui avait vu tous ses meetings troublés par des perturbateurs pendant la campagne présidentielle, a affirmé : « *La liberté de réunion n'existe plus, il faudra un jour la reconquérir.* » M. Royer a noté qu'il lui fallait donc « *prendre des précautions* ». Il a précisé que ses invitations étaient « *diffusées dans toutes les catégories sociales* ».

Après la suspension des cours de sexologie à l'université de Vincennes, M. Royer a estimé, d'autre part, qu'un débat à l'Assemblée nationale serait « *excellent* » pour faire l'inventaire des résultats de l'expérience de Vincennes en général et en tirer les conséquences.

● *M. Gabriel Péronnet*, secrétaire d'Etat, secrétaire général du parti radical, a déclaré, samedi 22 février à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) : « *Il faut recoller les morceaux du parti radical. Il y a beaucoup trop de morceaux, et parmi ceux-ci figurent les radicaux de gauche, que préside M. Robert Fabre.* »



DÉFENSE

La France est bel et bien rentrée dans le giron de l'OTAN

affirme M. Kanapa (P.C.F.) à Draguignan

De notre correspondant régional

Draguignan. — Deux mille cinq cents personnes ont assisté à la manifestation de protestation contre les manœuvres des « *marines* » américains à Canjuers (Var), organisée le dimanche 23 février à Draguignan, sur l'initiative des fédérations communistes du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. Dans un discours de près d'une heure, M. Jean Kanapa, membre du comité central du P.C.F., au sein duquel il est chargé des questions de politique extérieure, a notamment déclaré qu'« *avec le pouvoir giscardien, la France est bel et bien rentrée dans le giron de l'organisation atlantique* ».

Des militants du comité de soutien des appelés de Toulon avaient été admis à ce rassemblement sur le thème « *U.S. go home !* », resurgi du temps de la guerre froide, mais les responsables du parti les avaient avertis : « *Pas de slogans anti-militaristes et pas de vente de journaux dans le public.* » Pour avoir enfreint cette dernière interdiction, des propagandistes de *la Crosse en l'air* et de *la Brèche des casernes* — deux publications antimilitaristes — se virent promptement confisquer leurs journaux.

« *Comment ne pas considérer que la mise à la disposition des fusiliers marins de Ford du camp de Canjuers et les concessions répétées au plan de rétorsion de Kissinger contre les pays producteurs participent à ces « ripostes concertées » que le président Ford exigeait à la Martinique ?* » a demandé M. Kanapa. « *En vérité aujourd'hui, comme le dit avec jubilation M. Lecanuet, orfèvre en la matière, une page est tournée dans la politique extérieure française (...). De plus en plus le pouvoir met, en fin de compte, la politique et les principaux moyens militaires de la France au service de l'OTAN, c'est-à-dire de la stratégie politique et militaire des Etats-Unis.* »

« *Les faits sont là, éloquents*, estime M. Kanapa. *Et nous accusons le président de la République, ses ministres, d'une scandaleuse duplicité à l'égard du peuple français quand ils déclarent qu'ils ne réintégreront pas l'OTAN alors que pour l'essentiel c'est chose faite.* »

« *Tout récemment encore, le général Maurin, chef d'état-major des armées, le général commandant le centre opérationnel de Taverny, l'amiral commandant la flotte nucléaire à Brest l'ont déclaré sans équivoque : le pouvoir actuel a troqué la stratégie de défense « tous azimuts » du général de Gaulle pour une stratégie faisant des pays de l'Est, singulièrement de l'Union soviétique, l'ennemi et le seul ennemi* », a affirmé le dirigeant communiste.

« *Il est évident également*, a poursuivi M. Kanapa, *que cette politique du pouvoir est un des facteurs qui provoquent le malaise que ressent aujourd'hui l'armée. Il sait parfaitement que c'est faux : notre parti est étranger à tout antimilitarisme. Et nous disons que c'est le ministre Bourges, que c'est le pouvoir, qui sont responsables, en sacrifiant la modernisation de l'armée sur l'autel de l'armement nucléaire, en refusant de démocratiser ses règlements périmés, en la mettant au service d'exigences stratégiques étrangères.* »

« *C'est le mérite du parti communiste français*, a conclu M. Kanapa, *d'agir résolument pour que soient créées les conditions assurant aux personnels militaires leur dignité matérielle et morale, pour qu'ils soient traités par le pouvoir en citoyens à part entière, pour que soient perservées l'indépendance de notre armée et la libre détermination de ses missions dans le seul cadre de la défense du territoire national. Et c'est notre fierté de constater que, lorsque notre parti préconise une telle politique, les jeunes soldats nous approuvent et de nombreux officiers nous écoutent.* » — G.P.

A Nancy

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LE 1er CORPS D'ARMÉE REFUSE DE RECEVOIR UNE DÉLÉGATION COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Nancy. — Après la manifestation de jeunes appelés, lundi 17 février à Nancy, le Mouvement de la jeunesse communiste avait demandé à être reçu, samedi 22 février, par le général de corps d'armée Louis Pichon, commandans le 1er corps d'armée, afin d'obtenir la levée des sanctions infligées à un sergent, M. Pascal Delmont, et à deux de ses compagnons du 26e régiment d'infanterie, mis aux arrêts pour avoir exprimé publiquement leurs revendications.

Le commandement militaire avait accepté cette entrevue dans la mesure où aucune manifestation ne serait organisée. Elle a finalement été refusée, sans qu'un motif officiel ait été avancé. La délégation de cinq membres du parti communiste et de la jeunesse communiste, parmi lesquels M. Gilbert Schwartz, député communiste de Meurthe-et-Moselle, apportait une pétition revêtue de sept cents signatures.

De source officieuse, il est apparu que ce refus était motivé par la distribution de tracts faite après la demande d'audience des jeunesses communistes. Après une brève discussion avec le chef de cabinet du général Pichon, les représentants du P.C. et du M.J.C.F. ont quitté la place de la Carrière, aux abords de laquelle un service d'ordre avait été mis en place.

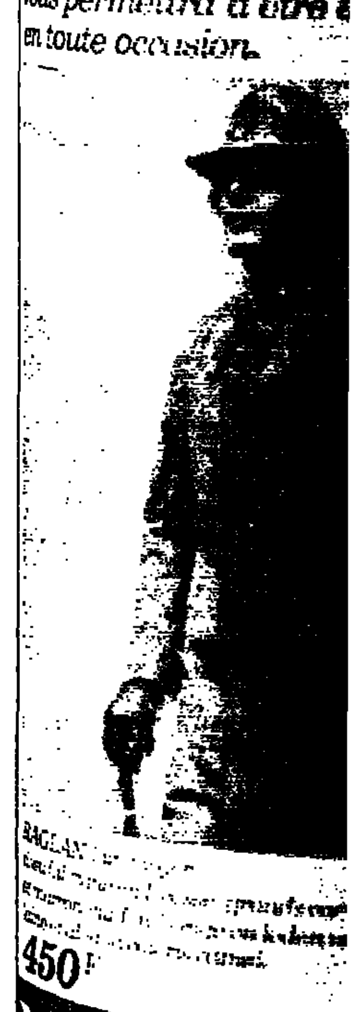
Le comité fédéral de Meurthe-et-Moselle du parti communiste, après avoir élevé une vive protestation, appelle « *toute la population à faire du vendredi 28 février une journée de solidarité en faveur des appelés contre la néfaste politique du pouvoir, en signant massivement les pétitions et en participant au rassemblement, à 17 h. 30, devant la préfecture de Meurthe-et-Moselle, ainsi qu'au meeting avec Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, membre du comité central du P.C.F., à 18 h. 30* ». A Europe 1, jeudi 20 février, le ministre de la défense avait indiqué que M. Pascal Delmont était « *un cadre actif du P.C.F. depuis novembre 1972, au secrétariat fédéral de Meurthe-et-Moselle* ».

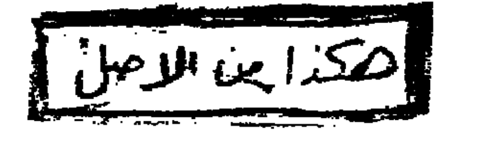
G. L.

● *Un insoumis*, M. Henri Verbrugghe, vingt-trois ans, a été arrêté à Lille, vendredi 21 février, alors qu'il venait d'assister à une audience du tribunal permanent des forces armées. Il était l'objet de recherches depuis le 5 août 1974, date à laquelle il n'avait pas répondu à son appel sous les drapeaux. Il fait partie du mouvement ICI (Insoumission collective internationale). — *(Corresp.)*









هكذا من الأصل

ÊTRE SCOUT AUJOURD'HUI

I. — De la caricature à la réalité des chiffres

(Suite de la première page.)

« Cette tendance à ne juger un mouvement qu'à travers la gangue sociologique et culturelle de l'époque, sans en voir l'aspect profondément pédagogique à un moment donné, est un jeu comme celui de l'adulte qui trouvera ridicule à trente ans le jeu qu'il adorait pratiquer à douze ans », dit Emile Visseaux, commissaire général des Scouts de France.

C'est vrai. Si les scoutismes — ceux d'avant-hier, d'hier, ou celui d'aujourd'hui — n'avaient ou n'avaient eu à proposer qu'un tel programme (une succession d'opérations-survie dans les bois de Saint-Cucufa), il y a beau temps qu'ils auraient succombé au ridicule.

Or ce mouvement de jeunesse, maintenant septuagénaire, reste étonnament vivant. Ses deux millions *« d'anciens et d'anciennes »*, dont des milliers exercent aujourd'hui des responsabilités aux postes les plus élevés de la vie politique, syndicale, religieuse, économique, judiciaire, sont là pour prouver que le scoutisme a été bien autre chose. L'histoire contemporaine montre assez que, dans des périodes difficiles de la vie du pays, nombre de jeunes filles et de jeunes gens surent faire ce à quoi la pédagogie scoute entendait les préparer.

Toutes tendances confondues, tous mouvement réunis, le scoutisme compte encore, en 1975, près de trois cent mille adeptes. *C'est-à-dire plus qu'en 1938*, et à peine moins qu'entre 1950 et 1960, la « décennie glorieuse ». Ils sont trois cent mille à oser être scouts, malgré les ricanements et la *« difficile réputation »*. *« Quand je leur ai dit que j'étais scout*, rapporte Jean-Claude, seize ans, *mes copains se sont foutus de moi. Puis, je leur ai expliqué, et ils ont compris. »*

Une foule de gens sont pourtant persuadés que le scoutisme n'existe plus ou presque plus. C'est qu'ils n'en voient que rarement les manifestations conformes à l'idée qu'ils s'en font. Moqué lorsque trop voyant, le scoutisme est ignoré aujourd'hui, parce qu'il a abandonné le grand chapeau.

Si on ne les voit plus, ou moins, sur les quais de gare, sac au dos et fanion en tête, ce n'est pas que les troupes scoutes n'y passent plus. Mais elles n'y passent plus toujours en uniforme. Les jeunes de 1975 n'aiment pas outre mesure l'uniforme, même scout, même devenu singulièrement *discret*. Tous les responsables des mouvements scouts, sauf ceux qui ont interdit de ne pas aimer l'uniforme, en conviennent. C'est ainsi. Sauf pour les plus jeunes, louveteaux ou jeannettes, pour qui l'uniforme apporte le plaisir du déguisement, et la meilleure garantie de n'être point perdu en route. Sauf pour les troupes traditionalistes, notamment les « Scouts d'Europe », où il ferait beau voir qu'on ne fût point en tenue réglementaire, modèle 1950 modifié 1975. Pourtant, uniforme ou pas, ces troupe existent et *agissent*.

De nombreuses associations

Où sont-elles ? La grande majorité appartiennent aux Scouts et aux Guides de France. Deux mouvements catholiques indépendants, *créés l'un en 1920, l'autre* en 1930 En 1973, on comptait 109 810 scouts de France et 62 600 guides de France cotisants, c'est-à-dire, si l'on y ajoute les adhérents « pirates », un total d'environ 200 000 personnes. Dont 25 000 responsables et une trentaine de permanents.

Viennent ensuite les Eclaireurs et Eclaireuses de France, « mouvement vétéran », né en 1911 et *entendant pratiquer un « scoutisme laïque mixte »*. On comptait 34 844 adhérents en 1973, plus, là aussi, bon nombre d'occasionnels et de clandestins.

La Fédération des Eclaireurs et Eclaireuses unionistes groupe deux mouvements, d'inspiration protestante. Elle annonçait, en 1973, 11 900 adhérents.

Les Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France, mouvement créé en 1924, regroupaient, en 1973, 6 340 jeunes.

Outre ces cinq associations fédérées au sein du Scoutisme fran*çais et seules reconnues par le* « scoutisme mondial », il existe un certain nombre d'autres mouvements. Ils peuvent être nés de dissidences. Ainsi les Guides et Scouts d'Europe (catholiques traditionalistes), association créée en 1959 par des anciens des Scouts de France, en désaccord avec leurs pairs. Ils affirment compter actuellement 18 000 adhérents.

Ainsi, les Guides et Scouts unitaires de France, mouvement créé en 1971, catholique lui aussi, mais partisan, à l'inverse des Scouts de France, d'une pédagogie unique pour les douze-dix-sept ans : 4 500 membres en 1973.

D'autres associations sont nées de la volonté exprimée par un groupe de bénévoles de faire un *« autre scoutisme » (en l'occurrence fort traditionnel)*, comme celui pratiqué par les Eclaireurs et Eclaireuses neutres de France, qui revendiquent 10 000 adeptes.

Viennent ensuite des associations issues des hasards de l'histoire ou des révolutions, comme cette Association nationale des scouts russes de France, fondée pour partie en juin 1909, à Saint-Pétersbourg, par un certain colonel Panthoukoff, et pour partie en 1921, à Paris. Ce mouvement, qui regroupe de trois cent cinquante à quatre cents enfants, descendants des émigrés, s'est donné pour tâche, outre la pratique du scoutisme, l'enseignement du russe, le maintien des traditions et coutumes du pays d'origine et l'apprentissage du sens civique propre au pays d'accueil.

En fait, faute d'un label proprement déposé, il est très probable qu'il existe en France d'autres associations scoutes. Certains chiffres, non vérifiés parce que invérifiables, font état d'une trentaine d'associations « d'intérêt local ou communal », pour parler administrativement.

PIERRE GEORGES.

Prochain article :

UN LIBRE-SERVICE ÉDUCATIF

Vingt millions d'adhérents à travers le monde

Né en Europe, au début du siècle, le scoutisme est devenu très rapidement un mouvement mondial, présent aujourd'hui dans cent deux pays. Il rassemble environ vingt millions d'adhérents (douze millions de scouts et huit millions de guides), fédérés au sein de deux organisations mondiales : l'une de scoutisme, basée à Genève, l'autre, de guidisme, installée à Londres. Ces deux organisations, créées dès 1922 et disposant d'un statut consultatif auprès des Nations unies, sont seules susceptibles d'accorder leur agrément aux associations, après consultation du comité national (en France, la Fédération du scoutisme français). Elles déterminent les grandes orientations « universelles » du mouvement, convoquent les conférences mondiales et régionales. Enfin, elles organisent, tous les quatre ans, les Jamborees, rassemblements mondiaux des guides et des scouts. 1975, par exemple, est année de Jamboree, et plusieurs dizaines de milliers de jeunes devraient se retrouver au mois d'août prochain en Norvège, lieu du rendez-vous.

Selon les pays où il est pratiqué, le scoutisme peut présenter différentes caractéristiques. Ainsi peut-on parler d'abord d'un scoutisme de type anglo-saxon, pratiqué aux Etats-Unis (sept millions de personnes), en Grande-Bretagne (environ 1,5 million de personnes) et en Scandinavie. Mouvement de masse, très institutionnel, para-scolaire, très programmé. Puis d'un scoutisme de type européen ou latin, en Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Suisse, Espagne (après une période d'interdiction) et en France bien sûr. Scoutisme plus « tourmenté », moins monolithique, traversé par des grands courants de pensée, à l'aspect confessionnel plus poussé lorsqu'il se donne des références religieuses. Ensuite d'un scoutisme des pays en voie de développement, « à usage national » comme en Indonésie (un million de pratiquants) ou aux Philippines (deux millions) — qui revêt un aspect « laïque et obligatoire ».

On peut noter aussi l'existence d'un scoutisme « post-colonial » en Afrique par exemple, ou, selon l'histoire des différents pays, on retrouvera la marque du scoutisme anglo-saxon ou du scoutisme français.

Reste enfin le scoutisme de l'Europe de l'Est. Né avant 1945 et ayant survécu aux changements de régime, il reste pratiqué dans différents pays : en Pologne où selon des chiffres officieux, il y aurait actuellement huit cent mille éclaireurs, en Roumanie, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie. Tout en faisant référence à la pédagogie traditionnelle, ce scoutisme s'est donné pour finalité l'éducation de « l'homme socialiste ».

Style décontracté pour gentlemen

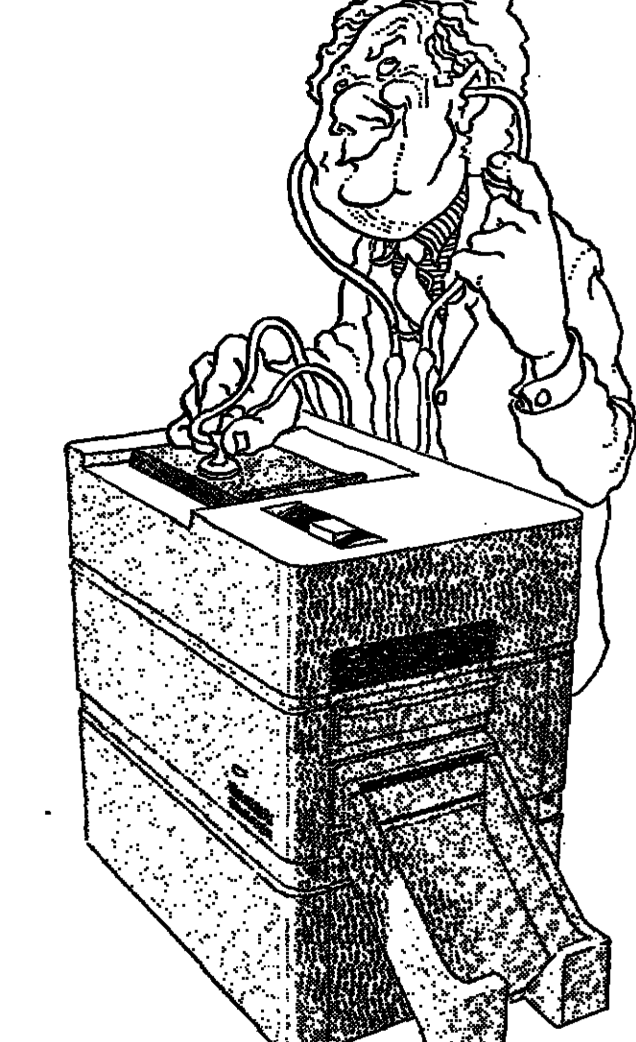
Inspiré de la mode anglaise, ultra-classique, ce pardessus très confortable vous permettra d'être élégant en toute occasion.



RAGLAN laine léger
tissu fabriqué en Ecosse, grands carreaux, brique et marron sur fond beige ou loden uni,
laine et alpaga coloris camel.
450 F

MADELIOS

A nos concurrents, dites 33.



Gevafax est l'une des premières structures commerciales en France dans le domaine de la reprographie.

Ses 33 agences sont réparties aux quatre coins du pays. 400 spécialistes sont toujours prêts à venir vous aider, vous conseiller dans les 24 heures qui *suivent votre appel* (dans la Région Parisienne vous pouvez même les joindre par radio-téléphone, pour une intervention quasi immédiate).
Rares sont les concurrents qui peuvent vous garantir une telle présence.

Mais si nos copieurs sont les plus choyés de France, *ils sont aussi les plus* fiables. Parce qu'ils sont les plus simples, sans ces "perfectionnements" coûteux qui multiplient les risques de panne.

Les Gevafax 50 et 60, le 170 (travaillant sur double format), le X. 10 et le dernier-né de la gamme, le X. 20 (*2 fois plus rapide*, 1 copie toutes les 3 secondes, travaillant sur tous les supports) ont été conçus pour répondre à un problème bien précis, en fonction de vos besoins spécifiques.

Une grande fiabilité, un service après-vente sans faille, c'est rassurant quand on s'efforce d'optimiser la rentabilité de ses copieurs.

AGFA-GEVAERT

33 agences, 400 spécialistes Gevafax à votre service.

AGFA-GEVAERT. EQUIPEMENT DES ENTREPRISES
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE COPIEURS

Pour connaître l'agence Agfa-Gevaert la plus proche de chez vous:
téléphonez-nous au 967.81.44 ou écrivez à Agfa-Gevaert DEE, 274, avenue Napoléon Bonaparte. 92502 Rueil-Malmaison.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

L'affaire du Larzac

LES COMMUNISTES QUITTENT LE COMITÉ DE DÉFENSE

(De notre correspondant.)

Millau. — La fédération communiste de l'Aveyron a annoncé le 21 février, à Millau, qu'elle quittait le comité millavois de défense du Larzac en raison des « *positions irresponsables* » que celui-ci prenait. M. Charles Hernu, délégué général du parti socialiste, a, quant à lui, pris la parole le même jour au cours d'une réunion publique organisée par la section socialiste de Millau, qui reste, elle, au comité millavois de défense. Il a notamment déclaré : « *Le gouvernement et le ministre de la défense, s'ils n'ont pas d'arrière-pensées, devraient rendre public leur plan de transformation ou d'extension des camps, casernements et terrains militaires en France, et ce en fonction des besoins éventuels de la défense.*

» *Ce plan, avec ses diverses hypothèses d'implantation, ne doit pas être un « à prendre ou à laisser », mais un choix soumis aux représentants des populations. Les conseils régionaux devraient en priorité être saisis, de cette façon l'opinion publique et les élus connaîtraient exactement l'étendue de l'ensemble du projet du pouvoir, en fonction duquel chacun pourrait juger des cas ponctuels, comme celui du Larzac.*

» *Hors de cette procédure globale, démocratiquement honnête entre tous les intéressés, armée, élus et population, directement concernés, tout projet d'extension du camp est suspect. C'est pourquoi je pense que le camp militaire actuel constituerait une violation du consensus régional sans lequel il n'y a pas d'esprit de défense possible.* »

Sur place, où l'enquête parcellaire pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'extension du camp du Larzac a commencé, les incidents se multiplient.

Le 20 février, deux cents manifestants ont descendu dans la rue tout le mobilier situé dans la pièce de la mairie de Millau où se déroule l'enquête parcellaire. Le dossier et le registre d'enquête ont « disparu ».

Le lendemain, simultanément dans les mairies de dix communes, des cultivateurs du Larzac ont déchiré tous les dossiers et registres d'enquête. Sept manifestants ont été appréhendés. Après avoir été interrogés par les gendarmes ils ont été relâchés. Treize autres se sont présentés spontanément à la mairie de Millau pour se déclarer solidairement responsables.

YVON MAYNADIER.

ENVIRONNEMENT

« L'urbanisme par acclamation »

LES RÉMOIS REFUSENT QU'ON MODIFIE LE PARVIS DE LA CATHÉDRALE

Les Rémois n'en veulent pas. Ceux qui ont vu, dans les salons de l'hôtel de ville, les projets d'aménagement du parvis de la cathédrale et la maquette de la cour d'appel, qui serait construite sur l'un de ses bords, y sont hostiles (« le Monde » du 15 février). La plupart des quinze cents bulletins déposés par les visiteurs disent non au projet, a reconnu M. Jean Taittinger, maire U.D.R. de la ville, lors du débat auquel il avait convié ses administrés, samedi 22 février.

Reims. — Rappelan que la décision dépend de l'Etat, M. Taittinger a assuré qu'il transmettrait l'avis de la population au ministre de la justice et au secrétaire d'Etat à la culture, et qu'il en serait tenu le plus grand compte. Le maire de Reims doit se féliciter secrètement de n'être plus le ministre de la justice qu'il était lorsque le projet a pris corps...

Evoquée depuis 1970, la construction de la cour d'appel a en effet été sérieusement étudiée à partir de juillet 1973. Un emplacement « prestigieux » fut retenu : celui du square qui borde, au nord, la place du Parvis, devant le palais de justice du dix-neuvième siècle. On demanda aux architectes, MM. Jean-Louis Véret, Pierre Riboulet et Gérard Turnauer, une étude d'ensemble du parvis, actuellement le plus médiocre qu'on puisse imaginer. Les architectes ont proposé de reconstruire le côté sud, aujourd'hui occupé par des maisons basses, sans charme ni style, dont *l'une abrite le « garage de la* cathédrale » ; de fermer, à l'ouest, la rue Libergier, pour raccourcir la perspective ; de construire, au nord, pour la cour d'appel, un bâtiment de trois étages, moins haut que les portes de la cathédrale et dont la façade serait couverte de fonte d'aluminium moulée (de couleur gris mat). Le public aurait accès à une galerie couverte au *rez-de-chaussée* et à la terrasse supérieure qui permettrait de découvrir à une hauteur nouvelle l'illustre monument... L'idée était de mieux encadrer le parvis, de retrouver l'esprit de l'endroit au Moyen Age, de détourner la circulation automobile et de livrer aux piétons une place fermée et cohérente pour admirer ce chef-d'œuvre de l'art gothique. Le square qui disparaîtrait est très médiocre, alors qu'un très joli jardin, au chevet de la cathédrale, est fermé parce que ni l'Etat ni la ville ne veulent payer un gardien.

Samedi, à l'hôtel de ville de Reims, la réunion a été houleuse mais le débat n'a pas eu lieu. Personne n'a répondu à la question : faut-il ou non resserrer l'espace urbain devant une cathédrale ? Devant plus de deux mille personnes qui étaient venues entendre — et commenter avec véhémence — ses explications, M. Taittinger a rappelé ses actions en faveur de la cathédrale : crédits de restauration obtenus lorsqu'il était rapporteur *de la commission des affaires* culturelles, remise en valeur du palais du Tau, pavage du parvis... Le maire de Reims a tenté de justifier le projet : « *Les grands constructeurs n'ont pas hésité à prendre des audaces à côté desquelles les nôtres ne sont rien. Cinq siècles séparent le palais archiépiscopal de la cathédrale et on ne peut pas dire que ce soit un pastiche.* » Les solutions possibles ont alors été évoquées : « *Ou bien nous disons que nous ne voulons pas de cour d'appel sur la place du parvis* (applaudissement prolongés), *et je souhaite recevoir des propositions écrites pour d'autres emplacements et que l'unanimité se fasse ; ou bien on reste dans la situation actuelle de la cour d'appel écartelée entre le palais de justice et l'hôtel de ville ; ou bien nous trouvons d'autres solutions.* »

Pour l'association S.O.S Reims, qui a mené campagne contre le projet, aucune architecture « même géniale » ne peut rivaliser avec celle de la cathédrale.

Démocratie directe ou démagogie ? Voici venu le temps de l'urbanisme par acclamation. Pour qu'un véritable débat s'instaure, sans doute aurait-il fallu que l'exposition présente plus clairement les choix et les résultats de dix-huit mois de réflexion. Et aussi que les esprits soient moins échauffés, notamment par une virulente campagne de presse.

L'opinion s'enflamme facilement si l'on touche à un symbole, alors qu'elle a laissé, sans broncher, la ville se transformer très rapidement. Les conséquences du passage de l'autoroute le long du canal, entre la ville neuve et les quartiers anciens, et des importants ouvrages routiers entrepris un peu partout sont moins faciles à analyser que la construction d'un bâtiment à la place d'un square. La violente colère d'une partie de la population à propos d'un projet qui n'est peut-être pas le plus dangereux pour la ville, s'explique un peu par l'accumulation de griefs mal ressentis et peu exprimés.

Quant à l'architecture, elle rencontre une nouvelle fois l'hostilité de ses contemporains. Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, qui a brillamment défendu celle du siècle précédent, saura-t-il encourager ici celle de notre époque, soigneusement étudiée sous la houlette de ses services ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Faits et projets

Environnement

● LA CENTRALE ET SES TRUITES. — Les deux réacteurs d'une centrale nucléaire soviétique de 800 MW ont été mis en service non loin de Mourmansk, au-delà du cercle polaire, annonce l'agence Tass. Les travaux de fondation pour deux autres réacteurs ont été entamés. L'eau de refroidissement de la centrale déversée dans un lac voisin sera utilisée pour l'élevage des truites. « *Cela prouve,* ajoute l'agence Tass, *que la centrale ne dégage aucune radio-activité.* » Il s'agit de réacteurs à eau légère pressurisée dont la technique est très voisine de la filière américaine utilisée par le programme français.

● AUTO ELECTRIQUE POUR M. PERONNET. — Le secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Gabriel Péronnet, a reçu, jeudi, une automobile électrique offerte par la firme Teilhol. La « citadine » — tel est le nom de ce modèle — *sera commercialisée* très prochainement à un prix qui avoisinera 16 000 F. Sa vitesse maximum est de 50 kilomètres à l'heure.

● LES LYONNAIS ET LE METRO. — Le tribunal administratif de Lyon a ordonné une expertise pour évaluer le préjudice causé à quatre cent *huit commerçants* par la construction du métro. Les organismes visés par la requête des commerçants sont la Société d'économie mixte du métropolitain de l'agglomération lyonnaise (SEMALY), la Communauté urbaine de Lyon (COURLY), le département du Rhône et la Société générale d'entreprise (S.G.E.).

Transports

● RETARDS A ROISSY. — Sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy-en-France, on enregistre plusieurs retards dans les décollages ou les atterrissages à la suite de la grève des « essenciers » chargés de ravitailler en kérosène les avions. Cette grève a commencé le 19 février.

LA PAN AM ET L'IRAN : PRUDENCE

Washington *(A.F.P.)*. — La participation financière de l'Iran dans la compagnie aérienne Pan American n'est pas encore assurée, et la décision définitive n'interviendra que dans un délai assez lointain, a affirmé le secrétaire au Trésor adjoint, M. Gerald Parsky.

M. Parsky a précisé que les responsables iraniens lui avaient clairement laissé entendre lors de son récent séjour en Iran que rien n'était encore décidé à ce propos. Le secrétaire au Trésor adjoint, qui s'était entretenu avec ses interlocuteurs des questions d'investissements iraniens aux Etats-Unis, a ajouté : « *Les Iraniens désirent d'abord vérifier si une participation à la Pan Am sera rentable.* »

● UN NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL AU CANADA. — Le gouvernement fédéral canadien a décidé de construire un nouvel aéroport international dans la région de Toronto, à Pickering.

Toutefois, plutôt que d'opter pour un aéroport géant, comme cela avait été envisagé initialement, le gouvernement est convenu de ne construire à Pickering qu'une piste d'atterrissage et d'agrandir les installations de l'aéroport actuel de Toronto. Le nouvel aéroport, dont la construction représentera un investissement total de 204 millions de dollars, — au lieu de 1 milliard et demi, — sera achevé en 1979 ou 1980. — *(A.F.P.)*

AFFRONTEMENTS AUTOUR DU SITE DE WYHL

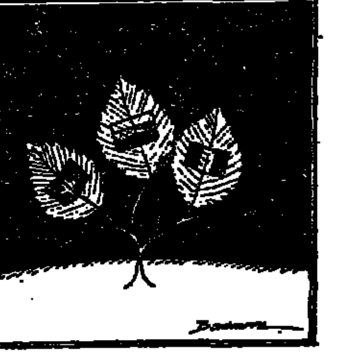
Les riverains du Rhin craignent l'apparition d'une « Ruhr nucléaire »

De notre correspondant

Strasbourg. — Plus que Marckolsheim, Wyhl est devenue un symbole. Symbole de la lutte engagée de manière générale dans la plaine du Rhin entre les partisans de l'industrialisation et ceux de la défense de l'environnement. L'intervention des forces de police allemandes sur le terrain destiné à la construction de la deuxième centrale nucléaire sur le Rhin après celle de Fessenheim a été révélatrice.

On sait aujourd'hui que les centrales nucléaires le long du Rhin seront imposées par la force s'il le faut. Mais, fait plus inquiétant, on sait aussi qu'une importante fraction de la population est décidée à renoncer à la non-violence.

Dimanche 23 février quelque quinze mille personnes, militants allemands, français et suisses de la défense de la nature, se sont retrouvées dans le petit village badois au pied du Kaiserstuhl, en face de Colmar, pour protester non seulement contre les dangers que représente pour l'environnement



(Dessin de BONNAFFÉ.)

la création de cette centrale nucléaire, mais aussi et surtout contre ce qu'ils considèrent comme « *un intolérable diktat* ».

Deux économistes allemands, *Karl Köhler et Thomas Lechner*, ont lancé sur les ondes de Südwestfunk de Baden-Baden un véritable cri d'alarme : « *La concentration le long de l'axe rhénan de centrales nucléaires (six entre Bâle et Karlsruhe) annonce une deuxième Ruhr en Alsace, voué à devenir un eldorado de la chimie et de l'industrie lourde.* »

Pour *eux*, l'apparition d'un programme massif de centrales nucléaires près des zones industrielles alsaciennes n'est pas un fait du hasard mais répond à un plan concerté. Leur hypothèse est confirmée par les déclarations officielles. M. Volfgang Maier, conseiller du ministère de l'intérieur de Stuttgart, ne vient-il pas de déclarer : « *Il s'agit d'exploiter les contreforts des montagnes et la zone rhénane pour en faire une région dédiée à l'industrie, car cet axe va devenir une véritable centrale d'énergie* » ?

L'Alsace, qui, par suite des aléas historiques, paraissait peu intéressante pour des investissements du fait de l'insécurité née des guerres et de sa situation de province-tampon, apparaît aujourd'hui comme une région riche en sources d'énergie et en terres encore vierges de toute industrie.

Les deux économistes allemands expliquent : 65 kilomètres carrés de zones industrielles ont été créés, notamment à Lauterbourg, Strasbourg, Marckolsheim, Neuf-Brisach et Ottmarsheim, sur *l'étroite bande de terre* entre Wissembourg et Saint-Louis, soit sur une longueur de moins de 200 kilomètres. A l'heure actuelle, seulement 18 kilomètres carrés d'entre elles sont occupés. Il serait donc prévu de multiplier par trois l'expansion de l'industrie alsacienne. Du moins la place pour le développement existe, et ce n'est certes pas un hasard si ces zones se trouvent à proximité directe des emplacements prévus pour l'implantation des centrales nucléaires.

Devant de tels impératifs, peut-il encore être question de protection de la nature ? Wyhl, pourtant, se trouve au cœur d'une région « promue » précédemment zone protégée, la centrale de Rheinbischofsheim, en pleine forêt rhénane, et Marckolsheim, près d'un site de protection pour la flore et la faune. Et l'arrivée des grands consommateurs de l'énergie nouvelle que seront les industries chimiques ou lourdes très polluantes ne pourra que raviver les inquiétudes des défenseurs de la nature. Déjà la nappe phréatique est malade ; le problème du réchauffement de l'eau du Rhin n'est pas maîtrisé, et il n'existe pas même de plan anti-smog comme il en est normalement prévu pour les zones à forte concentration industrielle.

En engageant l'épreuve de force à Wyhl, les viticulteurs de la région craignaient surtout pour le bouleversement des conditions climatiques, qui aurait été fatal à leurs vignes. Aujourd'hui, Suisses, Allemands et Alsaciens craignent pour la qualité de leur vie. L'intervention des forces de l'ordre et les affrontements sanglants de dimanche, qui ont fait pas moins d'une vingtaine de blessés, n'auront abouti qu'à précipiter l'escalade.

JEAN-CLAUDE PHILIPPE.

A PROPOS DE...

LA COOPÉRATION INTER-RÉGIONALE

Un plan chimie pour le Sud-Ouest

L'Association pour le développement des industries chimiques dans le Sud-Ouest a présenté à Bordeaux, en présence de M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, un « plan chimie » pour le Sud-Ouest. La décision de principe d'établir ce plan avait été prise le 12 juillet 1973 au cours d'un comité interministériel. Son principal intérêt est d'illustrer de façon très concrète la manière dont deux régions peuvent coopérer.

M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine, avait invité à la présentation de ce plan M. Alain Savary, président du conseil régional de Midi-Pyrénées. L'un et l'autre se sont déclarés très satisfaits. « Ce document est appelé à faire date dans l'histoire du Sud-Ouest, *a déclaré M. Chaban-Delmas.* C'est un travail très important. Il va être présenté aux assemblées régionales pour avis, de telle façon qu'il y ait une manifestation réelle de la volonté de coopération. »

« J'ai tenu à être présent pour manifester cette volonté, *a répondu M. Savary.* Nous nous réservons une appréciation au fond, après l'analyse des assemblées. Mais ce n'est qu'un des volets de la coopération entre nos deux régions. Un second sera mis en place, avec la préparation d'un plan mécanique. »

Le plan chimie du Sud-Ouest a été élaboré depuis un an et demi sous la responsabilité d'une association, présidée par le doyen honoraire de la faculté des sciences de Bordeaux, M. Jacques Valade, en relation avec les comités d'expansion, et avec la collaboration de MM. Pierre Madaule, président du comité économique et social de Midi-Pyrénées, et Jean Serisé, président du bureau de développement économique des Pyrénées-Atlantiques (aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée).

Deux chargés de mission, un par région, ont établi, à partir de questionnaires et de deux cent soixante-dix entretiens, une photographie des entreprises chimiques de plus de dix salariés installées dans les deux régions. De cette étude, il ressort notamment un déséquilibre très marqué entre la production et la consommation : les industries de transformation sont, dans l'ensemble, peu nombreuses et peu importantes.

Le rapport aboutit donc à plusieurs propositions parmi lesquelles on retient, en particulier, l'installation d'un vapo-craqueur. Celui-ci serait probablement destiné au site industrialo-portuaire du Verdon, à l'embouchure de la Gironde. La firme américaine Dow Chemical, qui est actuellement en pourparlers avec le ministère de l'industrie, s'y intéresse et a également fait des études sur le gisement de sel des Landes, qui pourrait permettre une production abondante de chlore. L'éthylène fabriqué dans l'estuaire de la Gironde prendrait également le relais de celui qui est actuellement tiré du gisement de Lacq, en voie d'épuisement.

En attendant la réalisation de ces projets ambitieux, l'Association va préparer des dossiers complets sur les possibilités d'expansion des industries chimiques dans les deux régions.

JOËL AUBERT.

Etes-vous bien conscient que vous pouvez, presque toujours, compter sur les doigts de la main le nombre de copies que vous faites d'un même original ?

C'est pour cela qu'a été conçu l'Océ 1700, pour copier économiquement sur papier ordinaire.

Dans une entreprise ou une Administration le volume total de copies est important. Et il donne cette fausse impression que, plus vous faites de copies, moins elles vous coûtent cher. Exact, lorsqu'il s'agit de circulaires.

Mais il se trouve que, presque toujours, les documents reproduits en photocopie ne nécessitent que quelques tirages par original. C'est en fonction de cela que l'Océ 1700, copieur sur papier ordinaire, a été conçu...

Océ 1700 : un choix raisonnable.

océ

Océ-Photosia S.A. 27, rue Cuvier, 93107 Montreuil

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

LA VICTOIRE D'UNE ASSOCIATION

UN AVION AU-DESSUS DES TOITS

DU KEROSENE SUR LES FORETS

هكذا في الأصل

La région parisienne

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Essonne

LA VICTOIRE D'UNE ASSOCIATION

DEUX étages d'un immeuble, qui en comporte huit, sont en cours de destruction sur le chantier du clos des Peintres à Yerres (Essonne). Tel est le résultat d'une longue bataille qui paralyse ce chantier depuis trois ans et qui a opposé le promo*teur et le maire à l'association* yerroise pour la défense de l'environnement et de la nature (AYDEN).

Celle-ci s'était élevée contre ce projet immobilier de deux cent quatre-vingt-cinq logements, répartis en onze bâtiments de quatre à dix étages, parce qu'il bafouait les règlements d'urbanisme qui prévoyait à cet endroit des habitations basses avec jardin, c'est-à-dire une densité deux fois moindre. Saisie par l'AYDEN, la préfecture interrompait, le 2 février 1972, des travaux non conformes au permis de construire.

Après trois ans de tractations, un compromis a été élaboré. Il réduit le programme d'un tiers : la hauteur des bâtiments n'excédera pas six étages, et le nombre des logements est fixé à cent quatre-vingt-neuf, plus une loge de gardien.

Val-de-Marne

UN AVION AU-DESSUS DES TOITS

LES propriétaires qui habitent « sous » les aéroports se plaignent souvent des dégâts que peuvent occasionner à leurs habitations les avions lourds qui les survolent à basse altitude. Qui est responsable de ses dégâts ? Vieux débats, et qui n'ont pas reçu de solution. En attendant on doit se contenter d'arrangements provisoires et négociés « sous toutes réserves ».

Ainsi, M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne et maire de Villeneuve-le-Roi, vient de s'arranger avec Aéroport de Paris pour obtenir l'indemnisation de ses administrés dont les toitures auraient été endommagées après le passage d'un avion se dirigeant vers Orly ou en partant.

D'après cet accord, précise une réponse du secrétaire d'Etat aux transports, *« dans l'attente d'une solution plus générale, Aéroport de Paris accepte de verser aux propriétaires lésés la somme leur permettant la réparation de leur toiture. Ce versement serait effectué à la condition que le dommage soit indiscutablement constaté et que les sommes soient versées aux intéressés par l'intermédiaire de la mairie de Villeneuve-le-Roi. »*

« Un tel accord, indique bien le secrétaire d'Etat, ne saurait impliquer sur le fond une quelconque présomption de responsabilité à l'égard d'Aéroport de Paris pour des dommages de l'espèce : il permet cependant d'indemniser les victimes des incidents de manière satisfaisante, Aéroport de Paris devant obtenir le remboursement de cette avance par le responsable du dommage. »

Seine-et-Marne

DU KÉROSÈNE SUR LES FORÊTS

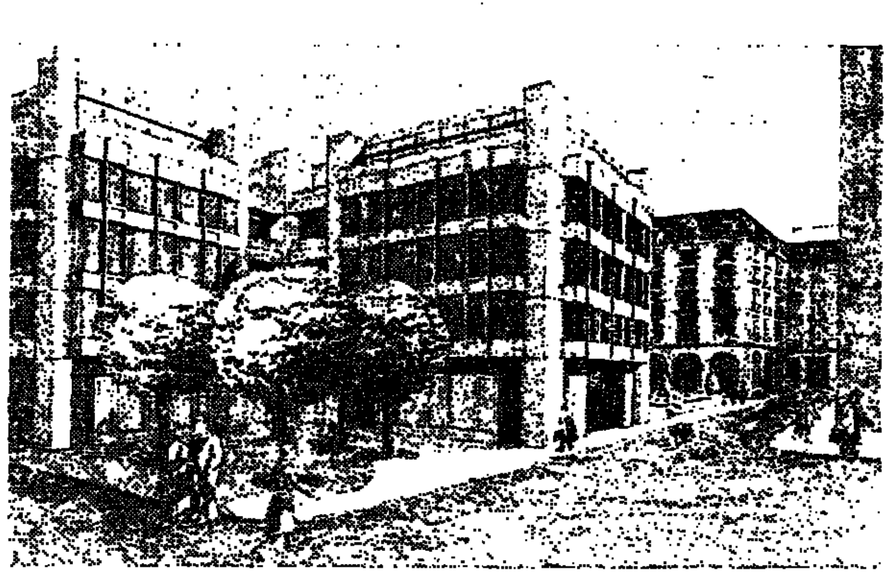
« LE nombre des vidanges totales ou partielles des réservoirs des avions au-dessus de la région parisienne se situe entre cinq et dix durant l'année 1973 », *répond le secrétaire d'Etat aux transports* (Journal officiel *du 8 février) à M. Didier Julia, député U.D.R. de Seine-et-Marne, qui s'inquiétait des largages de kérosène sur la forêt de Fontainebleau.*

« Cette vidange, *ajoute le secrétaire d'Etat*, n'est autorisée qu'en cas d'atterrissage d'urgence ou de risque d'incendie à bord. Elle est réalisée à une altitude suffisante pour permettre une vaporisation avant l'arrivée au sol (...). Pour l'ensemble de son réseau, la compagnie Air France a dénombré quarante cas de vidange dans toute l'année 1973. »

● CERGY GRANDIT. — Les quatorze mille cinq cents logements de grand standing qui doivent amener cinquante mille nouveaux habitants dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise seront construits. Un décret, paru au *Journal officiel* du 14 février 1975, a, en effet, créé la zone d'aménagement concerté de l'Hautil.

Dans ce qui sera (peut-être) la cité financière

Des assureurs tournent le dos à Haussmann



Vu des marches de l'Opera-Comique, l'angle des rues Saint-Marc et Favart est occupé par deux des petits immeubles du nouveau siège prévu par les A.G.F., et qui délimitent une placette. On distingue au fond la reconstitution de la façade du n° 4, rue Favart, qui forme un angle droit avec celle du n° 2.

L'OPERA-COMIQUE tourne le dos aux Boulevards, indignes de son art. Il écrase de ses dorures et de son faste lourdauds la petite place Boieldieu. Face à ce qui fut le Théâtre des Italiens, incendié à plusieurs reprises et chaque fois reconstruit, un terrain vague sert à garer des voitures, au coin des rues Favart et Saint-Marc à Paris-2e. Depuis dix-huit ans.

Dans un quartier où le mètre *carré de terrain vaut en moyenne* 7 000 francs, un espace libre depuis tant de temps est insolite. Et plus encore s'il appartient aux Assurances générales de France... Le siège du deuxième groupe français se trouve, en effet, à côté, 85 et 87, rue de Richelieu, et le terrain de 7 000 mètres carrés compris entre les rues de Richelieu, Saint-Marc et Favart est sa *propriété*.

Construire sur place de nouveaux locaux, ou déménager. Depuis de longues années, les dirigeants de la compagnie hésitent entre ces deux solutions. L'immeuble qu'ils avaient édifié dans le quartier du Front-de-Seine, près du pont Mirabeau, est... loué à d'autres utilisateurs. Les employés de la compagnie, dont les *trois quarts arrivent dans* Paris par les gares du Nord, de l'Est et Saint-Lazare, rechignaient à émigrer au Front-de-Seine, ou, pis, à la Défense, où se sont installés depuis les deux autres groupes importants, l'Union des assurances de Paris et le Groupe des assurances nationales.

En 1970, le nouveau président des A.G.F., M. Georges Plescoff, *décida que la compagnie resterait* sur ses terres parisiennes, là où elle s'installa, en 1822, dans l'hôtel de Roquelaure avant de faire construire, à sa place, en 1861, l'immeuble qui borde la rue de Richelieu.

Le projet proposé aujourd'hui est le résultat d'un petit concours où furent invités sept architectes. Deux d'entre eux, MM. Joseph Belmont et *Pierre-Paul* Heckly, ont prévu de répartir les 23 000 mètres carrés de bureaux dans quatorze petits immeubles de 15 mètres de côté qui délimitent entre eux des cours et des espaces libres, accessibles et visibles de la rue. Certains rez-de-chaussée ne seraient pas fermés, afin d'alléger l'ensemble, et de permettre le passage. Autour du *jardin intérieur* les *façades* seraient en verre, tandis que celles qui bordent les rues seraient recouvertes de parements de pierre reproduisant la « modénature » des immeubles du dix-huitième siècle proches. L'ensemble ne dépasserait pas 25 mètres de haut. Un projet sans ambitions exagérées de grandeur et où le jeu des volumes ménage des espaces libres.

Pour conserver, à la demande du secrétariat à la culture, les façades des maisons des 2 et 4, rue Favart, les architectes ont imaginé de reconstituer, en la déplaçant de 90 degrés, celle du numéro 4, qui n'est, *selon certains*, qu'une copie. L'harmonie des immeubles du pâté des Italiens et des rues Favart, Grétry et Marivaux, dessinés par l'architecte Heurtier quand furent lotis, en 1781, *les terrains du duc de Choi*seul, serait ainsi préservée.

Ce projet entraîne, en revanche, la démolition des immeubles de la rue de Richelieu, édifiés pour la compagnie d'assurances en 1861 par l'architecte Dauvin. Il se trouvera sans doute des amateurs de l'architecture du Second Empire pour protester contre leur démolition. La cour intérieure a certes de belles proportions. Les façades sur la rue de Richelieu sont lourdement ornées de moulages en platre. Mais la rue de Richelieu est tellement sale et malodorante et les gaz d'échappement noircissent si rapidement les façades que le passant les remarque à peine. Apres avoir exagérément méconnu le siècle dernier, serait-il cependant raisonnable de défendre soudain sans discernement tout ce qui porte son millésime ? Le principal mérite du siège des A.G.F. est sans doute d'avoir été construit pour y installer — déjà — des bureaux que les dirigeants de l'époque trouvèrent très « hygiéniques ».

Rénovation sauvage ?

Doit-on craindre que ce projet et cette démolition n'annoncent une rénovation sauvage de tout le quartier au nom de la cité financière ? L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a préparé un plan des perspectives, immeubles et ensembles du dix-neuvième siècle qu'il *faut* conserver, entre la Bourse et l'Opéra. Le secrétariat à la culture s'apprête, de son côté, à recenser minutieusement les bâtiments qu'il entend protéger.

Tant que la cité financière n'aura pas été approuvée par le *Conseil* de Paris et que les banquiers et les assureurs ne seront pas autorisés à construire des immeubles nouveaux avec des densités égales à celles des anciens... le siècle d'Haussmann n'a pas grand-chose à craindre. Nombreux sont les édifices haussmanniens qui offrent des densités supérieures à 5. On imagine mal leurs occupants abandonner sans contrepartie des mètres carrés, même malcommodes. Pour leur nouveau siège, *les* A.G.F. ont dû se contenter de la densité normale de 3,5 au lieu des 4,5 des bâtiments actuels... Mais le terrain inutilisé depuis dix-huit ans les poussait à ne pas attendre.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Ecole sans soleil

UN permis de construire a été délivré le 27 avril 1973 pour la réalisation d'un ensemble immobilier mitoyen à notre groupe scolaire. Ce groupe comprend une école maternelle située 2, rue Paul-Gervais à Paris (13e), une école primaire avec des classes de cours d'enseignement général et des cours d'enseignement commercial, 40, rue Corvisart, et une deuxième école primaire 13, rue Vulpian. L'ensemble immobilier aura respectivement onze et sept étages aux 4-6, rue Paul-Gervais avec une entrée au 15, rue Vulpian, où sera édifié un rez-de-chaussée à usage de bureaux.

Du fait de l'exposition et de la hauteur de l'immeuble projeté, les trois cours de récréation de nos enfants vont être plongées dans l'ombre, apportant de ce fait un préjudice considérable à tout le groupe scolaire. C'est la salubrité et l'hygiène de vie de mille enfants qui sont mises en cause. Ces enfants ont droit au soleil (une des premières qualités de la vie).

Cette question a en outre fait l'objet, le 17 avril 1974, d'une intervention des docteurs Claude et Anne-Christine Pigott, auprès du préfet, en tant que médecins, insistant particulièrement sur les effets de cette situation éventuelle quant à la santé des enfants et sur le paradoxe qu'il y a pour l'Etat à dépenser des fortunes pour offrir le soleil par le biais des classes de neige, tout en refusant cette possibilité dans la vie quotidienne de nos villes. Intervention tout aussi inutile que les précédentes.

(ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE PAUL-GERVAIS, CORVISAT, VULPIAN.)

Ce n'est qu'une proposition...

LA SEINE RENDUE A LA BALADE

Dans la lettre qu'il a adressée le 25 septembre dernier au premier ministre, le président de la République a proposé d'aménager le « site Seine ». Un groupe de travail « Espaces verts et sites fluviaux », de la commission Etat-Ville Urbanisme et environnement a entendu sur ce sujet une communication de M. Dreyfous-Ducas, directeur du Port autonome de Paris. Celui-ci a formulé les propositions suivantes :

L'AMENAGEMENT du site Seine devrait être orienté selon trois directions.

— Préserver le caractère du site en améliorant l'état des ouvrages et des plantations ;

— Ouvrir un site aux promeneurs en créant des jardins et des cheminements permettant un meilleur accès, dégageant les perspectives et offrant des lieux de détente au bord du fleuve ;

— Aménager des lieux d'animation : quartier de la batellerie, port pour les bateaux destinés aux touristes, port de plaisance, après avoir chassé les parcs de stationnement et les fourrières pour automobiles ;

Les opérations nouvelles proposées par M. Dreyfous-Ducas seraient réparties entre le pont National à l'est et le pont Garigliano à l'ouest.

● **Du pont National au pont d'Austerlitz : un quartier de la batellerie.**

Sur la rive droite, il ne paraît pas possible d'abandonner les ports sabliers actuels avant quinze ou vingt ans. Sur la rive gauche, entre le pont de Bercy et le pont d'Austerlitz, un « quartier de la batellerie » avec les commerces et les services nécessaires pourrait être créé. Au-dessus des magasins et entrepôts qui existent déjà, on aménagerait des terrains de sport (tennis) et des espaces verts.

● **Du pont d'Austerlitz au pont Saint-Louis : des jardins publics.**

A l'extrémité du pont Marie, sur la rive droite, un jardin public serait ouvert. Sur la rive gauche, après l'abandon du projet de voie express, des aménagements limités d'espaces verts feraient suite à ceux du port Saint-Bernard, dont les travaux sont en cours jusqu'au pont de l'Archevêché. Remplaçant la fourrière, ces nouvelles promenades permettraient de mieux apprécier la vue du chevet de Notre-Dame et faciliteraient, l'été, l'accueil des concerts de musique.

● **Du pont Saint-Louis à la passerelle des Arts : des bateaux de plaisance.**

On supprimerait des parcs de stationnement situés le long des rives du bras de la Monnaie. Une telle initiative permettrait de faire des plantations nouvelles complétant celles de l'île du Vert-Galant. Enfin, la création de postes de stationnement pour les bateaux de plaisance le long de la rive gauche serait de nature à rendre plus vivant le secteur et dégagerait des ressources grâce à la perception de taxes de stationnement.

● **De la passerelle des Arts au pont des Invalides : chemins pour piétons.**

L'aménagement de jardins et de chemins pour piétons sur les espaces disponibles du port du Touring-Club de France sur la rive droite et dans la zone comprise entre la voie sur berge et le fleuve sur la rive gauche est la principale amélioration possible. En amont de la piscine Deligny, des postes de stationnement de bateaux de plaisance pourraient aussi être installés.

● **Du pont des Invalides au pont de Bir-Hakeim : un théâtre de verdure.**

Deux possibilités existent à l'aval du pont d'Iéna : sur la rive droite, création d'un important port de plaisance, et sur la rive gauche au pied de la Tour Eiffel, à la place de l'actuelle « fourrière », construction d'un « théâtre de verdure » pour les concerts et les spectacles.

● **Du pont de Bir-Hakeim au pont de Garigliano : passerelle.**

Le long de l'île des Cygnes, un port de plaisance, éventuellement relié à la rive gauche par une passerelle accolée à l'ancien pont-rail, serait aménagé.

Au total, le coût des travaux nécessaires est estimé à 110 millions de francs environ et le coût de l'entretien à environ 13 millions de francs par an.

JEAN PERRIN.

Montparnasse est au cœur de Paris,
et l'hôtel Sheraton au cœur de Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

SPORTS

FOOTBALL

SAINT-ÉTIENNE BAT REIMS... en espérant l'égaler en Coupe d'Europe

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — *Dans une ville qui attend avec impatience son événement de l'année, le compte à rebours a déjà commencé pour les joueurs de Saint-Etienne (A.S.S.E.) avant leur double confrontation avec les Polonais de Ruch Chorzow, le 5 et le 19 mars, pour le compte des quarts de finale de la coupe européenne des clubs champions.*

Ainsi, à peine seize mille spectateurs s'étaient déplacés pour voir le Stade de Reims, troisième du championnat, malgré un temps printannier idéal pour un match de football et le prestige dont bénéficient encore les Champenois auprès du public. Cette assistance pourrait laisser croire à une désaffection des Stéphanois pour leurs footballeurs si, dans la semaine précédente, les quarante mille places disponibles pour le match « retour » de coupe d'Europe n'avaient été vendues en quelques heures au point que le club forézien dut refuser plus de 500 000 F de chèques envoyés par courrier par des candidats spectateurs.

Située dix jours avant le premier match contre Ruch Chorzow, la rencontre avec le Stade de Reims prenait pour les Stéphanois la valeur d'un ultime match de préparation, d'autant plus utile qu'ils avaient semblé peiner lors de leurs dernières rencontres à domicile devant Sochaux (1-0) et à Strasbourg (0-0).

Vainqueurs du Stade de Reims par 3 à 1, les Stéphanois ont assuré leur quatorzième succès consécutif sur leur terrain depuis le début de la saison et augmenté leur avance sur leurs suivants immédiats, les Bastiais, battus à Marseille (3-1), et les Monégasques, défaits par Metz (2-1), sans toutefois pleinement rassurer leurs supporters.

Très brillants durant les vingt premières minutes du match, les Foréziens auraient alors dû prendre une sérieuse option sur la victoire, et surtout s'assurer le point de bonification. Dès la septième minute, Patrick Revelli avait en effet profité d'un centre anodin de Farizon pour ouvrir le score et, à peine six minutes plus tard, Triantafilos avait marqué un second but, alors qu'un autre avait été refusé quelques instants plus tôt à Hervé Revelli.

Pourtant, au fil des minutes, la domination des Stéphanois (13 corners contre 2) devint stérile et désordonnée au point que les Rémois, pourtant bien timorés, ramenèrent le score à 2-1 sur un tir lointain de Simon, à la 49e minute, et qu'il fallut une action personnelle de l'arrière central Piazza, à treize minutes de la fin du match, pour assurer définitivement le succès de l'A.S.S.E.

Une autre équipe

Ainsi, face au Stade de Reims, l'Association sportive de Saint-Etienne n'avait plus rien de cette équipe conquérante qui avait terrassé l'Hadjuk de Split en coupe d'Europe. Quatre acteurs de ce match mémorable étaient d'ailleurs absents dans les rangs des Stéphanois : Larqué et Synaeghel, blessés, Bereta transféré à Marseille, et Janvion suspendu pour une rencontre.

De la ligne de demis présentée ce jour-là, seul subsistait face à Reims le jeune Dominique Bathenay, vingt et un ans, mais, parmi les remplaçants, Santini n'a pas l'activité de Synaeghel ou Repellini, un arrière latéral de formation, n'a pas la lucidité ni surtout la maîtrise technique qui permettent à Jean-Michel Larqué d'ordonner ou de calmer le jeu de ses coéquipiers en conservant la balle, selon les circonstances.

Si on ajoute que le travail de titan qu'accomplissait Bereta sur le flanc gauche du terrain a surtout été mis en évidence depuis son... départ, on comprend mieux aujourd'hui la baisse de rythme et surtout du potentiel technique qui explique les difficultés éprouvées actuellement par les Stéphanois.

Une confiance mesurée

La confiance mesurée manifestée par l'entourage des joueurs foréziens se justifie néanmoins par la bonne forme et la solidité de la défense et le retour prochain de Jean-Michel Larqué, qui effectuera d'ailleurs sa rentrée le samedi 1er mars en Coupe de France face à l'équipe du Puy.

Parmi les convalescents, l'ailier gauche Sarramagna, qui a la classe naturelle mais aussi la fragilité musculaire du lévrier, a réussi un match remarquable en lever de rideau contre l'équipe « réserve » de Troyes et pourrait postuler au remplacement de Triantafilos, dont l'entente sur le terrain avec Hervé Revelli laisse beaucoup à désirer.

Déjà renseigné par le recruteur du club, M. Pierre Garonnaire, qui vient de rentrer du Brésil, où l'équipe de Ruch Chorzow effectuait une tournée de préparation, l'entraîneur Robert Herbin va maintenant aller en Pologne espionner une dernière fois ses adversaires. Aucun détail ne semble négligé pour faire de Saint-Etienne le successeur tant attendu du Stade de Reims.

GÉRARD ALBOUY.

ALPINISME

HOMMAGES A GÉRARD DEVOUASSOUX

Le 9 septembre 1974, au début de la nuit, une avalanche emportait Gérard Devouassoux, chef d'une expédition de guides chamoniards qui tentait l'ascension du plus haut sommet de la planète (*le Monde* du 14 septembre 1974).

Si la qualité d'un homme peut se mesurer à l'émotion que, longtemps après lui, son souvenir continue à susciter, celle de Devouassoux aura été grande. Deux hommages de valeur sont, en effet, rendus ces jour-ci à l'ancien maire adjoint de Chamonix.

Le rendez-vous du ciel, *film tourné à l'occasion de l'expédition, a été présenté le samedi 22 février salle Pleyel à Paris* (1). *Il retrace ce que furent les dix-neuf journées de la marche d'approche par les huit guides, les vingt Sherpas, et l'interminable colonne des porteurs; l'arrivée au camp de base sur le glacier désolé du Khumbu; l'installation des premiers camps d'altitude et le drame du 9 septembre...*

Cinquante-cinq minutes de projection

Cela dure cinquante-cinq minutes, et aurait sans doute classiquement duré une heure trente si Pierre Tairraz, le réalisateur, avait eu l'occasion, comme ses camarades d'expédition lui en reconnaissent la force, d'aller jusqu'à 8 842 mètres, au sommet de l'Everest. Mais, plus sûrement encore, ce film aurait pu ne pas être. Son auteur dormait, en effet, à 2 mètres de Gérard Devouassoux le soir de l'accident. Il a été lui-même enseveli sous une masse de neige dont il n'est parvenu à se dégager qu'après trois heures d'efforts. Il a ensuite réussi à redescendre seul dans une effroyable tempête, jusqu'au col Lho-La, à 5 900 mètres d'altitude, où il a retrouvé ses compagnons, qui le tenaient assurément pour mort.

D'autre part, notre confrère Jacques Bourget *vient de publier* Gérard Devouassoux, le souffle de la montagne (2). *C'est un ouvrage qui dépasse nettement, par la qualité du texte et de l'iconographie, le genre traditionnel du « tombeau », au sens où Mallarmé l'a immortalisé. L'auteur y décrit ces quinze années fulgurantes qui ont conduit* « le guide surdoué », « la statue blonde », *devenue* « l'âme de la vallée de Chamonix », *du sommet de l'aiguille du Chamois, sa première course — à dix-neuf ans, une vocation tardive ! — au sommet du pic sud de l'Annapurna, en 1970, et à son dernier camp, dans l'Everest, à trente-quatre ans.* — J.-P. C.

(1) De nouvelles projections de ce film auront lieu à la salle Pleyel les 22 et 28 février et les 7, 13 et 14 mars, à 21 heures.

(2) Editions Solar, 110 pages, 24 F.

BOXE FRANÇAISE ET KARATÉ

Deux démonstrations en styles opposés

La savate et le karaté ont en commun une certaine manière de se faire respecter. Pieds et poings entrent en jeu en des gestes souvent très spectaculaires. La comparaison, au demeurant, ne va guère plus loin. Paradoxalement, les risques de la compétition apparaissent plus grands du côté de la boxe française que du côté du karaté. Dans le premier cas, les mains étant protégées de gants, les coups sont portés et visent à mettre l'adversaire « knock-out ». Dans le second, les concurrents ne peuvent que simuler les coups. S'ils les portaient réellement, ce serait tragique.

D'un côté comme de l'autre, les règlements sont là pour assurer la protection du combattant. La boxe française, comme le karaté, souligne la prédominance de l'agilité sur la force pure.

Cette évidence s'impose plus aisément, de prime abord, pour la boxe française, dont l'élégance du style reste une image de marque. Le karaté lui aussi peut échapper à l'impression de brutalité qu'on lui attribue souvent à tord en raison d'une publicité plus soucieuse de commercialiser des films que de promouvoir le sport.

La savate : une lutte courtoise

« Les salles étaient bondées de monde, et du meilleur ; des familles entières assistaient aux assauts, les dames et les demoiselles très nombreuses, en toilettes fraîches et élégantes... » Cette description des enceintes de boxe française date du début du siècle, à l'époque où, dans les cirques du Champ-de-Mars, un jeune Nordiste nommé Carpentier remportait son premier titre de champion du monde et où des amateurs comme Paul Landowski, Emile Dubonnet, Frantz Reichel, « tiraient » contre les célèbres Charlemont, inventeurs de la formule nationale s'opposant des pieds et des mains à la boxe anglaise.

De même, samedi soir 22 février, les championnats de France de savate et de boxe française avaient rameuté à l'Hôtel Méridien de la porte Maillot un public de génération spontanée comme il ne s'en révèle qu'à Paris, épris de spectacle sportif inédit, vif, frais, chaleureux de cœur et d'esprit, composé de jeunes hommes et de jolies femmes souvent flanqués de marmousets aussi émoustillés que leurs parents, en même temps qu'une élite de connaisseurs applaudissant à tout rompre leurs copains sur le ring.

La « réunion », commencée à 21 h. 30 sous le plafond bas en coquilles d'œufs d'une grande salle en sous-sol pour deux mille personnes, se termina à 1 h. 15 du matin et ne comporta pas moins de neuf assauts. Le spectacle en était tellement varié, tellement instructif, tellement amusant et à la bonne franquette que nous serions volontiers restés jusqu'à l'aube, comme dans les bals du samedi.

Par chance, le meilleur combat fut celui du premier coup de gong où les antagonistes, catégorie poids coq, firent étalage de tous les coups et ripostes, donnant ainsi les clés de ce pugilisme mal connu.

Les assauts ont lieu en cinq reprises de deux minutes, avec repos d'une minute. Règlement : le tireur qui touche le plus « sur toutes les parties du corps à l'exception de la nuque et du triangle génital » est reconnu vainqueur, à moins qu'intervienne une décision par K.O. Equipement : maillots et collants bleu nuit, gants de 8 onces, chaussures en peau de chien avec semelles en cuir de buffle. Accessoires de circonstance : seaux, éponges, protège-dents.

Première constatation : il s'agit d'une lutte courtoise, sans idée de profit, sans le moindre rapport avec le pugilat de rues. Mais le martèlement du ring, le bruit des talonnades claquant comme des pétards, témoignent de sa violence. Néanmoins, avantage esthétique, aucun des adversaires n'arbore ces faces d'enclume, ou ces oreilles en chou-fleur des vieux routiers du ring.

Deuxième constatation : la note gaie n'est jamais absente des assauts. Les boxeurs se font lacer leurs gants sur des mitaines en plaisantant, vont au combat le sourire aux lèvres, quitte à s'envoyer l'instant d'après de terribles *« coups de tatanes dans la tronche »*, fruits des leçons qu'ils prennent en semaine, après le bureau ou l'atelier, dans leurs gymnases de Puteaux ou de Bobigny.

Troisième constatation, technique celle-là : beaucoup plus de coups de pied échangés que de coups de poing, sauf pour ceux qui ont pratiqué la boxe anglaise, encore que ces derniers parviennent rarement à trouver la distance en jouant les « Nini-Patte en l'air ». D'où la prédominance de l'agilité sur la force pure et l'importance du coup d'œil. D'où les morphologies déliées aux muscles longs et peu saillants des antagonistes. Témoins, dans des catégories opposées, un Noir pareil à une montagne, Philippe Bess, nouveau champion de France poids lourd, et un poids léger italien, Franco Poggi, gringalet d'apparence, mais n'hésitant pas sur le « croche-patte », voire sur le coup de pied bas.

Témoin encore le chanteur Guy Marchand, vivement encouragé dans la salle par ses supporters : Bouttier, Dédé Pousse et Moustache, déballant entre les cordes une *jolie collection* de revers de coups de pied en éventail ou d'arrêts en pleine poitrine, en face de l'impavide Christian Guilliaume, faire-valoir hors pair, ci-devant champion d'Europe !

Il y eut encore, en fin de réunion, une démonstration de boxe thaïlandaise entre deux Néerlandais féroces, dont l'un avait la tête de Molière par Mignard, et l'autre celle d'un mangeur de pommes de terre par Van Gogh. En fait de pommes de terre, celui-ci mangea tout cru celui-là, après que les deux adversaires eurent vociféré à genoux sur le ring des incantations parfaitement incompréhensibles. Ce fut le seul moment de la soirée qui manquât de naturel. Pour le reste : *« à revoir absolument »*.

OLIVIER MERLIN.

Une démonstration de la technique

Bruce Lee et James Bond n'étaient pas au rendez-vous du samedi 22 février. Ces faux maîtres du combat à mains nues n'auraient rien eu à faire au stade Pierre-de-Coubertin, où se déroulaient les premiers championnats de France techniques de karaté. Heureuse initiative de la part de l'Union française de karaté qui réhabilite ainsi un sport que Superman a suffisamment dévoyé. Ici, point de face-à-face meurtrier, mais la démonstration « à vide » de la valeur technique des concurrents.

Le karaté se prête à cette démonstration par l'enseignement des katas, qui sont une suite de mouvements dont la stricte codification permet d'en juger la bonne exécution. Sortes de gammes qu'on ne saurait confondre avec les figures imposées du patinage artistique, par exemple, en raison des nombreux éléments qui entrent en jeu. A l'exécution parfaite des mouvements enchaînés, le karatéka doit ajouter une concentration réelle, une croyance telle dans l'efficacité de son combat contre le vent, qu'on le croit pour de bon à l'ouvrage devant plusieurs adversaires. Une exécution mécanique se heurte à l'indifférence des juges.

Les champions de la technique font apparaître cet art martial pour ce qu'il est : une maîtrise de soi avant d'être un moyen de destruction, ce qui se comprend mieux de nos jours. *« Un très bon combattant ne sera pas forcément un excellent technicien »*, affirme M. Guy Sauvin, directeur technique fédéral, soulignant du même coup toute la distance qui sépare le karaté de combat du karaté de salle.

Les jeunes, à partir de douze ans, peuvent ainsi faire leurs premières armes au niveau national, de même que les femmes, ce qui ne constitue pas le moindre charme de ces championnats. Antigones drapées dans des kimonos noirs, elles ne déparent pas auprès de leurs compagnons. La grâce et la force se conjuguent dans leurs évolutions de ballerines du tatami, souples félines et, pour la circonstance, redoutables. On comprend qu'elles accourent de plus en plus nombreuses vers les dojos (salles d'entraînement), autant pour y acquérir des notions de self-défense — ce qui renforce la confiance en soi — que pour s'y développer aussi harmonieusement qu'à la gymnastique et mieux peut-être qu'à l'expression corporelle.

Et l'on se tromperait, enfin, en imaginant que l'absence de combat nuit au spectacle. En lice deux par deux, les concurrents en viennent rapidement à fasciner le public, qui doit comparer des mouvements dont les enchaînements se recoupent rarement. Si d'aventure le même kata est exécuté simultanément, l'affrontement gestuel n'en paraît que plus beau et l'on s'étonne que, par mimétisme sportif, le karaté ait eu besoin de s'affirmer par le combat de compétition. Non qu'il faille récuser l'assaut — moyen suprême de se connaître dans l'action, mais il importe que les avantages de son développement en compétition soient bien mesurés avec les inconvénients d'une dégénérescence.

FRANÇOIS SIMON.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Au cours d'une rencontre internationale organisée à Orléans, les équipes de France masculine et féminine ont respectivement battu leurs homologues de Grande-Bretagne par 68 à 58 et 53 à 42.

Basket

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1 (vingt-deuxième journée)

*Villeurbanne b. Berck 92-69
Le Mans b. *Nice 89-87
*Roanne b. Antibes 118-107
*Caen b. Nantes 89-70
*Denain b. Monaco 101-94
*Tours b. Lyon 92-84
*Bagnolet b. Bordeaux 95-78
*Challans b. Vichy 92-76

Classement. — 1. Villeurbanne, 64 pts ; 2. Le Mans, 61 ; 3. Antibes, 56 ; 4. Tours, 54 ; 5. Bagnolet, 54 ; 6. Caen, 53 ; 7. Challans, 51 ; 8. Nice, 47 ; 9. Denain, 47 ; 10. Berck, 46 ; 11. Roanne, 45 ; 12. Lyon, 43 ; 13 Monaco, 42 ; 14. Vichy, 40 ; 16. Bordeaux, 28 ; 16. Nantes, 34.

Escrime

Didier Flament (Racing-Club de France) a conservé le challenge Gilbert-Duval, au Grand-Hôtel de Paris, en battant en finale le Hongrois Jeno Pap. Les Melunais Taivard et Pietruska avaient été éliminés en demi-finales.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-huitième journée)

*Saint-Etienne b. Reims 3-1
*Marseille b. Bastia 3-1
*Nîmes b. Nice 2-1
Metz b. *Monaco 2-1
*Lens b. Lyon 4-0
*Nantes et Paris-S.-G. 0-0
*Strasbourg et Sochaux 1-1
*Bordeaux et Angers 1-1
*Troyes b. Rennes 2-0
*Red Star b. Lille 2-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 42 pts ; 2. Nîmes, 35 ; 3. Bastia, 34 ; 4. Marseille, Reims, Lens, Monaco, 33 ; 8. Nantes, Lyon, 32 ; 10. Strasbourg, 31 ; 11. Bordeaux, 30 ; 12. Rennes, 29 ; 13. Paris-S.-G., Troyes, 28 ; 15. Nice, 27 ; 16. Lille, 26 ; 17. Sochaux, 24 ; 18. Red Star, Metz, 23 ; 20. Angers, 18.

Toutes les équipes ont disputé 28 matches, sauf Bastia (26), Marseille, Nantes, Bordeaux, Paris, Nice et Metz (27).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (vingt-quatrième journée)

GROUPE A

*Lorient et Quimper 2-2
*Brest b. Gueugnon 2-1
*Fontainebleau b. Angoulême 5-1
*Valenciennes et Boulogne 1-1
*Rouen b. Laval 3-0
*Dunkerque b. Paris F.C. 1-0
*Sedan b. Hazebrouck 3-0
*Amiens et Auxerre 0-0
*Mantes et Cambrai 1-1

Classement. — 1. Rouen et Lorient, 34 pts ; 3. Valenciennes, 33 ; 4. Gueugnon, 31 ; 5. Sedan et Dunkerque, 30 ; 7. Angoulême, 29 ; 8. Laval et Fontainebleau, 27 ; 10. Auxerre, 25 ; 11. Brest et Boulogne, 24 ; 13. Amiens et Hazebrouck, 21 ; 15. Cambrai, 18 ; 16. Paris F.C., 16 ; 17. Quimper, 15 ; 18. Mantes, 12.

GROUPE B

*Avignon b. Martigues 4-1
*Tours et Blois 0-0
*Nancy b. Béziers 5-0
*Cannes b. Epinal 4-0
*Chaumont b. Toulon 1-0
Montluçon b. *Sète 1-0
*Mulhouse et Toulouse 1-1
*Bourges et Châteauroux 0-0

Classement. — 1. Nancy, 37 pts ; 2. Cannes, 35 ; 3. Toulon et Montluçon, 31 ; 5. Avignon, 30 ; 6. Toulouse, 27 ; 7. Sète et Martigues, 26 ; 9. Béziers, 24 ; 10. Besançon, 23 ; 11. Chaumont, 22 ; 12. Epinal, Châteauroux et Tours, 19 ; 15. Mulhouse, 16 ; 16. Bourges, 14 ; 17. Blois, 10.

Handball

Après avoir battu la Suisse par 15 à 14, le 22 février à Besançon, l'équipe de France a fait match nul, 11 à 11, le lendemain, à Dijon, avec le même adversaire.

Hippisme

*Le prix de la Croix-Dauphine, disputé le 23 février à Auteuil et puté le 23 février à Auteuil et servant de support aux paris couplé ga-*With Honours *(503), suivi de* King's Point *(508) et de* Bondensee *(510). La combinaison gagnante est donc la suivante : 3, 8, 10.*

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (treizième journée)

POULE A

Toulon b. *Castres 9-7
*Chambéry b. St-Jean-de-Luz 21-9
*Cahors b. Gaillac 6-3
*Béziers b. Saint-Girons 66-0

Classement. — 1. Béziers, 39 pts ; 2. Toulon, 27 ; 3. Chambéry, 25 ; 4. Castres, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz et Cahors, 24 ; 8. Gaillac, 21.

POULE B

(toutes les équipes ont disputé treize matches, sauf Le Creusot et le Racing, qui doivent se rencontrer le 2 mars)

*Valence b. R.C.F. 15-9
*Narbonne b. Montauban 56-23
*Le Creusot b. *Saint-Médard* 14-10
*Lourdes b. Grenoble 35-10

Classement. — 1. Narbonne, 37 pts ; 2. Lourdes et Valence, 29 ; 4. R.C.F., 28 ; 5. Montauban, 25 ; 6. Le Creusot, 22 ; 7. Grenoble et Saint-Médard, 17.

POULE C

*Brive b. Auch 54-6
Mont-de-Marsan b. *Vichy 18-10
*Bègles b. Mazamet 32-13
**Marmande b. Dijon* 13-6

Classement. — 1. Brive, 36 pts ; 2. Vichy, Bègles et Mont-de-Marsan, 29 ; 5. Marmande, 25 ; 6. Auch, 22 ; 7. Dijon et Mazamet, 19.

POULE D

Montferrand b. *Tyrosse 27-18
*Pau b. S.B.U.C. 50-3
*Bourg b. Oloron 17-3
*Angoulême b. Lavelanet 18-13

Classement. — 1. Pau et Montferrand, 35 pts ; 3. Bourg, 29 ; 4. Lavelanet, 26 ; 5. Oloron, Angoulême et Tyrosse, 21 ; 8 S.B.U.C., 18.

POULE E

*Graulhet b. Châteaurenard 28-10
Bagnères b. *Biarritz 16-13
*Avignon et Nice 12-12
Lyon O.U. b. *Carmaux 13-12

Classement. — 1. Nice, 35 pts ; 2. Avignon et Lyon O.U., 29 ; 4. Bagnères, 28 ; 5. Graulhet, 27 ; 6. Biarritz, 26 ; 7. Carmaux, 18 ; 8. Châteaurenard, 16.

POULE F

*Montchanin b. Oyonnax 18-6
*Bayonne b. Aurillac 20-6
Périgueux b. *Saint-Claude 8-7
*Tarbes b. Albi 39-4

Classement. — 1. Tarbes, 33 pts ; 2. Aurillac, 31 ; 3. Bayonne, 29 ; 4 Montchanin, 28 ; 5. Périgueux, 25 ; 6. Saint-Claude, 23 ; 7. Albi, 21 ; 8. Oyonnax, 17.

POULE G

*Bourgoin et Perpignan 15-15
*La Rochelle b. La Voulte 12-6
*Salles b. Bergerac 13-7
*Beaumont b. Mérignac 29-19

Classement. — 1. La Voulte, 33 pts ; 2. Perpignan, 32 ; 3. Bourgoin et La Rochelle, 28 ; 5. Mérignac, 26 ; 6. Beaumont, 23 ; 7. Bergerac, 19 ; 8 Salles, 18.

POULE H

*Dax b. Boucau 34-3
Toulouse b. *Quillan 15-3
*Castelsarrasin et Tulle 10-10
*Agen b. Romans 42-6

Classement. — 1. Dax, 33 pts ; 2. Agen et Toulouse, 32 ; 4. Romans, 29 ; 5. Boucau, 23 ; 6. Tulle, 22 ; 7. Castelsarrasin, 19 ; 8. Quillan, 18.

Ski

Victorieuse du slalom géant disputé à Naeba au Japon, l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a du même coup remporté, pour la cinquième fois consécutive, la Coupe du monde.

SLALOM GÉANT DAMES

1. A.-M. Proell-Moser (Aut.), 1 min. 27 sec. 57 ; 2. M. Kaserer (Aut.), 1 min. 28 sec. 29 ; 3. C. Tisot (It.), 1 min. 28 sec. 45 ; 4. M. Jacot (Fr.), 1 min. 28 sec. 60 ; 5. Fleckenstein (E.-U.), 1 min. 28 sec. 90 ; 6. L.M. Morerod (Suisse), 1 min. 29 sec. 2 ; 7. B. Zurbriggen (Suisse), 1 min. 29 sec. 28 ; 8. C. Nelson (E.-U.), 1 min. 29 sec. 33 ; 9. B. Dorsey (E.-U.), 1 min. 29 sec. 35 ; 10. B. Schroll (Autr.), 1 min. 29 sec. 42 ; ... 14. D. Debernard (Fr.), 1 min. 20 sec. 70, etc.

SLALOM SPÉCIAL MESSIEURS

1. Hinterseer (Aut.), 86 sec. 46 ; 2. Stenmark (Suède), 86 sec. 52 ; 3. Neureuther (R.F.A.), 86 sec. 87 ; 4. Schlager (R.F.A.), 87 sec. 47 ; 5. Thoeni (It.), 87 sec. 53 ; 6. Hauser (Autr.), 87 sec. 63 ; 7. Radici (It.), 87 sec. 72 ; 8. Kniewasser (Autr.), 87 sec. 74 ; 9. Tresch (Suisse), 88 sec. 73 ; 10. Berchtold (Aut.), 89 sec. 40 ; 11. Perrot (Fr.), 89 sec. 43, etc.

Tir

CHAMPIONNATS D'EUROPE A LONDRES

Le champion de France Patrice de Mullenheim a remporté samedi, à Islington, l'épreuve senior du tir au fusil à air comprimé aux cinquièmes championnats d'Europe. C'est la première fois qu'un Européen de l'Ouest remporte un titre senior aux championnats.

De Mullenheim, vingt-cinq ans, a totalisé 384 points sur un maximum possible de 400.

La médaille d'argent est allée au Polonais Endrezej Trajda (382) devant un autre Français, Gilbert Emptaz (également 382).

OMNISPORTS

Le SNEP critique le projet de loi d'orientation

*M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, a reçu, le 21 février, les recteurs d'académie. Il s'est entretenu avec eux du projet de loi d'orientation du sport (*le Monde *du 22 février) et de ses modalités d'application. M. Mazeaud a fourni à ses interlocuteurs des précisions sur la création du diplôme d'études supérieures (DEUG) pour les professeurs d'éducation physique.*

Le projet de loi d'orientation du sport, qui sera soumis le 26 février au conseil de la jeunesse, de l'éducation physique et des sports, fait l'objet d'une critique de la part du Syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP), qui a publié le communiqué suivant :

« Le SNEP constate que subsistent entièrement les dispositions essentielles qui consacrent la volonté de désengagement de la responsabilité de l'Etat en matière d'éducation physique et sportive à l'école et le refus de donner les moyens nécessaires. Le texte contient l'aveu explicite que l'Etat n'assurera que partiellement l'éducation physique à laquelle les enfants ont droit. L'horaire obligatoire de cinq heures d'enseignement d'éducation physique et sportive dans le second degré est abandonné. Une « initiation sportive » artificiellement séparée de l'éducation physique serait confiée, soit aux associations sportives scolaires de l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire), qui organisent actuellement la pratique sportive volontaire et dont la mission serait ainsi dénaturée, soit à des centres extérieurs aux établissements, soit à des clubs privés sous la réserve hypocrite d'un hypothétique contrôle. En réalité, c'est la confirmation d'une éducation physique et sportive dénaturée, d'un appauvrissement de l'éducation, d'une ségrégation des enfants renforcée d'une privatisation d'une partie du service public d'enseignement.

» Le SNEP rappelle qu'il considère avec la FEN (Fédération de l'éducation nationale) que ce projet qui légalise la pénurie est inacceptable et souligne que ce projet s'inscrit dans la ligne politique du projet Haby, condamné également par la FEN et ses syndicats nationaux. »

RADIO-TÉLÉVISION

«LES FEMMES A LA BARRE»

Deux journées sans équivoque sur Radio-France

« Si nous sommes venues, c'est parce que nous admirons Mme Françoise Giroud. Elle représente pour nous la réussite. » *Elle se ressemblaient beaucoup, toutes ces invitées de Radio-France aux journées (vendredi 21 et samedi 22 février) consacrées aux premières femmes exerçant des métiers dits « d'hommes ». Les applaudissements qui accueillirent ces mots de remerciement prononcés par la première et seule femme recteur d'académie, Mme Alice Saunier, au cours du dîner d'adieu offert à l'Assemblée nationale, ne permettent pas de douter de leur quasi-unanimité.*

Des voitures au sigle de Radio-France, conduites par des chauffeurs femmes, précédées de motards, ouvrant les rues, brûlant les feux rouges, ignorant les sens interdits : Mme Jacqueline Baudrier, P.-D. G. de la nouvelle société de radiodiffusion, avait déployé le faste réservé aux invités de marque pour accueillir les soixante femmes venues de différentes régions de France, des DOM-TOM et de l'étranger.

« Les femmes à la barre » : *le thème n'était pas équivoque. La voix du gouvernement s'est largement fait entendre sur les ondes : entretien avec Mme Simone Veil, ministre de la santé, longue entrevue avec Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine et même une interview de M. Valéry Giscard d'Estaing par une journaliste femme, Arlette Chabot. Pendant près de quarante heures, ce fut à qui trouverait le plus grand nombre de qualificatifs aux femmes. M. Giscard d'Estaing ne fut pas le dernier : elles ont* « une générosité, un désintéressement, une simplicité en général plus grande que chez les hommes ! » ; « Elles ont plus que les hommes le sens aigu des réalités, de la détresse humaine sous toutes ses formes ! » ; « Elles n'ont pas de goût pour ce que les hommes appelaient « la politique » et qui était un mélange de discussions théoriques, d'intrigues personnelles... Elles ont un sens du réel beaucoup plus aigu que les hommes, ce qui fait, *je crois*, que ce qui les intéresse dans la politique, c'est la gestion ! ». Mmes Simone Veil et Françoise Giroud ne l'ont certes pas détrompé, bien au contraire : elles ne se présenteront pas aux élections législatives.

Une image rassurante

Comme l'a fait remarquer Mme Giroud, « nous, les femmes, avons un complexe d'infériorité, la peur de gêner », *et c'est certainement pour cela que presque toutes les invitées de Radio-France ont tenu à rassurer. Ce n'étaient pas des suffragettes, encore moins des femmes du M.L.F.* : « Nous faisons la cuisine et la vaisselle » ; « Je fais le petit déjeuner de mon mari, le matin. »

Image rassurante de la femme. Tableau idyllique de la condition féminine. Après ces deux jours de Radio-France, il semble que les femmes françaises sont satisfaites de leur sort.

A tour de rôle, ces femmes sont venues parler sur France-Inter, France-Culture et même à la télévision de leur métier. Mais exclusivement de leur métier. Il ne fut pas question de les laisser parler de leur vie de tous les jours. On ne saura jamais quelles sont leurs difficultés d'épouse, de mère, pour la garde des enfants, par exemple.

M. Giscard d'Estaing avait lui-même donné le ton : « Il faut que votre participation à cette Année de la femme soit très active. La France a un certain pouvoir d'entraînement dans le monde... Et il est important que l'on sache que la France — la société française — se préoccupe très activement de cette promotion intellectuelle et professionnelle de la femme. »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A Monte-Carlo

LAURIERS POSTHUMES POUR L'O.R.T.F.

Hommage posthume : l'O.R.T.F. reçoit la Nymphe d'or, récompense suprême du Festival international de télévision de Monte-Carlo, six semaines après avoir disparu. *Mort d'un guide* avait été réalisé pour le compte de la première chaîne de télévision, que dirigeait alors Mme Jacqueline Baudrier.

« *J'ai voulu prouver avec cette histoire qu'on peut atteindre à l'intensité dramatique loin des studios et des décors habituels* », nous disait Jacques Ertaud, réalisateur de l'émission, la veille de la *proclamation du palmarès*.

Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat, émission belge, a reçu le prix de la critique ; on aimerait la voir bientôt à la télévision française, après la déprogrammation subite de ce film sur la première chaîne, en novembre 1974. — C. D.

● **NYMPHE D'OR**

Mort d'un guide, film français de Jacques Ertaud et Henri Grangé, réalisé pour l'O.R.T.F. (l'émission reçoit également le Prix UNDA, de l'Association catholique internationale pour la radiotélévision et la mention spéciale du Prix de la critique).

● **NYMPHES D'ARGENT**

— Pour la meilleure mise en scène : à Jaroslav Nevtny, réalisateur de *Témoins à charge* (Télévision tchécoslovaque).

— Pour la meilleure interprétation : à Tatiana Lavrova dans *L'envol est ajourné* (Télévision soviétique).

— Au meilleur programme pour enfants : à *Lucky* (Télévision yougoslave).

PRIX SPECIAL DE LA DEFENSE DE LA NATURE ET DE L'ESPECE.
Les Premiers Pas (Canadian Broadcasting Corporation).

PRIX CINO-DEL-DUCA.
John Jacobs, réalisateur d'*Affaire de cœur* (Grande-Bretagne, I.T.A.).

PRIX AMADE.
Un jour comme les autres avec des cacahuètes, d'Edouard Molinaro (Technisonor, France).

PRIX DE LA CRITIQUE.
Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat (Radiodiffusion-télévision belge).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 FÉVRIER

— *Le père Jean Cardonnel* est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, est l'invité de *France-Inter à 19 h. 20.*

— *Le baron Guy de Rothschild* répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *L'armée* est le thème de la tribune libre du Centre d'information civique, avec MM. A. Sanguinetti, C. Hernu et J.-P. Rozier, sur FR 3 à 19 h. 40.

— *Le général Bigeard*, secrétaire d'État chargé de la condition *militaire*, dialogue avec des militaires de carrière et des soldats du contingent, sur TF 1 à 20 h. 35.

— *M. André Jarrot*, ministre de la qualité de la vie, est l'invité du magazine d'Antenne 2 à 20 h. 35.

— « *La faim peut-elle être vaincue ?* » est le sujet du débat mensuel « Les chrétiens dans la vie », sur Radio-Monte-Carlo à 21 h. 15.

MARDI 25 FÉVRIER

— *Entretien avec le général Beaufre*, par Pierre Lhoste, sur France-Culture à 11 h. 45.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'État à la condition féminine, répond au courrier des auditrices sur Radio-Monte-Carlo à 14 heures.

— *Mme Hélène Dorlhac*, secrétaire d'État chargée de la condition pénitentiaire, répond aux questions de Michèle Bailly sur France-Culture à 16 heures.

— *Evelyne Sullerot* est l'invitée de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— « *Les Français et l'inflation* » est le thème d'un dialogue entre MM. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, et Lionel Stoleru, conseiller économique de M. Giscard d'Estaing sur France-Culture à 20 heures.

PREMIÈRE « CENSURE » A LA NOUVELLE TÉLÉVISION APRÈS LE PASSAGE DU GRAND MAGIC CIRCUS ?

M. Jullian fait part de son «mécontentement» aux auteurs d'« Un jour futur »

L'émission de Michel Lancelot « Un jour futur » sera-t-elle suspendue ? M. Marcel Jullian a adressé samedi soir un télégramme à Michel Lancelot : « *Incident inadmissible. Votre émission, cet après-midi, me contraint faire toutes réserves sur poursuite série. Prenez acte ainsi que votre réalisateur de mon très grave mécontentement au nom d'Equipe Antenne 2.* »

L'incident évoqué par le président d'Antenne 2 avait eu lieu le jour même, sur le plateau de l'émission animée par Michel Lancelot : les comédiens du Grand Magic Circus avaient présenté un extrait de vingt minutes de leur spectacle *Good bye Mr. Freud !* devant les caméras de Raoul Sangla, dont un numéro, peut-être suggestif, avec des danseuses nues et des oursons en peluche, et un Petit Chaperon Rouge très déluré — provoquant immédiatement des appels de réclamation de téléspectateurs, — M. Marcel Jullian aurait reproché à Michel Lancelot d'avoir confondu licence et liberté, tout en affirmant qu'il aurait adopté la même position s'il n'y avait pas eu de protestations.

Cependant, une réunion devait avoir lieu, ce lundi matin, au siège d'Antenne 2 : Jacques Chancel et Charles Baudinat, conseillers de M. Jullian, devaient y participer, aux côtés des « accusés », Michel Lancelot et Raoul Sangla. Les responsables de la chaîne pourraient se contenter de donner un « *avertissement* » aux auteurs de l'émission. « *Ce n'est pas utile de présenter des gestes vulgaires, ou des choses médiocres et moches*, dit-on à Antenne 2. *Nous ne faisons pas de moralisme, mais nous voulons éviter que la liberté n'en prenne un coup... Comprenez, ça n'empêche pas d'avancer des idées audacieuses, mais il s'agit de ne pas tomber sur le terrain de la licence — laissons cela au cinéma... Marcel Jullian estime qu'il y a une faute grave ; cependant, il n'est pas un coupeur de têtes...* » « *Le réalisateur a une responsabilité dans le choix de ses images* », précise Charles Baudinat, secrétaire général des programmes.

« *J'ai dirigé moi-même la caméra, en plan-séquence*, confirme Raoul Sangla. *Il n'y avait pas eu de répétitions : les moyens accordés à l'émission ne le permettent pas. Nous étions convenus avec les comédiens du Grand Magic Circus qu'ils donneraient un extrait de leur spectacle sur le tas — et tout le monde sait, avec le Magic, qu'il n'est pas question de bon goût, et que, dans ce genre de revue, tout, y compris les scories, est à prévoir. Certes, j'aurais pu faire un panoramique et détourner le « regard », mais bien que je n'aie pas le goût de l'exhibitionnisme, je sais que mon métier est de « montrer ».*

Raoul Sangla, qui s'estime lié par *un contrat moral* avec Antenne 2 pour un trimestre, envisage d'alerter son syndicat au cas où des sanctions seraient prises.

De son côté, Jérôme Savary, animateur du Grand Magic Circus, a publié une déclaration : « *J'assume l'entière responsabilité pour ces incidents, à mon avis ridicules, et précise qu'il n'était nullement dans mon intention de choquer qui que ce soit.* »

Antenne 2 confirme ainsi la position prise par son président au cours d'une polémique indirecte avec M. Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, sur la censure. Celui-ci avait déclaré que le gouvernement *interviendrait sur les programmes* le cas échéant. M. Jullian avait alors répliqué : « *Ceci est d'abord notre affaire.* »

HÉSITANT ENTRE LE PAL ET LE SECAM

L'Italie pourrait adopter son propre procédé pour les émissions en couleurs

De notre correspondant

Rome. — PAL ou SECAM ? Mettant fin à des années d'hésitations, *l'Italie devait décider*, le 10 mars prochain, si elle adoptait le procédé allemand de télévision en couleurs ou son concurrent français. Le choix d'un système bâtard — le bistandard — apparaissait à beaucoup comme la solution la plus sage, dans la mesure où il permettrait précisément de ne pas trancher. Mais voici qu'un quatrième procédé *vient d'entrer en lice*, à la surprise générale. Il s'appelle ISA (Identification à suppression alternée) et possède la particularité d'avoir été inventé en Italie. Du coup, tout est remis en question.

L'ISA est une variante du PAL, *qui est lui-même dérivé du N.T.S.C.* américain. Il a vu le jour dans les bureaux d'Indesit. Cette entreprise italienne d'appareils électroménagers contrôle, avec la Selmart, pour 30 % le marché intérieur des récepteurs télévisés en noir et appartient à la GEFI, une société contrôlée par les grandes entreprises publiques (IRI, ENI, EFIM, IMI), ayant officiellement pour fonction de secourir les entreprises en difficulté. Le directeur général de la GEFI s'est enthousiasmé pour l'ISA, et veut maintenant faire partager ses vues au gouvernement.

L'adoption par l'Italie d'un procédé national présenterait, en principe, de nombreux avantages. Elle permettrait d'abord de ne pas choisir entre PAL et SECAM (le bistandard lui-même apparaîtrait comme une victoire de la France, qui n'a guère de chance de faire adopter exclusivement son procédé). Deuxième avantage : l'Italie n'aurait à payer de « royalties » à personne. Le signal d'identification de l'ISA est différent de celui du PAL, et les autres brevets sont arrivés à échéance. Enfin, les constructeurs ne seraient tenus à aucune contrainte du PAL ou du SECAM (production annuelle limitée) ; *exportation* réglementée dans certains pays ; obligation d'utiliser des appareillages allemands ou français). En outre, l'adoption de l'ISA empêcherait les entreprises étrangères de déverser leurs surplus sur le marché italien, comme Telefunken s'apprête à le faire au cas où le PAL l'emporterait.

L'ISA n'en présente pas moins une série d'inconvénients. Il faudrait d'abord être sûr que c'est bien un nouveau système de télévision en couleurs et non une manœuvre de dernière heure due à quelque machiavel de l'import-export. Il faudrait s'assurer aussi de sa valeur technique. On s'y emploie en ce moment à l'Institut Galileo Ferraris de Turin. D'autre part, en tournant aussi ouvertement le dos aux Allemands et aux *Français, l'Italie ne risquerait*-elle pas de se priver des « cadeaux » divers qui lui sont proposés des deux côtés ?

Lors de sa récente visite à Rome, M. Norbert Ségard, secrétaire d'État au commerce extérieur, avait parlé d'une coopération à grande échelle. Quelques jours plus tard, son collègue ouest-allemand, H. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, venu lui aussi à Rome, a fait miroiter d'autres perspectives aux Italiens. Dernier inconvénient qui est surtout une inconnue : l'exportation. Sur les *quatre cent mille récepteurs* couleurs que l'Italie produit déjà, la moitié sont exportés (l'autre moitié permettant de capter la Suisse ou Télécapodistria). Quel que soit le procédé adopté, il est clair qu'une bonne partie de la production — au début, tout au moins — devrait être dirigée vers les marchés extérieurs. L'ISA, de ce point de vue, est un obstacle, et il n'est pas sûr que les constructeurs italiens auront des licences pour produire et vendre aussi des PAL ou des SECAM.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien décider, les industriels eux-mêmes ne pouvant se satisfaire d'une telle incertitude. Il reste néanmoins une... cinquième solution, qui vient d'être rappelée par le vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa : pas de couleur du tout.

ROBERT SOLÉ.

— *VU* —

Routes barrées

Voir défiler sur nos écrans-miroirs les images de mondes aussi différents, aussi éloignés, que ceux de Soupault, de Thibon ou de Mazoyer — pour n'en citer que trois, — on est pris de vertige. Ces univers, ces voix closes, rien ne semble les rapprocher, les relier. Ils ne communiquent pas. On a l'impression, en passant de l'un à l'autre, de plonger dans des espaces interstellaires et de reprendre pied, tout ahuri, dans un système de références et de pensées souverainement étranger à celui qu'on vient de quitter.

Comment expliquer que plus d'un demi-siècle après les manifestations surréalistes et dada, on puisse encore faire ses délices, le samedi, sur l'A 2, de ce roman-photos les Charmes de l'été, *découpé en grosses tranches de poncifs et de clichés. Cette campagne irisée, cette somptueuse propriété, ce veuf séduisant, cet adolescent troublé, cette belle inconnue, cette servante dévouée et ce jardinier... Comment est-il le jardinier ? Allons, devinez ? Entêté ? Bougon ? Bougon, vous avez gagné. Ces personnages, ces décors en trompe-l'œil, arrachés au catalogue de la Régie française de publicité, voilà tout l'effet, tout l'écho qu'auront eu les éructations d'Artaud ou les soirées du comte de Beaumont.*

Songez donc que la même après-midi, en reprenant à son compte un mot d'Apollinaire, une évidence sur Cocteau : « Méfiez-vous, c'est un tricheur », *Philippe Soupault a fait planer sur le plateau de Michel Lancelot un frisson de tremblante irrévérence. Toucher à Cocteau, ce touche-à-tout de génie, quelle audace, grand Dieu, quel culot ! Soupault aurait récrit, pour nous le réciter,* l'Ave Maria *en langage ordurier, qu'on n'aurait pas été plus scandalisé. Autre mini-scandale, à nos yeux tout aussi dérisoire, celui provoqué, au début de la même émission, par les gambades amoureuses, pataudes et oursonnes des comédiens du Magic Circus.*

A l'opposé, la terreur religieuse que semblait inspirer à Christian Chabanis, dimanche sur FF 1, le solitaire de Saint-Marcel d'Ardèche, Gustave Thibon, détail d'un autre âge. Il avait dû faire le signe de croix en entrant. Vous vous seriez cru dans une cathédrale à l'heure de la grand-messe, n'osant pas demander, d'entrée de jeu, au chantre du retour à la terre, de nous expliquer ses rapports avec le régime de Vichy. L'intervieweur s'est fait interviewer, d'abord par un troisième larron qui lui a demandé de nous expliquer les rapports de Thibon avec... Enfin, à quoi cela ressemble-t-il ? N'est-ce pas faire peu de crédit à un philosophe tout imprégné de la bonté divine que de ne pas lui poser carrément la question ? On semble pousser très loin le respect des convenances à la télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

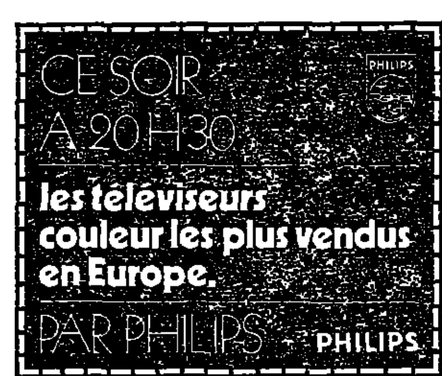
« **Le Monde** » **publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.**

LES PROGRAMMES

LUNDI 24 FÉVRIER

● CHAINE I : **TF 1**

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Face-à-face : Ce soir chez vous.
Dialogue du général Bigeard, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, avec des militaires de carrière et des soldats du contingent.



21 h. 50 *Variétés : A bout portant (F. Lemarque).*

● CHAINE II (couleur) : **A 2**

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 *Le livre du jour (F. Gigon).*
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Magazine : Au pied du mur, de Brigitte Bardot et Jean Nainchrik.
La réglementation des zoos, avec M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

21 h. 50 Documentaire : **Plain chant** : Kafka, « La lettre au père », prod. H. Martin. Réal. N. Lilenstein. Avec M. Lonsdale, D. Mesguich, J. Debari.
A partir du seul texte autobiographique disponible (une lettre de révolte adressée à son père), un essai sur la vie et l'œuvre de l'écrivain tchèque.

● CHAINE III (couleur) : **FR 3**

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : l'Armée, avec MM. Charles Hernu, Alexandre Sanguinetti et le lieutenant Rozier.
20 h. Émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « la Vache et le Prisonnier », d'H. Verneuil (1959). Avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy, B. Musson.
En 1943, un prisonnier de guerre français travaillant dans une ferme allemande s'évade, tenant une vache en laisse, et franchit 300 kilomètres jusqu'à la frontière.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h. (S.), Prestige de la musique : Récital de la cantatrice *Elly Ameling : Mozart, Fauré, Schubert (au piano D. Baldwin)* ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : L'après-divorce ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont : « les Paysans de Paris » ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Malettra : Trio Jean-Pierre Armengaud.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert organisé par la Société de musique d'autrefois en l'hôtel de Sully, avec le concours de S. Kuijken, violon baroque, W. Kuijken, viole de gambe, R. Kohnen, claveciniste : « Sonate, opus 1, nº 3 en la majeur pour violon baroque, viole de gambe et clavecin » (Haendel) ; « Suite nº 5 en fa majeur pour viole de gambe, viole baroque et clavecin » (Ch. Dieupart) ; « Première Suite de pièce pour viole en mi mineur » (Couperin) ; « Cinquième concert de pièces de clavecin et continuo » (Rameau) ; 22 h. (S.), Hors gravure : Georges Migot ; 23 h., Musique française ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Alban Berg ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 25 FÉVRIER

● CHAINE I : **TF 1**

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. Les animaux en péril : « Les péripates ».
21 h. Jeu : le Blanc et le Noir, prod. Pierre Sabbagh, prés. J. Rouland.
21 h. 45 Émission littéraire : Pleine page.
« Le quatre centième chat, ou les pollués de Minamata », de Fernand Gigon ; « La planète des jeunes », de Jean Duvignaud ; « Histoire de la poésie française », de Robert Sabatier, etc.

● CHAINE II (couleur) : **A 2**

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour (M. Foucault).
18 h. 55 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h. 45 Feuilleton : « Typhelle et Tourteron ».
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
« Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R. Steiger, Ch. Plummer, V. McKenna, O. Welles, D. O'Herlihy.
Première partie : *Napoléon Ier revient de l'île d'Elbe et rentre triomphalement à Paris. La Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche forment une coalition contre lui. Par un admirateur soviétique de l'Empereur.*
Débat : La chute de l'Empereur, prés. A. Jérome.
Avec la participation d'André Castelot, historien ; de M. Jean Tulard, professeur à la Sorbonne, de M. Jean Massin, historien ; du Père Berthier de Sauvigny, professeur aux universités catholiques ; de M. Philippe Vigier, professeur à l'université de Paris-X ; de M. Trouissier, avocat à la cour de Grenoble.

● CHAINE III (couleur) : **FR 3**

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati, Invitation au ski, et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Evelyne Sullerot.
20 h. Connaissance : la Vie sauvage, d'Yvan Tors (sixième partie).
Les serpents venimeux.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire Steinheil ». Réal. R. Forissier.
A la fin du dix-neuvième siècle, on retrouve dans une petite impasse tranquille de Paris le peintre Adolphe Steinheil (époux de la très belle Marguerite Steinheil) et madame Japy (mère de celle-ci), ligotés, étranglés. Marguerite Steinheil, ligotée aussi mais... vivante, donnera des faits une version si délirante que personne ne la croira. A-t-elle inventé ces hommes noirs à barbe rousse ? Accusée de meurtre, tenant tête au président de la cour d'assises, Marguerite Steinheil imposera « sa » vérité. Mais quelle fut-elle en réalité ?
21 h. 25 Série : « A voix haute, à voix basse ».
« Le K », de D. Buzzati.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogues. Émission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Les Français et l'inflation, avec Lionel Stoleru, conseiller économique du président Giscard d'Estaing, et Jacques Attali, conseiller économique de François Mitterrand ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « le Grand Festin », de V. Forrester, avec A. Cuny, Douchka, J. Martinelli, P. Vaneck (réalisation J.-J. Vierne) ; Vers 23 h. 10, Courant alternatif.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec le concours de J.-M. Darré, pianiste : « les Francs Juges », ouverture (Berlioz), « Concerto nº 5 en fa majeur pour piano et orchestre » (Saint-Saëns), « Fastes de l'imaginaire » (Serge Nigg), « Suite de danses » (Bartok) ; 22 h. (S.), Concours international de guitare ; Vers 22 h. 20 (S.), *Musique d'aujourd'hui* ; 23 h., Double audition : La musique pour piano de Bartok. En plein air ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

CARNET

Naissances

— Jérôme et Charles sont très heureux d'annoncer la naissance de
Grégoire.
Docteur Hambourg et Mme,
38, rue de Courcelles,
Paris (8e).

Mariages

— M. Michel Ledru et Mme, née Engelmann,
ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils
Philippe-Henri,
avec Mlle Ursula Severich,
qui sera célébré le samedi 1er mars 1975 à 16 heures, en la cathédrale du Mans.
32, rue Pierre-Belon,
72000 Le Mans.

Décès

— Mme Maurice Benveniste.
M. et Mme Emmanuel Benveniste et leurs enfants,
M. et Mme René Courteix et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice BENVENISTE,
survenu le 20 février 1975.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin-Parisien dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
123, boulevard Montparnasse,
Paris (6e).

— Mme Jacques Bloche,
M. et Mme Gilbert Bloche et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bascou et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bloche,
M. et Mme Robert Van Gansewinkel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BLOCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille d'or des sports,
ingénieur - ex-gérant de sociétés,
vice-président honoraire A.C.B.B.,
leur époux, père, grand-père et beau-frère, survenu le 20 février 1975 à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), le mercredi 26 février à 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Médéric,
75017 Paris.

— Clermont-Ferrand - Paris - Biarritz.
M. André Casenave,
M. et Mme René Casenave et leur fille,
Mme née Rocq et M. Guy Petit,
Mme veuve Marcel Casenave,
Mme née Rocq et le capitaine de vaisseau André Moissinac et leurs enfants,
M. et Mme Georges Dies et leur fils,
M. Henri Pelagahe,
M. et Mme Michel Harcot et leur fils,
Mme veuve Clément Rocq et Mlle Geneviève Rocq,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès, tragiquement survenu à l'âge de cinquante-trois ans, de
Mme André CASENAVE,
née Marie-Hélène Rocq,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-fille, tante et cousine.
Les obsèques auront lieu le mardi 25 février 1975 à 10 h. 30, en la cathédrale de Clermont-Ferrand, où le deuil se réunira.
Inhumation ultérieurement à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), au cimetière de Ranquine.

— MM. Yvan, Roger, Teddy et Jean Chemla et leurs enfants
font part du décès de leur mère et grand-mère,
Frida CHEMLA,
survenu le 16 février 1975, en sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 20 février au nouveau cimetière de Châtenay-Malabry.
59, rue Malakoff,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. l'intendant général
Marie-Georges CUÉNANT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Joigny (89), dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Consenvoyes (Meuse), le jeudi 20 février 1975.
De la part de
M. et Mme Roger Cuénant,
Le docteur et Mme Jean Cuénant,
Ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Burtin et leurs fils,
M. et Mme Jean-Pierre Cuénant et leur fils,
M. Georges Cuénant,
M. Etienne Cuénant,
Mlle Irène Cuénant,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Hemmi, son épouse,
M. Ralph Hemmi,
M. et Mme Grégoire Hemmi et leur fils,
M. Philippe Hemmi,
M. et Mme Wulfram Wendt et leur fils,
Mme Dagmar Wendt et son fils,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Franz Wölck, sa belle-mère,
Le docteur et Mme Nicolas Hemmi et leurs enfants,
Le docteur et Mme le docteur Jacques Hemmi et leurs fils,
M. et Mme Romain Hemmi et leur fils,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean HEMMI,
H. E. C.,
survenu à Issy-les-Moulineaux (92), le 11 février 1975, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité au Monument crématoire du Père-Lachaise, à Paris, suivie de l'inhumation à Chur (Suisse).
11, rue de Sucy,
94470 Boissy-Saint-Léger.

— Mme Marcel Jomain,
M. et Mme Louis Dailly et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Chauveau et leurs enfants,
Mme Germaine Jomain et ses enfants,
M. et Mme Georges Gay et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel JOMAIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 20 février 1975 dans sa soixante-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 février 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (place Victor-Hugo), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
9, rue de l'Arbre-Sec,
77300 Fontainebleau.

— La Société Jomain-Baumann, fermetures à La Rochette-Melun (77), a la douleur de faire part du décès de
M. Marcel JOMAIN,
son président-directeur général,
président d'honneur
de la Chambre syndicale nationale des fabricants de fermetures
et de
l'Union professionnelle des fabricants de fermetures,
administrateur
de la société mutuelle assurance-vie (B.T.P.)
administrateur
de la Caisse nationale d'assurance vieillesse de la Sécurité sociale,
administrateur
de la Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du bâtiment et des travaux publics,
ancien président de la C.N.B.O.,
ancien membre du bureau de la Fédération nationale du bâtiment,
ancien membre du bureau de l'A.R.C.O.
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 février à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (place Victor-Hugo), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
9, rue de l'Arbre-Sec,
77300 Fontainebleau.

— Le professeur et Mme Jacques Léauté,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean Guigan et leurs enfants,
Mme Lisette Léauté-Pavie, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie de Montulé,
Le professeur et Mme Bernard Lévêque et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Maxime Lévêque, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Béringuier, Chansou, Lougarre, Soumagnas, Gravel,
Mme Magay Champion,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme André LÉAUTÉ,
née Emma Tisserand,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et alliée, survenu à Paris le 21 février 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 février 1975, à 13 h. 45, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.
5, rue des Ursulines,
Paris (5e).

— Le général (C.R.) et Mme Pierre Marsauche et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Marsauche et leurs enfants,
M. Jean Matter, ses enfants et petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis MARSAUCHE,
née Germaine Gatine,
survenu le 21 février, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Le service religieux aura lieu mardi 25 février à 13 h. 45, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.
Il n'y aura pas de défilé.
Ni fleurs ni couronnes.
« Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. »
(Matthieu, XXV, 23.)
« Quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. »
(Matthieu, VII, 8.)

— M. et Mme Picard Roger et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucien PICARD,
née Germaine Wall,
leur mère et grand-mère, survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques auront lieu le 25 février à 9 h. 15, au cimetière de Pantin-Parisien.

— Nous apprenons le décès de
M. Etienne NASLIN,
survenu le samedi 22 février, à Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres).

[Né à Saint-Maixent-l'Ecole et âgé de cent cinq ans, Etienne Naslin avait été élu conseiller municipal de Saint-Martin-de-Saint-Maixent, en 1898, mandat qu'il avait conservé jusqu'en 1971, soit pendant soixante-treize ans. Conseiller général radical du canton de Saint-Maixent-l'Ecole de 1901 à 1955, il avait été président du conseil général des Deux-Sèvres de 1945 à 1955.]

— Dans l'avis de décès de
M. Emile Salomon SABBAN
paru dans notre édition de vendredi, il a été omis
M. et Mme Max Attal et leurs enfants.

Anniversaires

— Le 14 février 1971 disparaissaient au Mexique
Anne-Marie GUSTIN
(Mme Jean Rose)
et sa fille
Marie-Christophe (huit ans).
En ce quatrième anniversaire, une pensée est demandée à leur intention.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de
Georges MEYER,
président des officiers honoraires Terre - Air - Mer,
une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Bienfaisance

— Le comité aquitain de l'UNICEF organise, au bénéfice des enfants du Sahel, une vente aux enchères de vins de Bordeaux, le 25 février, à 22 heures, aux entrepôts Laine, à Bordeaux. Cette vente se déroulera sous la présidence de Mme Jacques Chaban-Delmas.

Communications diverses

— Le Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes (G.I.A.A.), anciennement 7, rue Duroc, informe ses adhérents et amis que l'ensemble de ses services est transféré 5, avenue Daniel-Lesueur (1er étage, gauche). Réception : l'après-midi (sauf samedi), de 14 h. à 17 h. 30. Adresse postale : B. P. 241-06, 75264 Paris Cedex 06. Téléphone : 734-02-62, - 566-05-08. C.C.P. Paris 2 607-77.

Soutenances de thèses

— Le mardi 25 février, à 14 h. 30, à l'université de Paris-X-Nanterre, salle C 26 (rez-de-chaussée), Mme Jeanne Gaillard : « Paris, la ville, 1852-1870. »

Visites et conférences

MARDI 25 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue Denis-Papin, Mme Legregeois : « Le Nouveau Carré » (Théâtre Sylvia Montfort dans l'ancien Théâtre de la Gaîté-Lyrique. — 15 h., façade de l'Opéra, Mme Oswald : « L'Opéra de Paris ». — 15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Pennec : « Le Musée de la médecine ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 14 h. 30, 4, boulevard Saint-Maurice, à Charenton : « Les superbes caves de Nicolas » (Mme Hager). — 15 h., 8, rue Franklin : « Clemenceau toujours vivant » (Jadis et Naguère). — 15 h., métro Belleville : « Le village de Belleville » (Jadis et Naguère). — 15 h., 11, quai Conti : « Exposition Louis XV à la Monnaie » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, sortie métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 19 h., Salons du président, 113, rue Saint-Lazare, M. Jacques Plassard : « Conséquences de la hausse du prix du pétrole sur l'économie française à l'horizon 1985 » (dîner-débat de l'Association des anciens élèves de l'ESSEC). — 20 h., salle des fêtes de Boulogne-Billancourt, place Bernard-Palissy, M. Aimé Paquet : « Dîner-débat du Club Perspectives et Réalités de Boulogne ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Henri Blanquart : « Le mythe de Siegfried » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Le symbolisme de la Roue ». — 20 h. 30, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, Antonine Maillet « Le français de Rabelais et le français de l'Acadie ». — 19 h. et 21 h., 16, avenue de New-York, J. Socquet et S. Horer : « La création étouffée » (Union des femmes peintres et sculpteurs).

Bitter Lemon
Tiens !... un nouveau
SCHWEPPES !

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LES DERNIÈRES FOUILLES DE MARI

M. André Parrot, directeur de la mission archéologique de Mari, a présenté à ses collègues de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le bilan de la vingt et unième campagne de fouilles menée sur ce site, d'octobre à décembre 1974, en République arabe syrienne. Le triple objectif poursuivi a été pleinement atteint.

1) Dans la salle d'audience du palais de Zimri-Lim (dix-huitième siècle avant J.C.), réexaminée après quelque quarante ans, on a mis au jour une salle avec podium et emplacement circulaire en bitume. 2) Le dégagement des tombes assyriennes concentrées dans la cour 131 du palais a permis de recueillir une plaquette portant le nom d'Aménophis III, document capital pour le synchronisme avec l'Egypte. Dans le même cimetière on a trouvé une grande tombe princière, sans doute en briques cuites et à quatre alvéoles d'un style nouveau à Mari. Dans la salle 115, anciennement des archives royales, deux cylindres historiés ont été découverts. 3) Dans les couches les plus profondes sont apparus les murs de deux palais présargoniques (3e millénaire) avec, pour le plus ancien, les fameuses allées bitumées réservées aux défilés ou processions. Sous des amas de grosses jarres cassées, de nouvelles tablettes présargoniques ont été trouvées.

Avec l'accord complet et la participation à 50 % du gouvernement syrien, les travaux de sauvegarde du palais, soutenus par l'association française fondée en 1973, ont commencé.



SPECTACLES

Lundi 24 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Conservatoire d'art dramatique, 20 h. 30 : Fin de partie.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Le Lucernaire, voir rubrique concerts.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples.
Petit Orsay, voir rubrique concerts.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.

Les théâtres de banlieue

Versailles, Théâtre Montansier : 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertue.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, petite salle, 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande.

Le music-hall

Galaxy, 21 h. : Princesse Csardas.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 23 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le jazz

Cour des Miracles, 22 h. : Ste Lacy.

Les concerts

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Ensemble 2 E - 2 M Michel Decoust.
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : Trio d'anches (Mozart, Marius Constant) et Nicole Paramythioti, cantatrice (Purcell, Rossini, Ravel, Prokofiev).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Trio Françoise Deslogères (Werner, Holstein, Calmel).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Udo Reinemann, baryton ; C. Ivaldi, piano (Schumann, Ravel).
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Claire Bernard et Anne Jodry (Bach, Haydn, Martinu).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : A. Goulard, G. Martigny, violon et piano (Hændel, Schubert, Brahms, Bloch).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Récital Hélène Gagne.
La Vieille Grille, 21 h. : Concert de musique baroque (groupe Daniel Milleville).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), George-V, 8e (225-41-46).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine 6e (633-43-71).
DOSSIER ODESSA (Angl.-all., v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Quintette, 5e (033-35-40).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Gramont, 2e (742-95-22).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxeville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé 17e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).
JIMI PLAYS BERKELEY ; THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et SICILIA (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon (326-59-83).
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF (Fr., D.A.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Méry, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Clichy-Pathé, 18e (552-37-41), les Nations, 12e (343-04-67), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

Les films nouveaux

PAS SI MECHANT QUE ÇA, film français de Cl. Goretta, avec Marlène Jobert et Gérard Depardieu : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE JEU AVEC LE FEU, film français d'A. Robbe-Grillet, avec J.-L. Trintignant, Ph. Noiret, Anicée Alvina et Sylvia Kristel : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Caméonde-Opéra, 9e (770-01-90), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Scala, 10e (770-40-00), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Marotte, 2e (231-41-39), U.G.C., 6e (325-71-08).
AU NOM DE LA RACE, film français de Marc Hillel et Clarissa Henry : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
UN JOUR LA FETE, film français de P. Sisser, avec le Big Bazar et Michel Fugain : Ermitage, 8e (225-15-99), Rex, 2e (236-83-93), Nation, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Telstar, 13e (331-06-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
SUPERFLICS, film américain de G. Parks, avec R. Leibman et D. Selby (v. o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA, film italien de Liliana Cavani (v. o.) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA COUPE A DIX FRANCS, film français de Ph. Condroyer, avec Didier Sauvegrain et R. Vuillaume : Studio Logos, 5e (033-26-42), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97).
LES AUTRES, film français de Hugo Santiago : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
SKEZAG, film américain de J. Freedmann et Ph. Messina (v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (*), film français, avec le Magic Circus, M. Presle, M. Simon : Kino Panorama, 15e (306-50-50).

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VANDA TERES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

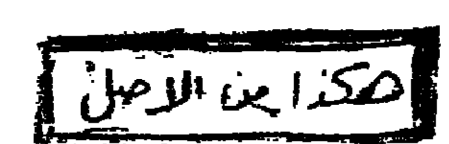
Les grandes reprises

ANIMAL CRACKERS (A.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ARTISTES ET MODELES (A.), v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
EASY RIDER (A.), v.f. : République, 10e (208-54-06).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FELLINI ROMA (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FRENZY (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
FRONTIERE CHINOISE (A.), v.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39).
IVAN LE TERRIBLE (Sov.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It.), v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORT A VENISE (It.), v.f. : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88).
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA TROISIEME PARTIE DE LA NUIT (Pol.), v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UN ETE 42 (A.), v.o. en sem., v.f. les sam. et dim. : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE FEMME DISPARAIT (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), 20 h. sam. et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30.
VIVA LA MUERTE (Esp.), v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

PETIT ODEON 18 h 30
Dans le cadre du Cycle
CORNEILLE
RODOGUNE
mise en scène Henri Ronse - par le THEATRE OBLIQUE
à partir du 25 février
Mercr., jeudi, vendr., sam., dim., à 18 h. 30. Relâche lundi et mardi
Renseignements : 325-70-32.
Prix : 12 F - Etud. : 7 F

THÉATRE HÉBERTOT
RAYMOND DEVOS
Ultime prolongation jusqu'au 22 mars
LOCATION OUVERTE THEATRE ET AGENCES





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

LA FOLIE ET L'HORREUR

(Suite de la première page.)

« *J'ai vraiment l'intention de chercher le sang germain dans le monde entier, de le soustraire et de le voler où je peux* », déclarait Himmler, en 1938, aux officiers de la division *Deutschland*. *Déclaration d'intentions* qui n'allait pas tarder à devenir réalité. Dès 1940, de véritables rafles d'enfants sont organisées en Pologne par les services de la SS et parfois par la Wehrmacht. Après avoir été « triés » par les « connaisseurs de race », les enfants retenus (on devine ce qu'il advenait aux autres) *étaient expédiés dans des* centres spéciaux où, sous les auspices du *Lebensborn*, tout était mis en œuvre pour les « germaniser ». Après quoi, *ils étaient confiés à des familles allemandes*, soit de façon définitive (adoption), soit à titre temporaire (les filles devant plus tard être récupérées pour la reproduction).

Marc Hillel a retrouvé les photographies d'un kidnapping en Pologne. Pièce à conviction qui s'ajoute aux témoignages des parents racontant *dans quelles circonstances leur enfant* leur fut enlevé, et à ceux des enfants, aujourd'hui devenus adultes, qui plongent avec effroi dans leurs *souvenirs*. A entendre les uns et les autres, il nous semble, comme le dit l'un d'eux, qu'« *un film très lent et très cruel ne cesse de repasser sous nos yeux* ».

La guerre finie, l'Allemagne hitlérienne écrasée, le mal survit. Des problèmes politiques et moraux parfois insolubles se posent aux commissions chargées de rendre les enfants « germanisés » à leur pays et à leurs familles d'origine. Beaucoup de ces familles ont disparu. Certains enfants — surtout les plus jeunes — ont oublié leurs parents véritables. Et les Allemands qui les ont adoptés se sont souvent attachés à eux. *Aux drames de la* déportation s'ajoutent ainsi ceux de l'adoption.

Un exemple entre mille. Sur l'écran *apparaît une* vieille *femme*. Elle s'appelle Mme Ewertowska. Elle vit à Rogozno, en Pologne. Depuis le 27 septembre 1943, jour où on lui a arraché sa fille, elle attend son retour. Elle s'adresse à elle : « *Chère Irène, aurais-tu oublié ta mère ? Tu n'es pas Allemande, tu es Polonaise. Tu n'es pas protestante, mais catholique. Tu es née à Rogozno, en 1935.* »

Mais la fille de Mme Ewertowska, qui a aujourd'hui quarante ans, qui est mariée et mère de deux enfants, ne veut pas entendre parler de cette « *femme polonaise* » *à laquelle elle* déclare se sentir complètement étrangère.

Sur l'écran, la vieille insiste : « *Je vais bientôt mourir. Ecris-moi au moins une lettre...* » Un visage creusé, raviné par l'attente, le chagrin. Des yeux qui supplient. Le silence.

Devant ces images on se dit que le Reichsführer SS Heinrich Himmler n'a pas complètement perdu sa guerre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Publicis-Matignon, Studio Jean-Cocteau.

« Le Boucher, la Star et l'Orpheline »

En réalisant son premier film (sur un scénario écrit avec Roland Topor), Jérôme Savary a voulu poursuivre au cinéma son expérience de « spectacle vivant » (le *Grand Magic Circus*) qui connaît le succès depuis plusieurs années. Décors réels et toiles peintes, plans fixes et poursuites, déguisements, caricatures et chansons, ce film est donc antiréaliste et déroule, sur le vaste écran du Kinopanorama, une suite de « tableaux de genre » : music-hall, comédie burlesque, mélodrame, et cirque naturellement.

Jérôme Savary raconte, à gros *traits, à gros sketches, l'histoire* « édifiante » de Maurice (Gérard Croce), patron d'une boucherie chevaline qui, à force d'admirer *le metteur en scène italien* Fanfrolini (Jean-Pierre Lombard) et la star Bella Donna (Micheline Presle), voulut réaliser un film, devint assassin pour se procurer des capitaux, connut une célébrité mondaine puis se ruina et se heurta au mépris — pour ne pas dire à l'imbécillité — des producteurs. Et le film inachevé de Maurice, ce western parodique et tendre, « belle histoire d'amour entre les hommes et les chevaux », réduit à quelques séquences dans la neige et la nuit bleutée, est, au fond, le vrai film que Jérôme Savary aurait *dû tourner*.

La critique féroce du producteur Flashbach (Jean Eskenazi), incapable de regarder ce qu'on *lui montre sur l'écran* et brisant le rêve d'un cinéaste, évoque sans doute les démêlés de Jérôme Savary avec le monde du cinéma. Après cela, les aventures de Maurice, reparti pour une nouvelle carrière et un nouvel échec, deviennent lassantes, malgré les apparitions de Christopher Lee et de Topor. S'il est amusant jusque dans ses malheurs, le Maurice de Gérard Croce n'est pas un personnage vraiment intéressant. Et puis, ces images d'un film arrêté faute d'argent vous trottent dans la tête. Jusqu'à souhaiter un succès *commercial à le Boucher, la Star et l'Orpheline* pour que Jérôme Savary puisse reprendre et achever ce ciné-feuilleton que Maurice le boucher avait dû abandonner. — J. S.

★ Kinopanorama.

■ A la mémoire de Dino Ciani, la Scala de Milan organise un concours de jeunes pianistes, qui aura lieu du 18 au 28 juin. Inscriptions avant le 31 mars.

« Le Jeu avec le feu », d'Alain Robbe-Grillet

Une jeune fille, Carolina (Anicée Alvina), est enlevée sur le quai d'une station de métro. Les ravisseurs mystérieux réclament à son père, le financier Georges de Saxe (Philippe Noiret), une énorme rançon. Le valet et la femme de chambre écoutent aux portes et ont des attitudes étranges...

Nous entrons, semble-t-il, dans l'univers du film policier. Or, très vite, *les pistes se brouillent* et le « suspense » se détruit. L'enlèvement de *Carolina n'a pas eu lieu*. La jeune fille est avec son père, qui, pour la protéger, la confie à une sorte de *policier privé*. C'est Jean-Louis Trintignant, qu'on a vu en compagnie des gangsters et qui porte de fausses moustaches. Carolina est cachée *dans un hôtel*, qui *est aussi* la maison de plaisir clandestine où elle aurait dû être enfermée par ses ravisseurs pour être livrée — comme d'autres filles enlevées — aux caprices des clients. Et que vient faire la nuit, dans sa chambre, son propre père, qui ne semble pas la reconnaître et qui se sert d'elle comme d'une pensionnaire de la maison ?

Tout cela semble illogique, et le spectateur qui cherche une explication à l'intrigue policière ne l'aura *pas*. Alain Robbe-Grillet la lui *refuse*, comme il lui refuse ce que montrent les scènes érotiques dans le cinéma « porno ». C'est que la déception du spectateur fait partie du système sur lequel s'élabore chacun des films de Robbe-Grillet. L'auteur-réalisateur ne propose pas une anecdote, un récit auquel il donnerait un style. Il propose un ensemble de structures et de formes filmiques dans lesquelles on ne peut pas reconnaître le mode de narration dont on a l'habitude au cinéma. Dans son cinéma à lui, Robbe-Grillet fait tout pour dissoudre *le* sens du récit psychologique ou de comportement, et la notion de genre. Cela se manifeste par la manière de filmer des archétypes d'intrigues et *de personnages réduits à des signes*. On retrouve ici une aventure policière pour bandes dessinées, un mystère de roman-feuilleton, la mytho*logie de la maison de rendez-vous* et celle du cinéma érotique commercial (Robbe-Grillet s'amuse à démystifier *Emmanuelle* en utilisant Sylvia Kristel).

Double action, donc, sur les structures intérieures et extérieures des images. Robbe-Grillet s'y livre avec une jubilation qui doit être contagieuse. *Ce que le film perd volontairement en sens*, il le gagne en jeu ironique du langage visuel. Enlisé dans les sables mouvants d'une histoire qui se dérobe — et sur laquelle Trintignant aura le mot de la fin ! — chacun est prié, en somme, de construire, avec sa propre imagination, ce film déjà construit par l'auteur mais imprévisible dans son déroulement. Dans cette œuvre, la plus maîtrisée, Robbe-Grillet pousse très loin le désossage du cinéma *romanesque*, auquel il oppose, à un moment donné, les effets de la théâtralité. Parcourant l'hôtel où elle est, à la fois, protégée et captive, Carolina ouvre des portes qui cachent (souvenir, peut-être, d'un épisode du *Sang d'un poète*, de Jean Cocteau) des scènes d'érotisme organisées comme des cérémonies théâtrales. Une de ces portes la mène à l'intérieur d'une salle rouge et or, un temple vide d'opéra où s'élève la musique du *Trouvère*. Exaspération *d'une réalité artificielle dont* les archétypes gardent pourtant plus de sens formel que le « réalisme » cinématographique.

Il faut savoir « jouer au cinéma » avec Robbe-Grillet, qui reste, d'ailleurs, fidèle à ses fantasmes en exaltant les corps de ses femmes-objets.

JACQUES SICLIER.

★ Marotte, Studio Médicis, U.G.C. Odéon, U.G.C. Marbeuf, Clnémonde-Opéra, Liberté, Bienvenüe-Montparnasse, Cambronne, Murat, Clichy-Pathé.

Musées

FERMETURE PROVISOIRE DE L'EXPOSITION DUBUFFET OCCUPÉE PAR DES PEINTRES CONTESTATAIRES

« *Les artistes occupent* », pouvait-on lire, vendredi, à l'entrée du CNAC, rue Berryer, où se tient l'exposition Dubuffet. Cette décision faisait suite à l'entrevue que les artistes plasticiens avaient eue la veille avec un responsable du ministère du travail, au sujet de la CAVAR, leur caisse d'assurance-vieillesse (*le Monde* du 21 février). Ils avaient demandé que des mesures transitoires soient prises pour que la CAVAR cesse ses procédures de poursuites et appels de cotisations en attendant la nouvelle loi assujettissant au régime général de la Sécurité sociale. Estimant qu'ils n'ont pas obtenu de garanties suffisantes en ce qui concerne leurs revendica*tions, ils occupaient* encore ce lundi matin les lieux de l'exposition.

Musique

« EUGÈNE ONÉGUINE »

au Capitole de Toulouse

Monter Eugène Onéguine *dans une réalisation fastueuse, grâce à l'entente du Capitole de Toulouse et du Grand Théâtre de Bordeaux, c'était donner une chance à une œuvre merveilleuse qui n'est jamais arrivée à s'implanter durablement en France. Une mise en scène de Sacha Pitoeff, une chorégraphie de Wladimir Skouratoff, des décors de Georges Wakhevitch, la présence de Nicola Giuselev, devaient garantir l'authenticité slave. On est loin du compte.*

Wakhevitch n'a pourtant pas lésiné sur la couleur locale, inscrivant dans le décor du premier tableau isbas, bouleaux, palissades de bois, même une église à bulbes, et, bien sûr, une profusion de costumes folkloriques tout battant neufs, plus Moïsseiev que nature.

Cette imagerie, ces tableaux qui évoquent parfois le musée Grévin, ne sont pas de trop pour contrebalancer une distribution et une interprétation aussi peu slaves que possible : on y chante dans le style de Faust *ou de* Madame Butterfly *; ces dames s'éventent frénétiquement comme dans* Carmen *; les danseuses ont le sourire figé et satisfait de quelque troupe d'opérette ; l'orchestre joue avec un sympathique débraillé méridional qu'on croyait définitivement enfui, un expressionnisme vériste et bruyant qui ignore le style coulé et l'intensité intérieure, montant par vagues, de Tchaïkovsky ; l'usage de la traduction française achève le déracinement de l'œuvre.*

Tant d'efforts auraient mérité d'aboutir à un résultat moins approximatif ; mais, avant de monter une œuvre aussi étrangère au tempérament français, il convient de s'en pénétrer, de se faire « russe avec les Russes ». L'enthousiasme n'y peut suffire ; Michel Plasson n'a sans doute pas eu le temps de travailler suffisamment avec son orchestre ; ses musiciens auraient intérêt à écouter l'admirable enregistrement de Rostropovitch avec le Bolchoï (1).

La distribution n'est pas toujours très heureuse : Adriana Maliponte, Manon italienne appétissante et très extravertie, se renferme dans des attitudes gauches, des expressions dures à la Sylvana Mangano, avec à la fin une pose sculpturale digne de la statuaire antique ; ce n'est pas sa faute si elle n'est en rien la tendre Tatiana au pathétique tout en nuances ; et sa voix même, jubilante, roucoulante, n'a pas l'aura de cette « nouvelle Héloïse ». Benedetta Pecchioli ressemble davantage à l'insouciante Olga, mais la voix sombre est très serrée, et de ce fait trop dramatique. Sincère, passionné, désespéré, Robert Dumé serait un bon Lensky si ses moyens vocaux n'étaient limités.

Heureusement Neil Howlett, qui ressemble au célèbre portrait de Beethoven par K. J. Stieler, est un Onéguine sobre et profond qui donne à l'œuvre sa stature, bien que sa voix, très prenante, paraisse souvent tendue. Mais n'est-ce pas l'obligation de chanter en français qui déséquilibre la pose des voix, puisque même Nicola Giuselev, impressionnant prince Grémine (pour qui l'orchestre se fait un moment miraculeusement tchaïkovskien), n'a pas sa rondeur, son « bel canto » habituel, malgré le grain très fin et la vivante émotion du timbre.

Auprès d'eux, on remarque Lyne Dourian, excellente et affectueuse nourrice, Régina Sarfaty, qui campe une amusante Mme Larina, ainsi qu'André Mallabrera (Triquet) et Pali Marinov (Zaretski), des chœurs un peu trop nombreux et puissants, un corps de ballet solide, mais manquant de distinction ou de fraîcheur.

S'il a fort bien animé les groupes et imagé les rapports des personnages entre eux, Sacha Pitoeff n'a pu cette fois imposer à des artistes latins le climat d'un Pouchkine ou d'un Tchekhov, ce romantisme sentimental et candide, douloureux et amer, tout en demi-teintes. La greffe n'a pas pris, mais il valait la peine de l'essayer. Et Michel Plasson tirera sans nul doute de féconds enseignements de cette expérience.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à Toulouse les 28 février et 2 mars ; à Bordeaux, les 7, 9, 11 et 16 mars.

(1) Trois disques Melodia - Chant du monde, LDX 78485/87.

100e

LE MARATHON

au

PALACE 8, Faubg Montmartre Métro Montmartre

« *Il faut absolument y aller. On n'a jamais cette bouffée de bonheur au théâtre.* »

M. COURNOT.

A PARTIR DU 4 MARS



DERNIÈRES



Tous les soirs 20 h. 30 (relâche dimanche)
LOCATION PAR TELEPHONE 607-37-53



MARDI 25
18 h. 30 : « REMORQUES », Jean Grémillon (1939-1941).
20 h. 30 : « ENTR'ACTE », René Clair (1924).
« LOLA », Jacques Demy (1960).

théâtre de la commune
93300 aubervilliers tél. 352 64 83
maison de la culture 93

CONCORDE PATHÉ · LUMIÈRE GAUMONT · MONTPARNASSE PATHÉ
QUARTIER LATIN · CLUNY PALACE · GAUMONT CONVENTION · LES NATION
Périphérie : BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais · TRICYCLE Asnières · C 2 L Versailles
VÉLIZY : MULTICINÉ Champigny · ÉPICENTRE

YVES GASSER - YVES PEYROT présentent
MARLÈNE JOBERT · GÉRARD DEPARDIEU
pas si méchant que ça
un film écrit et réalisé par CLAUDE GORETTA
avec DOMINIQUE LABOURIER | Une coproduction CITEL FILMS GENEVE ACTION FILMS PARIS - ARTCO FILM GENEVE
M.J. PRODUCTIONS PARIS - Distribué par S.N.E.G

P A

DIRECTION COMMERCIALE **140.000 F**

Une filiale d'un très important groupe industriel français, spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel mécanique moyen et lourd, recherche le responsable de son service commercial France. Sous l'autorité du Directeur Général, il participera à l'élaboration de la politique commerciale des produits qui lui seront confiés et sera chargé : de l'animation et de la gestion d'une équipe d'environ 15 ingénieurs commerciaux répartis sur le territoire national, de l'administration des ventes et du service après-vente, l'ensemble représentant une cinquantaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (mécanique ou électromécanique) ayant acquis une solide expérience dans la vente et la direction d'une équipe de vente de biens industriels. La pratique courante de la langue allemande et une bonne connaissance de l'anglais seraient souhaitables. Le salaire annuel de l'ordre de 140.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Le poste est à pourvoir dans la région strasbourgeoise et nécessite de fréquents déplacements. Écrire à Paris. Réf. A/2187BM

CONSULTANTS ALGÉRIE **+ 100.000 F**

Ingénieurs et Psychologues — P.A. CONSEILLER DE DIRECTION S.A., Société française membre du groupe multinational P.A. Managment Consultants, développe actuellement ses activités en Algérie. Elle recherche des consultants âgés de 35 ans environ, ingénieurs ou psychologues de formation ou de niveau et d'expérience équivalents afin de leur confier des applications portant, d'une part, sur l'implantation de systèmes de gestion, la planification d'entreprise, les études économiques, l'utilisation de l'outil informatique et, d'autre part, sur l'analyse des fonctions, l'évaluation des hommes et la mise en place de structure. Une expérience de conseil d'entreprise, acquise dans l'un ou plusieurs de ces domaines et si possible dans un pays en voie de développement est demandée. Les consultants séjourneront un minimum de trois ans en Algérie, avec leur famille s'ils le souhaitent. A la rémunération annuelle de base, de l'ordre de 100.000 F selon expérience, s'ajouteront des allocations de séjour, un appartement et une voiture de fonction. Les consultants seront ensuite réintégrés à part entière dans le sein du groupe P.A. où une formation permanente et des possibilités de carrière leur seront offertes. Écrire à Paris. Réf. A/1062AM

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE **Nord**



Les Chantiers Navals FRANCE-DUNKERQUE (3.000 personnes) appartenant au Groupe Empain-Schneider, bien placés sur le marché international de la construction de navires à haute technicité, recherchent un ingénieur pour assister le Contrôleur de Gestion. Sous sa direction, il participera à la mise en place des systèmes de saisie et de contrôle des informations, conseillera les principaux responsables budgétaires dans la gestion de leur département, établira les tableaux de bord et d'une manière plus générale aura pour mission d'implanter ce nouveau service dans l'Entreprise. Ce poste, en création, conviendrait à un ingénieur, âgé de 27 ans au moins, diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines ou ENSTA), ayant une expérience de 3 ou 4 ans dans une entreprise métallurgique ou mécanique et désirant élargir son champ de connaissance vers la gestion industrielle. La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour une évolution éventuelle à l'intérieur de ce service, ou vers un autre département de la société. La rémunération de départ sera fixée en fonction du niveau de compétence déjà acquis. Écrire à Croix. Réf. A/4209M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. 52-90-63
19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich



ÉDUCATION

Le congrès de l'U.G.E. critique les « cours-recettes » dans les grandes écoles

Les cent vingt délégués au congrès de l'Union des grandes écoles (UGE), réunis à Paris du 21 au 23 février, ont réclamé une allocation d'études pour les élèves des grandes écoles et une amélioration du « contenu scientifique de le'nseignement ». M. Michel Fiszbin (fils de M. Henri Fiszbin, député communiste de Paris) a été élu président de cette organisation.

Son prédécesseur à la présidence de l'U.G.E., M. Michel Laurent (qui est le fils de M. Paul Laurent, député de Paris, membre du bureau politique du parti communiste français), a, dans son rapport d'activité, évoqué le *« redémarrage rapide de l'organisation syndicale »* et lancé le mot d'ordre : *« L'U.G.E. partout et pour tous. »*

Tel est, en effet, le premier objectif des dirigeants de l'U.G.E. : accroître la représentativité de leur organisation *« en multipliant les adhésions et en s'implantant dans toutes les grandes écoles »*, ce qui n'est pas encore le cas. Les 2 800 adhérents qu'affirme regrouper l'U.G.E. représentent, en effet, une trentaine d'écoles, en majorité scientifiques, parmi lesquelles l'Ecole centrale, l'Ecole polytechnique, l'Ecole des mines, H.E.C. (Hautes études commerciales) et l'ESSEC (Ecole supérieure de sciences économiques et sociales).

« Il est devenu très difficile d'être étudiant dans les grandes écoles : l'insuffisance des bourses, l'augmentation des frais de scolarité (8 000 francs à l'ESSEC, la plus « chère ») obligent environ 50 % des étudiants à exercer, parallèlement à leurs études, une activité salariée... », indique le rapport d'orientation. L'U.G.E. demande donc à la fois un *« statut démocratique pour les grandes écoles »* (*« en retard d'un demi-siècle, les grandes écoles sont, pour la plupart, dirigées par un directeur nommé, chargé simplement d'appliquer les directives ministérielles »*) et *« l'attribution d'une allocation d'études à tous les étudiants, dont le taux maximum serait fixé à 900 francs par mois »*.

« Il est actuellement de plus en plus difficile de trouver un emploi à la sortie des grandes écoles, estime également M. Michel Laurent. *Le niveau des cours fondamentaux et scientifiques a baissé au profit des « cours-recettes », en particulier dans les écoles commerciales. »*

Le texte d'orientation présenté par le bureau sortant a été voté presque sans changement par le congrès. Seuls les représentants de l'ESSEC sont venus modifier légèrement la belle ordonnance des débats. De création récente, ce comité, qui compte près de cent adhérents, est essentiellement composé de militants d'extrême gauche sans appartenance politique. Qualifié de *« spontanéiste »* par la majorité du congrès, il estimait notamment, dans le texte de résolution qu'il présentait, que *« le syndicat ne doit pas être un service d'entraide sociale pour les étudiants mais l'instrument de leurs luttes »*.

Cette homogénéité de l'U.G.E. se retrouve à sa direction. Pourtant, le nouveau bureau national ne compte plus que onze militants communistes (sur vingt membres) au lieu de dix-huit dans le précédent bureau. Cette ouverture est également sensible au sein de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), à laquelle l'U.G.E. est liée organiquement. Sans doute sera-t-elle confirmée au prochain congrès de cette organisation, du 27 février au 2 mars.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ETUDIANTS EN MEDECINE :

L'I. S. T. H.

Fort d'une réputation universitaire *exceptionnelle depuis 21 ans*, vous prépare au

PCEM 1

- Petits groupes de 10 à 12 étudiants (tous les C.H.U.)
- Maîtres assistants confirmés
- Contrôle effectif des connaissances

Documentation gratuite et inscriptions: INSTITUT PRIVE DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

6, av. Léon-Heuzey. — 75016 PARIS. Tél. : 870-46-14 - 527-10-15 (Mo : Mirabeau ; Eglise d'Auteuil.)

Dans le Morbihan

Une enseignante est poursuivie pour diffamation envers un jury d'inspection

Un ancien professeur stagiaire de collège d'enseignement technique, Mlle Annie Le Grévellec, vient d'être inculpée de diffamation sur une plainte de six membres de jurys du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les C.E.T. Refusée au CAECET en juin 1974, après deux autres échecs, et licenciée à la suite de ce refus, Mlle Le Grévellec avait adressée une lettre ouverte aux deux inspecteurs ayant présidé les jurys. Ils étaient, estimait-elle, responsables de leur décision.

Dans ce texte ont en fait été retenues comme diffamatoires quelques phrases de portée générale, qui mettaient en cause le rôle de l'inspection pour les enseignants en général, le statut et l'autorité reconnus aux inspecteurs, et l'attitude générale de ceux-ci à l'égard des professeurs.

Après la réunion de la commission paritaire académique qui avait décidé son licenciement, Mlle Le Grévellec avait commencé une grève, suivie un peu plus tard par une partie des professeurs du C.E.T. d'Hennebont (Morbihan), où elle avait fait son stage. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des collèges techniques avaient diffusé une pétition prenant sa défense. Enfin, à la rentrée de septembre 1974, des enseignants de la région ont formé un comité « inspection-répression », qui a organisé, en décembre, une manifestation devant le rectorat de l'académie de Rennes.

Trente-cinq enseignants ont écrit au juge d'instruction pour indiquer qu'ils avaient participé à la rédaction de la « lettre ouverte » et donc demander à être aussi inculpés. Deux autres plaintes en diffamation ont été déposées, l'une contre un tract syndical l'autre contre le quotidien *Ouest-France*, qui avait le 20 juin 1974, signalé le cas de Mlle Le Grévellec et cité certains de ses propos, ainsi que des déclarations d'autres professeurs du C.E.T. d'Hennebont.

● *Grève dans deux établissements de Brest.* — La plupart des enseignants du lycée et du collège d'enseignement secondaire (C.E.S.) de Kerichen, à Brest (Nord-Finistère), ont fait, vendredi 21 février, une grève pour protester contre la suppression prévue de neuf postes d'enseignement dans ces établissements.

● *M. Jacques Le Goff* vient d'être nommé, par un décret publié au *Journal officiel* du 21 février, directeur de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Celle-ci est formée de la quatrième section de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), devenue autonome, que M. Le Goff présidait depuis 1972.

[Médiéviste connu, M. Jacques Le Goff est né à Toulon en 1924. Après des études à Toulon et Marseille, il est entré à l'Ecole normale supérieure et a passé l'agrégation d'histoire. Après un stage à l'Ecole française de Rome, il s'est spécialisé dans l'histoire du Moyen Age. Après avoir enseigné à la faculté des lettres de Lille, il est devenu directeur d'études à l'EPHE en 1960. Il a aussi enseigné à l'Ecole normale supérieure. Il est notamment l'auteur de livres sur *Marchands et Banquiers au Moyen Age*, *les Intellectuels au Moyen Age* et *la Civilisation occidentale au Moyen Age*.]

RELIGION

Les «silencieux» de l'Église créent une fédération missionnaire

Le Rassemblement des silencieux de l'Eglise a tenu, le 23 février à Paris, son troisième congrès en présence de quatre à cinq cents personnes. Une des décisions les plus importantes prises par l'assemblée, à l'initiative de M. Pierre Debray, a été la création d'une fédération missionnaire Foi-Eglise. Les délégués avaient reçu six mille huit cent trente-deux mandats. Il n'y eut que sept cent vingt-trois opposants à la motion finale exposant les buts de la fédération. MM. Pierre Debray, Philippe Gendret, Jacques Deserre, Charles de Langalerie et Mme Françoise Lucrot en constituent l'exécutif provisoire.

Ce nouvel organisme se propose d'être *« un lieu de rencontre et de concertation »*. Il respectera l'originalité des mouvements membres, qui conserveront l'autonomie en matière de finances et d'administration.

« Nous voulons avoir une attitude plus missionnaire et être moins tournés vers le passé », a-t-il été précisé. *l'Eglise n'a pas d'avenir si elle perd sa dimension missionnaire. Nous avons laissé la mission dans la main des autres. Il faut y remédier. Là où les prêtres ont laissé tomber leur ministère, là où la terre est en friche nous implanterons une communauté. »*

Les « silencieux » entendent mener dans les quartiers déchristianisés de la banlieue parisienne une campagne de porte à porte. La revue *Pro Fide* sera le support de cette opération. Elle sera tirée à cinq cent mille exemplaires (43, rue de Turbigo, 75003-Paris). Une série de conférences est prévue en province.

Le mouvement des « silencieux » comprend douze à quinze mille adhérents. Ce sont essentiellement des cadres (30 à 33 %), des ouvriers (17 % environ), des retraités (15 % environ), des ruraux (5 à 6 %). La plus forte implantation a lieu dans la région parisienne. Suivent le Nord, la Gironde, l'Isère, le Pas-de-Calais et le Rhône.

Mgr ETCHEGARAY DEMANDE LA RÉÉVALUATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ÉGLISE

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, traite dans l'éditorial de son dernier bulletin diocésain (1) de la place de la femme dans l'Eglise :

« L'évolution de la situation de la femme dans la société, écrit-il notamment, *rend plus urgente, aujourd'hui, la révision de la place qui lui est donnée (ou plutôt refusée) dans la communauté ecclésiale. (...) L'Eglise a beaucoup à faire en elle-même pour vaincre les préjugés et les réflexes socio-culturels qui empêchent une vraie coopération entre hommes et femmes et la mise en valeur des apports spécifiques de chacun au service de l'évangélisation. Des études théologiques sont aussi à entreprendre pour éclairer la tradition de l'Eglise et orienter la recherche de nouvelles voies en ce qui concerne l'accès des femmes lités ecclésiales. »*

Mgr Etchegaray note les perspectives nouvelles ouvertes par la commission d'étude pluridisciplinaire sur la femme, créée en 1973, qui cherche entre autres à éviter l'*« impasse féministe »*, mais dont les travaux sont encore *« partiels »*.

(1) L'Eglise aujourd'hui, 25, rue Sylvabelle, 13291 Marseille Cedex 2.

MÉDECINE

A Caen

Mme VEIL INAUGURE UN CENTRE ANTICANCÉREUX

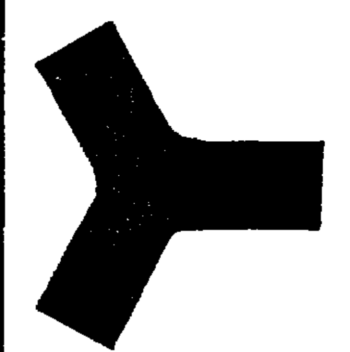
(De notre correspondant.)

Caen. — Inaugurant, samedi 22 février, le centre anticancéreux François-Baclesse de Caen, qui comporte deux cent soixante-dix-neuf lits, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a rappelé l'importance du rôle de dépistage et de traitement que doivent tenir de tels centres, en liaison avec les autres établissements hospitaliers. Mme Veil a ensuite visité la maternité de la ville, qui, a-t-elle reconnu, ne répond plus aux normes de confort que sont en droit d'attendre les jeunes femmes, et où quatre-vingt-dix lits sont entassés là où il ne devrait y en avoir que soixante. Cependant, après le refus de cinq cliniques privées de pratiquer des interruptions de grossesse, cette maternité, déjà surchargée, risque d'être la seule à Caen à accueillir les demandes d'avortement.

Le ministre de la santé a indiqué qu'il ne pouvait obliger les cliniques privées à pratiquer des interruptions de grossesse, mais que, si le corps médical des hôpitaux publics s'y refusait, il donnerait des instructions aux directions pour qu'elles créent des services particuliers à cet effet.

La visite de Mme Veil a été marquée par diverses manifestations et distributions de tracts politiques et syndicaux.

(PUBLICITÉ)



CARREFOURS H. E. C.

A JOUY-EN-JOSAS

19 et 20 MARS

L'ENTREPRISE AU-DELA DES FRONTIÈRES

EXPORTER ET S'IMPLANTER A L'ÉTRANGER

ORGANISÉS par un groupe d'élèves, les Carrefours HEC réunissent chaque année sur un sujet d'actualité un grand nombre de personnalités du monde des affaires.

Le sujet :

« L'ENTREPRISE AU-DELA DES FRONTIERES » (exporter et s'implanter à l'étranger) répond au problème majeur des entreprises françaises aujourd'hui : l'exportation est une nécessité pour la croissance, sinon la survie. Il n'est besoin pour s'en convaincre que d'observer l'activité déployée par les Pouvoirs Publics : les nombreux voyages de M. Norbert Ségard, maintenant Ministre du Commerce extérieur, illustrent bien ce phénomène. L'Etat prospecte pour l'industrie française !

Notre but est de faire profiter au maximum les responsables d'Entreprises de l'expérience qu'ont acquise les experts au cours de leur carrière. Pour ce faire, nous avons adopté une formule mixte. Le travail en commission et les exposés-débats.

Le travail en commission par groupe de 20 à 30 personnes est efficace, il permet un contact direct entre participants et experts sur un thème précis.

De plus, certains sujets qui préoccupent toute entreprise tournée vers l'étranger (les troubles monétaires et le commerce international, l'action des Pouvoirs Publics...) seront traités sous forme d'exposés et repris au cours des débats du 20 mars.

Nous vous présentons, ici, la liste des experts.

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION I

LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

MM.
BARBE, Directeur du Service *Financement des Exportations* DREE ;
FIRMIN, Chef du Service des Etudes Financières, L'AIR LIQUIDE ;
LANGLOIS, Directeur adjoint, B.F.C.E. ;
LAUCHE, Conseiller, B.E.I. ;
LEPICARD, Directeur Financier, HONEYWELL-BULL ;
METTAS, Directeur du Financement, PUK ;
DE RISBOURG, COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ;
FAY, Fondé de Pouvoir aux Affaires Internationales du Crédit Lyonnais.
MOURAIT, Directeur de Trésorerie aux Affaires Internationales - B.N.P. ;

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION II

COMMERCE AVEC LES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE

MM.
Patrick ADAM, Exportation Golfe Arabique, PEUGEOT ;
BOUDET, Journaliste « Usine nouvelle » ;
Albert O'BRIEN, Chargé mission C.F.C.E. ;
PENEL, PARIBAS ;
RHONE, Directeur des Ventes Total Logistique ;
Erhard SCHOHN, Responsable de la C.F.P. ;
Un responsable de la SOCIÉTÉ *GÉNÉRALE* ;
Un attaché commercial près l'Ambassade de France à Téhéran (Iran) ;
MASSON, Responsable de l'Aéroport de Paris.

PROGRAMME

MERCREDI 19 MARS

9 h. 30	Discours d'ouverture.
10 h.	Réunion en commission.
13 h.	Déjeuner.
14 h. 30	Réunion en commission.
16 h. 30	Exposé de M. F. GISCARD D'ESTAING, Président de la B.F.C.E.
17 h. 15	Cocktail.

JEUDI 20 MARS

9 h. 30	Rapports des commissions.
10 h.	Débat.
11 h. 30	Exposé de M. MALTERRE, président de la C.G.C.
13 h.	Déjeuner-Débat.

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION III

EXPORTER VERS LES PAYS SOCIALISTES

MM.
BAUMARD, General Food France
FÉVRIER, DREE ;
GIRARDOT, ASTRA-CALVÉ ;
LEBAS, CIFAL ;
Mlles
MONOBROCA, C.F.C.E. ;
PUYSNEIGE, C.F.C.E ;
MM.
RASLOVEFF, Chambre de Commerce Franco-Soviétique ;
VINCENT, B.N.P. ;
WOLKENSTEIN, Crédit Lyonnais.

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION IV

COMMENT DÉVELOPPER L'EXPORTATION DE NOTRE « SAVOIR-FAIRE » ?

MM.
KARPELES, Chambre Syndicale des Constructeurs de Gros Matériel Electrique ;
PEIRELLO, Adjoint Directeur Commercial de la SOFRESID ;
COURTIÈRE, Moor-Genestal ;
VIARGES, Chargé de mission, Centre de Formation Continue ;
DELAFONT, Directeur Commercial de la THECNIP ;
BRACONNIER, B.F.C.E. ;
DE CORBIÈRE, Directeur Commercial Général SODETEG ;
FAURIOL, C.F.C.E. ;
BURTEL, Seri-Renault ;
SEURAT, Président Directeur Général d'EURÉQUIP.

JEUDI 20 MARS

10 h.	**DÉBAT**, animé par M. PIGASSE (« Entreprise »), « Troubles monétaires et commerce international ».
12 h. 30	**DÉJEUNER-DÉBAT**, présidé par M. DEVAUX, Président du C.F.C.E.

Personnalités invitées à ces débats

MM.
Jean RIBOUD, Directeur Général de SCHLUMBERGER ;
Renaud GILLET, Président de RHONE-POULENC ;
Ambroise ROUX, P.D.G. de la C.G.E. ;
BLEUSTEIN-BLANCHET, P.D.G. de Publicis ;
Marcel FOURNIER, P.D.G. de CARREFOUR ;
Jean SAINT-GEOURS, Directeur Général du CREDIT LYONNAIS ;
Alain CHEVALIER, Directeur Général de MOET-HENNESSY ;
Lionel STOLERU, Conseiller Economique du Président de la République.
Gérard THALHEIMER, Président du Club des Exportateurs.

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION V

LES P.M.E. FACE A L'EXPORTATION

MM.
BELLOCH, Chef de la Division des Etudes Economiques et Actions de Promotion de la D.G. des Douanes ;
GINDRE, P.D.G. de la Société des Blancs de Zinc de la Méditerranée ;
HERSCHTEL, Président de la Commission du Commerce International du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ;
G. TROUBNIKOFF, Directeur Général Adjoint, Société LITWIN.
Mme LANGE, Bureau de rapprochement des entreprises avec *Communautés Européennes* ;
MM.
O. GUILMOTO, Crédit du Nord et Union Parisienne ;
RIBOULIN, Journaliste à « Entreprise ».

LISTE DES EXPERTS DE LA COMMISSION VI

UN HOMME NOUVEAU : LE MANAGER INTERNATIONAL

MM.
ASPAR, Directeur Général Hachette International ;
DE BAROLET, Directeur Adjoint du Personnel B.N.P. ;
DREW, Directeur London Executive Programm London Business School ;
DUVAL, Directeur des Cadres et des relations humaines RHONE-POULENC ;
SCHWERER ;
SAUVAGE, Directeur des affaires extérieures INSEAD ;
GIRAUD, Directeur de l'Organisation et des ressources humaines, CIMENTS LAFARGE.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à détacher et à retourner à l'adresse ci-dessous)

M. .... Fonction ....

SOCIETE ....

ADRESSE ....

.... Tél. ....

désire participer à la COMMISSION N° ....
et règle ce jour, par chèque barré à l'ordre de CARREFOURS H.E.C., le montant des frais d'inscription, qui s'élèvent à 900 F
CARREFOURS H.E.C., 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas.

هكذا من الاصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LA CONJONCTURE EN FRANCE

Croissance zéro en 1975 ?

OÙ en est l'économie française et quelles sont ses perspectives ? Les événements vont si vite que paraissent dépassées les discussions sur le taux de croissance de la PIB (production intérieure brute) qui rappellent d'assez naïves joutes oratoires au cours de précédentes campagnes électorales. Si, comme cela est actuellement le cas, le chiffre d'affaires des entreprises diminue de 15 à 50 % selon les secteurs, et que le chômage s'étend, peu importe comment se reflétera cette évolution dans la PIB. Le gouvernement s'en tient toujours aux prévisions qu'il a faites au moment de l'établissement du budget de 1975. C'est ainsi qu' « officiellement » la France devrait connaître, cette année, une croissance de 4 %, comme l'a répété encore récemment M. Jean-Pierre Fourcade. Mais les ministres, et tout d'abord le premier, commencent à devenir plus prudents sur ce chapitre.

Il est probable qu'au rythme actuel le taux de croissance s'approche de zéro, à moins d'un extraordinaire redressement au cours du deuxième semestre que rien, pour l'instant, ne laisse présager. En réalité, la production de biens réels est en diminution. Le freinage actuel est-il durable ? Risque-t-il de s'accentuer ? Faut-il, dès maintenant, relancer, passant outre aux conseils de prudence de ceux qui soulignent la fragilité des résultats obtenus dans le domaine du commerce extérieur et des prix ?

par PAUL FABRA

Les sautes d'humeur de l'opinion parisienne (les esprits paraissent *moins* échauffés en province) ne contribuent pas à clarifier le débat. En septembre dernier, il était de bon ton de *réclamer haut* et fort au gouvernement de passer enfin à l'action pour lutter contre l'inflation. Quel*ques semaines plus tard — toutes les* enquêtes l'attestent, — le climat des affaires se détériorait brusquement. On découvrait *la rigueur du plan de refroidissement lancé* avant l'été. Novembre et décembre : le pessimisme des chefs d'entreprise est à *son comble.* Janvier : *une éclaircie se pro*duit. La mode est maintenant de penser que « le creux de la vague est passé ».

Mais cet optimisme fait long feu et l'inquiétude règne à nouveau. Décidément, il apparaît presque aussi difficile de se faire une opinion sur la conjoncture de son propre pays que sur celle d'un pays lointain. C'est qu'il s'agit d'un domaine où il est presque impossible de séparer les faits de l'analyse. Comment apprécier la « tendance » des affaires sans porter un jugement d'ensemble sur les facteurs qui conditionnent l'activité économique ?

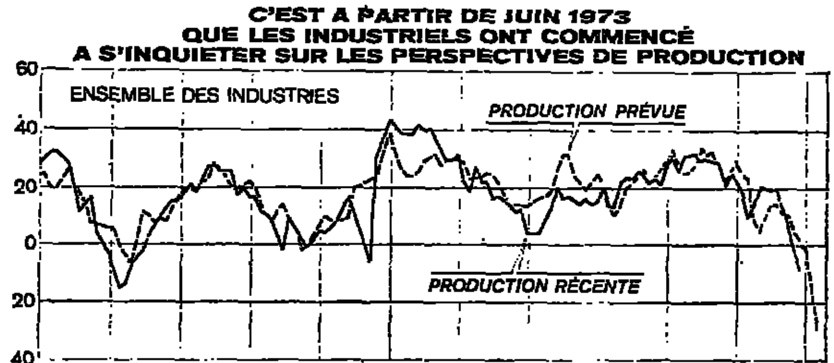
Une première constatation s'impose en tout cas : si, par rapport à l'Allemagne et aux Etats-Unis notamment, la France pouvait, *jusqu'à l'été dernier, passer pour un îlot* de prospérité préservé de la récession ambiante, les choses ont bien changé. *Tout s'est passé comme si,* pendant toute la première partie de l'année 1974, les incertitudes politiques dues à l'élection présidentielle avaient entretenu en France la vague de spéculation qui avait déferlé en 1972 et en 1973 sur le monde entier, mais qui, partout ailleurs, était en train de tomber. Ce n'est donc qu'avec retard, après la mise en place, au mois de juin 1974, d'une politique restrictive (encadrement du crédit, majoration des impôts sur les sociétés et les hauts revenus) que les entreprises s'aperçurent qu'elles s'étaient prises à leur propre piège.

Selon les statistiques de l'INSEE, la production de biens intermédiaires a, dans l'ensemble, diminué de près de 15 % au cours des quatre derniers mois de l'année passée, ce qui est particulièrement significatif, car il s'agit de produits (tôle plate, fil synthétique ou naturel, etc.) qui servent à la fabrication des articles finals offerts aux consommateurs. Mais comme la mévente a encore été plus prononcée, les stocks se sont encore gonflés pendant cette période. Tout indique que cette évolution s'est poursuivie, et probablement accentuée depuis lors, sous l'influence, notamment, des deux grands secteurs qui sont entrés en crise : l'automobile, où la production est actuellement de 25 % inférieure à ce qu'elle était il y a un an, et le bâtiment.

Dans la sidérurgie, dernier secteur touché, la baisse d'activité est de 40 à 50 % ; dans le verre, de 25 % ; les industries chimiques ne « tournent » que de 50 à 70 % de leur capacité ; les industries de papier et carton à 60 % ; le chauffage à 50 %... A de rares exceptions près toutes les branches d'activité sont touchées, y compris celles qui produisent des articles de grande consommation, comme les bouteilles.

(Lire la suite page 19, 2e colonne.)

C'EST A PARTIR DE JUIN 1973 QUE LES INDUSTRIELS ONT COMMENCÉ A S'INQUIETER SUR LES PERSPECTIVES DE PRODUCTION



Ces courbes sont tirées de la revue « Tendances de la conjoncture » publiée par l'INSEE, numéro du 15 janvier. Celle qui est en trait plein aide à indiquer la tendance récente de la production. Elle est établie à partir des réponses que les industriels fournissent chaque mois à la question suivante : quelle a été pour les produits que vous fabriquez la tendance de la production au cours des trois ou quatre mois précédents ? Quant à la courbe en pointillés, elle se réfère à la tendance prévue par les industriels pour leur production au cours des trois ou quatre prochains mois.

BULLETIN

Le « contrat social » et les faits

MÊME dans un domaine comme l'économie, dans lequel on pourrait s'attendre qu'on accorde la priorité aux résultats sur toute autre considération, les mots comptent au moins autant et souvent plus que les choses. C'est ainsi qu'en dépit d'un grave déclin de son industrie, du pauvre état de ses relations sociales, de la faiblesse de plus en plus alarmante de sa monnaie, d'un taux d'inflation qui avoisine 20 %, la Grande-Bretagne continue à maints égards à faire figure de modèle à imiter. C'est que les Britanniques ont encore le génie de trouver des formules qui font appel à l'esprit et encore plus au cœur.

Dans la crise que traversent actuellement les sociétés industrialisées, qu'est-ce qui peut paraître plus souhaitable que la conclusion d'un « contrat social » entre le gouvernement et les syndicats ?

C'est un tel contrat social qui, au moins en principe, sert de base à la politique économique du gouvernement présidé par M. Wilson. Il paraît d'autant plus séduisant qu'il est peu contraignant. Selon les termes de l'accord passé à l'automne dernier, avant les élections, entre le parti travailliste et les trade-unions, ces dernières s'engageaient d'une façon assez vague à limiter leurs revendications au maintien du pouvoir d'achat. Qu'en est-il advenu ? Le contrat social semble bien en train de perdre toute crédibilité après que les mineurs ont obtenu une augmentation de 30 % de leur salaire. Les cheminots réclament maintenant des majorations voisines de 35 % tandis que de leur côté les employés de l'électricité et les marins de la marine marchande cherchent à s'aligner sur les avantages obtenus par leurs camarades des charbonnages.

La vague de revendications qui semble emporter les incantations du contrat social britannique contraste avec le contenu des accords de salaires conclus en République fédérale. Les métallurgistes de Rhénanie-Westphalie ont accepté que la hausse de leurs rémunérations soit limitée à 6,8 % cette année, tandis que les fonctionnaires allemands se sont contentés pour leur part d'une augmentation de 6,5 %. On s'accorde à penser outre-Rhin que la modération des syndicats va permettre maintenant au gouvernement de songer plus sérieusement à la relance de l'activité sans craindre un retour en force de l'inflation. N'est-ce pas là une preuve supplémentaire qu'une politique économique agissant sur les équilibres globaux vaut mieux qu'un contrat social pour assurer le développement à long terme et combattre dans les meilleures conditions possibles la crise présente ?

Mais il est peu probable que la tentation des formules cèdera le pas à la réalité des faits. Ainsi le gouvernement travailliste vient-il de proposer la création d'un « conseil national d'entreprise » destiné à « regénérer » le système de production en Grande-Bretagne. Les pouvoirs qu'il confère aux autorités risquent en réalité de ralentir encore l'effort d'investissement.

La hausse des prix mondiaux trouble le système socialiste

D'INTENSES consultations se sont déroulées ces dernières semaines entre les responsables du commerce *extérieur et* **de l'énergie des pays d'Europe de l'Est, membres du Conseil de l'aide économique mutuelle (C.A.E.M.), plus connu en Occident sous son sigle anglais Comecon.**

Le Comecon se trouve en fait à un tournant : l'ouverture croissante ces dernières années des économies socialistes au marché mondial, la hausse vertigineuse *depuis 1973 des prix de certaines matières premières, ont conduit* **ses membres à reviser le système de prix qu'ils pratiquent dans leurs échanges mutuels.** *Cette* **réforme a été décidée à la soixante-dixième réunion du comité exécutif du Comecon, qui s'est tenue fin janvier à Moscou. Elle vise dans son principe à répercuter plus rapidement que par le passé sur les prix en vigueur dans le Comecon les variations intervenant sur les marchés capitalistes. Ainsi, par exemple, pour les importations de matières premières et de carburant effectuées par la Hongrie, les prix augmenteront en moyenne** *de 52 %. Ces hausses concernent 56 % des achats hongrois à l'Union soviétique.* **Les prix des machines vendues par la Hongrie n'augmenteront en revanche que de 3,3 %. La Hongrie achètera désormais le pétrole russe au prix de 37 roubles la tonne, ce qui représente une augmentation de 131 % par rapport au prix pratiqué jusqu'ici (16 roubles). Le pétrole soviétique vendu à la Hongrie reste cependant moins cher que le pétrole vendu sur le marché mondial.**

De notre correspondant

Vienne. — Jusqu'à maintenant, les prix pratiqués dans le commerce intra-Comecon étaient fixés, au début de chaque plan quinquennal, sur la base du prix moyen des produits sur le marché mondial au cours des cinq années précédentes. Ces prix ne varient pas pendant les cinq années d'accomplissement du plan. Ainsi en 1975 les échanges de marchandises entre les pays du Comecon auraient dû s'effectuer au prix moyen de ces produits durant les années 1965-1969. Or, il ressort des déclarations faites à quelques jours d'intervalle par deux dirigeants est-européens qu'à l'avenir ces prix seront révisés annuellement.

Ce changement de conception a été annoncé publiquement pour la première fois par M. Jaroszewicz, premier ministre polonais. Dans un discours prononcé devant le parti ouvrier unifié de Varsovie et reproduit le 7 février dans *Trybuna Ludu*, organe du parti, M. Jaroszewicz avait déclaré : « *Nous avons décidé, à la dernière réunion du comité exécutif du C.A.E.M., de prendre en considération l'influence de ces changements de prix* (sur le marché mondial) *sur ceux pratiqués par les pays du C.A.E.M., en éliminant bien entendu les fluctuations spéculatives et conjoncturelles qui se produisent sur les marchés capitalistes. Nous sommes convenus que les prix dans les échanges entre les pays du C.A.E.M. seront fixés chaque année sur la base des prix mondiaux moyens des cinq années précédentes.* »

Le premier ministre polonais avait *ajouté que cette réforme ne concernerait « pas seulement les matières premières, mais aussi les produits industriels* ».

Ces propos ont été précisés quelques jours *plus tard* par M. Gerhard Weiss, vice-président du conseil des ministres est-allemand, dans une interview publiée le 18 février dans le journal *Neues Deutschland*. M. Weiss a affirmé que le Comecon ne pouvait plus s'en tenir à des principes déjà vieux de quinze ans. Puis, après avoir noté qu'il existe « *certaines causes objectives* » aux changements intervenus ces deux dernières années dans le niveau des prix et dans leurs relations entre eux, il a annoncé que la réforme aurait des effets à la hausse « *en 1975 et pour la période 1976-1980* ».

Doublement du cours du pétrole soviétique

Ainsi les membres du Comecon se trouvent confrontés, dès cette année, à des augmentations qui n'auraient dû intervenir en principe que l'an prochain avec le début du nouveau plan quinquennal 1976-1980. Selon quelles modalités va s'appliquer la réforme ? Quelle sera l'ampleur des hausses et à qui profiteront-elles principalement ?

M. Gerhard Weiss a fourni deux indications intéressantes. D'une part, a-t-il dit, l'augmentation sera plus élevée pour les matières premières que pour les produits finis. D'autre part, il a souligné, à titre d'exemple, que la tonne de pétrole importé d'Union soviétique « *dans les années qui viennent serait moitié moins chère que la tonne de pétrole achetée sur les marchés capitalistes* ».

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 22, 3e colonne.)

Pour diminuer la pression de l'État

Du laisser-faire au « faire faire »

par CHARLES DEBBASCH (*)

LA mutation de l'administration est rendue indispensable par les objectifs mêmes de l'Etat moderne. Dans la société napoléonienne, le rôle de l'Etat se limite, pour l'essentiel, aux activités traditionnelles de puissance publique : justice, police, finances, relations extérieures, guerre. L'administration a, dans ces domaines de puissance publique, une attitude contraignante : elle ordonne ou empêche. En dehors de *ces matières, le libre accomplissement* des activités privées est la règle. La philosophie dominante est hostile au développement des activités publiques, elle suppose que l'harmonie sociale résulte du libre accomplissement des activités privées. Dans la société libérale moderne, une nouvelle conception du rôle de l'Etat tend à s'imposer. L'Etat est considéré comme le responsable du développement de la société. Il doit également veiller au maintien de ses équilibres majeurs en luttant, par exemple, contre le chômage ou les inégalités sociales. L'administration a, dès lors, pour objectif la transformation de la société et non seulement sa gestion. Cette mutation dans les objectifs pose à tout système libéral des problèmes.

L'administration voit son champ d'action s'étendre à chaque cellule de la vie nationale. Ses méthodes d'action, à base d'autorité, justifiées lorsque son domaine d'intervention était limité aux activités de puissance publique, doivent être reconverties si l'on ne veut pas voir disparaître le caractère libéral de la société. La revendication contemporaine de concertation trouve ici sa source.

L'administration doit-elle réaliser elle-même les finalités sociales ou se contenter de fixer les objectifs et de les faire réaliser par des personnes privées ? En d'autres termes, elle se contentait autrefois de *laisser faire*, doit-elle aujourd'hui *faire* ou *faire faire*, selon l'expression qu'a employée M. Simon Nora dans son rapport sur les entreprises publiques ? Dans de nombreux Etats libéraux, l'extension des objectifs de l'administration s'est accompagnée du développement des *activités* de l'administration. Des entreprises publiques ont été créées dans les secteurs-clés de l'économie. Des pressions existent pour développer ce secteur public. Elles ne résultent pas seulement des idéologies collectivistes mais aussi de ce « mal de Parkinson » spécial à l'administration, d'une tentation constante de l'appareil administratif à assurer son propre développement, d'une volonté des fonctionnaires de soumettre de nouveaux secteurs à leur emprise. Le choix est, dès lors, clair : convient-il d'accentuer cette tendance, de renforcer le *faire*, et la société changera de nature en perdant son caractère libéral ? Convient-il, au contraire, de choisir délibérément le *faire faire* ?

Face à l'extension du pouvoir étatique

Faire paraît pour l'administration, en tout état de cause, la solution de facilité. Il paraît plus aisé, au moins à première vue, de gérer directement que d'orienter les activités privées. La finalité d'intérêt général semble susceptible d'être mieux défendue dès lors qu'a été extirpé l'intérêt particulier des gestions privées. Cet envahissement administratif peut se réaliser de façon brutale à la suite d'une mutation politique socialisante. Il peut également s'infiltrer progressivement dans une société libérale. L'administration tend à s'emparer des secteurs de pointe. Ses entreprises publiques échappent progressivement à leur spécialité première par la diversification de leurs activités et un réseau de filiales. L'Etat transforme ses incitations en aides, ses aides en prises de participation. Et, pour peu que l'esprit d'entreprise s'émousse, les vocations pour le salariat étouffent progressivement les aptitudes à la création ou à la direction d'entreprises privées. Il suffit de peu de chose pour fonctionnariser progressivement une société, et ce mouvement correspond à la nature des choses : même les agents publics les plus libéraux résistent mal à cette boulimie administrative

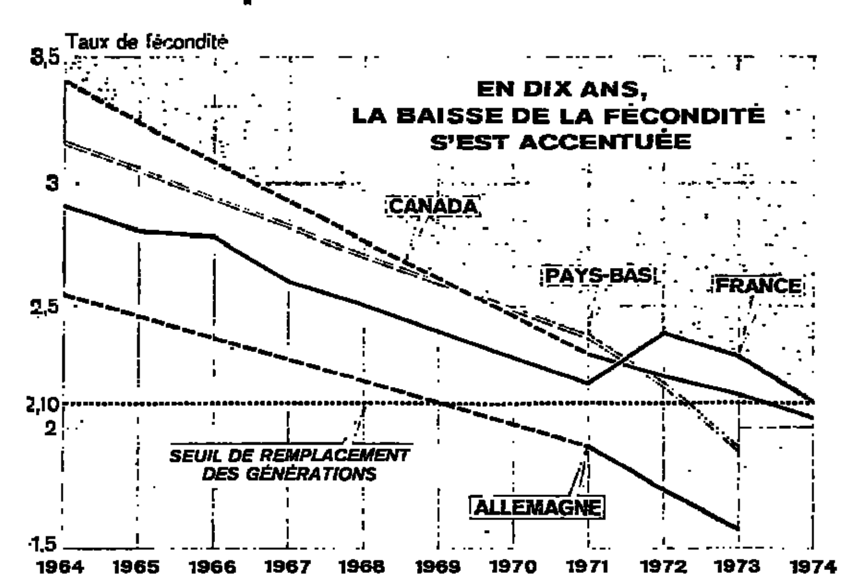
(Lire la suite page 22, 1re colonne.)

(*) Président de l'université de droit d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, doyen honoraire.

BONS DU TRESOR
3 et 5 ans
Taux de rendement
à partir du 1er janvier 1975
(avant impôt)
à 3 ans
9,10 %
à 5 ans
10,50 %
UN PLACEMENT SUR, PRATIQUE, RENTABLE.
BT 50

FAITS ET TENDANCES

• DÉMOGRAPHIE : la population française n'a assuré que son renouvellement en 1974



LA chute de la natalité en France en 1974 a été finalement moins forte que les estimations de l'INSEE ne le laissaient craindre l'automne dernier. Selon les dernières évaluations de l'Institut national d'études démographiques (INED), le nombre des naissances a été l'an dernier de l'ordre de 800 000 (et non de 770 000) : la baisse est cependant sensible : 55 000 naissances de moins qu'en 1973 (1).

Plus significative du changement du comportement des couples est la diminution de la fécondité. En France, comme dans la plupart des pays industrialisés, cette baisse a commencé en 1964.

Pour la première fois depuis l'après-guerre, le taux de fécondité est tombé à 2,1 %, chiffre minimum pour assurer le remplacement des générations. Autrement dit, si le comportement des couples reste ce qu'il était l'an dernier, mille femmes en âge de procréer mettront au monde deux mille cent enfants : compte tenu du fait qu'à la naissance le nombre des filles est inférieur à celui des garçons et qu'un certain nombre d'entre elles mourront avant d'être en âge de procréer, les mille femmes de 1974 seront simplement remplacées par mille femmes dans vingt ans. A terme, un tel train de fécondité se traduirait par une stabilisation de la population.

Mais dans ce domaine toute prévision est hasardeuse. M. Longone rappelle fort justement, dans *Population et Sociétés*, qu'en 1969 l'INSEE avait établi deux projections pour les naissances, l'une à fécondité constante, qui prévoyait 949 000 naissances en 1974, l'autre à fécondité basse calculée selon l'hypothèse que la fécondité continuerait de baisser lentement et atteindrait le strict seuil de remplacement des générations en 1985 : dans cette seconde hypothèse, la France aurait dû avoir 895 000 naissances en 1974. Nous sommes loin de compte puisque le nombre des naissances sera finalement, cinq ans à peine après l'établissement de ces projections, inférieure de près de 100 000 à l'hypothèse basse.

Autres signes de modification des comportements : bien que les générations en âge de se marier continuent d'augmenter, le nombre des mariages diminue : il y en eut 416 000 en 1972, 400 000 en 1973, 390 000 en 1974 ; dans le même temps, le nombre des naissances dites illégitimes, c'est-à-dire hors mariage, augmente légèrement : 65 000, soit 8,2 % en 1973, contre 62 500 (7,3 %) en 1972. Enfin, le pourcentage des conceptions prénuptiales est passé de 17 % en 1950 à 20 % en 1964 et 25,6 % en 1973 : une femme sur quatre étaient enceinte au moment du mariage, il y a deux ans.

Les phénomènes constatés en France à quelques décalages près dans le temps, se retrouvent dans la plupart des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

Ainsi, aux Pays-Bas et au Canada, le taux de fécondité a diminué de près de 40 % en dix ans, descendant au-dessous du seuil de remplacement. Au Québec, le phénomène est encore plus frappant puisque le taux de fécondité est passé de 3,35 % en 1964 à 1,84 % en 1974. Mais c'est en Allemagne fédérale que la chute de la natalité reste le plus spectaculaire : le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 255 pour cent femmes en âge de procréer en 1964 à 157 en 1973. En revanche, M. Longone note que la chute de natalité est stoppée dans la plupart des pays de l'Est (sauf en République démocratique allemande, où l'évolution est étrangement parallèle à celle de l'Allemagne fédérale) et que la reprise est même vive en Pologne et surtout en Tchécoslovaquie. — J.-M. D.

(1) *Population et Sociétés*, n° 77, février 1975, INED, 27, rue du Commandeur, 75675 PARIS CEDEX 14.

• PRIX : un ralentissement fragile



L'INFLATION se ralentit dans le monde occidental. Après les très fortes hausses de prix enregistrées surtout au cours des six premiers mois de 1974, la mise en place de politiques plus sévères a entraîné une certaine récession, mais aussi, à la suite du fléchissement de la demande, un arrêt relatif de la flambée du coût de la vie. Ce phénomène a également été rendu possible par la baisse des cours des matières industrielles et la stabilisation des prix alimentaires mondiaux. Les prix de gros se sont déprimés à la fin de 1974 dans la plupart des grands pays.

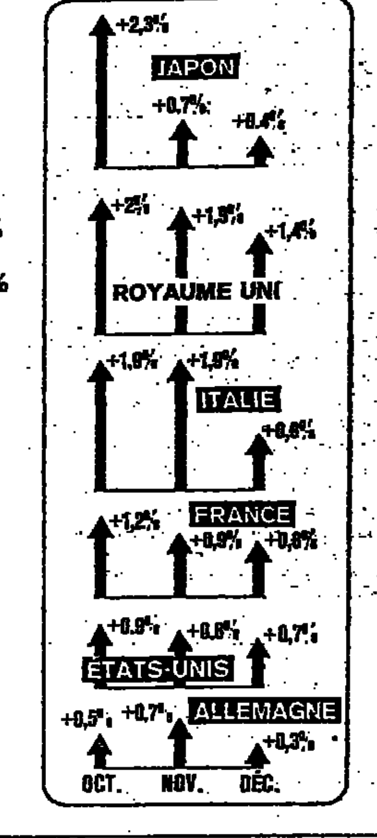
Pour la première fois depuis plus d'un an, la hausse mensuelle des prix à la consommation dans la zone de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) a été, en décembre, inférieure à 1 %. Elle s'est située à 0,7 % contre 1 % en novembre, 1,2 % en octobre et 1,3 % en septembre. En outre, les écarts entre les pays par rapport à la moyenne se sont sensiblement réduits, presque tous les Etats ayant connu une décélération de la hausse des prix. Toutefois, pour l'ensemble de l'année, la situation des pays les uns par rapport aux autres ne s'est guère modifiée. Sur les vingt-quatre nations membres de l'O.C.D.E., seules sept d'entre elles ont réussi l'an dernier à éviter — en taux annuel — une inflation à deux chiffres (1).

Les résultats actuels sont fragiles. Les mesures adoptées pour lutter contre l'inflation ont eu un prix : la poussée du chômage. Face à ce danger, tous les gouvernements ont engagé, de façon plus ou moins vigoureuse, des actions de soutien conjoncturel sous leur triple aspect monétaire (baisse des taux d'intérêt), fiscal (dégrèvements), budgétaire (subventions). Ces différentes actions risquent évidemment de relancer la hausse des prix.

(1) Par ordre croissant d'inflation : Allemagne, Norvège, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Suède.

DES TAUX D'INFLATION VARIANT DE 1 A 4

25% ITALIE +24,5%
JAPON +21,9%
20 ROYAUME-UNI +19,1%
ESPAGNE +17,9%
BELGIQUE +15,7%
FRANCE +15,2%
ÉTATS-UNIS +12,2%
10
SUISSE +7,6%
ALLEMAGNE +5,9%
0
1er JANV. 1974 — 31 OCTOBRE 1974



Croissance zéro en 1975 ?

(Suite de la page 19.)

Si on laisse de côté les statistiques globales pour recueillir des témoignages directs, voici ce que l'on entend. Dans la bouche du président d'une grande banque : « *Les demandes de crédit de la clientèle ont changé de nature : on pratique beaucoup moins d'escompte du papier commercial à cause du ralentissement du volume d'affaires, mais les crédits de trésorerie augmentent, c'est-à-dire qu'on finance des stocks... ou des pertes.* » D'un petit patron (électroménager) : « *On cherche, à tout crin des raisons d'optimisme, mais, pour l'instant, c'est le noir.* » D'un autre : « *Depuis cinq mois, notre chiffre d'affaires n'a baissé que de 25 % parce que nous avons la chance d'avoir un bon créneau, la réduction étant au moins de 50 % chez la plupart de nos concurrents.* »

D'une façon générale, on constate que les P.M.E. supportent mieux l'épreuve que les grosses firmes. Mais les motifs pour lesquels il en est ainsi ne sont guère réconfortants. Il y a d'abord le fait qu'un nombre relativement important d'entre elles ont fait faillite et que, bien sûr, on ne parle que des autres. Mais ces autres ont résisté parce qu'elles ont pratiqué une politique que ne peuvent guère se permettre les grandes entreprises, surveillées par les pouvoirs publics. Elles ont souvent licencié une bonne partie de leur personnel et stoppé purement et simplement leurs investissements.

En ce qui concerne le chômage, les chiffres officiels ne donnent, comme cela est de notoriété publique, qu'un aspect de la situation. Si on recense quelque 766 000 demandes d'emploi non satisfaites (3,5 % de la population active), on compte encore 400 000 à 500 000 personnes touchées par des réductions d'horaires. A cela s'ajoute un chômage latent très important qui tient au fait que les grandes sociétés ont évité jusqu'à maintenant, de supprimer des emplois. Mais, comme l'a déclaré M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, dans le message qu'il a récemment pris l'initiative d'adresser à son personnel : « *Nous irons* [dans ce sens] *aussi loin qu'il nous sera possible, mais il n'est pas en notre pouvoir de dresser des digues contre l'océan.* »

Autrement dit, si la conjoncture devait encore s'aggraver, la compagnie devrait se résoudre à procéder à des licenciements. Dans beaucoup de groupes industriels, on estime à quelque 10 % environ les effectifs en surnombre. Du côté des investissements, les renseignements sont encore plus difficiles à recueillir. La situation diffère beaucoup d'un secteur à l'autre, et certains d'entre eux prévoient encore des augmentations en valeur absolue de leur capacité. Il reste que beaucoup de sociétés réduisent leur programme pour ne pas détériorer encore un peu plus la structure défectueuse de leur bilan.

Plusieurs éléments les inclinent, ou devraient les incliner, à la prudence. Le premier est l'évolution des prix. Le gouvernement se réjouit du ralentissement qu'il a obtenu dans ce domaine, et il convient de lui en donner acte. Cependant, le phénomène auquel on commence à assister risque de dépasser en ampleur le refroidissement tant attendu. Dans plusieurs industries, dont la chimie, la compétition forcenée que se livrent sur le marché international les fabricants pour écouler une production qui ne trouve plus d'acheteurs pourrait bien aboutir à un effondrement des prix dont l'effet dans la conjoncture actuelle serait sans doute de provoquer des difficultés financières inextricables. C'est une des menaces auxquelles pensait l'économiste d'une grande société qui n'exclut pas la possibilité de voir la récession actuelle dégénérer en une dépression plus profonde : « *Si un avion ralentit, il finit par s'écraser au sol. Si l'on tarde trop à faire reprendre l'économie, elle aussi risque de tomber...* »

Un des arguments le plus souvent articulés pour écarter cette sombre éventualité est qu'à notre époque, et notamment en France, la demande est soutenue par l'aide apportée aux chômeurs totaux ou partiels. Mais c'est là un curieux raisonnement si on l'applique à une situation vraiment détériorée. En subventionnant les chômeurs, il n'est pas sûr que l'on maintienne la demande, car, en termes économiques réels, l'opération consiste à retirer à ceux qui produisent pour donner à ceux, qui ont été mis hors du circuit de la production. Tel est l'effet des systèmes d'aide aux chômeurs sur le plan macro-économique. A l'échelle de chaque entreprise en particulier, il n'est que trop certain qu'au-delà d'un certain seuil la « compensation » des réductions d'horaires et le maintien d'effectifs surnuméraires finiront pas être des charges intolérables si la situation ne se redresse pas.

Des investissements excessifs

Un autre facteur qui pèse sur la conjoncture est le volume sans doute excessif des investissements qui ont été entrepris au cours des dernières années. Les économistes du P.C. dénoncent la surcapitalisation de l'économie occidentale en général et de l'économie française en particulier, alimentée par des profits excessifs. D'autres économistes reprennent un autre argument marxiste traditionnel, en expliquant que, depuis une dizaine d'années au moins, la profitabilité du capital a de nouveau tendance à baisser (sans préciser toutefois si cette évolution s'inscrit dans un mouvement inéluctable).

Les entreprises, selon eux, essaient de contrarier ce mouvement en recourant à des équipements constamment renouvelés et de plus en plus coûteux (par rapport à leur rendement). Ces deux thèses apparemment contradictoires s'appuient chacune sur un aspect de la réalité. Ce qui s'est passé depuis plusieurs années rappelle ce que l'on a constaté au cours des années qui ont précédé la grande crise de 1930. Les sociétés ont entrepris d'énormes investissements pour accroître leurs capacités. Mais énormes par rapport à quoi ? Les besoins étant impossibles à chiffrer dans l'absolu, il est difficile de se lancer dans une telle comparaison, bien que, dans l'économie « néo-capitaliste » que nous avons connue et qui est en train de passer la main la référence quasi unique des investisseurs est la demande potentielle à satisfaire. Mais il est à la fois plus commode et plus rationnel de comparer le volume des investissements aux capacités propres de financement des entreprises.

C'est là qu'apparaît la disproportion qu'il faudra bien corriger. Pour s'équiper, les sociétés ont recouru à des emprunts massifs, et l'alourdissement des charges financières qui en est résulté a puissamment contribué à rogner les marges bénéficiaires. « *Ce dont nous avons besoin*, ajoutait mon interlocuteur, *c'est de règles du jeu pour guider notre action.* »

Une des conséquences de l'abandon de toute discipline financière est, à la longue, de rendre impossible la gestion du capitalisme. C'est ce que ressentent aujourd'hui les plus grandes entreprises, qui, en l'absence d'autres contraintes claires (touchant au volume de leur fonds propres, à la structure de leur endettement, etc.), n'ont obéi qu'à un impératif : croître, pour profiter de marchés apparemment en extension indéfinie, jusqu'au jour où les marchés en question s'effondrent à cause de l'absence de toute régulation de l'offre et de la demande. L'illusion a été à son point critique quand, il y a quelques mois, l'idée absurde s'est répandue que nous étions entrés dans une économie de pénurie et qu'en conséquence il fallait augmenter au maximum les capacités de production si l'on était producteur et acheter à tour de bras si l'on était acheteur.

A cela s'ajoute une orientation défectueuse des investissements qu'il faudra aussi corriger. Il est courant d'attribuer la crise actuelle de l'industrie automobile au renchérissement du pétrole, mais, selon des études menées par des industriels français, il apparaissait dès 1972 et 1973 que la croissance de cette industrie devait se ralentir rapidement et tomber aux environs de 2 % au lieu de 6 %. Cela tenait notamment au fait qu'il était devenu évident que l'Europe ne reproduirait pas jusqu'au bout le modèle américain pour différentes raisons tenant entre autres à la densité de la population. On a constaté aussi que les gains de productivité résultant du travail à la chaîne étant pour l'instant arrivés à une sorte de limite, le coût unitaire en francs constants de fabrication des voitures avait cessé de baisser et augmentait désormais.

Dans le bâtiment, un ralentissement était également prévisible, notamment à cause de l'évolution démographique. A ces raisons structurelles s'est évidemment ajouté l'effet des restrictions de crédit. Alors qu'en 1973 on a mis en chantier 556 000 logements en France, le chiffre est tombé à 540 000 l'année dernière et, en 1975, les prévisions les plus optimistes portent sur 485 000 logements : mais dans l'administration certains pensent qu'on ne dépassera pas 450 000, voire 420 000, mises en chantier nouvelles. Selon certains experts du secteur privé, ce n'est qu'en 1980 qu'on retrouvera un chiffre comparable à celui de 1973.

Le ralentissement des secteurs qui, traditionnellement, étaient les moteurs de l'expansion ne va-t-il pas être compensé par le développement de nouvelles industries travaillant notamment pour les commandes passées par l'Irak, l'Algérie ou l'Iran ? Encore qu'il soit impossible de connaître le montant des exportations correspondantes, on oublie trop facilement que celui-ci ne dépassera sans doute pas en ampleur l'importance que représente aujourd'hui pour l'industrie française le marché belge ou suisse. Ce n'est pas négligeable, mais pas décisif pour remplacer les industries traditionnelles.

C'est donc probablement à une longue période de rajustement que l'on doit s'attendre, et toute tentative pour relancer l'activité risque d'être fort délicate, étant donné que, d'une part, les entreprises cherchent à réduire leur endettement (ce qui devrait les faire hésiter à engager de nouveaux investissements) et que, d'un autre côté, elles ont des effectifs jugés souvent trop nombreux. Une reprise de l'activité ne se traduirait donc pas nécessairement par une résorption du chômage, sauf cependant (et cela n'est pas négligeable comme on l'a vu) dans le secteur des petites entreprises.

Le président Ford a prévenu ses concitoyens qu'il faudrait sans doute de longues années avant de retrouver des conditions de développement considérées comme normales. Le gouvernement français semble moins pessimiste. L'opinion exigera bientôt de savoir quelle politique il compte mener pour maintenir un niveau d'activité capable d'empêcher une nouvelle dégradation de l'emploi.

PAUL FABRA.

Recherche Importateur Distributeur

La fabrication de produits alimentaires Voiello, productrice depuis 1879 des pâtes de Naples, connues et appréciées dans le monde entier, recherche une entreprise d'importation ou de distribution capable de couvrir les points de vente les plus importants des territoires français, allemand et suisse avec un produit typique de 1re qualité (et donc un niveau de prix moyen ou haut).

Les personnes intéressées peuvent se mettre directement en contact avec la société à l'adresse suivante :

**Voiello R.L. Via A. Vespucci, 9
80100 Napoli (Italie).**

هكذا في الأصل

LE MONDE DES AFFAIRES

L'industrie textile s'enfonce dans la crise

CHOMAGE partiel, réductions d'horaires, menaces de licenciements, après l'automobile et les travaux publics, l'industrie textile s'enfonce à son tour dans la crise. Elle compte actuellement de 75 000 à 80 000 chômeurs partiels indemnisés, soit 18 % environ des effectifs salariés du secteur. En moyenne, pour l'ensemble de la profession, la durée de travail est tombée à un peu moins de quarante heures par semaine. De source syndicale on estime que les firmes textiles ont été globalement contraintes de réduire leur production de 15 à 20 %, selon les entreprises.

Le marasme quasi général n'épargne pas plus les grands groupes que les petites et moyennes entreprises qui sont encore légion dans le secteur (quatre mille firmes au total, dont une dizaine seulement de grande taille). La crise frappe aussi bien les textiles artificiels (lire ci-dessous l'interview de M. Renaud Gillet, président du groupe Rhône-Poulenc) que — dans une moindr mesure — les textiles traditionnels : laine dans le Nord, où la Lainière de Roubaix a réduit à trente-deux heures la durée du travail de trois mille de ses ouvriers, et coton dans l'Est (voir ci-dessous le reportage sur les textiles vosgiens).

L'ampleur de la crise plus que la crise elle-même a surpris les professionnels. L'industrie textile a de tout temps été soumise à des fluctuations cycliques. Cette fois, cependant, le ralentissement est particulièrement brutal. La hausse des cours des fibres naturelles et artificielles en 1973 et au premier semestre 1974 avaient provoqué chez les clients du textile une vague d'achats de précaution. Le retournement de la tendance et les restrictions de crédit ont entraîné, dès le début de l'automne, un mouvement de stockage généralisé. Les ventes d'articles textiles continuent à être bonnes au stade de la consommation, tandis que les commandes s'effondrent en amont. S'ajoute à ces facteurs conjoncturels le renforcement de la concurrence des pays de l'Est et des pays en voie de développement. Les industriels se refusent cependant à sombrer dans le pessimisme et espèrent qu'une reprise interviendra au début de l'automne prochain.

Le phénomène n'est pas exclusivement français. La plupart des fabricants mondiaux ont été durement touchés. C'est ainsi qu'en Allemagne fédérale, le tiers des travailleurs du groupe Enka-Glanzstoff, à la mi-février, étaient en chômage partiel. En Grande-Bretagne, quatre mille ouvriers de la firme Courtaulds chôment une semaine sur quatre, depuis le début de février, tandis qu'Imperial Chemical Industries a réduit ses horaires en février et en mars. Plusieurs entreprises britanniques de bonneterie ont arrêté leur production. Aux Pays-Bas, le groupe Azko a, pour la troisième fois, annoncé des réductions d'horaire.

Au Japon, la production de fils et de tissus de coton a diminué en 1974 de 8 à 9 % sur l'an passé. Quatre firmes (Kanebo, Kursbo Industries, Dauva Spinning et Unitika) prennent actuellement des mesures de chômage partiel comprises entre cinq et cinquante jours. Aux États-Unis, enfin, le dixième du personnel utilisé dans la production de fibre est actuellement au chômage.

Aucune entreprise ne peut garantir l'emploi à 100 %

nous déclare M. Renaud Gillet

président du groupe Rhône-Poulenc

PREMIER fabricant français de fibres chimiques (70 % du marché), Rhône-Poulenc Textiles, filiale du groupe Rhône-Poulenc qui emploie vingt et un mille personnes, connaît de graves difficultés. Les dix-huit usines de Rhône-Poulenc Textiles ont été à tour de rôle arrêtées entre le 1er décembre et le 12 janvier, et, dans une interview récemment accordée à l'A.F.P., M. Mollard, le président de la société, a *laissé entendre que de nouvelles mesures de chômage partiel pourraient être prises* au printemps. De plus, l'unité de production de rayonne pour pneumatique de l'usine de Vaux-en-Velin (Rhône), où huit cents personnes sont employées, pourrait être arrêtée dans un délai d'un an.

Les organisations syndicales ont vivement réagi à ces décisions. La fédération Force ouvrière du textile notamment, a mis en cause la gestion de Rhône-Poulenc. Président du groupe depuis le 21 juin 1972, M. Renaud Gillet répond :

« La direction du groupe Rhône-Poulenc Textiles a annoncé la suppression de quatre mille à cinq mille emplois au cours des deux prochaines années, projet qui inquiète fort la fédération Force ouvrière du textile.

— Nous nous efforcerons de n'abandonner personne dans cette aventure. Je vais plus loin : notre personnel sait que notre usine d'Albi a de grosses difficultés. Nous ne l'arrêterons pas tant que nous n'aurons pas trouvé des moyens de reconversion, car le marché de l'emploi est très restreint dans cette région. Et nous maintenons en activité l'unité de Péage-de-Roussillon (Isère) contre toute raison économique pour les mêmes motifs humains, car le marché des fibres d'acétate s'écrase par rapport à celui des fibres synthétiques.

» Toutefois, aucune entreprise, dans le système où nous vivons, ne peut garantir l'emploi à 100 %. Ce serait un leurre. Ou bien alors, fermons les frontières, comme je l'ai entendu dire à la radio. De toute manière, personne ne peut assurer indéfiniment la garantie totale de l'emploi. J'ai dit que nous essayerions de le faire dans toute la mesure du possible, et jusqu'à présent je crois que nous y avons réussi.

— Avez-vous décidé de mettre l'usine du Péage-de-Roussillon en chômage technique du 22 mars au 20 avril ?

— Oui, si la demande ne reprend pas à un rythme suffisant d'ici là. Et cet arrêt se fera avec une garantie de ressources de 90 % comme précédemment.

— Les syndicats vous reprochent également de n'avoir préparé valablement ni la reconversion du personnel ni celle des fabrications.

— Les produits évoluent et vieillissent dans l'industrie des textiles chimiques. Nous le savons, notre personnel le sait, nous ne l'avons jamais caché. Le problème est d'organiser la reconversion.

» Et nous nous y sommes activement employés ces dernières années. Jusqu'à présent, nous avons arrêté quatre unités de production : à Arques-la-Bataille (Seine-Maritime), à Moy (Aisne), à Saint-Quentin (Aisne) et à Izieux (Loire). Une partie du personnel d'Arques-la-Bataille a été repris par l'usine, voisine de notre filiale, La Cellophane. L'activité de l'usine de Mouy a été réorientée sur les préparations pour le tricotage. Dans l'usine de Saint-Quentin, nous avons créé une unité de fibres synthétiques qui nous a permis d'arrêter la production de rayonne. Nous avons favorisé l'installation de clients dans notre usine d'Izieux qu'ils nous ont achetée. Notre personnel a ainsi retrouvé du travail dans une région réputée difficile pour l'emploi. Quant à l'unité de Vaux-en-Velin, dont l'arrêt vient d'être décidé, nous avons indiqué que nous essayerions de reclasser les ouvriers dans les usines du groupe situées sur un périmètre permettant un déplacement de main-d'œuvre.

— La politique du groupe Rhône-Poulenc, qui consiste à exporter le travail à l'étranger, en créant des usines en Thaïlande, en Inde et dans d'autres pays, et de sacrifier ainsi les travailleurs français à la recherche de profits immédiats, est également contestée.

— Je tiens tout d'abord à préciser que par rapport au chiffre d'affaires réalisé par les sociétés étrangères du groupe, — soit à peu près le quart du chiffre d'affaires total — nous avons, ces huit dernières années, proportionnellement plus investi en France que hors de nos frontières.

» Ensuite, comment peut-on nous reprocher de distraire une partie des ressources que nous pourrions utiliser en France, car c'est bien là, je crois, le fond de la question, alors qu'il y a des secteurs où investir en France et en Europe serait une erreur. Il serait ainsi illusoire de vouloir aujourd'hui augmenter la production de textiles synthétiques en Europe, où il y a, et où il y aura, surproduction pendant un certain nombre d'années encore. En revanche, grâce à notre technique, des positions peuvent être prises dans des pays étrangers en association avec des groupes locaux. Dans ces conditions, l'intérêt pour le groupe Rhône-Poulenc et la France, n'est-il pas de valoriser ces techniques, comme de vendre des procédés aux Russes ou au Chinois ? Je prétends que nous devons le faire, car si nous renoncions à ce genre d'investissements, alors que nos concurrents étrangers mettent tout en œuvre pour renforcer leur implantation internationale, nous risquerions de nous retrouver un jour ou l'autre assis entre deux chaises. De plus, ce serait la négation des efforts que la France déploie pour maintenir sa position sur le plan mondial.

» J'ajoute enfin, et j'affirme, que les ressources directes et indirectes, intellectuelles et financières, que nous retirons de ces investissements, profitent également à l'ensemble de nos activités nationales. »

Propos recueillis par
ANDRÉ DESSOT.

VOSGES : quand la résignation l'emporte...

De notre envoyée spéciale

Saint-Dié. — « *Sept demandes d'emploi pour une offre dans l'arrondissement. La quasi-totalité des firmes textiles ont fait du chômage partiel. Et la tendance ne porte pas à l'optimisme...* » Découragement et affluence à l'agence pour l'emploi de Saint-Dié. Le responsable local affiche un pessimisme las... et amplement justifié. La *crise textile a brutalement aggravé le déséquilibre chronique de l'emploi* : comme dans toutes les vallées vosgiennes, un bon tiers des salariés travaillent dans le textile et l'habillement.

Dans le département, « *le nombre de chômeurs bénéficiaires de l'aide publique se situe à un niveau jamais atteint depuis le 1er octobre 1967, date de mise en vigueur du régime actuel* », notait en novembre le bilan mensuel du ministère du travail, qui chiffrait à près de vingt-quatre mille deux cents le nombre de journées indemnisées de chômage partiel, contre mille un an plus tôt. Depuis, la situation s'est encore aggravée. Pourtant... « *Les gens restent vraiment très calmes, les jeunes sont encore plus passifs que leurs parents,* » s'étonne le directeur de l'emploi de Saint-Dié. *Peut-être ont-ils des ressources annexes, une vache, un pré ?* »

Avec ou sans vache, la passivité des salariés surprend, bien qu'il soit connu qu'en période d'insécurité de l'emploi le réflexe de prudence l'emporte sur toute autre pensée parmi les travailleurs. Même des syndicalistes. « *On se dit, ça ne va pas durer, il va se passer quelque chose. Mais si tu les embêtes sur l'emploi, au lieu de les aguerrir tu leur f... la trouille* », s'exclame un délégué cédéliste de Cornimont, fief du groupe textile Les héritiers de Georges Perrin (H.G.P.). Pourtant, là aussi la crise a touché. Les H.G.P. ont réduit leurs horaires de quarante-quatre à quarante heures et fermé leurs usines pendant quinze jours à Noël. « *Les ouvriers ne réalisent pas vraiment : ils ont tellement confiance en leur sacré patron* », affirme une autre déléguée. « *Ils disent que si les H.G.P. coulent, tout le secteur textile coule.* »

Ça pourrait être pire...

Paternalisme mieux ancré qu'ailleurs, dans *ces vallées glacées où le moindre bourg* possède depuis un siècle, avec son ou ses usines, sa cité ouvrière, son église, son « château » et son « patron ». « *On nous avait annoncé quinze jours de chômage partiel chez les H.G.P.*, raconte un délégué volubile. *Nous avions préparé une attaque. Mais le patron nous a pris de vitesse. Il a payé.* »

« *Les gens sont partis comme en vacances* », renchérit sa voisine. « *Au niveau de la prise de conscience, ces deux semaines d'arrêt avec salaire garanti ont agi comme un anesthésiant.* »

Paternalisme, habitude et résignation. « *De toute façon, que peuvent penser les ouvriers de la situation ?* conclut-on à Cornimont. *Ils n'avaient pas d'argent avant. Ils n'en ont pas maintenant.* » Même écho dans toutes les vallées : les « *ça pourrait être pire* », les « *on en a vu d'autres* », les « *cela a toujours été ainsi* », font le désespoir des syndicats et le bonheur des chefs d'entreprises. « *Les gens ne bronchent pas. Ils sont habitués* », avoue l'un d'eux.

Comment ne pas l'être ? L'industrie textile est une activité cyclique dont on n'est jamais parvenu à arrêter les vagues. L'histoire des textiles vosgiens est faite de crises et de périodes de prospérité.

Cantonnés jusqu'en 1955 dans la production d'« *écrus* » (tissus de coton non traités), les industriels vosgiens ont dû se tourner vers les textiles synthétiques, les tissus à usage industriel ou le linge de *maison. La bonneterie, la confection,* quasiment absentes des vallées vosgiennes, se sont alors rapidement développées.

Cette évolution ne s'est pas faite sans « casse ». Au fil des disparitions et des absorptions, une restructuration de l'industrie textile vosgienne s'est réalisée autour de grands groupes (Texunion, Agache-Willot, Boussac, Lévy, etc.), avec la bénédiction des pouvoirs publics. « *Notre profession s'est considérablement assainie par rapport à la dernière décennie* », commentent les survivants. Restent quand même plus de deux cent cinquante entreprises de textile et de confection dans le département, qui emploient 37 000 salariés, contre 50 000 environ en 1950.

On pensait bien, pourtant, que la période noire était définitivement close. Depuis 1969, l'industrie textile vosgienne connaissait une nouvelle prospérité. « *Nous avons eu des années extrêmement fastes. Il y avait des besoins, nous étions sur une bonne lancée, la reconversion paraissait réussie* », reconnaît un industriel. « *Pendant trois ans, la rentabilité de l'industrie textile a été bonne, voire excellente* », ajoute un autre. « *Si nous avions pu travailler le dimanche, nous l'aurions fait* », renchérit un troisième. *La demande ne cessait de s'accélérer.* »

Trop, justement. Car de l'emballement des achats est née la crise actuelle. On retrouve décrit, d'une usine à l'autre, le même scénario. Dès le début de 1973, la *hausse des cours du coton brut, liée* à la conjoncture générale exceptionnelle, a provoqué une véritable « frénésie d'achats » plus ou moins spéculatifs : à tous les stades de production, on a bourré les magasins, pour se prémunir contre des hausses ultérieures. La pénurie soudaine de naphte et la hausse des fibres synthétiques, après la crise pétrolière, ont encore renforcé la psy*chose des acheteurs (confectionneurs* et, en aval, commerçants).

La chute des cours du coton (dès le printemps 1974) puis le plan de lutte contre l'inflation et la limitation du crédit ont provoqué, en juin 1974, un retournement complet de la tendance : les clients de l'industrie textile, encombrés de stocks qu'ils ne pouvaient plus financer, attendant, de surcroît, *que la baisse des cours se répercute* en aval, ont brutalement cessé leurs commandes, afin d'épuiser leurs stocks.

La grève des postes n'a rien arrangé, non plus que l'arrêté Fourcade de septembre 1974, unanimement dénoncé par les chefs d'entreprise. Contraignant les firmes à répercuter dans leurs prix de vente (même ceux fixés par des contrats antérieurs) la baisse des cours des fibres brutes, ce texte a provoqué, affirment les producteurs, un « affolement complet » dans le secteur. « *Pendant un mois,* explique l'un d'eux, *je n'ai pas noté en commande 1 mètre de tissu. Mais sont arrivés en pagaille reports et annulations. Personne ne savait plus à quel prix acheter ou vendre.* »

Depuis l'automne, la situation ne s'est guère améliorée. « *Nous avons retrouvé un petit courant d'affaires à la fin de l'année,* explique un industriel cotonnier, *mais le carnet de commandes reste réduit au strict minimum.* » Dans l'ensemble, les entreprises affirment n'être couvertes que par un mois à deux mois de commandes, contre sept à huit l'an passé — quatre *à cinq mois en période normale.* Conséquence immédiate : la plupart des firmes réduisent leur activité, donc leurs horaires et — parfois — leur personnel.

Le chômage le plus élevé depuis la guerre

L'arrêt de l'embauche a été général dès l'automne. Il n'a pas suffi. « *Nous n'avons jamais été amenés à avoir autant de chômage, déclaré ou non, depuis la guerre* », affirme le directeur des usines Texunion. Chômage partiel ou chômage larvé (la *formation permanente, voire le « balayage des locaux* »), la plupart des firmes sont jusqu'ici parvenues à éviter les licenciements massifs. Pourront-elles tenir encore longtemps ? Beaucoup affirment connaître de graves difficultés de trésorerie. « *Nous sommes très essoufflés,* dit-on chez Texunion, *depuis novembre, nous avons différé tous les investissements d'aménagement et de structure.* » Nombre d'entreprises, fortes de la progression de leurs bénéfices, avaient entrepris des programmes d'investissements ambitieux.

La gravité de la situation est cependant très variable d'une entreprise à l'autre, selon le créneau où elle se place. Le linge de maison, la confection (les vêtements professionnels notamment), la bonneterie, *vont moins mal. Souffrent les cotonniers* traditionnels, les producteurs de tissus pour l'industrie ou l'ameublement, et les entreprises de textile synthétique. Risquent de disparaître, les firmes déjà chancelantes, comme la B.T.T., spécialisée dans le blanchiment, l'apprêt et la teinture des « écrus », dont le marché se rétrécit d'année en année, en raison de l'intégration verticale des groupes textiles.

Une inconnue, de taille : le groupe Boussac, omniprésent dans le nord de la région. Chacun ici s'interroge sur son sort sans savoir exactement de quoi il retourne. « *L'outil industriel est valable dans l'ensemble,* affirme l'un de ses — modestes — concurrents, *le seul problème est celui de la direction.* »

Pour le groupe Boussac, comme pour les autres — petits ou grands — tout dépendra de la durée de la crise. Chacun ici s'entend pour fixer à l'automne une reprise probable. « *Il ne faut rien attendre avant la fin de l'été,* affirme le directeur de Texunion ; *il n'y aura pas de reprise des achats jusqu'à ce que ces stocks soient à sec.* »

« *Nous retrouverons un petit volant d'affaires à partir du printemps,* prévoit un autre chef d'entreprise, *correspondant à la couverture des besoins normaux. Mais on restera dans une situation désagréable au moins jusqu'aux vacances.* »

Les producteurs restent cependant, sinon sereins, du moins optimistes. Un retour aux années noires du cycle ? Ils préfèrent n'y pas songer. Allons, l'industrie textile vosgienne, « *assainie* », restructurée, tiendra bien jusqu'à l'automne. « *D'autant,* affirme un chef d'entreprise, *que nous avons une paix sociale quasiment totale.* »

Sans doute, mais pour combien de temps ? Une déléguée syndicale raconte, ambiguë, que lors d'une réunion locale « *l'atmosphère était la même qu'à la veille de mai 68 : le calme avant la tempête* »...

VÉRONIQUE MAURUS.

FORMATION EN TEMPS DE CRISE ?
PLUS QUE JAMAIS RIGOUREUSE !



STAGE D'ETUDE DE LA GESTION DES ENTREPRISES

23 jours pour
- dépasser ses techniques
- comprendre celle des autres
- appréhender la politique de l'entreprise

10 STAGES GESTION-DIRECTION PAR AN

1er ET 2e TRIMESTRES

GD 136 : 4 mars - GD 137 : 2 avril - GD 138 : 5 mai

INFORMATIONS: stege | CENTRE PARISIEN DE MANAGEMENT 108, Bd Malesherbes, 75017 PARIS Tél. : 267.32.40

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Plus de 2.000 ingénieurs, économistes et juristes-TRADUCTEURS
sous la responsabilité de Stéphane KOBRYNER, Ingénieur E.S.E.
au service de l'Industrie et du Commerce Extérieur.

Énergie

Ingénieurs du plus haut niveau de compétence
Collaboration professionnelle, sûre et rapide

Département Génie Nucléaire
Section U.S.A. : 400 TRADUCTEURS et INTERPRÈTES

C.E.C.E. 36, rue Claude-Terrasse. — 75016 PARIS. — 525-45-32.

TOUT EN RESTANT OUVERTE AUX INVESTISSEMENTS

L'économie du Kenya traverse une mauvaise passe

De notre correspondant

Nairobi. — Sensible à la hausse du prix du pétrole et à l'inflation internationale, l'économie libérale du Kenya traverse une mauvaise passe. Le climat demeure favorable aux investissements étrangers, mais la croissance, qui fut assez régulière pendant huit ans (6,8 % de 1964 à 1972), connaît un sérieux ralentissement (6,5 % en 1973, et environ 5 % en 1974). Alors que l'industrie légère poursuit son expansion, celle du tourisme regresse, et la production agricole commercialisée a decliné en 1974 par rapport à l'année précedente.

Le gouvernement a décidé de relever les prix des produits alimentaires de base (maïs, blé, produits laitiers, viande et riz), afin d'encourager la production agricole. Un communiqué officiel indique que « *le gouvernement est conscient que ces augmentations signifieront une hausse du coût de la vie, en particulier pour les ouvriers les moins payés* ».

Les syndicats d'ouvriers et d'employés ont protesté contre des mesures que M. F.E. Omido, président de la Central Organisation of Trade Unions (COTU), a jugées « *complètement injustifiées* ». Les mouvements d'agriculteurs ont, en revanche, exprimé *leur satisfaction*.

M. Duncan Ndegwa, gouverneur de la Banque centrale, a annoncé que le pays pouvait faire face au déficit de la balance des paiements, qui a atteint, l'an dernier, un niveau record, équivalent à 600 millions de francs Les réserves en devises de l'Etat s'élevaient, fin decembre, à près de 900 millions de francs. Gros exportateur de café et de thé, le Kenya tire également de substantiels revenus du tourisme. Les matières premières constituent, en valeur, les quatre cinquièmes des importations, qui lui ont coûté, selon M. Mawai Kibaki, ministre des finances et du plan, près de 40 % plus cher en 1974 que l'année précédente.

La sécheresse de l'hiver 1973-1974 a entraîné un déclin de la production agricole commercialisée, compensé en partie par un accroissement de la production de pyrèthre et de sucre de canne Les trois quarts d'une population de pres de treize millions d'habitants tirent leurs revenus de l'agriculture, qui fournit 60 % des exportations, et plus du tiers du produit national brut. Mais, selon M. Jeremiah Nyagah, ministre de l'agriculture, les importations de produits alimentaires ont augmenté de 150 % l'an dernier.

L'inflation est estimée à 15 % environ, et le taux de croissance économique prévu pour 1975 (aux alentours de 5 %) se rapproche dangereusement du taux d'expansion démographique (entre 3 et 3,3 %).

Voilà deux ans, un rapport du B.I.T. avait estimé que la population comptait un million de chômeurs et de 80 à 85 % d'illettrés. Sans admettre toutes les *conclusions du rapport*, le gouvernement kenyan s'est engagé à « *accepter la stratégie recommandée dans le rapport, à savoir une expansion rapide et continue de l'économie, une répartition élargie des bénéfices de l'expansion, l'intégration nationale de l'économie et la lutte contre le déséquilibre et les disparités de l'économie* ».

Le Kenya manque de ressources minérales, et 12 % seulement de sa superficie sont propres à l'agriculture. Près de la moitié de la population est âgée de moins de quinze ans, et le revenu par tête est évalué à 750 francs environ par an. L'enseignement a progressé depuis l'indépendance, mais les débouchés restent rares. Les structures libérales d'une économie largement ouverte aux capitaux étrangers la rendent plus vulnérable à l'inflation internationale. Toutefois, un rapport publié en octobre 1974 par le département américain du commerce juge que le climat demeure favorable aux investissements étrangers.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La hausse des prix mondiaux trouble le système socialiste

(Suite de la page 19.)

Cet exemple était particulièrement bien choisi. A l'exception de la Roumanie, qui pourvoit dans une large mesure à ses besoins par sa production propre (environ 14 millions de tonnes par an), les pays d'Europe de l'Est dépendent en effet à plus de 90 % pour leurs approvisionnements en pétrole de l'U.R.S.S. Ainsi, en 1973, la Tchécoslovaquie a fait venir 13 millions de tonnes de brut d'U.R.S.S. sur un total de 14,1 millions de tonnes.

Ces importations se faisaient jusqu'ici à des conditions particulièrement avantageuses pour les partenaires de l'Union soviétique : 3 dollars le baril, alors que le prix OPEP est supérieur à 10 dollars. D'autres calculs prenant en compte les frais de transport aboutissent à un prix de 31,90 dollars la tonne, contre 100 dollars ou plus pour la tonne de pétrole arabe. Le pétrole soviétique était en tout cas pour les membres du Comecon de trois à cinq fois moins cher que celui vendu sur le marché mondial. Or l'écart, nous dit-on, ne serait plus maintenant que de moitié. Cela signifierait que les Soviétiques auraient décidé de plus que doubler leurs prix.

Cette information est confirmée par les précisions fournies par *Nepszabadsag*, organe du parti socialiste hongrois, qui indique que le pétrole soviétique *sera désormais payé au prix de* 37 roubles la tonne, contre environ 16 roubles jusqu'à maintenant. Le journal souligne toutefois que, en dépit de cette forte hausse (+ 131 %), le prix de ce pétrole reste nettement inférieur à celui du pétrole vendu par les pays de l'OPEP

Pour d'autres matières premières et produits de base (phosphate, cellulose, fonte), le prix mondial sera de deux fois à deux fois et demie plus élevé que celui payé aux Soviétiques. L'U.R.S.S. a d'ailleurs proposé des facilités de paiement sur dix ans. La Hongrie, quant à elle, augmentera le prix de ses exportations agricoles de 28 % en moyenne.

Application au cas par cas

Finalement, aucune décision ferme n'aurait été prise pour cette année, au cours de laquelle les Soviétiques appliqueraient des solutions au cas par cas, selon les pays. C'est ainsi que, pour des raisons politiques, la Tchécoslovaquie serait épargnée par la hausse. Avec d'autres pays, seules les livraisons supérieures au contingent du Plan se feraient au nouveau prix.

L'entrée en vigueur de cette augmentation et de celle d'autres matières premières va en tout cas grever lourdement les balances commerciales déjà souvent déficitaires des partenaires de l'U.R.S.S., alors que les produits finis vendus par ces derniers ne progresseront pas en valeur dans la même mesure. L'Union soviétique, en revanche, va améliorer les termes de ses échanges avec ses alliés, comme elle avait déjà pu le faire depuis deux ans pour ce qui est de ses transactions avec le reste du monde : en 1973, les prix de ses exportations vers les pays extérieurs au Comecon ont augmenté de 20 %, alors que les prix de ses importations en provenance de ces pays ne progressaient que de 3 %. A l'inverse, un pays comme la Hongrie a subi, l'an dernier, une dégradation des termes de l'échange d'environ 13 %. En dehors de l'U.R.S.S., seule la Pologne, grâce à son charbon, devrait profiter des hausses actuelles et à venir.

En outre, l'incapacité de l'U.R.S.S. à satisfaire les besoins énergétiques croissants de ses alliés contraindra ces derniers à chercher toujours plus activement de nouveaux fournisseurs sur le marché mondial, en particulier dans les pays arabes. Mais la politique des prix élevés suivie par ceux-ci sera une source supplémentaire de déséquilibre des balances des paiements pour les membres du Comecon. Le déficit commercial cumulé par ces Etats, de 1970 à 1973, dans leurs échanges avec les pays occidentaux s'est déjà élevé à 8 milliards de dollars.

Pour réduire l'importance de cette charge, les dirigeants communistes pourraient décider de procéder à des mesures draconiennes d'économie, ce qui leur permettrait de réduire leurs importations de matières premières. Mais si des appels pressants en ce sens sont lancés depuis au moins un an dans toutes les capitales du « camp », les résultats paraissent en être limités. Il n'est de toute façon guère possible d'aller très loin dans cette voie, car la croissance économique et l'augmentation du niveau de vie de la population risqueraient d'en être ralenties. Aussi l'U.R.S.S. s'est-elle déclarée disposée à effectuer cette année à la Hongrie des livraisons supplémentaires de certaines matières premières, en particulier 760 000 tonnes de pétrole qui s'ajouteront aux 6 millions de tonnes prévues dans l'accord commercial bilatéral.

Une inflation contagieuse

Cette politique serait d'autant plus dangereuse que l'inflation « extérieure » se reflétera à l'avenir toujours davantage à l'intérieur des économies socialistes. La pratique consistant à subventionner les prix des principaux services et produits de consommation, afin de les maintenir artificiellement bas, sera bien sûr maintenue. Mais elle est devenue si lourde à supporter pour les budgets des différents Etats d'Europe de l'Est que ceux-ci sont obligés de lâcher un peu de lest.

Certains, comme la Hongrie, avouent très franchement leur intention de transférer dans les années qui viennent une plus grande partie des augmentations en provenance de l'extérieur sur les prix intérieurs. L'inflation, qui a été « officiellement » dans ce pays, en 1974, de 2 % — en réalité bien davantage, — devrait être de 3,5 % cette année Déjà, au 1er janvier, les prix à la production ont été majorés de 8 %. D'autres pays, comme la Pologne et la R.D.A., ont de plus en plus de mal à maintenir le blocage des prix adopté depuis 1971 pour des raisons politiques, mais tourné depuis lors de différentes manières. Les Polonais, surtout, semblent particulièrement intéressés par l'expérience hongroise et M. Csikos-Nagy, secrétaire d'Etat à l'office des prix hongrois, s'est rendu récemment en visite à Varsovie Pour tous les pays de l'Est, il devient de plus en plus nécessaire d'établir des rapports plus vrais entre les *prix mondiaux*, les *prix fixés pour* les échanges propres au Comecon et les prix extérieurs.

Si ces Etats ont pu vivre longtemps plus ou moins en autarcie, il n'en est plus de même aujourd'hui. Depuis 1972 ils participent dans la même mesure que le reste du monde à l'essor des échanges internationaux. En 1973, le volume des transactions avec l'Ouest a représenté 28 % de l'ensemble du commerce extérieur du Comecon contre 20 % en 1960.

Sur le plan commercial, tout au moins, les deux systèmes s'interpénètrent toujours davantage

Les dirigeants des pays communistes ne peuvent donc plus continuer à feindre de croire que l'inflation est un péché réservé au monde capitaliste. Ils sont à leur tour obligés de l'intégrer dans leurs calculs. Cette évolution risque de porter un coup sévère au mythe, ou au dogme, comme l'on voudra, de la stabi*lité des prix qui faisait leur fierté* il y a peu de temps encore. Tenteront-ils d'en combattre les conséquences par un durcissement idéologique ?

MANUEL LUCBERT.

Du laisser-faire au « faire faire »

(Suite de la page 19.)

L'expérience démontre que ce système d'inflation administrative détruit progressivement les champs de l'initiative privée et ce faisant érode les libertés. Il suppose l'existence d'une machine parallèle et gigantesque de contrôle de l'administration qui emporte, à son tour, ses propres contraintes. On peut se demander d'ailleurs si cette structure réussit à assujettir les administrations à la volonté collective. Chaque cellule administrative tend à se constituer en unité autonome. Le pouvoir des fonctionnaires se développe au point où se constitue une caste administrative sécrétant ses privilèges et aussi distante à l'égard de l'intérêt des citoyens que pourraient l'être les dirigeants d'entreprises privées La subordination politique réelle des gestionnaires publics n'est assurée que dans des sociétés animées par un parti politique unique, où souffle un esprit révolutionnaire permanent, comme en Chine populaire, orientation qu'il est difficile de maintenir à long terme, qui est incompatible avec le maintien des libertés et, sans doute aussi, avec un certain seuil de développement économique.

L'érosion des libertés

Le retour au *laisser-faire* n'apparaît pas, pour autant, comme la solution praticable et, à vrai dire, il n'a plus guère de défenseurs Dans la société moderne, plus personne n'accepte les règles du jeu du libéralisme traditionnel, c'est-à-dire la soumission des acteurs économiques aux hasards de la conjoncture, le libre déroulement des négociations entre partenaires économiques en fonction de leur force momentanée, l'absence de direction collective de l'économie résultant de l'action souveraine des chefs d'entreprise. Ce sont les entrepreneurs économiques qui demandent à l'Etat des aides pour éviter la sanction du marché, ce sont les salariés et leurs mouvements syndicaux qui globalisent leurs revendications et les portent de préférence vers l'Etat et son administration plutôt que vers les patrons.

Par cet appel au secours, l'Etat voit son pouvoir s'étendre à l'ensemble de l'activité nationale. La souveraineté politique a désormais conquis le domaine économique. Si l'on veut, face à *cette mutation, conserver son originalité* à la société libérale, il convient que l'administration se contente de *faire faire*, qu'elle soit chargée de veiller au respect des finalités assignées par le pouvoir politique mais non de les réaliser. Cela veut dire préférer une administration légère, dégraissée, dynamique, apte à orienter et à contrôler, plutôt qu'une administration obèse, surchargée, enfoncée dans ses procédures comme dans des sables mouvants. Cela veut dire reconnaître que le service public n'est plus la propriété exclusive des agents de l'Etat mais que entreprises privées et administrations concourent à sa réalisation avec les charges et les privilèges qui *y sont* attachés.

Cette mutation suppose, à l'évidence, un changement radical des mentalités. Les entrepreneurs économiques doivent désormais reconnaître que leur établissement reste, sans doute, soumis à la loi du profit mais que celui-ci ne peut être dissocié de ses conséquences sociales. Les administrations doivent admettre qu'elles n'ont plus l'exclusivité de la gestion de l'intérêt public. Le système administratif français peut trouver dans cette mutation un nouvel équilibre : moins paralysé par la gestion, plus porté vers les finalités sociales. Le secteur privé, contesté aujourd'hui autant que l'administration, peut, en acceptant de reconnaître cette nouvelle frontière, retrouver sa légitimité. Et pour le pouvoir politique, chargé enfin de définir l'avenir de la société, quelle mutation par rapport aux interventions en catastrophe, fruits du hasard plus que de la réflexion.

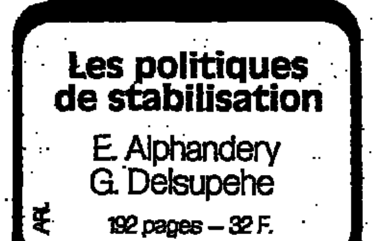
CHARLES DEBBASCH.

Un appel téléphonique: 10000 chambres d'hôtel á votre disposition dans le monde au nouveau bureau des Hotels Americana.

Appelez Paris 359-4433
Ou Telex (Inconta Paris) 29642

AMERICANA HOTELS
Acapulco: Condesa del Mar
El Presidente
Fiesta Tortuga
Aruba: Americana Aruba Hotel & Casino
Honolulu: Americana Ala Moana
Los Angeles: Americana of Los Angeles
Mexico City: Fiesta Palace
Miami Beach: Americana of Bal Harbour
New York City: Americana of New York
Pago Pago: Pago Pago Americana
Palm Springs: Canyon Hotel
Racquet & Golf Resort
Puerto Rico: Americana of San Juan
Rochester, N.Y.: Americana of Rochester
Seoul, Korea: Chosun
Washington, D.C.: Shoreham Americana
AMERICANA INNS
Albany, N.Y.: Americana Inn of Albany
Cincinnati: Americana Inn,
Cincinnati Airport
Dallas/Ft. Worth: Americana Inn
of the Six Flags
New York City: Americana City
Squire Inn
Rochester, N.Y.: Americana Inn
Towne House

AmericanaHotels
90, Champs Elysées, Paris 75008
Voyagez par American Airlines/
Descendez dans un des Americana Hotels.



CADRES
QUI SOUHAITEZ CHANGER OU AMELIORER VOTRE SITUATION
George V Orientation
organisme français de CONSEILS EN CARRIERES
peut vous aider à le faire dans les meilleures conditions
GVO
7, rue Marbeuf - 75008 PARIS
BAL 59-75 · BAL 56-25

(Publicité)
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société Nationale des Matériaux de Construction
Unité Béton de KHEMIS-EL-KHECHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
— Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la modernisation et de l'extension de l'Unité KHEMIS-EL-KHECHNA Wilaya de BLIDA :
— Fourniture, Montage et mise en service d'équipement de Production de Tuyaux d'assanissement en Béton.
— La remise des offres aura lieu au plus tard le 28 mars 1975, à 12 heures.
— Le cahier des charges est à retirer contre paiement de 200 D.A. à la S.N.M.C. Unité KHEMIS-EL-KHECHNA.

(PUBLICITE)
ENTREPRISE PRIVÉE IRANIENNE
bénéficiant de l'aide importante de l'Etat, recherche la participation de Sociétés françaises pour la mise en valeur, l'installation et l'équipement des unités de production de lait et de viande bovine, sur 4.000 hectares.
Nous demandons de sérieuses références dans ce domaine.
Renseignements : NODJOUMI - 222-15-78, de 14 à 18 heures.

APRÈS LA MORT DE QUATRE JEUNES GENS A PARIS

Les policiers de la brigade mondaine ont arrêté deux pourvoyeurs de drogue

Le pourvoyeur de la drogue qu'avaient absorbée quatre jeunes gens morts à Paris dans la nuit du 21 au 22 février a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, ce lundi 24 février. Il s'agit de *M. Gérard Gallais*, vingt-quatre ans, un toxicomane déjà connu des services de police. Son état de santé avait justifié son transfert, le 23 février, dans un hôpital, où il était gardé à vue. Il avait été arrêté la nuit précédente par les policiers de la brigade mondaine, qui ont procédé à plusieurs interpellations dans des bars du quartier de la porte d'Italie. « *Il était*, a déclaré un enquêteur, *la dernière personne qui a été vue dans la soirée du 21 février en compagnie des quatre jeunes gens, peu de temps avant qu'ils ne se dispersent et aillent se faire les piqûres fatales.* »

M. Gallais a déclaré qu'il avait remis la drogue à un de ses amis, M. Christian Rochias, vingt-quatre ans, un autre intoxiqué, qui l'a partagée avec les quatre victimes. M. Rochias a été appréhendé.

C'est peu avant 22 heures, le 21 février, que des policiers sont appelés au secours d'une personne prise de malaise au 26, rue Regnault, dans le 13e arrondissement. Mais il est trop tard. *M. Hacen Ben El Hadj*, vingt-trois ans, est mort. Le décès vient juste d'être constaté par un médecin que le frère de la victime a appelé.

A 23 heures, police-secours est de nouveau alertée pour un cas semblable, au 31, rue Albert. Les policiers découvrent le locataire, M. Jean-Paul Aupourrain, vingt-deux ans, visiblement intoxiqué ; avec lui, un camarade, M. Stéphane Frerot, vingt-deux ans, dans un état comateux. Tous deux sont conduits à l'hôpital de *Bicêtre*, où M. Frerot meurt à son arrivée.

Au même moment, police-secours est appelée une troisième fois. Au 22, rue de Tolbiac, toujours dans le 13e arrondissement, M. Marco Volle est dans le coma. Il décédera à son arrivée à l'hôpital de la Pitié, après que des passants l'eurent découvert affalé sur un banc dans la rue.

Un peu plus tard, on trouvera M. Philippe Trinh Cong, vingt-cinq ans, mort de la même façon, dans le bois de Vincennes... et *l'on apprend qu'il habite, comme* les trois autres victimes, dans le 13e arrondissement.

Les quatre victimes se connaissaient. Trois d'entre elles, à l'exception de M. Volle, étaient connues des services de police comme toxicomanes, ce qui était également le cas de M. Aupourrain, qui s'était rendu le 21 février au cabinet de M. Trocheris, juge d'instuction, pour y être inculpé d'usage de stupéfiants et de coups et blessures volontaires pour des faits commis au mois *de décembre. Après une tentative* de suicide il avait déjà subi une cure de désintoxication.

Selon les premières analyses, la substance que se sont injectée les quatre jeunes gens serait un produit opiacé, vraisemblablement un mélange de fabrication artisanale.

Du « brown sugar » à la « laotienne »

Qui faut-il croire ? Le ministre de l'intérieur, qui, jusqu'à ces dernières semaines, n'a cessé d'affirmer que la diffusion des drogues dures en France est en régression ? Ou le docteur Claude Olievenstein, médecin-chef du centre médical Marmottan, à Paris ? « *La drogue*, écrivait celui-ci dans son rapport annuel, *n'a pas été à la mode en 1974 et nous avons eu souvent le sentiment de prêcher dans le désert quand nous signalions aux autorités, ce qui nous paraît dramatique, l'augmentation considérable du nombre de toxicomanes et le rajeunissement de l'âge de début.* »

Le drame qui a eu lieu à Paris ne permet pas, à lui seul, d'affirmer que les pessimistes ont raison. Si impressionnant en soit le bilan, il ne rend pas plus compte d'une évolution générale qu'un accident de la route qui tue six personnes. Mais ce drame a existé. Il a été tentant de croire que le « problème de la drogue » est réglé parce qu'on en parle moins qu'il y a cinq ou six ans. S'il est vrai que la toxicomanie n'a pas atteint les proportions qu'on pouvait craindre alors, cela est peut-être dû au fait que la vigilance de tous était souvent sollicitée.

Trois mille ou quinze mille ?

Donc, la drogue tue. Moins que l'alcool mais plus qu'on ne le croit : le docteur Olievenstein estime à une trentaine le nombre d'habitués de son centre qui sont morts en 1974. Quinze d'entre eux ont été tués par l'héroïne. Les autres se sont suicidés *ou ont succombé après des comas hépatiques, des septicémies, etc.* Plus de deux morts par mois, pour un centre qui n'accueille pas plus du cinquième des toxicomanes.

Selon M. Michel Poniatowski, on a enregistré, en 1974, « *une diminution très importante de l'héroïnomanie* » puisque, indiquait-il en septembre, « *le pourcentage des héroïnomanes détectés baisse régulièrement* » : de 37 % en 1971 à 9 % à la fin du premier semestre de 1974. En général les services de police estiment à trois mille le nombre de toxicomanes réels en France.

Au centre Marmottan, ces chiffres paraissent dérisoires par rapport à la réalité telle qu'on la perçoit au contact quotidien des « toxicos ». Avec un fichier de trois mille deux cents noms pour son seul centre, le docteur Olievenstein estime de quinze à vingt mille le nombre total des toxicomanes. Chaque mois, le centre accueille une centaine de nouveaux venus : cela *autorise une vision peu optimiste* des choses. Ces discussions sur les chiffres ne sont pas sans conséquence. Lorsqu'on considère officiellement que le problème est moins dramatique, on peut diminuer sans mauvaise conscience, comme ce fut le cas à Marseille, le nombre de policiers affectés à la lutte anti-drogue.

L'*apparition sur le marché français* d'une nouvelle variété d'héroïne, baptisée « brown sugar », avait été signalée il y a deux ans. Il s'agit d'un produit contenant, au départ, 33 % d'héroïne pure. L'héroïne blanche dite de Marseille, où on la fabriquait à partir de l'opium turc, ne contenait, en 1970-1972, que 2 % d'héroïne pure. L'arrêt momentané de la production de pavot en Turquie — *elle a repris en 1974* — avait permis au marché du « brown sugar », venu de Hongkong par Amsterdam, de se développer en France. Le « brown sugar » se vendait ces dernières semaines à Paris entre 200 F *et 600 F le gramme*. Un gramme peut représenter la consommation de deux journées : on comprend que pour beaucoup de toxicomanes trafic et revente soient des nécessités, et que la limite ne soit pas aussi évidente que le veut la loi du 30 décembre 1970 entre « usagers » et « trafiquants ». Une troisième variété d'héroïne circule sur le marché français : il s'agit de la « laotienne », importée également des Pays-Bas. C'est une drogue fortement dosée, mais moins dangereuse que le « *brown sugar* ».

Les aléas du marché depuis deux ans ont obligé les drogués à se tourner vers des cocktails pharmaceutiques de substitution, à base d'opiacées notamment. Cela explique que le nombre de cambriolages de pharmacies ait presque décuplé entre 1972 et 1974. Le rythme actuel est de deux cambriolages de pharmacies par jour en France. Des *bandes spécialisées, avec ou sans* toxicomanes, se sont constituées. Le marché parisien de la revente se situait, il y a encore quelques jours, à la porte Brancion.

L'apparition des « loulous »

A la diversification des produits — *les héroïnomanes ne constituent que* 25 % des personnes qui consultent à Marmottan, où l'on ne traite que les sujets usant de « drogues dures », — à l'éclatement des marchés parisiens vers la banlieue, a correspondu un phénomène de prolétarisation des catégories de jeunes touchés par la drogue. Des héroïnomanes se recrutent souvent aujourd'hui parmi les bandes de « loulous » où, il y a encore deux ans, on méprisait les drogués. Une bande — appelée « la bande de Guy-Môquet », du nom de la station de métro dans les environs de laquelle ils se retrouvaient — est célèbre dans les milieux spécialisés de Paris. Elle a été composée d'une *trentaine de jeunes voyous qui ont* tous fini par se droguer. Il semble que l'une au moins des victimes de la nuit de vendredi en ait fait partie.

La diffusion de la drogue dans une frange *de la jeunesse* n'alimente plus guère la mauvaise conscience de la société. Elle fait partie des phénomènes souterrains qu'on tolère s'ils restent — ce qui est le cas — limités à une minorité pitoyable et isolée. Mais l'indifférence est bien proche de la tolérance. La toxicomanie grave de certains jeunes est la manifestation — extrême — d'une inadaptation multiforme, qui est aussi le lot d'une bonne partie des autres. L'aggravation, constatée ces derniers mois, du climat de violence parmi les toxicomanes n'est pas la moindre parmi les raisons qu'il y a de garder une inquiétude vigilante.

BRUNO FRAPPAT.

CORRESPONDANCE

LE SORT DES FEMMES AU LUXEMBOURG

M. Robert Goebbels, secrétaire général du parti ouvrier socialiste luxembourgeois, nous a adressé les réflexions suivantes à propos de notre enquête sur « L'Europe des femmes » (le Monde *du 28 janvier au 1er février 1975*).

Il n'est pas dans mon intention d'affirmer qu'en Luxembourg les femmes soient effectivement les *égales de l'homme dans la vie professionnelle* et surtout dans la vie publique, mais force est de constater que certaines femmes luxembourgeoises ont fait la preuve qu'une femme peut remplir, même en politique, toutes les fonctions traditionnellement réservées aux représentants du sexe dit fort.

Ainsi les destinées du parti ouvrier socialiste luxembourgeois, le principal parti de l'actuelle coa*lition gouvernementale, sont présidées* par un jeune professeur d'histoire : Mlle Lydie Schmit. A la tête de l'administration communale de la capitale se trouve également une jeune femme, Mlle Colette Flesch, qui est le député-maire de Luxembourg depuis bientôt six années.

D'autres femmes exercent dans le pays les fonctions de député, de maire ou d'échevin, mais il faut avouer qu'elles sont encore trop peu nombreuses.

Cela ne tient pas tant aux hommes, mais plutôt aux femmes elles-mêmes, qui souvent hésitent à s'engager pleinement dans la lutte politique, voire restent conditionnées par une éducation heureusement dépassée.

Si pour les élections communales d'octobre prochain le parti socialiste luxembourgeois va proposer dans les différentes communes encore trop peu de candidates, c'est uniquement en raison *du fait que trop de femmes*, bien que politiquement intéressées, préfèrent ne pas faire acte de candidature pour un mandat public.

En Italie

PRIORITÉ AU NOM DE JEUNE FILLE

Si Mlle Mariella Borella épouse M. Franco Silvestro, elle s'appelle forcément Mme Mariella Silvestro. Du moins était-ce vrai jusqu'à présent. Le projet de réforme du droit de la femme que les sénateurs sont en train d'examiner autorisait l'épouse à conserver son nom de jeune fille en le faisant toutefois précéder de celui du mari (Mme Mariella Silvestro Borella). Communistes et socialistes ont fait *remarquer* que le verbe « précéder » contenait dans ce cas précis un anti-féminisme larvé. Ils l'ont remplacé par « ajouter » et exigé aussitôt un vote qui leur a donné satisfaction, malgré l'opposition de l'extrême droite et des démocrates-chrétiens (victimes de leur absentéisme).

Mlle Mariella Borella Silvestro en saura gré aux sénateurs qui viennent de contredire plusieurs siècles de traditions. Certes, un verbe ne fait pas la révolution et il en faudrait bien plus pour instaurer l'égalité entre les sexes. Mais c'est à travers de tels détails que l'on constate à quel point *l'Italie est en train de* changer. — R. S.

LE MONDE IMMOBILIER BUREAUX

ADRESSES		PRIX MOYEN AU M2	SURFACE M2	DATE LIVRAISON	LOCATION	VENTE	DESCRIPTION	NOM DU CONSTRUCTEUR AGENCE DE VENTE
BANLIEUE								
TOUR FIAT Paris-Défense *Sortie R.E.R. direct*	92	600 à 630	300 à 1.900	Immédiate	★		Bureau cloisonné et paysage possible. Restaurant d'entreprise. Salle de conférences.	UFFI (Union Foncière et Financière) 37, rue de Rome - PARIS Tél. 522-31-72
SUD AFFAIRES 21-23, rue de la Vanne Montrouge	92	430	Reste disponible : de 295 à 5.900	Immédiate	★		A deux pas de la Porte d'Orléans, de la RN 20, du périphérique et de l'Autoroute du Sud (aéroports de Paris en accès direct). Immeuble neuf et de standing entièrement aménagé sauf cloisons. Bureaux climatisés. *Restaurant d'entreprises. Téléphone. Parkings.* Archives.	WEATHERALLS FRANCE S.A. 64, rue La Boétie - 75008 Paris Tél. 225-79-00 Télex : 65788 Wefrance Paris.
LE DIRECTOIRE Les Bureaux de la Colline de Saint-Cloud	92	530 à 560 Charges : 136	A partir de 200 Etages de 1.200 disponibles	Immédiate	★		Immeuble neuf, luxueux, climatisé. Cloisonnement fourni (mobile). Téléphone sans préfinancement. Salles d'ordinateurs. Nombreux rangements. Parkings. Restaurant d'entreprises. Centre médico-social. Galerie marchande. Remarquable rapport prestations/prix.	WEATHERALLS FRANCE S.A. 64, rue La Boétie - 75008 Paris Tél. 225-79-00 Télex : 65788 Wefrance Paris.
HORIZON 52, quai National 92800 Puteaux	92	A partir de 480 F	2 niveaux divisibles de 650 m2 chacun	Immédiatement	★		Bureaux situés dans immeuble face à la Seine. *Pont de Neuilly à 300 m.* Parkings, Restaurant, Cafétéria, Téléphone installé. Moyen de communication : ● Métro : RER ● Autobous.	SCI TOUR HORIZON 37, rue de Rome 75008 Paris. Bureau de Vente : UFFI TRANSACTIONS 37, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. 522-12-00
NEUILLY 135 135, avenue Charles-de-Gaulle Neuilly-sur-Seine	92		4.500 divisibles par 450 m2	AVRIL 75	★		Immeuble entièrement cloisonné, air conditionné, standards téléphoniques particuliers disponibles, restaurant d'entreprise. Immeuble tout électrique (charges réduites), salle zénithale 1.200 m2 (pour ordinateurs, bureaux ou autres usages).	SIFA, promoteur Agence de location BOURDAIS, Bureaumatique 162, 164, 166, bd Haussmann, Paris-8e Tél. : 227-11-89 +
ROND-POINT 93 Rue du 14-Juillet Rue Gallieni 93100 MONTREUIL	93	380	26.000 divisibles	AVRIL 75	★		26.000 m2 divisibles par plateaux de 700 et 1.300 m2. Prestations de qualité et charges réduites au minimum. Métro (ligne n° 9) et 6 lignes d'autobus au pied de l'immeuble. Grand centre d'affaires intégré avec 50 commerces et une grande surface. A proximité du périphérique et des autoroutes.	JONES LANG WOOTTON 80, avenue Marceau - 75008 Paris Tél. 720-21-23 SOFRACIM 50, avenue Daumesnil - 75012 Paris Tél. 346-13-00

Cette rubrique de publicité, ouverte chaque lundi (le Monde *daté du mardi*) *à tous les constructeurs-promoteurs, est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier bureaux*

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 février à 0 heure et le mardi 25 février à 24 heures :

La situation n'évoluera que très lentement en France, où la pression restera assez élevée. Les perturbations océaniques continueront à circuler des Açores à la mer de Norvège, mais des masses d'air humide, venant de la mer du Nord, atteindront nos régions du Nord-Est après avoir traversé l'Allemagne.

Le temps sera le plus souvent ensoleillé en France mardi 25 février. Toutefois, les nuages et les brouillards seront plus nombreux que les jours précédents sur nos régions du Nord et du Nord-Est.

Les vents, d'est à nord-est, seront faibles.

Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille, sauf de la Flandre à l'Alsace et au nord des Alpes, où les maxima marqueront une légère baisse.

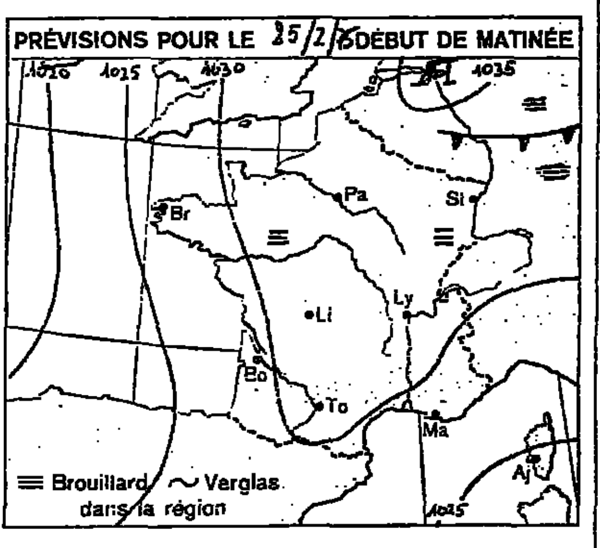
Lundi 24 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 031,6 millibars, soit 773,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Biarritz, 17 et 9 degrés ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 13 et 4 ; Caen, 13 et 1 ; Cherbourg, 13 et 4 ; Clermont-Ferrand, 12 et — 6 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 10 et — 3 ; Lille, 12 et 0 ; Lyon, 12 et — 3 ; Marseille, 13 et 1 ; Nancy, 9 et — 3 ; Nantes, 13 et 1 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 12 et 0 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 13 et 0 ; Strasbourg, 7 et — 3 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 12 et 3 ; Ajaccio, 12 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et — 2 degrés ; Athènes, 9 et 5 ; Bonn, 11 et — 3 ; Bruxelles, 12 et 1 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 6 et — 2 ; Genève, 9 et — 4 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 11 et 1 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, 0 et — 8 ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 13 et 1 ; Stockholm, 3 et — 2 ; Téhéran, 10 et 5.

SITUATION LE 24-2-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25/2/75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Éducation

LES BOURSES DU RAYONNEMENT FRANÇAIS

Le Comité central du rayonnement français, que préside M. Georges Riond, a institué quatre bourses :

● La bourse Louis Armand, attribuée à un élève d'une grande école en contribution à un voyage d'étude à l'étranger ; en 1975, il y aura deux bourses de 5 000 F.

● *La* bourse *Marc* Boegner, attribuée à un étudiant étranger en contribution à un voyage d'étude en France ou à un stage dans un établissement français ; en 1975, il y aura deux bourses de 10 000 F.

● La bourse Jules Romains, attribuée à un chercheur français en vue de l'élaboration d'un dossier sur un sujet déterminé par le conseil d'administration du comité et portant sur les conditions du rayonnement de la France : cette bourse est dotée pour 1975 d'une somme de 10 000 F.

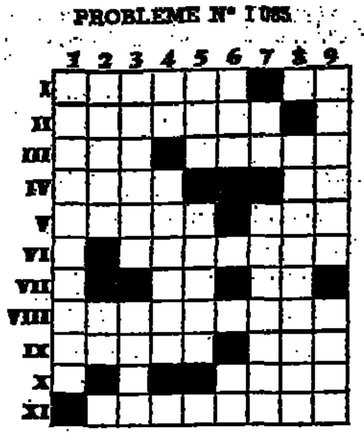
● La bourse Louis Pasteur Vallery-Radot, attribuée à un chercheur étranger en contribution à un stage dans une unité française de recherche : cette bourse est dotée pour 1975 d'une somme de 20 000 F.

Le Comité central du rayonnement français publie une revue trimestrielle, *Communautés et Continents*, et organise des rencontres (colloques ou déjeuners) auxquelles sont conviées des personnalités de la diplomatie, de la politique ou du monde économique.

★ **Renseignements et inscriptions des candidats aux diverses bourses (jusqu'au 31 mars), 11 rue Nicolo, 75016 Paris (tél. 504-36-71).**

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 085



HORIZONTALEMENT

I. Un qui ne réclama sûrement pas de friction après la coupe ! ; Récompense de laborieux lavages. — II. Bon pour la remise. — III. Pronom ; La nature les a dotés d'un front qui ne saurait rougir. — IV. Comme un jeu d'enfant ; Abréviation. — V. Quelques boutons suffisent à le fleurir ; Spécimen rare. — VI. Ne sauraient donc passer inaperçues. — VII. Pronom ; Au début d'un pieux récit. — VIII. Variété de capucines (pluriel). — IX. Prénom féminin ; Fait date en s'ouvrant. — X. Antique composition. — XI. Assombrit les cœurs et les appartements.

VERTICALEMENT

1. Crise de nerfs. — 2. Bénéficie du régime de la communauté ; Fruit (épelé). — 3. Est toujours impatiemment attendu par certains ; Elément d'une trinité (orthographe admise). — 4. Désigne un grand de ce monde ; Poète latin. — 5. Préfixe inversé ; Soulevé quand il est général. — 6. Orientation ; Forme de pouvoir. — 7. Symbole chimique ; Conduites. — 8. Remettrai en place. — 9. Pas encore dur ; Moyen d'échange type.

Solution du problème n° 1 084

Horizontalement

I. Veillée. — II. Ostie ; Uni. — III. Luette ; As. — IV. Os ; Iton. — V. Dernier. — VI. Taire ; Eve. — VII. Enée ; Pou. — VIII. Es ; Races. — IX. Tsarine. — X. Osiers. — XI. Net ; Aèdes.

Verticalement

1. Volonté ; ton (cf « danse »). — 2. Esus ; Anesse. — 3. Ibe ; Dièsait. — 4. Litière ; Ré. — 5. Lettre ; Rira. — 6. Eon ; Anse. — 7. Elu ; Niepce. — 8. Na ; Evoé ! ; Ré. — 9. Miséreuse.

GUY BROUTY.

Ventes

A L'HOTEL DROUOT

Virgile interprété par Dunoyer de Segonzac 65 000 francs

Illustrées de cent dix-neuf eaux-fortes par Dunoyer de Segonzac, les Géorgiques *de Virgile (exemplaire n° 5, un des cinquante comprenant une suite de gravures), enrichies d'une aquarelle et de quatre grands dessins originaux, trois volumes 1947 d'une belle reliure de Cretté finement décorée d'insectes et de fleurs des champs, viennent d'être adjugées 65 000 francs à l'hôtel Drouot.*

De Jules Renard, Histoires naturelles, *1899, avec vingt-deux lithographies de Toulouse-Lautrec, tiré seulement à cent exemplaires numérotés sur velin teinté, de la bibliothèque Exbrayat, 35 000 francs, et les* Pastorales *de Longus ornées de cent cinquante-quatre lithographies de Pierre Bonnard, édition Ambroise Vollard, 1902, 15 000 francs.*

Une préemption à 3 000 francs de la Bibliothèque nationale fut faite pour un intéressant projet de construction de l'Opéra par l'architecte des théâtres impériaux de Russie, Albert Cavos, présenté en 1858, c'est-à-dire trois ans avant celui de Garnier (Me Oger, Mme Vidal-Mégret, expert).

Dans une vente d'estampes anciennes et modernes expertisées par Mlle Rousseau et présentées par l'étude Ader, une gravure gouachée et dédicacée, la Péri *(projet de costume pour la danseuse Trouhanova, n° 64 d'un tirage de cent, 1911), par le célèbre décorateur des ballets russes Léon Bakst, fut achetée 18 500 francs ; une eau-forte de Goya,* le Garrotté, *premier tirage vers 1778-1780, obtint 15 000 francs ; les eaux-fortes de Foujita sont toujours recherchées : 3 200 francs* les Deux Amies, *40/100 ; 2 700 francs* Nus endormis, *53/100 ; 1 450 francs* Fillette au chat, *épreuve d'artiste, impression en couleurs, 29/30.*

Une réunion de treize gravures (paysages bretons) par Henri Rivière, qui fut en même temps un auteur à succès au théâtre d'ombres de Rodolphe Salis, un décorateur du Français et de l'Opéra-Comique, du théâtre Antoine, et un spécialiste de la gravure sur bois, a totalisé 23 000 francs.

Des milliers de petits soldats en plomb, réunis par trois générations de collectionneurs, ont obtenu 66000 francs ; ce rare ensemble de plus de vingt mille figurines historiques provenant pour la plupart d'une fabrique de Nuremberg, groupant les armées de l'Antiquité à la fin du dix-neuvième siècle, a connu un vif succès, particulièrement les trois cent quatre-vingts nordistes et sudistes de la guerre de Sécession, qui, à eux seuls, ont enlevé une enchère de 2 000 francs (Me Engelmann, M. Charles, expert). — G. V.

Religion

● *L'association Eglise et monde juif,* 13, rue de Poissy, 75005 Paris (tél. 033-33-41), animée par les pasteurs A. Skoog et D. Louys, qui possède de nombreux ouvrages (entrée libre, de 14 à 18 heures, sauf samedi et dimanche) et établit, à la demande, des bibliographies, publie une revue intitulée *Van.* Ce nom correspond à une conjonction hébraïque reliant les mots et les propositions d'une phrase pour leur donner sens (revue trimestrielle, 6 F).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	233 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

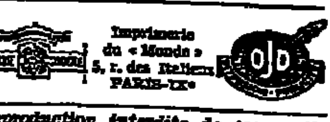
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. — Meubles époque et style, tableaux, objets de vitrine. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 2. — Bons meubles, bibelots. Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 3. — Dentelles, ameublement. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 6. — Dessins, tableaux anciens par ou attribués : de Latour, Greuze, Vivien, van Kessel, etc. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. — Atelier Marcelle Gallois (1888-1962). Me Renaud.
S. 10. — Livres anciens et modernes, éditions originales, manuscrits, autog. Inventaire et mémoires du Château de Louveciennes. MM. Chrétien, S.C.P. Couturier/Nicolay.
S. 12. — Extrême-Orient, meubles et objets d'art. Me Delorme.
S. 14. — Bibel., mbles. Me le Blanc.

CHAMBRE NATIONALE des COMMISSAIRES-PRISEURS

Dans sa séance du 16 novembre 1974, la Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs a renouvelé son bureau pr la session 1975-1976.

Ont été élus :

Président : Me J.-Ph. BONDU, Paris ; Vice-Président : Me LE QUEMENER, Lorient ; Rapporteur : Me PESCHETEAU, Paris ; Secrétaire : Me GUILLAUMOT, Lyon ; Trésorier : Me SAINT-GAL, Nantes. Me J.-Ph. BONDU, nouveau Président de la Chambre, est Commissaire-Priseur à Paris et ancien Président de la Chambre des Commissaires-Priseurs de Paris.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INED

L'Institut national d'études démographiques a fait paraître en février :

● POPULATION. — Revue bimestrielle d'informations et d'études démographiques, n° 1, janvier-février : Rapport sur la situation démographique de la France en 1973 ; Un exemple de pluridisciplinarité : le service de génétique de l'INED ; Recherche des corrélations entre des variables démographiques, sociologiques et économiques dans les pays arabes ; L'intensité des changements de catégorie de communes ; Le plan d'action mondial de la population après Bucarest. Le numéro, 228 pages, France : 15 francs ; étranger : 20 francs. Abonnement six numéros, France : 60 francs ; étranger : 75 francs.

● POPULATIONS ET SOCIETES. — Bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales, n° 77, février : La démographie française en 1974 ; Bilan de la planification familiale dans le monde. Le numéro : 1 franc. Abonnement annuel, France : 10 francs ; étranger : 15 francs.

Ces publications sont en vente à l'INED : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, tél. 336-44-45.

Le montant des abonnements doit être envoyé à la même adresse, à l'ordre de M. le Régisseur des recettes INED.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La direction de la Documentation française vient de mettre en vente les textes suivants :

● OUVRAGES. — *Industrie et Régions* : L'aménagement industriel du territoire, par Pierre Durand (ouvrage publié par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Le volume, 1975, 211 pages, 25 francs. — *Concentration et politique des structures industrielles*, par F. Jenny et A.-P. Weber, préface de E. Malinvaud. Le volume, collection « Economie et Planification », 1975, 188 pages, 40 francs.

● *PERIODIQUES. — 3000 :* Géologie au futur. N° 30, 1975, 12 francs ; quatre numéros par an, 46 francs. — *Les Cahiers français :* Le tiers monde face à lui-même. N° 168, novembre-décembre 1974, 9 francs ; cinq numéros par an ; abonnement un an, 40 francs. — *Notes et études documentaires :* Les villes françaises : *Amiens*, par Paul Oudart. Nos 4144, 4145, 4146, 24 décembre 1974, 84 pages, 9 francs ; soixante titres par an, abonnement un an, 280 francs. — *Problèmes économiques* (sélection de textes français et étrangers) : Etats-Unis. N° 1409, 12 février 1975, 3 francs ; hebdomadaire, abonnement un an, 120 francs. — *Statistiques de la construction* (bulletin établi par la Direction du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture, ministère de l'équipement) : Séries nationales et départementales, numéro décembre 1974, 9 francs ; Etudes statistiques de l'équipement : statistiques des permis de construire : résultats annuels 1969, 1970, 1971 (deuxième partie). Supplément n° 16, 1974, 144 pages, 9 francs. *Statistiques de la construction*, mensuel, abonnement un an, 100 francs. — *Le Courrier des pays de l'Est* (publié par le Centre national du commerce extérieur, avec le concours du Centre de documentation sur l'U.R.S.S. et les pays slaves de l'Ecole pratique des hautes études et le Centre d'études sur l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale de la Documentation française) : La nouvelle politique agricole soviétique (étude). *N° 180, décembre 1974, 20* francs ; mensuel, abonnement un an, 180 francs.

★ **Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, ou dans toutes les librairies spécialisées.**

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes (C.C.P. Paris 9060-95). Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 15 F seront expédiées franco de port, par voie postale ou maritime. Les commandes *inférieures à 15 F seront majorées* d'une somme forfaitaire de 3 F pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

En dehors des informations conjoncturelles habituelles (*Tendances de la conjoncture, Bulletin mensuel de statistique, Informations rapides*), l'Institut national de la statistique et des études économiques a publié, du 15 janvier au 15 février, des informations dans les domaines suivants :

● ENERGIE. — « Le rationnement d'énergie, le déficit extérieur et les particuliers » (*Economie et Statistique* n° 63 (*), janvier 1975).

● DEMOGRAPHIE. — « Natalité et constitution des familles » ; « Un enfant qui meurt en bas âge est souvent « remplacé » (*Economie et Statistique* n° 63 (*), janvier 1975).

● REVENUS. — « L'évolution récente des salaires jusqu'en 1974 » (*Economie et Statistique* n° 63 (*), janvier 1975). « Les revenus des ménages en 1970 » (les collections de l'INSEE, série M, *Ménages* n° 40). Une analyse des revenus des ménages en fonction des caractéristiques socio-démographiques habituelles : catégorie socio-professionnelle et âge du chef de ménage, région et catégorie de commune, de résidence... Le volume, 148 pages, 22 francs.

● INDUSTRIE. — « Les liquidations de biens, les règlements judiciaires et les faillites de 1968 à 1974 » ; « Vers de nouveaux indices de prix industriels : le cas des machines-outils » (*Economie et Statistique* n° 63 (*), janvier 1975).

★ *Economie et statistique*, abonnement un an (onze numéros) : France, 140 F ; étranger, 160 F ; le numéro, 14 F.

★ **Commandes et abonnements : Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12 ; dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE et chez les libraires spécialisés.**

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 février 1975 :

UN DECRET

● Relatif à la revalorisation de certaines rentes allouées en réparation du préjudice causé par un véhicule.

DES LISTES

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G. (sessions d'avril 1972 à octobre 1973) ;

● D'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'université.

Sécurité sociale

● *Le « Guide de l'assurance maladie » est gratuit.* — La Caisse ladie de la région parisienne met en garde le public contre *« des démarcheurs publicitaires qui se servent parfois du* Guide de l'assurance maladie *pour tenter d'obtenir des fonds* ». Elle rappelle que ce guide, « *réalisé sous la responsabilité technique de la Caisse nationale d'assurance maladie, ne bénéficie d'aucun financement publicitaire et qu'il ne peut en aucun cas être vendu* ». « *Il est délivré gratuitement, mais en quantité limitée, aux assurés sociaux qui en font la demande auprès de leur centre de paiement habituel* », ajoute la Caisse.

Concours

● *Préfecture du Gard.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile employé à temps plein. Renseignements et inscriptions (avant le 30 mai) à la D.A.S.S., 6 *bis*, rue du Mail à Nîmes.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

COTE D'IVOIRE

TRES IMPORTANTE SOCIETE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE LANCANT UN NOUVEAU PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'HUILERIES ET DE RAFFINERIES D'HUILE DE PALME

recherche

POUR ABIDJAN

» UN INGENIEUR ORGANISATION GESTION

Formation A & M ou similaire + Gestion des entreprises — Réf. 121.485

» PLUSIEURS DESSINATEURS PROJETEURS

Expérience confirmée bureau d'étude. Spécialité Mécanique Générale, Charpente Métallique, Engineering. — Réf. 121.486

POUR USINES REGION COTIERE

» UN CHEF D'USINE

Niveau ingénieur
Formation électromécanicien et compétences en gestion budgétaire et du personnel. — Réf. 121.487

» PLUSIEURS CHEFS DE PRODUCTION

Réf. 121.488/A

» PLUSIEURS CHEFS D'ENTRETIEN

Formation électromécanicien type officier marine. — Réf. 121.488/B

Logement assuré.
Contrats expatriés.
Deux mois de Congés payés en Europe tous les 10 mois.

C&C

Adresser lettres de candidatures, C.V., photo et prétentions au 30, Rue de Mogador - 75009 PARIS en rappelant la référence.



COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

CENTRE COMMUN DE RECHERCHE

ENGAGE :

Pour sa Division « Mécanique appliquée » (Ispra)

Un Chef de Division

(grade A3, contrat temporaire) chargé d'études de base, théoriques et expérimentales dans le domaine de la mécanique structurelle.
Les recherches porteront sur le comportement dynamique des matériaux et des structures, avec application particulière aux problèmes de sécurité, ainsi que sur les études de mécanique générale dans le cadre des différents programmes.

Pour son Service spécialisé « Process Engineering » (Ispra)

Un responsable

(grade A4, contrat temporaire) chargé de recherche et de développement dans le domaine du génie chimique avec application particulière à la production d'hydrogène et à la fusion.
Il devra appliquer des méthodes d'identification des systèmes avec application particulière à la télédétection et à la détection précoce des défaillances.

Pour sa Direction du Site, Division « Administration et Personnel » (Ispra) :

Un Chef de Division grade A3

(Recrutement, gestion, et formation du personnel, relations avec les représentants du personnel, questions sociales).

Les candidats devront avoir une formation appropriée de niveau universitaire et une bonne expérience *dans les domaines indiqués ci-dessus.*

Les candidats devront adresser leur curriculum vitae détaillé au Centre Commun de Recherche - EURATOM - Division Administration et Personnel - 21020 ISPRA (Varèse) (Italie) avant le 15 mars 1975.

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

POUR LA MAINTENANCE ET LA MISE EN ŒUVRE A L'ÉTRANGER D'APPAREILLAGES DE PROSPECTION MINIÈRE

Importante société offre à des ingénieurs en radio-électronique, après une période de formation, la responsabilité des moyens techniques pour effectuer la détection des minerais en avion, au sol et dans les forages, la *gestion* et la *mise* en œuvre de nos réseaux de télécommunications.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous no 8020, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, *qui transmettra.*

HELIOS FRANCE

GROUPE SOCIETES EXPERTISE COMPTABLE

recherche

CHEF DE MISSION AUDIT

MISSIONS INTERNATIONALES

Expérience 7 ans minimum cabinet Audit.

— sera chargé direction et supervision importantes missions d'Audit essentiellement Afrique :
— poste larges responsabilités et initiative comportant contacts permanents avec équipes Audit Paris, capitales Europe et Afrique ;
— langue anglaise souhaitée ;
— réelles perspectives d'avenir ;
— *rémunération élevée.*

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à F.F.A., 65, rue de la Victoire, PARIS (9e).

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES Bruxelles

organise un concours sur titres et sur épreuves, pour le recrutement de trois

traducteurs/traductrices

d'expression française.
Traducteurs confirmés ayant des connaissances linguistiques étendues, chargés d'effectuer, en français, des traductions de textes difficiles économiques et juridiques, rédigés en allemand et en anglais, et, éventuellement, en danois, italien ou néerlandais.
Les candidats doivent ☐ avoir accompli des études complètes de niveau universitaire sanctionnées par un diplôme, ou posséder une expérience professionnelle de traducteur de *niveau équivalent;* ☐ *être de langue maternelle* française ou avoir une parfaite maîtrise de cette langue; avoir une connaissance approfondie de l'allemand et de l'anglais; la connaissance d'autres langues officielles des Communautés est *souhaitée;* ☐ avoir exercé pendant *au moins cinq* ans les fonctions de traducteur.

Traitement mensuel net entre 47.530 FB et 52.220 FB, suivant formation *et/ou* expérience professionnelle; le cas échéant, indemnité de dépaysement (16 % du traitement de base), et allocations familiales.

Pour le texte de l'avis de concours ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire écrire au : Service du Personnel — Secrétariat Général du Conseil — rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles (Belgique).
Date limite d'envoi des candidatures officielles : 1er avril 1975.

AFRICA AREA MANAGER

The Swiss Headquarters

of a leading multinational manufacturer of *Collision Damage Repair,* Diagnostic and Wheel Service Equipment for the Automotive Service Industry seeks an experienced and entrepreneurial sales executive to develop and manage the company's African markets with particular emphasis on North Africa.
The candidate must be fluent in French and English, have a sound commercial knowledge of trading in Africa and be capable of working under a minimum of supervision.
We envisage the development of a distributor network as well as the negotiation with major governmental agencies.
The position offers good scope for career advancement. Final location on the territory free for discussion.

Please send detailed curriculum vitae to : Box No. A 18 - 1956 PUBLICITAS Ch-1211, GENEVA 3

SOCIETE DEVELOPPEMENT HOTELIER

recherche pour AFRIQUE OUEST *Expression Française*

CADRE

ayant solides connaissances en planification, *développement, montage* de projets hôteliers ainsi qu'expérience en gestion hôtelière.
Voyages fréquents.

Adresser c.v. détaillé et prétentions sous réf. 56913 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

ingénieur T.P.

MOYEN-ORIENT

DIRECTION DE TRAVAUX ROUTIERS

Dans le cadre du développement de ses activités une entreprise de Travaux Publics de l'Ouest de la France vient de créer un département d'assistance technique aux Pays du Moyen-Orient et recherche un ingénieur T. P. ou équivalent pour prendre la direction des chantiers sur place.

Il devra prévoir en hommes et matériel, les moyens à mettre en œuvre pour la bonne exécution des contrats, fixer les délais de réalisation et assurer la direction technique et humaine des travaux.

Ce poste requiert un minimum de 3 ans d'expérience dans la conduite de chantiers de travaux publics.

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'italien serait souhaitée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2171/M

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

Société d'un très important groupe

Société d'un très important groupe, spécialisée *dans la vente de matériels et de biens d'équipement* et installée en AFRIQUE et dans l'OCÉAN INDIEN, recherche

DIRECTEURS de centres d'exploitation

Ces postes conviendraient à diplômés grandes écoles : HEC, A.&M., ESCP, ESSEC, ayant acquis en tant que directeur, de préférence dans entreprise similaire une solide expérience dans les domaines du technico-commercial et de la gestion.

Très intéressante situation de départ. Possibilité d'étudier recasement après carrière de 5 à 10 *ans dans autres société du même groupe.*

Adresser lettre manus.et CV détail.s/réf.3743
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q.tr.

Sté d'Ingénieurs Conseils

Sté d'Ingénieurs Conseils à vocation internationale Siège social PARIS, rech.

INGENIEUR Alimentation en eau *Assainissement* des villes

Ce spécialiste, ayant une formation de base d'ingénieur Génie civil pouvant justifier de 5 à 10 ans d'expérience, doit être désireux de partir à l'étranger pour des missions de toute durée. *La pratique de l'anglais est* nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhaitée. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (CV détaillé, plus photo, plus salaire) en spécifiant la référ. 355/740 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

Impt Bureau d'Etudes

Impt Bureau d'Etudes à vocation internationale rech. pour séjour longue durée en Afrique noire francophone

INGENIEUR TOPOGRAPHE CONFIRME

Le poste nécessite une bonne expérience du tracé chemin de fer (travaux terrain et exécution projet) — Préférence accordée aux candidats ayant acquis une expérience professionnelle en Afrique - Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un 1er contact en adres. leur *candidature (C.V.+photo+sal.)* sous *réf.* 405/710 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 - Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES

recherche pour COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

UN CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S., possédant déjà qqs années d'expérience

Envoyer C.V. et photo à Département des Agences 16, av. Matignon - 75008 PARIS.

Impte entreprise T.P. rec.

2 INGENIEURS

expérim. parlant anglais, capables d'assumer postes de responsabilité à l'ETRANGER
Adr. lettre man. av. CV et prét. s/réf. 1840 à P. LICHAU S.A., 10, *rue Louvois* 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

IMPORTANT CENTRES ETUDES

recherche

INGENIEUR

spécialisé MECANIQUE des SOLS et ETUDES FONDATIONS pour poste intéressant à l'étranger.
Quelques années expérience.
Anglais indispensable.
Ecr. avec C.V. et prét. à C.E.B.T.P. 12, rue Brancion 75737 Paris Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour *ETUDES ROUTIERES*

au GABON TECHNICIENS SUPERIEURS

CONDUCTEURS de T.P.
Libres immédiatement.
Expérience de quelques années dans le domaine des études géotechniques rout. recommandées.
Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P. 12, rue Brancion 75737 - Paris Cedex 15.

Pour AFRIQUE DU NORD

INGENIEURS FLUIDES

SRS 79, r. Fg-Poissonnière - 9e (2e ét.) - Mo Poissonnière

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES Bruxelles

organise un concours, sur titres et sur *épreuves, pour le recrutement de deux*

juristes linguistes

d'expression française et pour la constitution d'une réserve de recrutement.
L'exercice de cette fonction requiert, à un niveau élevé, des connaissances tant juridiques que linguistiques.
Les candidats doivent avoir une formation juridique universitaire, sanctionnée par un diplôme attestant une formation complète, être de langue maternelle française ou avoir une parfaite maîtrise de cette langue, et avoir une connaissance approfondie d'une des langues suivantes : allemand, anglais, danois, italien, néerlandais et une connaissance suffisante d'une autre de ces langues.

Traitement mensuel net, entre 47.530 FB et 52.220 FB, suivant formation et/ou expérience professionnelle; le cas échéant, *indemnité de dépaysement* (16 % du traitement de base), et allocations familiales.

Pour le texte de l'avis de concours ainsi *que le formulaire* d'acte de candidature obligatoire écrire au : Service du Personnel — Secrétariat Général du Conseil — rue de la Loi 170 — B-1048 Bruxelles (Belgique).
Date limite d'envoi des candidatures officielles : 1er avril 1975.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines

Vous êtes dégagés de vos obligations militaires et vous sortez d'un

I.U.T. physique chimie mécanique génie civil

ou équivalent

Vous êtes attirés par la plongée sous-marine dont vous avez peut-être déjà une première expérience.

Nous vous proposons de vous former pour faire de vous des plongeurs professionnels.

Vous serez alors amenés à voyager car nos chantiers sont aux quatre coins du globe.

Vous bénéficierez de 5 mois de congés pour 7 mois non consécutifs de travail intense.

Vous aurez un salaire très intéressant.

Env. votre C.V. accompagné d'une photo récente sous réf. 1.75/50 D à
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE, CEDEX 2

Pierre Lichau s.a.



Important Groupe Industriel C.A. 420 Millions de Francs H.T. dont près de 50 % à l'Exportation 4 000 personnes

recherche

ATTACHE A LA DIRECTION FINANCIERE

Age : 35 ans minimum.
Formation supérieure (ESSEC, ESC, ou équivalent) option Finances;
Expérience reelle soit dans l'Industrie, soit dans la Banque (SDR, Ets financiers...);
Homme de contacts;
Allemand indispensable, anglais souhaité;
Remunération suivant l'âge et l'expérience;
Résidence : Mulhouse ou sa région.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 72034 A

ORES 11, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

CADRE COMPTABLE

diplomé DECS-ou sup.de Co. option-comptabilité

Lieu de travail : DIJON.

Profil du candidat :
bien que souhaitant deux ans d'expérience dans une grosse société avec filiales ou dans une petite affaire avec responsabilité totale de la comptabilité - les candidatures de débutants seront également examinées avec intérêt.

Fonctions et missions à remplir :
poste nécessitant travail en équipe et quelques voyages en France de courtes durée.

Conditions de travail :
Le candidat peut espérer faire carrière dans un groupe national important.

Écrire lettre avec C.V. manuscrit et prétentions annuelles à

GÉNÉRALE ALIMENTAIRE,
Direction Relations Humaines
B.P. 670 - 21017 DIJON

Pierre Lichau s.a.

La société

UNION CHIMIQUE ATLANTIQUE

- société chimique des laboratoires -

Upjohn

recherche

pour son usine chimique implantée dans le parc industriel d'Incarville - LE VAUDREUIL (27)

DIRECTEUR de PRODUCTION

Ce poste implique :

- une formation D'INGENIEUR CHIMISTE E.N.S.C.P.
- un minimum de 5 ans d'expérience dans l'industrie chimique et plus particulièrement dans le domaine de la synthèse organique.
- la parfaite connaissance de la langue anglaise.

Les candidats intéressés devront prendre rendez-vous en téléphonant à 776.41.44 poste 81

Société ELF

pour la recherche et l'exploitation des hydraucarbures
7, rue Nélaton. — 75015 PARIS
désire engager :

pour son centre de RECHERCHES dans la RÉGION TOULOUSAINE

UN INGENIEUR

GRANDE ÉCOLE
(X, Mines, Centrale, A. et M. ...)
OU

DOCTEUR

ES SCIENCES

Spécialité : physico-chimie, mécanique des fluides.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Il sera chargé, au sein d'un groupe, de conduire des études relatives :
— Au traitement des effluents pétroliers ;
— A la lutte contre la corrosion ;
— A la protection cathodique, etc.

Aptitude à l'expatriation OUTRE-MER dans le cadre développement de carrière.

Ecrire sous référence N° 94.494 avec C.V. et photo : ELF-RE, Département Développement Formation, 75739 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour son unité de production
située dans le **DOUBS**

CHEF de SERVICE ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du Directeur de l'établissement, ce cadre aura la responsabilité de la gestion du personnel, des relations humaines, de la gestion comptable et de l'organisation administrative.

Le candidat retenu devra avoir une formation supérieure et l'expérience d'une unité de production.

Adresser C.V. dét. et prét. à No 95229 CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG

recherche

UN INGÉNIEUR D'INDUSTRIALISATION

Ce responsable sera chargé de l'étude approfondie de l'industrialisation de produits à technologie avancée dans le domaine des Télécommunications.

Rattaché à la Direction des Fabrications, il pourra être chargé de la réalisation des prototypes en liaison directe avec les services techniques.

Une formation d'ingénieur électronicien est demandée.

UN INGÉNIEUR DU DÉVELOPPEMENT

Ce cadre sera chargé de définir et de contrôler l'application des normes et contraintes liées à la création du produit et de son industrialisation.

Il sera également chargé d'établir en liaison avec les services d'industrialisation les bases optimales servant de cadre d'études au personnel de recherche.

Attaché au Directeur Technique, il devra avoir une formation d'ingénieur électronicien et une expérience dans une fonction analogue serait appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 720.175, HAVAS STRASBOURG.

Le Groupe Papetier **ARJOMARI PRIOUX**
recherche
pour une de ses usines très moderne (700 pers.), région Loire

CHEF DE SERVICE DE FABRICATION

Ce poste conviendrait à un Ingénieur 26 ans minimum (EFP, AM, MINES, ENSI ou EQUIV.) ayant assuré pendant 5 années environ la conduite d'une importante unité de production (papeterie, cellulose, pétrochimie, mines, métallurgie, etc...) débutants s'abstenir.

Qualités exigées : technicien, gestionnaire et animateur, responsabilités importantes, traitement en conséquence, logement assuré.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions aux PAPETERIES ARJOMARI PRIOUX 72310 BESSE-SUR-BRAYE

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER dans sa branche PRODUITS Grande Consommation (C.A. : 100 millions),
recherche pour son Siège Social
GRANDE VILLE REGION RHONE-ALPES

CADRE SUPÉRIEUR MARKETING

qui, relevant du D.G., sera chargé, pour un premier temps de

L'EXPORTATION

Il est nécessaire de connaître parfaitement les Circuits traditionnels et intégrés de Distribution des Biens de Consommation en France et, si possible, à l'étranger et d'avoir une vision globale des problèmes Commerciaux.

30 ans minimum — Formation H.E.C. ou similaire — Anglais indispensable — 100.000 francs départ.

Ecrire L. JUSTET, Psychologue, 18, rue des Grottes. — 84000 AVIGNON.

CLUB IMAGES ET CONNAISSANCE DE LA MONTAGNE

recherche

LABORANTIN SAFARI-PHOTO

Laborantin confirmé
pour prendre la responsabilité d'un laboratoire de développement de dipositives en bain

Période du 15 JUIN au 15 SEPTEMBRE

Ecrire avec C.V. à :
CLUB IMAGES ET CONNAISSANCE DE LA MONTAGNE
73150 VAL-D'ISÈRE - B.P. 47 - Tél. : 06-00-03

Nous recherchons pour notre USINE SITUEE dans la REGION **RHONE-ALPES**

un INGÉNIEUR CÉRAMISTE

CONFIRME, ayant l'expérience des produits frittés à haute température, pour un poste couvrant le domaine de la recherche et de la fabrication.

un INGÉNIEUR DÉBUTANT

passionné par la mise au point d'un PRODUIT CERAMIQUE NOUVEAU

Ces candidats devront s'intégrer à une équipe chargée de la fabrication d'un produit industriel comprenant une partie céramique.

Ecrire avec C.V. et prétent., n° 498 PUBLI G.R., 27, fbg Montmartre, 75009 Paris (qui transmettra).

IMPORTANTE Association Professionnelle
offre
dans le cadre de son départ médecine de travail situation stable et de réel avenir à

DOCTEUR EN MÉDECINE

Le poste ne peut convenir qu'à un collaborateur dynamique assurant à temps complet une activité variée.
Le certificat d'études spéciales de médecine du travail est exigé. Cet emploi est disponible immédiatement. Il sera rapidement répondu à toute lettre manuscrite + curriculum vitae détaillé adresser à ASSOCIATION DE MOYENS POUR L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE, 131, cours Libération. — 38100 GRENOBLE.

Pour région de FRANCHE-COMTE

recherchons

ANIMATEUR EN FORMATION CONTINUE

libre rapidement

- Qualités : dynamisme, initiatives, facilités de contacts avec chefs d'entreprise, syndicats, centres formateurs.
- Expérience souhaitée : pédagogie des adultes et gestion d'entreprise.
- Salaire de l'ordre de 48 à 50.000 F selon expérience.

Adres. C.V., photo et prét. à HAVAS BESANÇON q.t. n° 1679

CABINET EXPERTISE COMPT. rech. pour région PYRENEES
Homme comptable qualifié
3 à 5 ans d'expérience
Niveau D.E.C.S. minimum pour

POSTE RESPONSABLE

d'un portefeuille et personnel
Ecrire av. C.V. et prétentions à N° 8015 « *Le Monde* » Pub 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e.

Recherchons urgence

ORTHOPHONISTES

diplômés. temps complet. Possib. logem. temp. Ecrire avec réf. à I.R.P.O. HYERES - 83403.

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour son service informatique, Vichy

PROGRAMMEUR GAP II

Préférence expérience 2 a. max. orientée gestion
Adresser C.V. et prétentions à M. PARISOT
20, rue de l'Ile-de-France 03200 - VICHY

---

emplois féminins

STATION-VILLAGE de BONNEVAL-SUR-ARC (SAVOIE)

(160 habitants - 1.800 m d'altitude)

Recherche pour début avril, jeune femme 24 ans minimum, excellente secrétaire-dactylo, pour assumer toute l'année (avec une seule employée)

RESPONSABILITÉ de L'OFFICE DE TOURISME

GESTION DE 70 APPARTEMENTS loués à la semaine (planning, courrier, main-courante, téléphone, comptabilité des locations, accueil des clients) SECRETARIAT DU MAIRE et Bureau Crédit Agricole.

Qualités requises : équilibre, santé physique et morale, autorité, dynamisme, rapidité, sens de l'organisation et des responsabilités, discrétion, amabilité, aptitude à supporter une relative solitude.

Ecrire lettre manuscrite à M. le Maire de 73480 Bonneval-sur-Arc. Joindre C.V. + photo + références + prétentions (en tenant compte que logement chauffé éclairé est gratuit).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Recherche pour son établissement de 1.500 personnes situé dans une ville industrielle du

CALVADOS

CONSEILLÈRE du TRAVAIL ou ASSISTANTE SOCIALE du TRAVAIL

- Expérience de quelques années.
- Position Cadre.
- Logement assuré.

Ecrire n° 94.856, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi

Groupe Français d'équipements électriques industriels recherche

Ingénieurs d'affaires

diplômés des écoles d'ingénieurs ayant, si possible, l'expérience de contrats avec les sociétés internationales d'engineering et une bonne pratique des affaires à l'exportation, s'exprimant couramment en anglais pour les domaines suivants :
– instrumentation, électricité, régulation (pétrole - chimie) :
– pour process control (champs pétroliers, gaz naturel, on-shore, off-shore ; pipe-lines ; cimenteries).

Placés sous la responsabilité directe du chef de division, ils bénéficient d'une grande autonomie pour mener à bien, avec l'appui technique des ingénieurs commerciaux et des bureaux d'études, la réalisation de leurs objectifs d'affaires.
Le taux d'expansion élevé garantit de très intéressantes possibilités d'évolution de carrière.

Adresser CV. et prétentions à SWEERTS. BP 269. 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence N° 1366

Groupe Français d'équipements électriques industriels (6000 personnes C.A. 600 M F) exerçant ses activités tant en France qu'à l'étranger recherché pour ses agences régionales de Haute-Normandie, du Nord Pas-de-Calais et de la région Parisienne.

Le responsable des services administratifs

Le candidat retenu sera diplômé d'études supérieures (Sup de Co, Droit...) et aura si possible l'expérience d'une fonction similaire.

Placé sous l'autorité du directeur d'établissement, sa mission est de l'assister en prenant en responsabilité directe la gestion administrative et comptable, l'administration du personnel et l'animation des services correspondants.

Ecrire sous réf. 1388, à *SWEERTS* B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09, en précisant la ou les régions souhaitées.

Importante Société Commerciale leader dans sa branche, recherche pour PARIS

directeur ventes EXPORTATION

Sous l'autorité du Directeur Général il supervisera l'ensemble des services commerciaux Exportation, tant sur le plan des ventes que sur le plan de l'exécution des opérations. Il assurera les contacts nécessaires avec les acheteurs étrangers et négociera les contrats de vente.

Ce poste exige une formation commerciale supérieure (ESSEC, ESCP, HEC), l'ANGLAIS courant, une expérience de 5 ans minimum d'un poste de responsable à l'exportation.

Préférence sera donnée à un candidat ayant travaillé dans une Société spécialisée dans le négoce de matières premières

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. dét. et salaire actuel sous référence 9942 à

OP organisation et publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

---

Société de services en Informatique, parmi les toutes premières, recherche, pour une de ses filiales faisant autorité dans son domaine

un INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour reprendre et développer son secteur de

CALCUL DE STRUCTURES

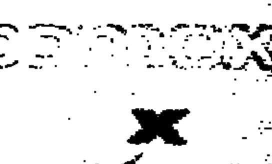
100-120.000 F réf : BT 525

La personne recherchée, de formation supérieure, exerce actuellement une activité comparable, ou a une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine sur le plan technique, et souhaite évoluer vers une activité commerciale plus rémunératrice et plus riche en contacts humains.

Téléphoner pour discuter confidentiellement de cette opportunité ou adresser CV détaillé en rappelant la référence à



CONSEIL EN RECRUTEMENT 19, RUE DE LA PAIX 75002 PARIS 073.21.05



هكذا في الأصل



Pfizer

chimiste organicien chef du centre de recherche appliquée

Cadre supérieur dans le plan de recherche et développement appliqués de fabrication de Pfizer International, ce Directeur dépendra administrativement de l'organisation française, et, techniquement du Directeur de la recherche appliquée à l'extraction et la synthèse de produits, pour l'industrie pharmaceutique de Pfizer International New York. Il aura à animer un groupe de 4 ingénieurs et 8 techniciens chimistes pour mener les études et recherches en laboratoire et atelier pilote, sur une gamme définie de produits actifs biologiques. L'un des principaux objectifs sera de mettre complètement au point, en collaboration avec les responsables de production locaux, les méthodes sélectionnées dans les usines Pfizer françaises ou étrangères, plus particulièrement européennes.

CARACTÉRISTIQUES DU CANDIDAT

● **DIPLÔMES**
Le titulaire du poste devra être diplômé d'Etudes Supérieures de Chimie Organique, doctorat d'Etat, P.H.D. ou équivalent.

● **EXPÉRIENCE**
5 à 10 ans d'expérience en synthèse organique dans l'industrie pharmaceutique, autant que possible en mise au point de méthodes en procédés sont exigés. Une expérience en usine pilote et passage en phase industrielle serait particulièrement appréciée.

● **DISPOSITIONS PERSONNELLES**
Communiquant aisément à la fois oralement et par écrit, le titulaire de ce poste devra connaître parfaitement la langue anglaise.

● **DISPOSITIONS PROFESSIONNELLES**
Le titulaire du poste devra être à la fois réalisateur et souple, intéressé aux coûts de production. Son poste comportera de nombreux déplacements à l'étranger.

Le candidat retenu dirigera un centre de recherche appliquée créé en 1973 par la Division Production de Pfizer International. Les laboratoires et ateliers pilotes sont implantés dans l'usine de Pfizer France, en banlieue parisienne.

Les candidatures seront à adresser à : PFIZER France, Service du Personnel, 86, rue de Paris – 91400 ORSAY.

---

comex

recherche

2 ingénieurs mécaniciens ou électriciens

diplômés de l'INSA mécanique, de l'École *d'électricité de Grenoble, ou équivalent,* ayant 3 ans d'expérience dans le **pétrole,** les T.P. et, de préférence, dans **l'offshore,** parlant Anglais.
Libres très rapidement.
Lieu de travail Paris avec déplacements.
Envoyer C.V. accompagné d'une photo récente sous référence 1.75.56 à
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE CEDEX 2

Pierre Lichau s.a.

● VOUS ETES

INGENIEURS

DIPLOMES (GRANDES ECOLES)
35 ans minimum

— Vous avez fait carrière jusqu'à ce jour dans une entreprise industrielle de moyenne importance (secteur indifférent),
— Vous y avez occupé des fonctions de responsabilité au niveau de l'exploitation, direction d'usine par exemple, qui vous ont permis *d'acquérir une solide connaissance* des problèmes de l'Entreprise,
— Vous avez participé à la gestion de votre Entreprise : projets d'investissements, *définition d'objectifs,* comptabilité analytique, contrôle,
— Vous souhaitez enrichir votre expérience professionnelle par une vue plus large de l'industrie, et appliquer vos connaissances acquises à l'analyse économique et financière des entreprises,

● NOUS VOUS PROPOSONS
de vous associer à une
EQUIPE d'INGENIEURS CONSEILS
appartenant à un important
GROUPE BANCAIRE PRIVE

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo à No 94948 CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

Nous sommes *un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en FRANCE,*

Nous disposons *du matériel IBM suivant :*
- 1 x 370/168 - 3000 K
- 2 x 370/158 - 2000 K
  dont l'un sera bientôt remplacé par un deuxième 370/168 de 3000 K
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

Vous êtes :

. chefs de projet
. analystes
. ingénieurs système
. programmeurs

Vous êtes intéressés *par les bases de données et le téléprocessing.*

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

ECRIVEZ-NOUS !

Service du Personnel (sous référence 6199 M)
Tour Franklin - Cédex 11
92081 - PARIS La Défense.

GIE

plein emploi

Schlumberger

Schlumberger Limited is a multinational company with sales of $ 1 100 millions and an excellent growth and profit history. We are involved globally in the manufacturing of electronic instrumentation and providing technical services to the oil field industry.

INTERNAL CONSULTING

Due to recent promotions we need to fill several positions on our corporate staff which provides management services to subsidiaries. For our Paris office we are seeking young, aggressive individuals with strong management potential. Minimum qualifications for the successful candidate include a university degree and fluency in French and English. Either of the following backgrounds is desirable :

— 2 to 4 years experience in EDP with American or International firms.
— 2 to 4 years experience with a large public accounting firm.

Please submit resume in confidence to :
G.C. Johnson, Schlumberger Limited, 11, rue La Boétie, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

UN INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

CADRE 1

Pour :
— effectuer sous la direction d'ingénieurs confirmés le développement d'équipements *électriques automobile,*
— suivre la réalisation des prototypes et les essais de laboratoire de ces produits,
— assurer la liaison entre chaîne de production et département des Etudes, ainsi qu'avec les fournisseurs et clients.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à No 95.037 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société BAR LORFORGE
rech. pour son siège à NEUILLY

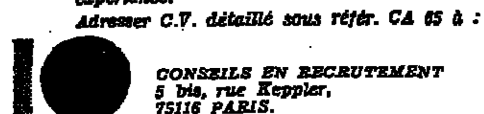
CADRE COMPTABLE TRÉSORIER

Il sera plus particulièrement chargé de la gestion de la trésorerie mais se verra également confier d'autres tâches comptables.

Agé de 30 ans minimum, il devra allier à une solide formation technique plusieurs années d'expérience dans le domaine de la gestion de trésorerie.

Rémunération entre 55.000-60.000 F suivant expérience.

Adresser C.V. détaillé sous référ. CA 65 à :



CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.

PROFILS

PS Conseil

JEUNES CADRES DE VENTE

Un très important groupe industriel français (chiffre d'affaires 10 milliards de francs) recherche, pour l'une de ses divisions spécialisée dans la production et la distribution de biens durables de grande consommation, de jeunes diplômés. Après une courte période de formation, ils deviendront inspecteurs commerciaux et participeront sur un secteur à la réalisation des objectifs de vente auprès des grands *canaux de distribution (grandes surfaces, grossistes,* détaillants). Ces postes conviendraient à de jeunes candidats de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC, Sciences Po...) même débutants, qui accepteront pendant deux ans environ une mobilité totale sur toute la France avant d'évoluer vers des postes à responsabilités élargies.

Adresser C.V. sous réf. A/2224 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

GROUPE FABRICATION PRODUITS CHIMIQUES

C.A. 200 millions, recherche

ADJOINT A DIRECTION FINANCIÈRE

MISSION PRINCIPALE :
— contrôle et assistance tant comptable que fiscal et juridique des filiales.

Etude de problèmes intéressant le groupe, permettant à ce collaborateur de prendre en charge des responsabilités de plus en plus importantes et variées.

28 ans minimum

D.E.C.S. Indispensable
+ SUP. de CO ou licence SCIENCES ECO.

Expérience 2 à 3 ans dans Poste Similaire souhaitée

POSSIBILITES D'AVENIR CERTAINES
PROCHE BANLIEUE EST.

Adr. lettre manuscrite et curric. vitae, nº 95.130,

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16[e]
membre de l'ANCERP

Chef des services comptables — 70 000 +

Une société diffusant des produits de grande consommation (C.A. prévisionnel 66 millions h.t.) filiale d'un très important groupe chimique français, recherche un Chef des Services comptables.

Dans le cadre des procédures définies par le groupe, il aura la responsabilité des comptabilités générales analytiques clients, des bilans, de la consolidation groupe, du contrôle budgétaire.
Ces différentes gestions sont effectuées sur ordinateur.

Il aura autorité sur un service de 16 personnes. Il devra être titulaire du DECS *ou posséder une expérience équivalente* — pratique de l'audit appréciée.

Lieu de travail : LEVALLOIS-PERRET.

Envoyer C.V. détaillé au Service 6228

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE (CMP)

ÉTUDE ET RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS DANS LES DOMAINES PÉTROLE, PÉTROCHIMIE, CHIMIE, CRYOGÉNIE,
recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ CRYOGÉNIE

Ce poste peut convenir à ingénieur grande école, si possible ENSPM, ayant solides connaissances en échanges thermiques, disposant plusieurs années d'expérience effective dans domaine cryogénie, capable participer projets, devis et négociations commerciales.

ANGLAIS INDISPENSABLE.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS.
Ecrire sous référence MC 409 CM

INGÉNIEUR COORDINATION PROJETS

DANS LES DOMAINES MECANIQUE CHAUDRONNERIE - TUYAUTERIE

Ce poste peut convenir à
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant 2 à 5 ans d'expérience acquise dans B.E. d'ensembles industriels ou engineering, capable assurer la coordination et le suivi des études concernant un projet et le suivi technique près des usines de la firme et des fournisseurs extérieurs.

ANGLAIS INDISPENSABLE.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS.
Ecrire sous référence ND 410 CM



4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
pour faire face à l'expansion de son département "SYSTEMES SPECIAUX"
recherche

techniciens AT2 AT3

ILS ASSURERONT :
- l'étude,
- le développement,
- la réalisation de prototypes et petites séries dans le domaine des "entrées et sorties" sur mini-ordinateurs.

LA PREFERENCE SERA DONNEE *aux candidats possédant une expérience* minimum de 2 ans acquise :
- *soit en bureaux d'études,*
- *soit en maintenance de systèmes à base de mini-ordinateurs.*

DIGITAL LEUR OFFRE DE REELLES *POSSIBILITES* :
- de travailler sur des systèmes situés en permanence à la pointe du progrès,
- de bâtir leur carrière sur la base de leurs performances à la mesure des ambitions de la Société.

■ Anglais lu indispensable.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée s/réf. CSS/M 1 au Responsable du Personnel

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687.23.33

digital

PHILIPS Data Systems

recherche pour son Département
SYSTÈME D'INFORMATION et D'AUTOMATISATION

JEUNE INGÉNIEUR

1 ou 2 ans d'expérience grande Ecole ou diplômé enseignement supérieur.

Intéressé par les applications sur ordinateur de Méthodes de gestion scientifique.
— Expérience Informatique nécessaire ;
— Anglais indispensable ;
— Formation complémentaire appréciée (I.A.E., SC. ECO.).

Envoyer C.V., photo et prétentions à PHILIPS, Département ISA - Service du Personnel 6, rue Firmin-Gillot - 75737 Paris Cedex 15.

RESPONSABLE DE VENTE

Au sein de la filiale française d'un important groupe alle*mand de l'industrie des métaux non-ferreux, il aura la* responsabilité du développement sur la France du secteur Demi-Produits en cuivre et alliages.
Dans le cadre d'une large autonomie, il négociera d'importants contrats et en assurera le suivi.
— Salaire de bon niveau.
— Déplacements de courte durée.
— *Allemand écrit et parlé indispensable.*
— Résidence Paris ou région parisienne.

Documentation sur poste avant 1[er] entretien

FRANCE MARKETING — Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 1202
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE RÉMISE AU CANDIDAT

Chargés de missions

Nous sommes une Société importante du secteur tertiaire. Notre plan de développement à moyen terme nous incite à renforcer dès maintenant notre structure d'encadrement commercial. Les candidats que nous recruterons participeront à l'harmonisation des méthodes et des moyens commerciaux utilisés dans nos établissements de province ; ils assureront des liaisons et négociations nombreuses et délicates à l'intérieur du groupe auquel nous appartenons. Il s'agit de responsabilités de haut niveau, exigeant disponibilité et diplomatie.

Après une période de formation, un secteur comprenant 5 à 6 établissements sera attribué à chacun. Travail basé à PARIS, avec environ 3/4 du temps en province. Base province possible au bout de quelques années.

Ces postes conviennent à des hommes jeunes, de formation supérieure, économique et commerciale, ayant 2 ou 3 ans d'expérience et si possible déjà participé à l'élaboration d'une politique commerciale et à sa mise en place auprès de responsables régionaux.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. détaillé et rémunération actuelle) sous référence M 11.964
33, quai Galliéni, 92153 SURESNES.

CHAUSSON

recherche pour son unité de
CREIL (Oise)
35 minutes gare du Nord (3.600 personnes) :

CHEF DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Responsable devant le Chef du Service de Comptabilité Générale du Siège Social (ASNIÈRES-SUR-SEINE) d'un service de 20 personnes

Nous lui demandons une solide formation de base (B.P. ancien régime, D.E.C.S., E.S.C.A.E., E.S.C.P...) et une expérience approfondie (10 ans minimum), de la gestion de tout ou partie d'un service de comptabilité acquise dans une moyenne ou grosse entreprise.

Adr. curric. vitae avec photo et prétentions à : S.U.C. Recrutement des Cadres - B.P. 72, 92601 ASNIÈRES ou téléphoner à M. BERNARD : 733-90-00 (poste 34-83).

Important Groupe Industriel leader dans sa branche recherche

auditeur interne

Il renforcera l'équipe en place et interviendra dans les différentes Sociétés du Groupe dans une optique d'assistance autant que de contrôle.
Le candidat possède une solide formation en finance et comptabilité (HEC, ESSEC, ESCP) et 2 ou 3 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Poste à pourvoir à PARIS Banlieue Sud
Pour un premier contact, envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 9954 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.tr.

THOMSON-CSF

recherche :

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

ayant expérience développement et essais d'ensembles de systèmes complexes incorporant un radar.

Adresser C.V. manuscrit et photo à : THOMSON-C.S.F. - Service du Personnel 1, rue des Mathurins, 92222 BAGNEUX

GROUPE D'ASSURANCES EN EXPANSION

cherche

JEUNE INGÉNIEUR OU DIPLOMÉ I.U.T.

ayant au moins
2 ans d'expérience en Informatique
et organisation

Pour participer au développement d'un système informatique avec application de télégestion et en prendre, ensuite, la responsabilité.

Le Poste proposé demande :
une bonne connaissance de la programmation, de l'analyse et le goût du travail en équipe.

Lieu de travail : BOURSE
(quelques déplacements en province)

Envoyer curriculum vitae à : M. BUTET, 20, rue Vivienne, 75002 PARIS.

GROUPE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son Entreprise filiale en

COTE D'IVOIRE

jeune ingénieur travaux

réf. 9920 A — *Capable d'assumer la responsabilité autonome du secteur «Ouvrages d'Art» de cette filiale.*
Il devra posséder des qualités techniques certaines et se montrer animateur de 1er plan.
Il aura une formation ENPC ou ETP et une expérience de quelques années sur un chantier d'ouvrage d'art.

gestionnaire administratif

réf. 9920 B — *Adjoint au Secrétaire Général.*
Il doit connaître parfaitement la comptabilité et la gestion. Il pourra évoluer vers une responsabilité plus globale qui comprendrait des aspects administratifs et des relations extérieures.
Le candidat, de formation supérieure (Sup de CO, DECS ou équivalent) devra avoir quelques années d'expérience dans une fonction similaire
Pour un 1er contact, envoyer CV et photo sous référence correspondante à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

Laboratoire Allemand
spécialisé transfusions sanguines
recherche

chef des ventes France

pour promouvoir ses produits auprès des centres de transfusions et hôpitaux.

Souhaite :
- Expérience milieu médical.

Exige :
- Caractère travailleur et indépendant.
- Déplacements fréquents.
- Capacité créer et animer réseau représentants.
- Notions d'Allemand.

Offre :
- Grande liberté d'action, initiative étendue.
- Rémunération intéressante.
- Marché en expansion.

Adresser C.V. photo et prétentions à
BIOTEST FOLEX
56, rue Jean de la Fontaine
78000 VERSAILLES.

Pierre Lichau s.a.

Société en expansion
recherche pour Siège PARIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ - Position II

Expérience Bureau d'Etudes Laboratoire essais moteurs ou mécaniques, après-vente et technico-commercial.

Connaissances mécanique indispensables, moteurs thermiques, groupes moto-pompes, hydraulique souhaitées.

Déplacements en France et à l'étranger. Langue anglaise nécessaire.

41 h. 15 en 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 94.162, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

recherche

UN INGÉNIEUR DE PLANNING confirmé

Minimum 5 ans d'expérience pratique dans la conception et l'établissement de plannings détaillés PERT pour contrats importants.

- Une connaissance approfondie des problèmes de construction d'une Unité Pétrole et une expérience chantier seront appréciées.
- Une bonne connaissance de l'anglais technique et usuel est indispensable.

Le poste implique une bonne aptitude au travail d'équipe ainsi que l'acceptation de déplacements généralement de courte durée.

Envoyer C.V. dét. man. avec prétent. à n° 95.081, CONTESSE Publ., 20, av. Opera, Paris (1er), qui tr.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES SITUÉ A PARIS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN Diplômé Grande Ecole

minimum cinq ans d'expérience dans le domaine études et contrôles d'installations électromécaniques de bâtiments de type industriel.

Adr. C.V. dét. et prétent., n° 94.490, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

UN SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

- Expérience Cabinet expertise comptable.
- Formation B.T.S. - D.E.C.S.
- Sous l'autorité des dirigeants, il sera chargé de la coordination des travaux administratifs et du contrôle interne.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions à : Cabinet G.E.F., 103, rue La Boétie. — 75008 PARIS.

Importante entreprise de travaux publics

recherche
pour son siège quartier LA DEFENSE
et pr participer à étude et négociations de marchés

LICENCIÉ EN DROIT

(HOMME ou FEMME)

- Spécialiste Droit Commercial et Droit Administratif avec D.E.S..
- Anglais parlé et écrit exigé - Allemand ou Espagnol souhaité.
- Au moins 10 ans de pratique juridique.

Adr. C.V. et prétentions, n° 95.249, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société MÉCANIQUE
recherche pour
son USINE BANLIEUE OUEST

CHEF DE PERSONNEL

40 ans minimum

Ce poste conviendrait à un CADRE ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction et des problèmes spécifiques au poste : Politique du Personnel, Recrutement, Formation, Mise en place, Rotation, Rémunération, Législation Sociale et relations syndicales : Délégués du Personnel, Comité d'Etablissement.

Effectif de l'Etablissement : 1.500 personnes.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 94.770, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Filiale Groupe International
Fabricant mondial de ressorts
recherche pour
usine moyenne importance, MEAUX (77)

DIRECTEUR D'USINE

responsable devant le P.-D. G.
Ce poste conviendrait à

Ingénieur A.M.
30 ans minimum,
ayant déjà exercé des responsabilités de commandement et de fabrication.

Il s'agit d'un poste d'avenir avec une bonne rémunération

Ecrire avec curriculum vitae, à N.O. S.A.G., 50, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

MULTINATIONAL FIRM
seeks

CAPABLE YOUNG MEN

BILINGUAL FRENCH/ENGLISH

to assist in management development training. Education in the behavioral sciences preferable. Familiary with communication skills, group process, behavior modification, industrial management an asset.

Good starting salary and advancement opportunities.

Please reply to SPERAR, under n° 2761, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Service de la Comptabilité
du Journal Le Monde
recherche pour une année

COMPTABLE

spécialiste des travaux de paie
(gestion informatique)
notions de dactylographie
début le 17 mars 1975

Ecrire : Monsieur KERVIEL, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ DE DIMENSION INTERNATIONALE SPÉCIALISÉE DANS LA DIFFUSION DES POLYMÈRES,
offre un poste de :

TECHNICO-COMMERCIAL SUR LA FRANCE

Expérience Technique souhaitée dans le domaine des élastomères.

Rémunération fonction de l'expérience et des aptitudes.

Ecrire avec curriculum vitae et prétent. à n° 94.901, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION CONTINUE

concevant, réalisant et assurant le suivi de ses programmes de stages, en rapide expansion, recherche un

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Le candidat recherché doit :
- Etre titulaire d'un diplôme de l'Ens. Sup., si possible économie, gestion, compl. études apprécié en psychologie ou sociologie.
- Etre à la fois un créateur et un coordinateur, capable d'animer une équipe de formateurs.
- Avoir une expérience consommée de la formation professionnelle en tant qu'animateur, analyste des besoins et concepteur de plans de formation d'entreprises.
- Faire la démonstration d'une expérience réussie de vie professionnelle en entreprise.

Age idéal : 35 ans minimum

Env. C.V. et photo au n° 8.009, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN INGENIEUR DES VENTES

POSITION CADRE II

(Minimum 30 ans)

Pour assurer formation et animation réseau de distribution.

Promotion et vente des produits par ce réseau.

Expérience indispensable des moteurs diesel, transmissions hydrauliques, et si possible turbines à gaz.

Bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé.

Fréquents déplacements en France.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à No 95.041 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CIBA - GEIGY

recherche pour son service
ÉTUDES DE SYSTÈMES D'INFORMATION

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Confirmés sur matériel IBM 370-145, de niveau I.U.T. ou équivalent, ayant une bonne connaissance de COBOL ANS.

SELON LES SYSTEMES FONCTIONNELS D'INFORMATIQUES A REALISER, NOUS PROPOSONS :
- un travail de groupe (chef de projet, organisateurs, analystes-programmeurs) ;
- une formation continue ;
- une expérience diversifiée étant donnée l'importance des projets envisagés.

Pour un premier contact, envoyez votre demande de candidature détaillée à Jacques-Michel FAURE, 2-4, rue Lionel-Terray, 92505 RUEIL-MALMAISON.

INGENIEURS DEBUTANTS

spécialisés en

INFORMATIQUE

et désireux de faire carrière dans la

TELEPHONIE

Nous vous offrons une formation complémentaire (théorique et pratique) avant de vous confier l'analyse, l'écriture et la mise au point de tests de programmes temps réel.

- Anglais nécessaire.
- Postes à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 9081 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui tr.

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE - PARIS

recherche

UN RESPONSABLE

pour animer et diriger son service
RECOUVREMENTS CLIENTS

- Chargé de la relance écrite ou par téléphone avec appui informat. jusqu'au précontentieux.
- Expérience de 3 années dans la fonction. Sens aigu du contact.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous le numéro 309, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

FILIALE GROUPES NATIONAUX
Commercialisant produit en plein développement recherche pour son secteur « Municipalité »

UN(E) CHEF DE SERVICE VENTES

- Agé(e) de 30 ans minimum.
- Diplômé(e) E.S.C.P., E.S.S.E.C. ou similaire.
- Bonne assimilation de problèmes techniques souhaitée.
- Déplacements fréquents en Province.

Adresser C..V manuscrit, photo et prétentions à : Mme PIROT, 30, rue Mazarine. — 75006 PARIS.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche pour son Département
d'ANALYSES FINANCIÈRES
DIPLOMÉ
INGÉNIEUR CHIMISTE
Ayant quelques années d'expérience dans l'industrie chimique et la gestion d'entreprise.
LIBRE RAPIDEMENT
Adr. C.V. et prétentions, nº 94.664, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Centre de Recherches à Saint-Germain-en-Laye recherche Jeune Homme niveau BTS ou DESC débutant ou une ou deux années d'expérience pour
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
GESTION FINANCIÈRE
Le candidat s'intégrera dans une équipe où il devra faire preuve de facilité d'adaptation et d'esprit d'initiative.
Semaine de 5 jours.
Restaurant d'Entreprise.
Avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo et prétentions ss nº 94.768, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société Industrielle recherche pour son siège social banlieue Est
CHEF COMPTABLE
pour seconder le Directeur Financier
Ce poste requiert :
— Solide formation comptable ;
— Habitude du commandement ;
— Expérience gestion comptabilité sur informatique, prévisions et analyses financières ;
— Expérience approfondie de la comptabilité analytique ;
— Excellentes références exigées ;
— Niveau professionnel D.E.C.S. et B.P.
Adresser C.V. et prétentions à no 632, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMP. GROUPE FRANÇAIS NORD DE PARIS
(équipement du foyer)
recherche
DIRECT. ADMINIST. et FIN.
format. super. et expérimenté, ayant sens efficacité, pour direct. services comptables et gestion ttes quest. adm. légales et financ. entrant ds ses compétences et attr. Rend compte direct. au P.D.G.
DIRECT. DE DÉPOT
35 a. mini. Gestionnaire ayant fait ses preuves, habitué au command. Sens contact humain et du service à la clientèle pour diriger un effectif de 200 personnes, gérer un important parc matériels et budgets correspondants. Rend compte directement à la Direction Générale.
Profils recherchés :
Managers capables de réaliser des objectifs de profits précis. Sérieuses références exigées.
Emplois stables et d'avenir pr cand. compétents.
Adr. C.V. détail. et prétent. à SUD MARKETING, no 11.267, 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

— Vous avez au moins 28 ans.
— Vous avez un B.T.S. électronique ou équivalent.
— Vous êtes dynam., ambitieux.
— Vous savez vous vendre.
LA FILIALE FRANCAISE d'un groupe multinational, leader dans sa branche, renforce son équipe de vente et recherche :
INGENIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX
Expér. en régulat., contrôle et sécurité de l'indust. thermique. Anglais apprécié. Déplacem. fréq. en France. Env. C.V. et prét. à Nº 96 022 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qu. tr.

Pour PARIS
Centre de documentation recrute
INGENIEUR
Excellente culture générale grande aptitude à rédiger. Solides connaiss. linguistiques en Allemand — Anglais 2e langue — Expérience industrielle 10 ans — 40 h. par semaine. Nombreux avantages sociaux. Adr. C.V., photo et prétentions Nº 95.134, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet de courtage d'Assurances recherche :
2 AIDES-COMPT. LOM
Se prés. C.P.A.R
41, av. Wagram 75017
Tél. 754-35-95, poste 303 ou 302.

Importante Sté d'assurances cherche pour 370/135
PUPITREUR
CONFIRME
en DOS-VS (3 X 8)
— ayant plusieurs années d'expérience professionnelle ;
— Libre rapidement ;
— Pratique de la multiprogrammation souhaitable.
Tél. : 280-63-78, poste 458.

Sté recherche d'urgence pr AGENCE PARIS-SUD
TRADUCTEUR (TRICE)
ALLEMAND-FRANÇAIS
spécialiste aéronautique origine-allemande.
Adres. C.V. et prét.
ITEP, 17, r. J.-Timbaud, Z.I. 95100-Argenteuil - 982-91-34.

Import. Groupe Machines-outils RATIER-FOREST-G.S.P.
recherche
pr poste de responsabilités gestion administrative et comptable
PERSONNE
EXPERIMENTEE
Comptabilité gle et analytique Formation D.E.C.S. ou B.T.S.
Adr. CV, photo et prét. à G.S.P. 124, bd de Verdun 92402 COURBEVOIE. 333-44-58.

STE INTERNATIONALE TELECOMMUNICATIONS NEUILLY-sur-SEINE rech.
UN INGENIEUR
Formation E.N.S.I. ou A.M.
Option : traitement de signal. et télécom.
Fonction : supervision, maintenance réseau de calculateurs de télécom.
Anglais lu et écrit (parlé très apprécié). Goût des voyages. Formation complémentaire ass. Avant. socx, impts.
Env. C.V. et prét. à SITA Direction du personnel 112, av. Ch. De Gaulle 92522 NEUILLY-s-SEINE Tél. 722-93-49, poste 347.

IMPTE SOCIETE de fabrication de matériel de TELECOMMUNICATIONS Banlieue OUEST : recherche
UN INGENIEUR
DE FABRICATION
de préférence 30 ans min.
pour poste de RESP. DE FABRICATION de composants électroniques.
Le candidat devra avoir une bonne expérience dans la fabrication des composants électroniques et dans la gestion d'un service important, ce poste comportant de nombreux déplacements en Bretagne.
Envoyer CV dét. et prétentions Nº 94982, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TUYAUX BONNA
91, rue Fbg-St-Honoré, Paris-8e.
Fabrication et pose canalisations béton pour adductions d'eau et assainissement, activités en France et à l'étranger.
C.A. 350.000.000 de F.
Effectif 2.000 personnes, recherche
— Pour son Service Travaux
INGÉNIEURS
A.M., E.T.P. ou équivalent pour diriger chantiers en province.
débutants ou quelques années d'expérience de chantier.
— Pour son Service commercial
INGÉNIEURS
D'AFFAIRES
pr marchés français et étranger. Formation : Ponts, Mines, Centrale. anglais courant.
Ecr. avec C.V., photo et prét. B.P. 371-08, 75365 Paris Cedex 08.

Ecole Ingénieurs recherche INGENIEUR CONTRACTUEL Logiciel ou Maîtrise en informatique.
Env. C.V. et prétentions à E. Azoulay E.S.I.E.E., 89, rue Falguière, Paris-15e.

Important Groupe Industriel. Chiffre d'Affaires 2 Milliards.
recherche
RESPONSABLE
DES SERVICES JURIDIQUES
très confirmé
pratiquant un ANGLAIS courant, plus particulièrement spécialisé dans
- *le Droit des Sociétés et des Affaires*
- *le Droit International Privé des Affaires*
- *la rédaction des contrats internationaux*
Adresser lettre manus., CV, photo et rémun. actuelle sous réf. 9952 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche
INGÉNIEUR
CHIMISTE
ORGANICIEN
ou équivalent
pour poste à responsabilité en recherche.
Ecrire JOUVEINAL Laboratoires, 19, rue de la Gare, 94230 CACHAN.

Importante Société recherche
LICENCIES
EN DROIT
en vue d'INSPECTION TECHNIQUE
— Promotion cadre ;
— Stage rémunéré au siège social.
Envoyer candidature manuscrite avec C.V. et prétent. à nº 623, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

N.C.R. FRANCE
rech. pour son usine de MASSY (91)
INGENIEUR
2 ans d'expérience dans l'évaluation et l'analyse de composants. Qualité esprit de méthode. Réf. A.
INGENIEUR
quelques années d'expérience dans le domaine des alimentations stabilisées performantes, qualité : imagination et curiosité d'esprit. Réf. B.
DESSINATEUR
quelques années d'expérience dans l'élaboration et la gestion de dossiers fabrication d'ensembles électroniques de moyennes séries. Connaiss. en circuit imprimé appréciées. Réf. C.
Pour les 3 postes, anglais indispensab. Env. C.V. et prét., à M. J.-P. SCHOLLER, 98, rue de Paris - 91301 MASSY

SOCIETE BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
cherche pour sa
Direction du Personnel à PARIS (SUD)
JEUNE
ADJOINT
AU RESPONSABLE de la
GESTION
ADMINISTRATIVE
DUT Gestion Personnel ou Administration
Il prend en charge :
— Les statistiques
— Les tableaux de bord
— La gestion des contrats étrangers
Adresser C.V. et photo, sous référence 9.946, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

I.R.E.P. Institut de recherches en économie industrielle, dem. Jeune Informaticien pr travail à plein temps sur CAMPUS NANTERRE. App. pr rend-vous, 204-60-95, poste 262/263.

ECOLE BOSSUET
51, r. Madame, Paris-6e, ch. EDUCATEURS compétents. Quelques heures par jour. Se présenter.

Sté de traductions techniques demande pour Paris CHEF DISPATCHING pour prises, évaluations, suivi de commandes urgentes. Relations clients et traducteurs. Tr. b. conn. angl., franç., allem. Adr. lettre man., C.V. et prét. INSTITUT PSYCHOL. APPL. 30, r. Château-d'Eau, Paris-10e.

Imp. cabinet comm. aux comptes recrute collaborateurs-réviseurs. Dipl. ESC (F.C.) exigé. Tél. : 260-38-68 pour R.-V.

Relations publiques chargés de budgets. ce poste conviendrait à jeune cadre parfaitement bilingue anglais ayant une connaiss. des Etats-Unis et une bonne expér. des relations publiques, action promotionnelle-rédact., créativité presse. Env. C.V. et réf. à G.B.S., Conseils groupe Hill-and-Knowlton International, 9, av. Bugeaud, 75116 PARIS.

STE CONSEIL SELECTION
VACATIONS
PSYCHOLOGUE
EXP. 1 AN 1/2 MINIMUM.
TESTS + ENTRETIENS
SELECTION CADRES
Envoyer C.V. + photo à : nº 2.571 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BONNETERIE
(spécialisée en Sportswear)
RECHERCHE
Collaborateurs dynamiques, enthousiastes, capables de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.
POSTES A POURVOIR
RESPONSABLE
Productions étrangères
Cadre
Poste nécessitant parfaite connaissance de la confection, autorité, sens des relations humaines, disponibilité pour voyages fréquents.
Coefficient 550/600.
Salaire annuel : 72.000/75.000.
Devra résider à Troyes (Aube).
CHEF SERVICE
Ordo-Lancement - Cadre
Chargé des achats, lancements, coordination plannings, possédant expérience, autorité, sens relations humaines.
Coefficient 450/500.
Salaire annuel : 60.000/65.000.
Lieu de travail : Troyes (Aube).
TECHNICIEN
DE BONNETERIE
(confection)
Niveau chef de fabrication (*contremaître*).
Coefficient : 300/330.
Rémunération annuelle : salaire : 36.000.
Indemnité frais de sél. 20.000.
Lieu de de travail : Tunisie.
CHEF DE COUPE
confirmé
Coefficient : 300/330.
Pour unité de production sise à Libourne (33).
Salaire annuel : 45.000 après confirmation.
Adres. lettre de cand. man., C.V., photo, préciser prétent. à nº 7.996, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORGANISME FINANCIER IMPORTANT
recherche pour poste
RÉDACTEUR
LICENCIÉ (E)
DROIT PRIVÉ
Méthodique, pour intégration dans un service juridique. Bonne rédaction.
Goût de la recherche exigée.
Envoyer C.V. et photo à : J. MIGNOT - C. N. C. M. 28, rue Hamelin, 75116 Paris.

EVERITUBE
Filiale de Saint-Gobain Industrie
recherche pour son service ETUDES et DEVELOPPEMENT
INGENIEUR
NOUVEAUX PRODUITS
Centrale, A.M., Ponts-et-Chaussées, T.P. ou équivalent
Spécialiste technique et commercial des familles produits en AMIANTE-CIMENT dont il a la charge (étude de nouveaux produits : expérimentation, réalisation et gestion de produits catalogue). Il est en liaison permanente avec les différentes Directions de la Société (ventes-développement-production).
Expérience pratique du bâtiment (2 à 4 ans de chantiers au bureau d'études techniques ou engineering) indispensable.
Le dynamisme de notre Société ouvre de larges perspectives d'avenir dans des domaines variés pour un ingénieur compétent.
Adresser C.V. dét. et prétent. sous nº 121.496
Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador - Paris-9e

Pour son Départ. AUTOMATION IMPORT. GROUPE NATIONAL recherche
UN AGENT
TECHNICO-ADMINISTRATIF
25 ans minimum. Formation technique et industrielle. Allemand courant exigé. Anglais apprécié. Lieu de travail proche Banlieue Nord.
Tél. pour R.-V. : 285-28-63

Import. Groupe machines-outils RATIER-FOREST-G.S.P. recherche
TECHNICIEN MECANIQUE
BT - BTS - DUT
Connais. parfaite de l'allemand. Bonne connaiss. de l'anglais.
Adre. C.V., photo et prétentions à G.S.P., 124, bd de Verdun 92402 COURBEVOIE

Impte Société de produits chimiques recherche pour poste TECHNICO-COMMERCIAL
INGENIEUR CHIMISTE
possédant une bonne connaiss. des problèmes de traitement des eaux. - Expérience pratique dans ce domaine très appréciée. Connaiss. anglais nécessaire. Poste à pourvoir à PARIS, avec très fréquents déplacem. courtes durées. — Adr. C.V. ss réf. 2606 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Très impte Société Thermique industrielle (Chaudières de Centrales thermiques, équipements nucléaires). Banlieue Sud de Paris, recherche
pour son service « Recherches et Laboratoires »
1) UN PHYSICIEN
Ingénieur grandes Ecoles ou universitaire 3e cycle.
Débutant, dynamique, possédant formation approfondie en mécanique des fluides en vue d'étudier problèmes d'échanges thermiques, d'écoulement des fluides et de vibrations.
2) UN TECHNICIEN
CHIMISTE
Formation I.U.T. ou similaire, environ 25 ans. Expérience chimie de l'eau appréciée. (*Formation complémentaire assurée*). Contrôle qualité des eaux et assistance technique aux exploitants. Déplacements longue durée pour analyse d'eau sur installation à l'étranger.
Candidats libérés O.M. Anglais et allemand appréciés.
Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à SWEERTS. BP/269. 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence Nº 1 391.

Entrep. Métallurgie Bâtiment proximité Mairie de St-Ouen recherche
CHEF COMPTABLE
dynamique et travailleur, aimant responsabilités, niveau B. P.
Adres. C.V. manuscrit et prétent. sous Nº 17 444 B Bleu, 17, r. Lebel, Vincennes, q. tr.

Groupe International Banlieue EST recherche pour son Service Comptabilité Fournisseurs et Trésorerie (Siège)
AGENT DE MAITRISE
COMPTABLE
25 a. min., niv. BAC G 2 + 5 ans d'expér. comptabilité. Anglais écrit. Souhaitant évoluer.
Il lui sera confié la gestion de la trésorerie à court terme (Banques, CMCC, crédits MT + portefeuilles d'effets), les relations comptables avec les sociétés du groupe, la gestion des dossiers transitaires. Il participera au Cash *Forecasts, analyses* des écarts, etc.
Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à nº 95.137, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisme formation professionnelle recherche pour PUTEAUX
ASSISTANT
TECHNIQUE
au CHEF DE PARC VEHICULES INDUSTRIELS
pour tâches administratives et techniques, contrôle exploitation et entretien.
— Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans et posséder une expérience professionnelle dans le P.L. à l'exclusion du V.L. de 5 ans au moins comme chef d'atelier réceptionnaire, contrôleur ou inspecteur technique.
— Permis C indispensable.
— Déplacements en province variables 30 % maxi.
Salaire 35.000 F après 3 mois.
40 h en 5 jrs. Hor. souples. Tickets repas, avant. sociaux.
Adresser C.V. à A.F.T., Service du personnel, Tour Horizon, 52-54, quai National, 92806 Puteaux.

Sté ENGINEERING PETROCHIMIQUE
recherche
COORDINATEUR
DE CHANTIERS
mettant en œuvre CHAUDRONNERIE, PIPING - REFRACTAIRE, MACHINES TOURNANTES
Déplacements France et Marché commun
Langue anglaise
Env. C.V. et prétent. à : Sté JOHN ZINK 1, rue Guy-Môquet, 95100 ARGENTEUIL.

PREST - INTER
SOCIETE DE PERSONNEL TEMPORAIRE
recherche
ATTACHES COMMERCIAUX
Fixe + % + FRAIS
Tél. : 797-21-89 pour rendez-vous.

Banque de création récente (au patronage de tout premier ordre) recherche
UN GRADE
ou un
CADRE DE BANQUE
Capable de participer efficacement à la mise en place de son service COMPTABILITE
Il devra avoir une expérience bancaire de 5 ans minimum et être âgé de 30 ans au moins.
Formation : DECS
Ecrire avec C.V., photo et prét. ss réf. GC/M à :
I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, q. tr.

Très importante entreprise de rénovation exclusivement *pour PARIS recherche :*
2 CHEFS DE CHANTIER
hautement qualifié, tous corps d'état. Envoyer curriculum vitae et certificats à : PUB. 2001, 1, villa d'Orléans, 75014 PARIS, qui transmettra.

BUREAU VERITAS
Service COQUE
recherche
INGENIEUR
Grande Ecole
pour études et calculs structures grands navires
Quelques années d'expérience résistance des matériaux appréciée.
Ecr. av. C.V. et prét. s/réf. 122
BUREAU VERITAS
31, rue Henri-Rochefort, 75821 Paris Cedex 17.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS (13e), rech. :
AGENT TECHNIQUE
ELECTROMECANICIEN
2e cat. pour assurer la maintenance et dépannage d'install. téléphoniq. réalisées en technologie CROSSBAR C.P. 400. Prendre contact à 588-40-40, avec M. BOUVET.

Le CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE DU BATIMENT recherche
INGENIEUR
BATIMENT
Formation ECP ou ENPC
Chargé de l'examen des procédés de pré-fabrication lourde. Adr. C.V. et prét. à CSTB, 4, av. du Recteur-Poincaré. 75016 Paris

American Express I.B.C. Paris recherche :
DELEGUE REG. DE VENTE,
pour Afrique francophone, il sera appelé à développer le réseau d'un service touristique *et financier important.*
— Age : minimum 26 ans;
— Dynamique et parfaite présentation;
— Expérience confirmée des contacts humains;
— Bonne connaissance de l'anglais indispensable;
— *Voyages fréquents;*
— Niveau études supérieures.
Adresser lettre avec C.V., photo et prétentions au service du personnel, 1, RUE SCRIBE, 75009 PARIS.

Entreprise 14e. recherche Comptable expér. comptabil. générale, âge 30 ans minimum. Libre de suite. Adres. C.V. et prétent. nº 18164 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Société électronique Courbevoie rech. AGENT TECHNICO cclal. 25 a. min. pr vte d'équipement audiovisuel aux universités et entreprises. Sens commercial et administr., activ. moitié Paris, moitié prov., format. assurée. Tél. lundi 24 au 789-01-23.

Groupe immobilier recherche RESPONSABLE DES VENTES pour Saint-Tropez.
Bon salaire + intéressement. Très sérieuses références exig., trilingue, français, anglais, allem. Tél. : KLE. 11-21.

PROFESSEUR DE COMPTABILITE rech. par importante école de comptabilité par correspondance. Niveau expertise. Fonctions : diriger des correcteurs. Mettre à jour des cours. Corriger des T.P. Animer des stages. Connaiss. informatiques souhait. Plein temps. Salaires en rapport. Ecrire Paris Etoile, *76, Champs-Elysées, 75008 Paris* qui transm. Discrétion assurée.

emplois féminins

COLGATE PALMOLIVE
DÉFENSE - COURBEVOIE
recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
parfaite sténodactylo
FRANÇAIS - ANGLAIS
poste à pourvoir immédiatement au département juridique
- Conditions de travail et de salaire intéressantes.
- Horaires libres, avantages sociaux.
Adresser candidature, C.V., photo et prétentions à COLGATE PALMOLIVE - Service Recrutement, 92401 COURBEVOIE.

Cabinet de Courtage d'assurances rech. :
DACTYLOS conn. pratique s/magnétophone
Se prés. CPAR, 41, av. Wagram, 75017 PARIS.
Tél. : 754-35-95, poste 302 ou 303.

Urgent recherche Gardiennes immeubles. Se présenter Petitjean, 8, boulevard Suchet-16e.

Sté rech. pr poste fixe
COLLABORATRICE
25 ans minimum, ayant sens de l'organisation et des responsabilités, sachant prendre initiatives personnelles.
Notions de comptabilité et informatique. Bne présentation et élocution. Libre rapidement. *Possibil. de promotion. Salaire* suivant capacité. Vacances août assurées.
Env. C.V., photo et prét. nº 6915 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Cabin. archit., Garches, cherche secrétaire de direction aimant chiffre. 970-40-80, pour rendez-vs.

Société recherche
SECRETAIRE
DE DIRECTION
confirmée, bilingue anglais.
Env. C.V., photo et prétent. à M. Arnaud, O.T.M.B., 31, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

IMPTE STE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche pour son
DIRECTEUR GENERAL
JEUNE SECRETAIRE
BILINGUE
Sténo français anglais
Minimum 5 ans d'expérience
Lieu de travail à PARIS
Emploi stable et d'avenir
Env. C.V. et prét. à nº 35.111 CONTESSE Publicité 20, av de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

enseignem.

Cours anglais ... à Université 30 F l'heure. Tél. de 9 à 12 h. et 14 à 16 h. 073-38-71

représent. offre

V.R.P. EDITION
6.000 à 10.000 F mensuels
577-84-85 pour R.V.

REPRESENTANT V.R.P.
connaiss. électroménager indispens. Secteur important libre. Fixe + commiss. + indemnité voiture. Ecr. nº 17443 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

SOCIETE D'IMPORTATION et DISTRIBUTION de MATERIEL de BUREAU recherche REPRESENTANTS MULTICAR. déjà introduits auprès clientèle zone industr. ou bureaux importants pour vente Région Parisienne CALCULATRICES ELECTRONIQUES IMPRIMANTES Matériel nouveau de très grande classe, spécialement conçu pour les facturations. Bonne comm. Importation directe exclusive. Ecr. av. réf. GALLUS PUBLICITE, 10 bis, rue G.-Lardennois, 75019 PARIS

Société recherche
REPRESENTANT
cadre salariés pour Sud-Ouest. Si possible introduit domaine bâtiment et cuisines. Eventuellement connaissances allemand. Envoyer C.V. + photo sous réf au Nº 8002 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e Réponse assurée

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT. 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

proposit. com. capitaux

Fabricant ch. Personnes dispos. « Fraction 35.000 Fr. » pour plact dans matériel Para-Médical inédit. Brev. déposé 24 pays. Rappt Elev. Ecr. nº 41 Publimax, 36, av. Hoche, 8e

CHERCHE AFFAIRE IMPORT EXPORT. DEPOT DE VENTE souhaité.
Tél. 343-75-67 de 15 h. à 19 h.

FABRICANT ETRANGER EMBALLAGES ALU (raviers, roulx), ch. organisme distribution, grossistes ou multicartes introd. Marché Français national ou régional. Ecr. nº 94.810 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRANSCONTINENTAL' DIFFUSION
24, rue Montera, 5 N
Tél. 221-93-60 - 222-91-67 poste 71
MADRID 14e - Espagne
Guide international met à la disposition GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :
— entr. transports demande association av. apport 300.000 F
— demande commandite avec apport 1.300.000 - 2.500.000 F.
— recherchons 150.000 F, garantie par propriété 500.000 F.
— demande 250.000 F remb. rap.
— Sté distribution matériel vinicole rech. collab. associé, avenir assuré - Cabinet Dubreucq et Grouard, 60, r. de La Boëtie, 75008 Paris.

travaux à façon

Décorateur entr. gén. ts travx spécialité tenture murale. Prix inter. Tél. 265-00-88.

cours et leçons

ENGLISH Convers. + commerc. LESSONS Exp. Amér. 254-96-79.

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

traductions

Demande

TRADUCTEUR EXPERIMENTE Anglais, rech. travaux dans le domaine des sciences hum. Ecr. Benarova, 15, r. Pascal, Paris-5e

occasions

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débar. intégr. appartement pavillon sous 24 h. 359-83-14

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent, 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

PARTICULIER vend magnifique secrétaire Louis Philippe merisier, prix 4 000 F.
Tél. 077-71-36 - 10 h. 19 h. P. 45

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, Colonies, Etranger. Accumulation de stock archives d'entreprise correspondance — 359-45-79

autos-vente

A V. Simca 1000. An. 1974 comme neuve. 13.000 km. Prix sous-Argus. Téléph. à partir de 14 h. : 782-64-45.

BENTLEY MK VI biche peinture et mot. ref. à nf Quadriphonie. Px 45.000 F. Tél. 742-83-55 - 36-32 H. B.

SONAUTO
VEND SES REPRISES :
Ferrari Dino 73 rge 16.000 km.
De Tomaso Pantera 72 jaune 30.000 km.
BMW 30 CSI dorée 73.
Fiat coupé 124 73 ivoire.
Alfa 72 coupé 2.000 gris.
R5 LS 74 bleue.
Excellent état général.
739-97-40

boxes-autos

Urgent cause départ à vendre PARKING excellent emplacement. Rond-Point Champs-Elysées. Tél. 359-27-54

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-ret. tte la France Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant 828-80-41

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements: 233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

fonds de commerce

GERANCES Immeub. et transactions
Près PARIS. Tenu 18 a. Bén. 125.000 F. Prix 260.000 F. facil. VIOU, 28, Pont-Neuf. 508-53-84.

COEUR ST-GERMAIN-DES-PRES
Propriétaire vend libre murs boutique et ss-sol 100 m². Très luxueus. aménag. Ts commerc. Tél. matin 9 h. 30-12 h. 544-12-20.

TRANSCONTINENTAL' DIFFUSION
24, rue Montera, 5 N.
Tél. 221-91-67 - 221-93-60, p. 71.
MADRID 14e - Espagne.
Guide international immobilier, met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous.
— Restaurant - pâtisserie. s/ imp. boulevard, 2e arr. Prix : 1 530 000 F.
— Café-restaurant, angle gd boulevard, 18e arr. Prix : 400 000 F.
— Teinturerie-laverie, centre ccial, 5 km Paris. Prix : 600 000 F.
— Snack-brasserie - restaurant, Rungis M.I.N. Prix : 2 200 000 F
— Exploitation horticole, 20 mn Paris, 8 ha, 6 250 m² serres, 2 maisons neuves. Prix : 5 250 000 F.
— Vignoble champenois, libre exploitation, appellation. Prix : 1 250 000 F.
— Entr. gle. bâtiments, s/ 4 800 m², prox. Dunkerque. Prix : 550 000 F.
— Sanitaire - couverture-chauf. central, Roubaix. Prix. 110 000 F
— Hôtel-bar-restaurant-pizzeria prox. gare (59) Prix : 850 000 F
— Bar-restaurant à St-Amand-Montrond. Prix : 650 000 F.
— Garage, concess. Toyota-Saab, imp. ville (58). Prix : 400 000 F.
— Appartement à Larédo (Santander), Espagne. Prix : 65 000 F.
Si vous avez un problème d'achat, n'hésitez pas à nous en faire part, nous le solutionnerons sans aucuns frais pour vous.

Censier boutiq. à céder, impec. Tél., loy. mens. 500 F. 337-49-59.

Achète atelier de transformation en activité. Ecrire N° 95 774, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

STATION THERMALE
REPUTEE
Hôtel-Rest.-Bar ***
Plein centre 110 chambres
C.A. Import. 607-08-46

bureaux

NEUILLY
Prop. loue un ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

LOCATION ss pas de porte BUREAUX tous quartiers MAILLOT 293-45-55 - 522-19-10.

PARIS PORTE PANTIN
EXCEPTIONNEL
A LOUER, avec 10 L. TELEPH. LOCAL COMMERCIAL et BUREAUX. Rez-de-ch. 450 m2, accès immédiat périphérique et métro, Parkings.
Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

CHAMPS-ELYSEES
bail professionnel
5 P. Loyer mens. : 1 000 F reprise 60 000 F. Tél. 225-00-54.

PRES GRANDS BOULEVARDS
6 gds bur. 230 m2, 10 lignes tél. 7 500 F mensuel. — DID. 97-23

Victor-Hugo. Bureaux 90 m2 + gde réception, 5 tél. Im. nf. 6e ét., moq., 4.500 - AMP. 18-33.

Pour louer 1 à 12 bureaux ou locaux commercx. 400 à 800 F le m2., L. officiel. - AMP. 18-33.

propriétés

30 km Vannes (Morbihan), splendide manoir XIVe siècle, entièrem. restauré, cft, raffiné, vastes salles, chemin., poutres. bât. 2 corps, cour intér. fleurie. Superf. totale : 7,5 ha. réparties en prés, bois, jardin et habitation. Renseignem. : 486-61-87

constructions neuves

PARIS (XVe)
RUE CASTAGNARY Petit imm. av. tél., gd cft, 3-4 p., cave, parking, livr. 3e trimestre 1975.
PROGIMO - ODE. 45-19

locaux commerciaux

Particulier vend place parking Michel-Ange-Molitor-16e. Visite lundi. 525-65-04.

Cession bail local commercial 1er étage, Paris-8e, rue de Lisbonne, 350 m² bureaux, 9 lignes téléphoniques, Télex, plus 3 pièces 6e étage, plus cave. Reprise demandée. Téléphone : 548-44-95, Service Juridique.

5e GAY-LUSSAC-ST-JACQUES. Murs à vdre, locaux commerc. 127 m², 88 m², appt., belle façade d'angle, 40 m env., loué 27 000 annuel. Px 380.000 F. 522-62-14.

villas

CHAVILLE. Récent. Sél. bur. 4 ch., tt cft. Jdin. Garage 2 voit. 420.000 F. - 027-57-48.

VAUCRESSON Résidentiel Calme
Charmante propriété moderne + maison amis et dépendances Récept. dble, 5 chb., 2 bns. Parc dessiné 2.400 m². Vendu px terr.

VAUCRESSON 300 m² habitables
Impec., 2 bns. Jard. 800 m². Px 750.000 F. - KATZ : 970-33-33.

COTE D'AZUR
PRES SANARY ds lotiss. résid. tr. belle villa prov. 2 apparts F4 - F2 ch. cent. finit. lux. gar. jard. clos gde terras. 380.000 F. av. 120.000 F cpt.
Sélection gratuite sur demande Agence Mollard, Les Arcades du Port, 83110 Sanary-sur-Mer. Tél. (94) 74-25-03.

appartem. achat

Dispose paiement compt., ach. urgent 1 à 2 pièces Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94 - FONTENAY-SOUS-BOIS.

Ach. urgent, rive gauche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire. — Téléph. 873-23-55.

locations non meublées

Offre

Que des offres de propriétaires 5, r. Helder, Mo Opéra - 770-95-34

71 BD MALESHERBES
Bel imm pdt 5 P. 127 M2 TT CFT, 2 600 F. Lundi, mardi, 14 h. 30-18 heures — 2e étage.

REPUBLIQUE, en parfait état, très beau 4 pces, conft., clair. 1.500 + ch. Visite sur place mardi 25 de 14 à 16 h. 65, av. de la République, 4e ét. dr. asc. Tél. matin. SEGECO, 522-69-92.

Châtelet, pet. studio rénové tt cft. 600 F ss ag. T. soir 742-52-33

19e BUTTES-CHAUMONT. Neuf Studio 600 F + ch. 525-49-49

3e MARAIS. Appt de caractère 3 P., cuis., s. bns. 4e s/asc. Refait à neuf. 1.500 F. 525-49-49.

R. DE BEAUNE. Part. à part.
7e Charmant living, 1 chbre, bains, 1.700 F. - 633-29-17.

PROGIMO
Loue dans imm. neufs
14e stud. tt conft av. park. tél.
19e studio tout confort.
ODE. 45-19

terrains

GARCHES 2e gare Calme
Ultra résidentiel. Beaux terrains 700 m2. — KATZ : 970-33-33.

appartem. vente

Paris

19, QUAI SAINT-MICHEL
VUE SUR SEINE : 6 PIECES, + chambre de service, 145 m². Grand charme. Mardi, 14-17 h.

NATION
3 P., entr., cuis., wc, bel imm. petit prix, 276, r. du Faubourg-Saint-Antoine. Mardi, 13 à 16 h.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue sur bois, étage élevé, duplex 220 m² + terrasses, chbre serv., garage. — 577-68-10, le matin.

6e, rue des Grands-Augustins : bel imm., gd stud., cft, 3e ét. Prix : 170.000 F. Tél. : 325-36-52.

PR. AL. ROLL. Calme. Soleil : beau 3 P., 100 m², imm. 1964, box, état impeccable. 265-35-87.

R. MANIN. 3e étage sur rue : 3 P., cuis., entrée, wc, bains. Prix 248.000. Husson : 255-66-18.

Lecourbe, récent living double, 2 ch., bains, cuis. Tél. 622-02-17.

IENA, LONGCHAMP, 2e étage, immeuble P. de T., réception, 5 chambres. Conviendrait profession libérale. Tél. : 705-24-10.

113, RUE SAINT-HONORE
us imm. en cours rénovation : plus. studios et 2 P., gd confort. Ldi-mardi-vendr.-sam., 14-18 h.

XVIIIe - RESIDENTIEL
1er sur rue, calme, imm. réct. 2 PIECES, tout conft. 175.000 F. ETUDE ORDENER. — 606-16-51.

V.-MASSE, immeuble neuf, étage élevé, plein Sud, 3 Pièces, balcon, parking. MARTIN, docteur en droit. Téléphone : 742-99-09.

ECOLE MILITAIRE
IDEAL PLACEMENT
Sél. + ch., tél., cuis., bns, parf. état. - Tél. : 260-39-11, P. 242.

PRES QUAIS, VIe ARRONDIS. Entièrement sur jardins, élégant duplex 5 Pièces, 140 m², dans bel hôtel particulier classé. — Michel et Reyl S.A. : 265-90-65.

Vous qui désir. la campagne à Paris, prox. Nation-République : excell. 200 m² + 140 m² jardin suspendu, super décor. 1.600.000. Téléphone : 747-45-16 le matin.

RUE BOULAINVILLIERS
Gd stdg, côté soleil, original, 80 m², liv. dble, 2 ch., cuis., s. de b. Px except. 390.000, crédit poss. Excl. Sodico : 359-42-19.

XVIIIe - RESIDENTIEL
1er sur rue, calme, imm. réct : 2 PIECES, tt confort, 175.000 F. ETUDE ORDENER. — 606-16-51.

MUETTE. Dans bel imm. P. de T., très calme, 5 Pièces, tt cft. Tél. Chbre service. — 227-58-53.

PARIS XIVe Proxim. square
Appart. 2 pièces, tt conft. PROGIMO — ODE. 45-19.

SAINT-JEAN DE PASSY
7 PIECES GDE RECEPTION ETAGE ELEVE
Cuis. lux. équipée, 2 s. bains. 750.000 F. — Tél. : 633-29-17.

GOBELINS CROULEBARBE Pr. sq. René Le Gall
2e ét. Calme. Appt 3 P., tt cft, cuisine, salle de bains, parking. PROGIMO — 033-45-19

AUTEUIL immeuble neuf très grand standing
Living dble + 2 ch., balcon, tt cft. Park. VERNEL, LAM. 01-50

2e près BANQUE de FRANCE
• Rénovation de PRESTIGE
STUDIOS + LOGGIA
2 PIECES en DUPLEX
Equip. et décoration luxueux
Investissement
GRANDE SECURITE
Résidence-Habitation
SELECTIONNEES
GIRPA 325-25-25 325-56-78

18e Très RECHERCHE
Dans charmant petit IMM. entièrement et luxueus. rénové
STUDIOS-DUPLEX
grand confort, équipés, décorés, très gde VALEUR LOCATIVE. Livraison immédiate.
GIRPA 325-25-25 325-56-78

EXELMANS - Imm. lux. Terras. Liv., 2 ch., bains, toil., s/jardin. ORPI : 525-18-63.

16e VUE EXCEPT.
IMM. RECENT, 5e ét. BALCON 90 m2 Gd liv. + chbre. Parking Chb. serv. Soleil. Exclusiv. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

17e - TERNES
A vend. app. 6 p. 166 m2, balcons sur aven. et jardins. Double expo. 2 s.d.b., cuis., off., entrée serv. tt conft. Belle décorat. Tél. COGEI, 98, av. des Ternes. Paris-17e Tél. 754-01-32

PR. SACRE-CŒUR
Beau stud. Vraie cuis. S. Bns. W.C. tt coft. Asc. Chf. cent. Tr. beaux travx. Calme. 755-96-74

AV. DAUMESNIL
Magnif. im. P. de T. ravalé, asc. Living+chbre tt cft, impec. 240.000 F. VERNEL LAM. 01-50

Région parisienne

CHATEAU VINCENNES
Près bois, splend. imm. p. de t. rav., balc., ét. élev., asc., 170 m², Vaste sél. + sal. ent. rotonde, 3 ch., cuis., w.-c., 2 bns + ch. serv. Px exc. 550.000. 345-82-72.

IVRY. Vente murs 1 appartement centre ville calme, 115 m², copropriété, dans magnifiq. villa. Téléph. 742-66-90.

BOULOGNE PRES EGLISE
Dans immeuble ancien rénové. Beau 4 p, 100 m², bains, cuis., s/ravissant jardin, état impecc. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

BOULOGNE près EGLISE
Sur avenue et jardinet Immeuble en rénovation 2 pièces, dépendances. Tél. 924-96-17 (poste 26).

GENTILLY (Mo) Petite résidence
de luxe. Vaste 4 pces, 92 m², gd cft. Tél. Balcon sans vis-à-vis. Poss. gar. 250.000 F. - 387-27-68.

Province

POUR VACANCES OU PLACEMENT, à Sète, sur quai tranquille, 6 appts 2 p., 53 m² - 41 m², séj. + ch. + kitchen. + bains. Avec 20.000 comptant. — Ecrire HAVAS SETE, 288.825.

maisons de campagne

PARTICULIER vend comptant jolie maison neuve avec jardin, 25 km Grenoble. Proximité pistes ski de fond, près lac (voile, pêche). Ecr. Havas Grenoble no 13506 ou tél (76) 98-13-64

demandes d'emploi

DIRECTEUR DES AFFAIRES INTERNATIONALES
Nationalité américaine - Bilingue français
43 ans
7 ans P.-D. G. de groupe franco-améric. en Europe (siège social à Paris) - C.A. : 110.000.000 F.F.
Trois diplômes U.S.A. INGENIEUR INDUSTRIEL. Excellentes références et très bonne expérience dans production, marketing, finances, vente, organisation.
Recherche situation immédiate pour collaborer avec société en pleine expansion.
Ecrire sous le numéro 2.567, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Suite à décentralisation en Province Industrie Pharmaceutique recommande
CADRE ADMINISTRATIF
50 ans - Nationalité française
Diplômée Université de Cambridge
qui serait intéressée par poste :
ADJOINTE de DIRECTION
ou
Secrétariat haut niveau
dans Industrie Pharmaceutique (14 ans expérience Droit des Sociétés, Secrétariat Général, Gestion), ou Secteur Tertiaire. Région parisienne exclusivement. — Référence 1er plan. Ecr. 1re lettre no 95.319, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JURISTE
LICENCE EN DROIT PRIVÉ
DIPLOME CENTRE SUPERIEUR NOTARIAL
J. F. 27 ans, ancien clerc de notaire, 3 ans expér. cabinet juridique. Habituée aux contacts humains. Anglais. Connaiss. Allemand. Excellente présentat. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le numéro 8.018, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

LIBRE DE SUITE
H. 41 a., BP 1er prélim., niv. 2e
SECRETAIRE GENERAL
demande contact verbal direct DETAIN, M. 183, r. Belliard-18e.

J. H., 31 a., dipl. sc. hum., sér. expér. vacation ou poste animat. de format. Tél. 531-33-54 ou Ecr. No 2 563 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région Versailles. J. Fme, 28 a. Titulaire DECS, ch. travx ou dossiers comptables à domicile. Possède téléphone. Ecrire à T 65.442 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 22 a., dég. OM, diplômé étud. supér. commerc. (Ecole marketing, chbe de Comm. de Paris), ayt effectué long stage en agence de publicité, posséd. expér. de la vte, rech. poste intéress., principal. secteur marketing publicité. Ecr. à 93.934, Pub. BLEY, 101, r. Réaumur-2e.

Jeune homme B.T.S. OPTICIEN INSTRUMENTISTE, BAC F 5, libéré O.M., cherche emploi région indifférente. Ecrire 109.731, HAVAS REIMS.

J.F., 26 a., cadre, gestion, DECS compt., 5 a. exp., rech. situat. stab. entrepr. expans. Ecr. à 2.568 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 a., dég. O.M., Dr droit, esp. cour., ch. poste actif ou content. L. im. J. Frances, 2, pl. S.-Barranx, 40000 Mont-de-Mars.

Cadre 34 ans, Sciences Po, 3 a. expérience bancaire, ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL courants, RUSSE bon, célib., peut voyager, ch. poste exig. langues. Ecr. à 2.570 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENT technico-commercial, tél., 2 a. expérience vente produits industriels, BTS-FM, ch. place Rhône-Alpes Sud. Libre rapidement.
Ecr. HAVAS GRENOBLE 15915.

BSEC comptab., lic. sc. éco., 27 a., dég. OM, not. all., ch. emploi Paris, études ou sect. bancaire ou administr. Ecr. à 95.561 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 30 a., lic. angl., format. et expér. secrétaire de direction, traductr., connaiss. espag., ch. situat. vivante, intér., comport. responsab. Possib. déplac. Ecr. no 626 U.LICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISES...
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES.
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX.
— JOURNALISTES (Presse écrite et parlée).

• INGENIEUR GESTIONNAIRE, Anglais, Italien courants. Grande expérience : gestion générale et financière, gestion commerciale, gestion stocks et service achats.
RECHERCHE : Poste région parisienne, déplacements acceptés.
• INGENIEUR MECANICIEN, Diplômé grande école. Spécialiste des problèmes de gestion industrielle. Expérience approfondie : organisation de la production, contrôle de gestion, formation.
RECHERCHE : Poste d'ingénieur en chef, déplacements longue durée acceptés.
• CADRE JURIDIQUE FEMININ, 31 ans, Licence en droit. Bilingue anglais, 2 ans d'expérience en assurance et réassurance (gestion et études).
RECHERCHE : Poste équivalent ou en production, dans sociétés ou cabinets de courtage.
• J.F. CADRE EXPORT, 39 ans, Célib., Trilingue Anglais, Allemand, Diplômée Chambre Commerce Britannique et Franco-Allemande, Spécialiste Commerce Internat., Bonne expérience gestion commerciale et marketing.
RECHERCHE : Poste à responsabilités dans service export.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46, poste 71

EXPORTER
Cadre 26 ans. Formation supérieure. Cherche poste dans Société Dynamique. Expérience probl. export : PROSPECTION - VENTE DIRECTE - ANIMATION D'AGENTS - GESTION (Crédits - Transitaire, etc.). Posséd. parfaitement ANGL., compr. ALLEMAND. Notions PORTUGAIS. Etudiera toute proposition.
Ecrire sous le numéro 2.564, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

50 ANS
CHEF D'ENTREPRISE
40 ouvriers - Spécialisé constructions lignes aériennes et souterraines télécommunications - Obligé reconversion par suite difficultés conjoncture.
Etudierait toutes propositions France et étranger.
Ecrire no 8.011, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

H., 34 a., instit. spéc. gde exp. anim. art, form. adulte, ch. emploi pour septembre 75. Ecr. à 2.483 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 a., CHEF COMPTABLE, titul. DECS compt. et économ. BSEC, BEC, 10 a. exp. en compt. gén. et analytique, expérience gestion. Libre le 5 mars, ch. poste à respons., région Est de France. Rémunération actuelle : 60.000 F l'an. Ecr. à 2.527 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 28 a., maîtr. philos., exenseign., anglais, exp. traduct., b. pratiq. ital., étud. ttes prop. Ecr. à 2.558, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Relat. sociales et Personnel. J. H., 28 ans, BAC, 2e année lett.-philo, 7 a. exp. prof. adm. dont 2 1/2 sur SERV. PERSON. ch. empl. indust. ou clin. privée. Ecr. à 2.566, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 a., lic. droit, DECS, sc. Polit. esp. et angl., lib. OM, ch. 1er empl. S'ad. à Navalpotro D., 14 ter, r. E.-Lacroix, 78-Chatou.

J.F., 19 a. 1/2, parl. angl., all., posséd. voit., ch. empl. hôtesse tourisme, agce voyages, organismes culturels, Cies aériennes ou fluviales, salons, sauf hôtellerie. Ecr. Mlle Durand, 45, avenue Général-Leclerc, 87220 VIROFLAY, ou téléphoner 926-67-21.

E.S.C., 27 a., opt. financ. compt., 3 a. exp. serv. financ., contr. de gest. sté multinat. amér., dont 15 mois O.M., étud. ttes propos. d'empl. ds fonct. équ. France ou O.-M. Ecr. 95.778, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune homme cherche place LIVREUR. Lib. O.M., perm. VL. Ecr. M. Champomier B., 21, r. d'Helsinki, 93000 BOBIGNY.

SPECIALISTE
AUDIO-VISUEL
formation pluridisciplinaire technique, artistique, pédagogique. Maîtrisant les problèmes ayant trait à la production, la conception, la réalisation. Etud. ttes proposit. Ecrire No 3.768 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SECRETAIRE DE DIRECTION
trad. technique, triling., diplôm. allemand, français, anglais, nationalité allemande, 28 a., célibataire, très disponible, dynamique, cherche poste de collaboratrice. Appointements 3.000 × 40 × 13, libre de tout engagement sous quatre semaines. — S'adresser à M. BOKOBZA, 198, rue de Vaugirard, Paris-15e.

Jne Hme, 25 ans, libre suite, CAP banque, ch. emploi accueil, réception, information, standard. Tél. matin à 272-38-22.

CHEF SERVICE EXPORTAT.
40 ans
Cadre spécial, commerce extérieur, sérieuses références, libre suite cause fusion, rech. situat. CHEF SERVICE ADMINISTR. export ou RESPONS. EXPORT. Ecr. no 5.083, Black Pté, 16, av. du Château, 94300 VINCENNES.

D.E.C.S., D.E.S., Sc. Eco, I.A.E., 2 ans exp. sté, 26 a., ch. stage expert-comptab. Paris ou région parisienne. Tél. 589-67-57, ch. 52.

Homme 31 ans, docteur en philosophie, diplômé Ecole hautes études, grande expérience technique et littéraire, compétence directoriale éprouvée, connaissance des techniques publicit. et mass media, cherche poste et rémunération en rapport. — Ecrire sous no 16.898 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

J.F. 25 a., études psycho., 5 a. expér. comptab., 3 a. informa-tion, très bon contact, dyn., ch. poste respons. ds entrepr. dyn., bon sal. Ecr. à Courcelle, 8, rue de la Prairie, 92160 ANTONY. Téléph. après 16 h. : 237-74-04.

Ménage belge, 4 enfants 17-13 ans, ch. GARDIENNAT PROPRIETE RURALE, Espagne de préférence, contre logem. Connaissances écologie, culture biologique, organisation, français, espagnol, néerlandais, allemand. ANDRE TORCQUE, Es Redol no 14, Son Sardina (Mallorca), Baléares, Espagne.

J.F. 27 a., lic. fac. de lettres, 4 a. exp. prof. gest. admin. documentat., aim. cont. avec publ. bne conn. sect. social d'enseign., angl., dact. début., ch. sit. H. Coppens, 65, r. M.-Dormoy, 75018.

Responsable form. commerciale ch. place responsable formation continue. Expér. 12 ans industrie gde consommation. Excel. référ. Téléph. heures bureau 073-38-71.

CONTROLLER
(Contrôleur de gestion)
Danois, habitant Paris, 12 ans expérience dans entreprises internationales. Profonde connaissance des rapports d'exploitation (anglo-saxons), analytique, opérationnel, des budgets informatique. Cherche situation Paris-Province
Ecr. No 2554 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

INFORMATICIEN
1 Anal. prog. 27 a. 4a. exp. Etud. ttes propos. pr démarrage Sce inf. équipé IBM 3/10 Région Sud. Ecr. à RAGGI, 22, rue de Brest, 35000 Rennes. Tél. (99) 59-58-57

COLLABORATRICE DIRECTION
EFFICACE - TRILINGUE
ANGLAIS - ESPAGN. - ITALIEN
Très expérim. secrétariat complet (sauf sténo)
Bonnes connaiss. Export.
pratique organisat., animation expositions niveau international. Libre immédi., possib. voyager rech. situation haut niveau. Ecr. No 94.677 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.
Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves



bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

Sortie Mo ECHAT (CRETEIL), loue 50 à 2.000 m². — 589-67-40.

locaux commerciaux



La Plaine-Saint-Denis, Z. I., : entrepôts + bureaux, 1.500 m², bail à céder. - Tél. : 508-99-32.

pavillons

Rueil, 6 Pièces, grand confort, bon état, jardin : 420.000 francs. Téléphone : 506-48-98.

usines

HOUILLES proximité GARE S/grande route
1.800 m2 à louer à bail. Accès ts camions. Usine et burx 950 m2 envir. Le reste en cour-park. NADE : 887-87-34.

appartem. vente

Paris

SAINT-JAMES, super standing, raffiné. gd liv. + ch., balc., sol., 2 park., 670.000 F. WAG. 06-27.

XVIe - PRES MUETTE
Appt 210 m², 6 P., grand standg. SOLEIL, CALME. - ODE. 95-18.

15e, Propr. vd b. 2 P., nf, 1975, 265.000 F. — 356-61-41, P. 5172.

MONGE, Propriétaire rénove : beaux studios sur rue. Sur place lundi, mardi, mercredi, 33, rue de la Clef. — Tél. : 240-69-23.

VOSGES - MARAIS
PUITS ROMANTIQUE, STUDIO LUX., RENOVE. - ODE. 95-18.

32, RUE VAVIN, de 14 à 16 h., les mardis et jeudis, et sur rendez-vous à : 337-88-19. 4 PIECES à aménager, LIBRES ET DIVERS LOTS OCCUPES.

MUETTE Très beau 2 pièces, triple réception + 4 chbres, 3 bains, 250 m² + 3 ch. serv. + park. 1.250.000 F. Groupe DORESSAY - 222-87-68 et 27-57.

Région parisienne

LEVALLOIS, près Mo, b. 5 P., 108 m², asc., s/verd., imm. réct. ALGRAIN : 285-00-59 et 69-54.

Suresnes, duplex 145 m², vue sur Paris. Prix : 450.000 francs. - Téléphone : 506-18-21.

Puteaux, 2 Pièces : 65.000 F. Téléphone : 506-18-21.

91 - WISSOUS
P. à P. Vd appt récent libre sept.-oct., 4 p., tt cft, gar., ss-sol, 160.000 F. (poss. créd. transmissible). Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ec. à 6.671, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Propriétaire achète de préférence à part rive gauche, 2-3 Pièces. Téléphone : 325-76-97.

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

8e, Rome, gd 6 P., 170 m², tt cft, 5e étage, balc., soleil, ch. serv. Bail 6 a. 3.800 F + ch. 256-13-29.

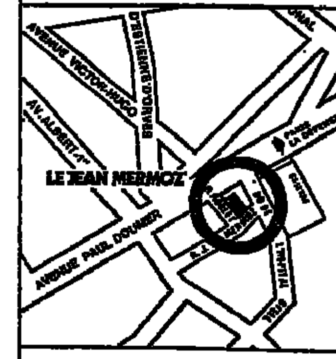
17e Pereire. Studio tt cft. Tél. 1.000 F C.C. - LAB. 13-69.

NEUILLY sur BOIS - 100 m2 réception + chb. 3.500 F + charges. - 579-24-39.

hôtels-partic.

XVe-RESIDENT., LUX. H. P., 8/9 P. + garage, 360 m2 + jard., ref. nf. URGENT. 980.000. Propr. 508-41-35, après 19 h. 532-85-13.

A RUEIL-MALMAISON
à 50 m de l'avenue Paul Doumer
(angle rue Noblet - rue Jean Mermoz)
Restent disponibles :
273 m² (13 BUREAUX)
293 m² (12 BUREAUX)
326 m² (14 BUREAUX)
A VENDRE 3.500 F LE M²
(prix ferme - redevance incluse)
Ces bureaux sont livrés entièrement terminés, climatisés et cloisonnés - Possibilités de location.



EXCLUSIVITÉ DE VENTE
SAF
42, avenue de Friedland
75008 PARIS
Tél. 622.10.10

JUSTICE

A l'occasion de nominations à la Cour de sûreté de l'État

Mouvements d'humeur à la Cour de cassation

M. François Romerio, réintégrant la Cour de Cassation, son poste de premier président de la Cour de sûreté de l'État devient vacant. Le poste de procureur général, qu'occupe M. Jean Coucoureux, va le devenir.

Les noms les plus fréquemment cités pour leur succéder sont ceux respectivement de M. Alain Simon, qui était président de chambre de la cour d'appel de Paris, et de M. Jean Jonquères, qui était procureur général à la cour de Douai. Or tous deux viennent d'être nommés conseillers à la Cour de cassation (le Monde *du 20 février).*

C'est la cause d'un petit vent de contestation qui souffle sur la Haute Juridiction, certains de ses membres soutenant que la procédure suivie pour changer les deux « têtes » de la Cour de sûreté donne à celle-ci un éclat immérité.

Si bien que c'est « par écrit » et non pas solennellement que MM. Simon et Jonquères ont été « installés », certains de leurs nouveaux collègues ayant d'avance fait savoir qu'ils n'assisteraient pas à la cérémonie, si elle avait lieu malgré leurs réserves.

Ces mouvements d'humeur proviennent de ce que, jusqu'à présent, on était d'abord nommé à la Cour de sûreté, puis, plus tard, à titre de promotion, à la Cour de cassation. Une seule exception à cet usage : M. André Dechezelles, nommé président au moment de la création de la Cour de sûreté, en 1963, était conseiller à la Cour de cassation depuis 1961. Mais son sucesseur, M. Romerio, ne fut promu que six ans après avoir été nommé à la tête de la juridiction d'exception.

De même, M. René Paucot, qui fut le premier procureur général de la Cour de sûreté, ne fut nommé à la Cour de cassation qu'en mai 1964, quinze mois après. L'actuel titulaire, M. Jean Coucoureux, n'a que le grade de premier substitut à la chancellerie.

C'est dès vendredi 28 février que le Conseil supérieur de la magistrature, dans sa nouvelle composition, devrait examiner l'ensemble de la question, bien qu'indirectement, y compris sous l'angle de l'éclat supplémentaire donné à une juridiction encore très contestée.

Du temps qu'il était sénateur, M. Jean Lecanuet avait, à plusieurs reprises, vitupéré la Cour de sûreté de l'État. Devenu ministre de la justice, il consent au surcroît d'honneur qui va lui être conféré. Comme le disait un très haut magistrat : « Le roi de France, disait-on, oublie les injures subies par le duc d'Orléans. Egalement les promesses faites par lui. »

PHILIPPE BOUCHER.

A Nice

TROIS NÉGOCIANTS EN VIANDE SONT INCULPÉS D'ESCROQUERIE

(De notre correspondant.)

Nice. — Trois membres d'une société anonyme d'import-export de bétail de boucherie, Riviera-Viande, dont le siège social est à Nice, viennent d'être arrêtés et inculpés de banqueroute, escroquerie et émission de chèques sans provision. Il s'agit de MM. Christian Le Page, trente-sept ans, expéditeur ; Henri Cassanelli, vingt-sept ans, ouvrier agricole, et Christian Cottray, trente-quatre ans, fils du propriétaire du domaine de La Métairie, à Bourg-Archambault, dans la Vienne.

Depuis quelques semaines, les achats effectués par la société chez les éleveurs de la Vienne et des Deux-Sèvres étaient réglés au moyen de chèques sans provision et le préjudice subi par les éleveurs est de l'ordre de 600 000 à 700 000 francs.

L'affaire Portal

GARDER LE DOMAINE « PAR TOUS LES MOYENS »

« *J'approuve l'initiative*, a précisé M. Valéry Giscard d'Estaing samedi 22 février, à propos de l'affaire Portal, *qu'a prise le garde des sceaux de réunir toute une documentation sur le déroulement complet de cette affaire, de façon qu'il puisse se prononcer en toute connaissance de cause ; les conclusions de l'enquête qui a été organisée par M. Lecanuet seront rendues publiques.* »

De son côté, M. Jacques Chirac a déclaré « attendre le rapport du ministre de la justice dans cette affaire ».

Pour le gouvernement, l'affaire Portal semble momentanément terminée ; comme pour Anna et Marie-Agnès, qui se reposent à Montpellier, non sans répéter qu'elles ont été les victimes d'une machination pour les exproprier de leurs biens.

Il faudra attendre le Livre blanc promis pour connaître une vérité sur La Fumade. Peut-être ce livre tiendra-t-il compte des déclarations du premier notaire des Portal — parrain de Marie-Agnès — qui rappelait qu'une clause testamentaire d'inaliénabilité pour trente ans avait gêné Léonce de Portal dans la gestion de la propriété et que « *dans le Sud-Ouest de telles ventes aux enchères ne rapportent jamais ce qu'elles devraient rapporter, parce qu'il n'y a pas d'amateurs* ».

Peut-être fera-t-il cas des commentaires du président de la SAFER de Montauban, qui n'avait pas poussé les enchères parce que la redistribution de terre n'était pas évidente en raison de la volonté manifestée par les Portal de garder le domaine « par tous les moyens ».

Quant aux créanciers des Portal — pour la plupart de condition fort modeste — ils ont décidé eux aussi de publir un Livre blanc sur leurs démêlés avec la famille.

● *Pour un passage jugé diffamatoire envers M. Sigismond Enfière, ancien collaborateur d'Edouard Herriot*, passage du livre *le Temps des armes*, M. Sven Nielsen qui l'édita au mois de novembre 1972 et l'auteur, M. Pierre Billotte, ont été condamnés, samedi 22 février, à 10 000 francs d'amende par la 17e chambre correctionnelle de Paris ; celle-ci a d'autre part alloué 10 000 francs de dommages et intérêts au requérant.

L'ancien général Billotte, actuellement maire de Créteil et député du Val-de-Marne (U.D.R.), avait écrit dans son livre que peu avant la Libération des opportunistes avaient essayé « *avec la complicité d'Abetz d'Enfière, de Laval* » de convaincre Edouard Herriot qu'il devait prendre la tête d'un nouveau gouvernement, ce qu'a formellement démenti M. Enfière.

● *Le parquet de Charleville-Mézières vient d'ouvrir une information contre le commandant Piqueret, inspecteur* départemental des services d'incendie des Ardennes, qui profitait de ses fonctions pour s'introduire dans l'entrepôt d'un magasin à grande surface et y dérober des caisses de vins et spiritueux.

POLICE

Dans le Nord

DES MAGISTRATS ET DES POLICIERS DÉNONCENT LES OPÉRATIONS « COUP DE POING »

(De notre correspondant.)

Lille. — Deux représentants du syndicat C.F.D.T. de la police nationale ont assisté samedi 22 février à l'assemblée générale de la section Nord-Pas-de-Calais du Syndicat de la magistrature. Au terme de cette réunion, dont le but essentiel était d'étudier l'action de la police, le Syndicat de la magistrature Nord-Pas-de-Calais et le syndicat C.F.D.T. de la police ont publié un communiqué commun dans lequel ils « *dénoncent les opérations « coup de poing » et les instructions récentes tendant à l'interpellation systématique des personnes d'allure suspecte* ».

Les deux syndicats constatent en effet que ces opérations « *n'ont aucune efficacité réelle pour la protection et la sécurité des citoyens et portent atteinte aux principes fondamentaux de la liberté individuelle ; en aboutissant au fichage d'une large partie de la population* » ; les syndicats, qui soulignent encore « *l'aspect illégal des interpellations systématiques opérées en l'absence de toute infraction* », affirment aussi qu'« *une politique de contrôle de justice sur la police devrait être plus clairement définie, tant pour ce qui concerne la direction des enquêtes que la garde à vue* », et « *dénoncent l'attitude des hiérarchies respectives en ce domaine* ».

● *En Norvège, vingt-sept personnes ont été tuées* et vingt-six blessées, samedi 22 février, lors de la collision entre deux trains de voyageurs en gare de Tretten, près de Lillehammer, au nord d'Oslo.

AUTOMOBILE

‹ *Tout à l'avant* ›, *moteur V 6, cinq portes, roues indépendantes, direction assistée*

La nouvelle Renault 30 TS

A deux semaines de l'ouverture du Salon de l'automobile de Genève, où la Renault 30 TS doit être présentée pour la première fois au public, la régie Renault dévoile ce lundi 24 janvier ce que sera sa nouvelle voiture de haut de gamme.

On sait (voir notamment *le Monde* du 31 janvier 1975) que la 30 TS aura le moteur V 6 étudié et produit à Douvrin (Pas-de-Calais) par Peugeot-Renault-Volvo, et qui équipe déjà le coupé 504 et les Volvo 264.

L'apparition d'une six cylindres française de tourisme constitue un événement : depuis la disparition de la 15 Citroën, notre industrie n'en fabriquait plus, abandonnant ainsi à nos partenaires européens une importante clientèle (quelque 300 000 acheteurs par an en Europe). C'est un événement aussi parce que la 30 TS sera, dans sa classe, la plus moderne. En effet, elle a été conçue parallèlement au B.R.V. (Basic *Research Vehicle*), voiture expérimentale Renault, et bénéfice des recherches les plus récentes en matière de sécurité : elle réunit des solutions rarement rassemblées dans une voiture de grande diffusion : « traction avant », six cylindres, direction assistée, suspension à roues avant indépendantes, riche équipement de série ; enfin, il est probable qu'elle sera une des moins chères — peut-être la moins chère — des six cylindres européennes.

Nous ne pourrons, bien sûr, apprécier l'esthétique de la 30 TS que lorsque nous l'aurons vue. Tout au moins peut-on reconnaître sur les photos un certain style Renault : le profil et l'avant ont la finesse des Renault 15/17, avec un capot plus plongeant ; l'arrière, avec son hayon, a quelque chose de la 16, en moins abrupt. La ligne générale apparaît plus longue ; elle l'est, en effet, *puisque la 30 TS mesure, d'un pare-*choc à l'autre, 27 centimètres de plus que les 15/17. L'empattement, 2,67 mètres, est plus long que celui des 15/17 (2,44 mètres), mais très voisin de celui des 16 (2,65 mètres). Autres comparaisons : avec 1,73 mètre, la 30 TS est plus large de 10 centimètres que les deux autres ; avec 1,43 mètre à vide, elle est plus haute (+ 12 centimètres) que les 15/17, moins haute (— 2 centimètres) *que les 16. Intérieurement, la voiture* est plus large : 1,44 mètre aux coudes, à l'avant, 1,46 mètre à l'arrière (1,32/1,30 pour les 15/17 ; 1,36/1,39 pour les 16).

La structure et la carrosserie ont évidemment été conçues pour répondre aux critères actuels de sécurité : rigidité de l'habitacle, résistance progressive des parties avant et arrière, non-agressivité extérieure, parties latérales renforcées, réservoir d'essence dans une zone protégée, sous l'arrière de l'habitacle.

L'équipement de série de la nouvelle Renault est très complet : quatre projecteurs à iode, commande hydraulique de réglagle des phares, pare-brise feuilleté, lunette arrière chauffante, lève-vitre électrique à l'avant, condamnation électromagnétique des portes, ceintures à enrouleurs. Sur option : transmission automatique à commande électronique, conditionnement d'air, toit ouvrant électrique.

Quant à l'aménagement intérieur, il paraît digne de la voiture. On a maintenu l'astucieuse disposition de la banquette arrière de la R 16, qui permet, sur la 30 TS, de faire passer le volume du coffre de 400 à 1 400 litres.

Les commandes sont réparties sur *la partie verticale de la planche de bord, sur le pontet et sur la console*, les plus usuelles se trouvant au volant (inverseur éclairage-signalisation, avertisseur, essuie-vitre, lave-vitre à marche continue ou intermittente). Sur la colonne, une commande permet le réglagle des quatre projecteurs. Sur le tableau sont rassemblés en quatre cadrans les nombreux témoins ainsi que les instruments : indicateur de vitesse, compteur kilométrique, totalisateur partiel, compte-tours, montre.

Les caractéristiques générales

La Renault 30 TS est une voiture à six glaces latérales — on pourrait donc, selon la tradition, l'appeler « limousine » — et cinq portes. Son moteur est placé en porte-à-faux à l'avant des roues avant, *qui sont motrices.*

Le moteur, dont nous avons déjà donné une description (Volvo 264, coupé Peugeot 504), est, rappelons-le, en alliage léger (culasse, bloc et carter). Ses six cylindres sont en V inclinés à 90 degrés ; les arbres à cames sont en tête — un par rangée de cylindres, — entraînés par chaîne et agissant sur les soupapes par culbuteurs. Chemises en fonte amovibles. Vilbrequin à quatre paliers. Refroidissement en circuit fermé. Quatre types de radiateurs suivant que la transmission est mécanique et automatique, avec ou sans air conditionné. Deux carburateurs : un simple corps et un double corps (comme sur le coupé 504). Allumage double avec circuit indépendant pour chaque rangée de cylindres, allumeur commun à double rupteur. (Un capteur monté sur la voiture permet, à l'aide d'une prise spéciale, le réglage en station diagnostic.)

Pour une cylindrée de 2664 centimètres cubes (alésage course 88×73 mm) et un taux de compression de 8, 7/1, le moteur développe 131 ch. à 5 500 tours-minute (15 CV fiscaux) et un couple maximal de 20,5 mkg à 2 500 tours.

La boîte-pont est montée en arrière du moteur (commande au plancher).

La suspension est à roues indépendantes et à grand débattement. A l'avant, elle s'inspire de celle des 15/17 : doubles triangles, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques intégrés, barre stabilisatrice. A l'arrière, elle est nouvelle : elle comporte deux bras de guidage longitudinaux, deux bras transversaux sur lesquels prennent appui les ressorts hélicoïdaux. Ceux-ci sont indépendants des amortisseurs télescopiques solidaires des fusées. La suspension arrière est complétée par un système de contrôle d'assiette et une barre antiroulis.

Les freins sont à disque sur les quatre roues, assistés, ventilés à l'avant et à double circuit. (Les freins avant ont chacun deux cylindres récepteurs pour garantir un freinage à l'avant en toute circonstance.)

La direction à crémaillère est assistée, l'impulsion hydraulique étant évidemment différentielle : maximale en manœuvre de parcage, minimale en circulation en ligne droite.

A vide, la 30 TS pèse 1 320 kg (avec boîte automatique : 1 340 kg) dont 820 kg sur l'avant et 500 kg sur l'arrière. Poids en charge : 1 740 kg. Poids de remorque attelée : non freinée : 660 kg ; freinée : 1 250 kg.

Contenance du réservoir d'essence : 67 litres.

Performance : vitesse maximale 185 km/heure avec boîte mécanique, 180 km/heure avec transmission automatique.

Le prix n'a pas été indiqué par la Régie. Il pourrait être de l'ordre de 35 000 F.

DANIEL CLAVAUD.

● LA POLLUTION AUTOMOBILE AU JAPON. — Le gouvernement japonais a décidé d'imposer des normes plus strictes pour lutter contre la pollution due aux automobiles. Ces normes seront applicables aux véhicules mis en vente à *partir du* 1er avril 1976 et frapperont les véhicules importés à partir du 1er avril 1978. — *(U.P.I.)*

FIAT MET EN VENTE sa gamme 131 « *Mirafiori* »

Présenté au salon de l'automobile de Turin, fin octobre 1974, vendue en Italie, la nouvelle gamme Fiat 131 « Mirafiori » va *être importée en France.*

On sait (*le Monde* du 19 octobre 1974) que cette série comporte trois modèles de base : berline deux portes, berline quatre portes et familiale (break) cinq portes, en deux versions, « normale » et « spécial », différant par leur équipement intérieur, leurs roues, leurs projecteurs (jumelés sur les « sécial »). Deux moteurs sont proposés : un 1 300 et un 1 600 et trois transmissions.

Succédant aux berlines et familiales 124, de lignes plus agréables, adoucies, la série 131 a été conçue, selon l'intention exprimée par le constructeur, en fonction de l'évolution des besoins du public. Les contraintes imposées à la circulation dans presque toute l'Europe et, d'autre part, la diminution générale du pouvoir d'achat ont, notamment, comme conséquence un moindre intérêt pour les performances ; en revanche, la clientèle souhaite un usage plus long et un entretien moins côteux.

On a donc tenu compte, autant que possible, de ces tendances *dans l'étude des véhicules*. Le choix de la formule répond à un souci de simplification au montage, lui-même rendu plus économique par une rationalisation et une automatisation plus poussée des chaînes. Dans le but d'augmenter la longévité et de réduire le coût des réparations, les éléments mécaniques sont surdimensionnés (tels les moteurs ou les organes de transmission), plus accessibles ; les carrosseries sont mieux protégées contre les chocs et la corrosion. En outre, on a perfectionné les opérations de contrôle de qualité en cours de fabrication.

L'essai que nous avons pu faire d'une 1300 S nous a révélé une voiture plaisante par sa finition, son confort intérieur et son agrément de conduite (visibilité, commandes bien groupées, volant à hauteur réglable, direction à crémaillère, douce et précise, bonne insonorisation, bons freins).

Caractéristiques générales

Moteur 1300 : 1297 cm3, alésage/course : 76 × 71,5, 65 ch à 5400 tours/minute (7 CV fiscaux), couple maximal : 10,4 mkg à 3 000 tours. Performances : vitesse de pointe : 150 km/heure ; accélération de 0 à 100 km/heure : 16,2 sec. ; consommation DIN 110 km/heure à vitesse constante plus 10 %) : 8,9 litres.

Moteur 1600 : 1585 cm3, alésage/course : 84 × 71,5, 75 ch à 5 400 tours (9 CV fiscaux), couple maximal : 12,6 mkg à 3 000 tours. Performances : vitesse de pointe : 160 km/heure ; accélération de 0 à 100 km/heure : 14,8 sec. ; consommation DIN : 9,6 l (10,1 l avec transmission automatique).

Caractéristiques communes aux deux moteurs : soupapes en tête et arbre à cames latéral, carburateur à double corps, starter automatique.

Transmission : boîtes de vitesses *mécaniques à quatre ressorts* (commande au plancher) ou, contre supplément, transmission automatique.

Freins : à disque sur les roues avant, assistés et à double circuit. Le frein à main est réglable par un bouton moleté.

Suspensions. — A l'avant, roues indépendantes, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs et barre stabilisatrice transversale ; à l'arrière, essieu rigide guidé par quatre biellettes longitudinales, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs et barre stabilisatrice.

Dimensions et poids. — Empattement : 2, 49 m ; voies avant/arrière (berline) 1,372/1,315 m ; longueur hors tout : 4,238 m (S : 4,264 m) ; largeur : 1,632 m (S : 1,642 m) ; hauteur : 1,40 m ; poids à vide : de 965 kg pour la berline 2 portes à 1 030 kg pour le break ; poids en charge : de 1 365 à 1 460 kg ; volume du coffre à bagages : 400 litres (400 à 1 170 litres pour le break) ; réservoir d'essence : 50 litres.

Exemples de prix (catalogue) : berline 1300 N 2 portes : 16 950 F ; 1300 N 4 portes : 17 900 F ; 1300 S 4 portes : 19 650 F ; 1 600 S 4 portes : 20 950 F.

D. C.

La voiture de demain devra durer au moins quinze ans

déclare M. Umberto Agnelli

« Je crois à une amélioration lente et progressive du marché européen de l'automobile d'ici à 1980 et non à une reprise rapide », a déclaré samedi 22 février à Saint-Paul-de-Vence M. Umberto Agnelli. L'administrateur-délégué général de la Fiat estime que, pendant une paire d'années, les constructeurs de véhicules vont être en hibernation, qu'ils mettront un frein à leurs investissements, étant donné l'état actuel de supercapacité de leurs usines, et que leur plus gros problème sera d'ordre financier : « *Disposer d'un « cash-flow » suffisant. Il faudra « tenir » en ralentissant le progrès technologique et en conséquence le rythme de naissance de modèles de voitures.* »

Selon M. Agnelli, les petits constructeurs devront, pour survivre, conclure des alliances. Le temps des absorptions des sociétés en difficulté par les entreprises puissantes serait révolu, car ces dernières ont déjà suffisamment de moyens de production. Plutôt que de racheter les firmes mal en point, les grands constructeurs pourraient préférer les laisser dépérir. Tel pourrait être d'ailleurs, d'après M. Agnelli, le sort futur de l'une ou l'autre des filiales européennes du groupe américain Chrysler. « *Il devrait cependant rester au moins un constructeur par pays européen, le problème étant pour lui de devenir le plus international possible.* »

Précisément, Fiat s'inquiète en ce moment des difficultés rencontrées par ses réseaux de vente à l'étranger : sa part sur le marché français est tombée, par exemple, de 7 % à 4 %. Les grèves qu'elle a subies depuis trois ans l'ont privée d'une production d'environ un million de voitures. Elle n'a pu approvisionner normalement ses réseaux européens de concessionnaires, lesquels n'ont pas profité du « boom » entre 1970 et 1973. Dans la plupart des pays, le pourcentage de marché tenu par Fiat est en régression, d'où un défaitisme certain.

La firme va s'efforcer de refaire le terrain perdu. Elle compte beaucoup sur son nouveau modèle, *la 131 Mirafiori*, qui sort ces jours-ci en France, le premier véhicule qui, selon elle, tienne compte de la crise pétrolière (voir l'article ci-dessus). « *La 131 est une voiture que nous avons voulue confortable, économie et robuste plutôt que brillante et à la pointe du progrès technique* », a dit M. Agnelli avant de prédire : « *La voiture de 1980 devra être étudiée pour durer au moins quinze ans et être d'un entretien peu coûteux. Les grands constructeurs proposeront demain une gamme plus étroite qu'aujourd'hui et qui reposera pour l'essentiel sur des voitures de petites et de moyennes cylindrées.* »

M. Agnelli devait encore préciser que Fiat est prête à accepter une aide financière de l'Iran, si ce pays accepte de limiter à 15 % ou 20 % sa part dans le capital et de recevoir celle-ci par création d'actions, les actionnaires d'aujourd'hui entendent garder « toutes les leurs ». Enfin, après avoir rappelé que l'objectif de Fiat est d'avoir, en 1985, la moitié de ses activités en dehors de l'automobile (contre 70 % actuellement), M. Agnelli expliqua : « *Nous allons nous développer dans les secteurs liés à la préparation d'un urbanisme nouveau, d'un autre système de vivre, d'habiter et de transporter. Nous allons nous spécialiser dans l'ingénierie des villes nouvelles et acquérir un savoir faire dans les secteurs dont dépendra l'avenir de l'Italie, spécialement dans ceux dont l'organisation actuelle n'est pas bonne.* »

Les français et la voiture

A la demande de Fiat-France, un sondage a été effectué en janvier par la Sofres auprès de mille automobilistes français. Les réponses obtenues donnent une idée de leurs « motivations » d'achat.

QUESTION. — Diriez-vous que les automobilistes attachent plus, autant ou moins d'importance aujourd'hui qu'il y a quelques années à chacune des choses suivantes ?

	Plus d'importance	Autant d'importance	Moins d'importance	
La consommation d'essence	90	7	3	100
La sécurité en voiture	82	14	4	100
Le prix à l'achat	74	19	7	100
La robustesse mécanique	71	22	7	100
Le frais d'entretien	71	22	7	100
Le confort en voiture	60	31	9	100
La maniabilité de la voiture	53	39	8	100
La nervosité de la voiture	41	37	22	100
La place pour les passagers et les bagages	38	48	14	100
La ligne, l'esthétique de la voiture	31	46	23	100
Les performances *sur route* (puissance, vitesse)	17	25	58	100

QUESTION. — Parmi les éléments que voici, quels sont, pour vous, les deux plus importants pour décider qu'une voiture est plus ou moins économique ?

Sa consommation en carburant	60 (*)
Son coût d'entretien régulier (vidange, graiss., revis.)	36
Sa durée de vie	35
La fréquence et le prix des réparations	30
Son prix d'achat	26
Son prix de vente	13

Les réponses à la dernière question contredisent, une fois de plus, une idée fausse mais communément avancée.

QUESTION. — Estimez-vous qu'une voiture est avant tout...

	%
Un objet utilitaire de la vie quotidienne ?	93
Un objet exprimant la personnalité de son propriétaire ?	6
Sans opinion	1
	100

(*) Le total est supérieur à 100 %, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

Le prêt iranien d'un milliard de dollars pour l'usine atomique de Tricastin sera remboursable en quinze ans

La signature, dimanche 23 février à Téhéran, de l'accord financier franco-iranien, ouvrant au Commissariat français à l'énergie atomique (C.E.A.) un crédit d'un milliard de dollars (près de 4,4 milliards de francs), concrétise la participation de l'Iran au financement de la construction de l'usine européenne de diffusion gazeuse pour la production d'uranium enrichi, dont les travaux de génie civil ont commencé à Tricastin, près de Pierrelatte, dans la Drôme (« le Monde » du 4 janvier).

La participation de l'Iran au programme industriel d'enrichissement de l'uranium et l'octroi d'un prêt de 1 milliard de dollars sont faits « *à des conditions favorables* »; le crédit est d'une durée de quinze ans.

L'usine du Tricastin, où sera utilisée la technique française, mise au point à Pierrelatte, est, on le sait, construite pour le compte du groupement Eurodif, dont font partie la France (52,8 % des parts), l'Italie (25 %), l'Espagne et la Belgique (11,1 % chacune).

L'accord prévoit la création d'une société franco-iranienne de financement, filiale du C.E.A. et de l'Organisation de l'énergie atomique iranienne : 25 % des actions d'Eurodif, pris sur la participation du CEAN, vont être transférées à cette société, dont le C.E.A. détiendra 60 % des parts, et l'Organisation atomique iranienne, 40 %.

Quarante pour cent d'un quart, cela *signifie que l'Iran recevra* au moins le dixième de la production de l'usine d'enrichissement du Tricastin, dont la décision a été prise récemment de porter la capacité à 10,7 millions d'U.T.S. (unités de travail de séparation). Il est d'ailleurs probable que l'Iran participera avec la France à la construction d'une seconde usine d'enrichissement d'uranium.

De l'utilisation des tankers

EAU MINÉRALE CONTRE PÉTROLE

Rio-de-Janeiro *(A.P.)*. — *Le Brésil, qui manque de pétrole, a entamé des négociations avec les pays arabes pour leur livrer de l'eau minérale à bord de... pétroliers.*

M. Antonio de Oliveira Rocha, président de la société India Mineral Water, s'attend à conclure un accord en mars ou avril pour l'exportation d'eau minérale par pétroliers à Koweït.

« Le Brésil possède la meilleure eau minérale du monde en quantité et en qualité », *a souligné M. Rocha. Il n'a pas précisé quelles quantités pourraient être livrées. L'eau sera placée dans des conteneurs de 20 000 litres chacun. L'an dernier, le Brésil a acheté les trois quarts de son pétrole — 600 000 barils en moyenne par jour — aux pays du golfe Persique.*

Dans une lettre ouverte à M. Giscard d'Estaing

M. MARCHAIS DEMANDE UNE RÉDUCTION DE 30 % DES PRIX DU FUEL

Dans une lettre ouverte au président de la République, publiée à la page une de *l'Humanité* du lundi 24 février, M. Georges Marchais, en convalescence dans le Midi de la France, demande :

» — *La réduction de 30 % du prix du fuel domestique et la mise à l'étude rapide d'une baisse des prix à la consommation des autres produits pétroliers.*

» — *L'application d'une taxe exceptionnelle de 15 % sur le chiffre d'affaires 1974 des filiales françaises des sociétés pétrolières, cela afin de récupérer partiellement les sommes indûment encaissées par celles-ci.* »

« *Selon les estimations les plus sérieuses*, explique le secrétaire général du parti communiste, *le prix du pétrole acheté aux pays producteurs pour les besoins de notre pays a baissé de 30 % depuis quelques mois. Aucune répercussion de cette baisse des prix à la production n'a été enregistrée au niveau des prix à la consommation.* »

● LE GROUPE SHELL CONFIRME QU'IL A PASSE UN ACCORD DE PRINCIPE AVEC L'ARABIE SAOUDITE pour participer à la construction d'un complexe pétrochimique d'une valeur de 500 millions de dollars dans ce pays annonce Associated Press. Mais, selon l'agence de presse saoudienne, le coût du projet serait de 1 milliard de dollars.

L'ESPOIR A CHANGÉ DE CAMP

(Suite de la première page.)

Ce qui paraît établi, c'est que la relation entre consommation de pétrole et activité économique n'est pas aussi stable qu'on était habitué à le croire.

On a sous-estimé la capacité des économies industrialisées à supporter une récession étendue sans troubles sérieux. Plusieurs pays, particulièrement les États-Unis et le Japon, connaissent leur plus grave crise économique et le chômage le plus important depuis la guerre ; mais jusqu'à nouvel ordre la société ne s'y désagrège pas.

L'erreur est encore plus manifeste à propos des fameux « pétrodollars ». Les experts les plus qualifiés étaient affolés par la perspective de déficits massifs chez les pays consommateurs de pétrole, et d'excédents non moins massifs chez les pays producteurs, ou du moins chez les moins peuplés.

Abou-Dhabi était présenté comme le type même du pays « condamné » à des excédents de rentrées gigantesques : avec moins de 50 000 habitants, qu'allait-il faire de ses 4 milliards de dollars de revenus pétroliers ? Or on vient d'apprendre que cet émirat pourait connaître des difficultés financières. Celles-ci n'ont évidemment rien de tragique : il s'agirait simplement de quelques décalages temporaires entre entrées et sorties de fonds. Mais cette éventualité est tout de même extraordinaire quand on pense au montant fantastique des sommes en cause. Saura-t-on jamais où elles ont été placées, pour ne pas dire recyclées ? Dans les pays encore féodaux de ce type, il n'y a pas à proprement parler de budget de l'État, et la cassette du prince est au moins à triple fond.

Si l'excédent d'Abou-Dhabi s'est évaporé comme l'eau dans le désert, *a fortiori* d'autres pays pétroliers plus peuplés, donc plus aptes à employer leurs revenus sur leur sol, ne devraient pas poser de graves problèmes à l'équilibre financier international. On ne sait pas grand-chose de la gestion saoudienne. L'autre « géant », à savoir l'Iran, sait que le pactole pétrolier ne coulera pas toujours, et, après avoir beaucoup investi tous azimuts, il en serait à s'interroger sur les moyens de financer certains projets d'avenir. Quant à l'Algérie, au Nigéria, à l'Indonésie, leurs besoins de financement sont considérables.

L'OPEP à la recherche d'une réplique

Pour ces diverses raisons, les pays industrialisés sont beaucoup moins vulnérables, et donc moins inquiets, qu'il y a seulement quelques mois. En revanche l'inflation, qui s'est à peine ralentie, touche avec une vigueur particulière les prix des produits qu'importent les pays membres de l'OPEP. L'amertume est grande chez certains : le « gel » des prix du « brut » proposé pour les neuf premiers mois de l'année entraîne déjà une baisse du pouvoir d'achat, d'autant que la baisse du dollar sur les marchés des changes diminue les revenus des pays producteurs. Quand on compare les gémissements que provoquait il y a seulement deux ans la chute du dollar dans les pays industrialisés à la relative tranquillité avec laquelle sa faiblesse actuelle est accueillie dans les mêmes pays, force est de constater que l'Occident et le Japon ne se trouvent pas trop mal de payer l'OPEP en monnaie fondante. Comment l'Organisation a-t-elle réagi ?

On la voit mal revenir sur le blocage des prix du « brut ». Faut-il alors s'attendre à une réduction coordonnée de l'extraction et de la vente du pétrole brut ? Ce serait mettre la solidarité des pays pétroliers à rude épreuve. Une chose est de décider en commun des prix — et ce n'est déjà pas facile, — une autre de répartir des contingents de production. Sans doute les différents pays ont-ils déjà diminué leurs livraisons sur le marché ; mais on peut se demander s'ils l'ont fait volontairement ou tout simplement parce qu'ils ne trouvaient pas d'acheteurs étant donné le niveau atteint par les stocks. Pour que les « sacrifices » soient équitablement répartis à l'intérieur de l'OPEP, il faudrait pourtant un plan global de réduction de la production, dans un domaine qui a toujours relevé de la souveraineté des États membres.

Quant à la recherche d'une nouvelle unité de compte pour le pétrole — le dollar et la livre étant jugés défaillants — et d'une formule d'indexation pour protéger le pouvoir d'achat du revenu pétrolier, elle est au moins aussi problématique. Voici un an que les ministres de l'OPEP en discutent. Jusqu'à maintenant, pour des raisons soit politiques, soit techniques — la complexité des deux problèmes est considérable, — ils n'ont abouti à aucun accord. Le « miracle » se produira-t-il à Vienne ? En tout état de cause, à si peu de jours du « sommet » d'Alger, les discussions ne peuvent que préparer les décisions des chefs d'État.

La réunion de Vienne devrait en tout cas permettre de tester la cohésion de l'OPEP. Sans doute la conjoncture peut-elle aggraver les dissensions internes; les Saoudiens ne vont-ils pas en tirer argument, eux qui ont toujours proclamé bien haut que les prix décidés par l'Organisation étaient trop élevés ? Mais, à l'inverse, le danger de détérioration des revenus et le sentiment d'avoir été spolié par des manipulations monétaires peuvent provoquer un resserrement dans les rangs. La négociation s'annonce assez ouverte.

PHILIPPE SIMONNOT.

L'INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE ADAPTE SON PROGRAMME A LA CRISE DE L'ÉNERGIE

Les orientations de l'Institut français du pétrole (I.F.P.) pour 1975 reflètent la situation actuelle de la France dans le domaine de l'énergie. Il faut :

— Economiser les matières énergétiques sans pour cela porter préjudice à l'environnement ;

— Trouver les hydrocarbures et autres ressources énergétiques éventuellement cachés dans le sous-sol national ou sous les mers bordant notre pays et évaluer si l'exploitation en est économiquement rentable dans les conditions actuelles ou prévisibles du marché ;

— Vendre des techniques et des services aux pays producteurs de pétrole pour compenser une partie du déficit de la balance des comptes dû à l'achat inévitable de pétrole étranger ;

— Mettre au point de nouvelles techniques de raffinage et de traitement des hydrocarbures de façon à permettre à l'industrie française d'évoluer vers la pétrochimie de plus en plus « fine », de fabriquer des produits de plus en plus « nobles ».

Sur un budget prévisionnel de 301,3 millions de francs, l'I.F.P. consacrera donc 102,2 millions aux sujets prioritaires liés à la crise de l'énergie. La somme consacrée aux recherches sur les économies d'énergie sera de 23,7 millions de francs (contre 15 millions en 1974, soit une augmentation de 58 % en francs courants). 68 millions de francs (contre 54 millions en 1974) iront aux ressources nouvelles : sur ces 68 millions, 60,9 millions seront attribués au seul programme « marine » qui n'avait eu droit qu'à 38 millions en 1974.

Une partie du budget de l'I.F.P. est alimentée par des taxes parafiscales liées au volume des produits pétroliers commercialisés en France et non pas au prix global de ces produits. Or la consommation française a diminué depuis deux ans : 111 millions de tonnes en 1973, 104,7 millions de tonnes en 1974... C'est une des raisons pour lesquelles il manquera en 1975 10,6 millions de francs à l'I.F.P. pour équilibrer son budget. — Y. R.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● BAISSE DE L'INDICE MENSUEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE. — Il s'est établi à 114 en décembre, contre 118 en novembre, soit une baisse de 3,5 % en un mois (indice calculé sur la base 100 en 1970, dans le bâtiment et les travaux publics). En un an (décembre 1974 comparé à décembre 1973), la baisse est de 4,4 %. Cet indice, rappelons-le, ne prend en compte que les biens intermédiaires et les biens de consommation.

Économies étrangères

● LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DE L'ALLEMAGNE FEDERALE a enregistré, en 1974, un excédent de 23,8 milliards de D.M. (chiffre provisoire), le double de celui de 1973 (12,1 milliards). La balance de base, qui comprend en plus les mouvements de capitaux à long terme, a, quant à elle, enregistré un excédent de 18,5 milliards de D.M. (23,9 milliards en 1973), le poste capitaux à long terme ayant été déficitaire de 5,8 milliards de D.M. (il avait été excédentaire de 11,8 milliards de D.M. en 1973). (1 D.M. = 1,80 F.)

● EN ITALIE, les prix à la consommation ont, en janvier, augmenté de 1,3 % par rapport à décembre et de 24,1 % par rapport à janvier 1974. Cette augmentation est inférieure à celles enregistrées au cours de l'année dernière, à l'exception des mois d'avril (1,2 %) et décembre 0,9 %). — *(A.F.P.)*

● LES RESERVES MONETAIRES DE LA GRANDE-BRETAGNE ONT AUGMENTE de 44 millions de dollars en janvier pour atteindre 6 833 millions de dollars. En fait, sans des emprunts qui se sont élevés à 729 millions, elles auraient baissé de 685 millions de dollars

Emploi

● CHOMAGE. — La région parisienne est moins touchée que le reste de la France, a déclaré M. B. Gaultier, délégué des Jeunes Chambres économiques, devant le comité consultatif économique et social de la région parisienne. Les chômeurs secourus par les ASSEDIC représentaient, pour le régime, 24,1 % de l'ensemble des allocataires en France, en décembre 1974, au lieu de 27,5 % fin 1973. A Paris comme ailleurs, les jeunes sont les plus touchés : l'accroissement des allocataires âgés de vingt à vingt-neuf ans est de 70 % en un an, au lieu de 44 % pour l'ensemble des catégories d'âges.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
École privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'État
4, rue des Petits-Champs 75080 PARIS - CEDEX 02

Désormais présent à Copenhague le Standard and Chartered est à votre service pour vos affaires internationales

Gammel Strand 34, 1202 Copenhague K
Téléphone: 14 30 44

Le nouveau bureau de représentation du Standard and Chartered maintenant ouvert à Copenhague constitue une addition importante aux facilités européennes dont jouissaient déjà nos clients en France, en Allemagne, en Italie, en Hollande, et dans le Royaume-Uni.

Ceci pourrait être d'une très grande importance pour vos opérations de commerce dans le cadre des pays européens ou entre l'Europe et le reste du monde, car nos services et nos ressources en Europe sont appuyés et renforcés par la présence du Standard and Chartered Banking Group dans le monde entier. Nous possédons un réseau unique de plus de 1.500 agences et bureaux représentant le groupe dans plus de 60 pays, en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, en Australie et en Amérique du Nord et du Sud.

C'est ainsi que, par exemple, nous pouvons vous faciliter la conduite de vos affaires en vous permettant d'accomplir vos transactions journalières avec une rapidité exceptionnelle – vous économisez temps et argent du fait que c'est un seul et même groupe qui travaille pour vous, ici et dans les autres pays.
Et le Standard and Chartered peut vous aider de bien d'autres manières. Téléphonez-nous donc à Paris, au numéro 742 91 41.
Dans les autres pays d'Europe, composez les numéros ci-dessous:

Allemagne de l'Ouest	Hambourg 33 41 1 Francfort
Italie	Milan 796241
Hollande	Rotterdam 365322
Royaume-Uni	Londres 623 7500



Standard and Chartered
BANKING GROUP LIMITED
à votre service dans le monde entier

Siège Social: 10 Clements Lane, Londres EC4N 7AB.

مكبرا عن الاصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

)E CAMP

PHILIPPE SIMONNOT

L'INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE ADAPTE SON PROGRAMME À LA CRISE DE L'ÉNERGIE

CHIFFRES

Emploi

AGRICULTURE

Scission chez les éleveurs

A moins de trois semaines du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), des éleveurs du Centre et de l'Ouest devaient annoncer, ce lundi à Clermont-Ferrand, qu'ils créaient une association autonome de la Fédération des exploitants.

Alors que le gouvernement met la dernière main au système d'aide sociale aux producteurs dont le mécanisme sera vraisemblablement connu mercredi prochain, cette nouvelle scission du « bloc » paysan témoigne d'une réalité socio-économique complexe ainsi que de la crise de confiance dans les dirigeants.

Lorsque, à l'issue d'une réunion importante, les dirigeants des quatre principales organisations paysannes apparaissent sur le perron du palais *de l'Elysée ou de l'hôtel Matignon*, micros et caméras se braquent immanquablement vers la silhouette trapue du président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.). Le sourire légè*rement crispé, le menton presque sur* la poitrine, M. Michel Debatisse dit, en peu de mots, à quelle aune le gouvernement *a pris la mesure de la* situation des paysans. Puis, les trois autres dirigeants commentent, à leur tour, *les résultats des discussions.*

Ce scénario a connu un accroc en novembre dernier. Les campagnes étaient alors en effervescence depuis une dizaine de mois ; la conférence annuelle « professionnels-administration » avait traîné en longueur ; les mesures accordées par M. Chirac s'avéraient finalement trop minces pour améliorer sensiblement la situation des cultivateurs et des éleveurs. Les présidents, tous amers, ont fait leurs commentaires, mais l'O.R.T.F. a donné un écho plus large aux propos du président des compagnies *consulaires. M. Debatisse* s'est ému et a rappelé que, en de telles circonstances, le président de la Fédération des exploitants devait avoir la prééminence.

L'incident est révélateur de la *conception du syndicalisme paysan* des dirigeants de la F.N.S.E.A. : la nébuleuse des organisations agricoles *doit « tourner autour » de la Fédé*ration des exploitants. Le « centralisme » de la paysannerie — *d'aucuns disent le corporatisme* — est cependant une réalité assez récente. La III[e] République avait vu rivaliser les gentlemen campagnards de la Société des agriculteurs de France, qui prenaient leurs quartiers d'hiver rue d'Athènes, et les laïcs, que Gambetta avait installés boulevard Saint-Germain, à la Société d'encouragement de l'agriculture : « rive droite » contre « rive gauche ».

Le mythe de l'unité paysanne...

En réaction contre cette politisation, des associations spécialisées se sont créées, devenues puissantes pour *les producteurs de blé et de bette*rave. Une conscience de classe s'est développée progressivement, au contact des notables célébrant la grandeur du travail paysan.

A la veille de la guerre de 1939, les « chemises vertes » d'Henri Dorgères s'emploient vigoureusement à faire progresser l'idée de l'ordre professionnel.

Le régime de Vichy l'expérimente. *La corporation paysanne*, balayée à la Libération, a été la première organisation unitaire du monde paysan. Les socialistes et les radicaux s'en inspirent : en 1945 pour créer la Confédération générale de l'agriculture (C. G. A.), organe unique de coordination et de représentation de l'agriculture, englobant tout à la fois les syndicats, les coopératives, la mutualité, le crédit, les salariés de l'agriculture, des techniciens aux ouvriers. La C.G.A. dépérira toutefois jusqu'en 1953, avec l'échec des socialistes à contrôler un milieu où ils sont mal introduits.

*La Fédération nationale des syndi*cats d'exploitants agricoles, créée en 1946, recueille l'héritage de l'unité mais en s'ouvrant exclusivement aux exploitants. *« Le syndicalisme doit assurer l'union, car devant les égoïsmes des appétits déchaînés dans le monde moderne, devant la concentration des intérêts facilités par le monde technique, devant l'entière dépendance des économies nationales, rendue plus étroite par l'accélération des échanges, les producteurs isolés sont menacés dans leur liberté et dans leur vie »*, lit-on dans le rapport moral du congrès de la F.N.S.E.A., en 1956.

Si, depuis, les thèmes du syndicalisme ont peu *évolué*, la Fédération des exploitants n'en reste pas moins « crispée » sur le problème de l'unité du monde rural, mythe de plus en plus contesté en pratique de l'intérieur et de l'extérieur de la Fédération des exploitants.

...de plus en plus contesté

De l'intérieur d'abord : les associations spécialisées ont été intégrées à la Fédération naitonale. Elles *« doivent agir dans [son] cadre... et lui en référer pour toutes les questions mettant en cause l'intérêt général agricole »*. Or, si les éleveurs et les producteurs de fruits ou de lait — très dispersés sur le territoire et moins préparés intellectuellement — n'ont pas su s'organiser solidement, en revanche, dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, les céréaliers et les planteurs de betteraves ont mis en place des organisations fortes pour négocier leurs problèmes avec le gouvernement, tout en se servant de leurs moyens financiers pour se faire appuyer.

L'emprise des gros exploitants sur la F.N.S.E.A. s'est allégée avec l'arrivée à la présidence de M. Debatisse. Mais elle n'en reste pas moins réelle : l'augmentation du prix des céréales a été plus forte que celle des productions animales bien qu'elle mette en difficulté les éleveurs de porcs et de volailles.

A partir de 1954, les Jeunes Agriculteurs, qui ont été formés essentiellement par la Jeunesse agricole catholique (JAC) et qui sont regroupés dans le Cercle — devenu Centre — des jeunes (C.N.J.A.) s'élèvent contre ce « détournement » du syndicalisme au profit des « gros ».

Ils menacent l'unité syndicale en distinguant les exploitations industrialisées des exploitations de polyculture « sous-développées ». Ils délaissent les revendications sur les prix pour demander une réforme des structures : agrandissement des fermes, grâce à la mise à la retraite des exploitants âgés et reconversion des plus jeunes.

Le succès de ces revendications, reprises pour l'essentiel par MM. Debré puis Pisani, permet au C.N.J.A. de conquérir une place de premier ordre dans le concert des organisations paysannes, et ses leaders remplacent peu à peu les vieux caciques de la Fédération des exploitants. Aujourd'hui le C.N.J.A. garde ce rôle d'aiguillon, bien que son dynamisme se soit quelque peu émoussé.

L'unité paysanne est également attaquée de l'extérieur. La politique agricole « productiviste » de la Libération, qui aboutit, en 1953, à une crise de surproduction, entraîne des manifestations souvent violentes organisées par le Comité de Guéret, dans le Centre, et le Comité d'action viticole dans le Midi. Un moment *dépassée par la base*, la F.N.S.E.A. arrive de justesse à récupérer le mouvement : la création d'un comité général d'action — ébauche d'un syndicat des petits et moyens exploitants — échoue, faute de l'accord des communistes. Ce sont pourtant ces derniers, en 1959, qui donnent ses cadres au Mouvement de défense des exploitants familiaux ; parti des départements du sud de la Loire, le MODEF franchit rapidement cette frontière en convainquant une bonne partie du monde rural que la politique agricole de la V[e] République réserve les meilleures terres aux riches exploitants, concentre les productions et accumule les profits dans les mains des « agrariens », au détriment de l'exploitant familial.

La F.N.S.E.A. a, en outre, une rivale à droite : *la Fédération fran*çaise de l'agriculture, fondée en 1969 par des notables du Centre et de l'Ouest. Ils reprochaient au gouvernement de ne pas appliquer la réglementation communautaire, c'est-à-dire de ne pas augmenter les prix garantis aux agriculteurs, alors que le franc était dévalué. La F.F.A. reproche aussi à la Fédération des exploitants *« de jouer la civilisation industrielle contre la civilisation tout court »*.

A ces deux ensembles, d'inspiration fort opposée, mais qui ont une teinte fortement corporatiste, s'ajoute désormais une opposition de gauche : celle des paysans-travailleurs. Leurs idées ont été rassemblées dans un contre-rapport présenté au congrès du C.N.J.A. de Blois, en 1971. Selon ce texte, le problème agricole doit être étudié dans la logique du développement du capitalisme. Le paysan apparaît comme un travailleur qui vend son travail au travers de sa marchandise, dans une situation analogue à celle du salarié travaillant en usine. Ce constat exclut la collaboration avec les exploitants capitalistes. Le mouvement qui, jusqu'à ces derniers mois, reposait sur des cellules de base autonomes, s'est doté, en octobre dernier, d'un collectif national.

Ces trois organisations — MODEF, F.F.A., paysans-travailleurs — organisent des manifestations locales sur des thèmes très précis. Quand les conditions s'y prêtent, ils réussissent à lancer des revendications nationales, qui prennent de court la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. La montée de la colère paysanne au cours du printemps et de l'été dernier en a été l'illustration.

Simultanément est apparue une organisation de nature radicalement différente : celle de l'agriculture d'entreprise. Elle est née du projet formulé par une poignée d'hommes qui, après la Libération, pensaient qu'il fallait intégrer l'agriculture dans l'ensemble de l'économie et définir un statut d'entreprise pour leurs exploitations. Sans revendiquer aucune représentativité, le CENAG s'est *engagé sur cette voie et certains* de ses éléments se sont retrouvés, en 1973, dans le Groupe des grandes exploitations (G.E.A.), syndicat des paysans - P. D. G., qui est surtout préoccupé de régler les problèmes *fiscaux et fonciers des exploitations* les plus modernes.

Jusqu'à présent, la Fédération des exploitants et les Jeunes Agriculteurs ont obtenu l'assurance des pouvoirs publics que le monopole de la représentativité leur serait conservé. Combien de temps cela sera-t-il encore possible ? Lors des dernières élections aux chambres d'agriculture (*le Monde* du 21 mars 1974), le MODEF a obtenu, selon les chiffres fournis par la F.N.S.E.A., 19,80 % des suffrages et la F.F.A. 4,68 %. Un quart de la paysannerie donc donne ses suffrages à des « dissidents ». Phénomène encore plus frappant : dans le Puy-de-Dôme, département du président de la Fédération nationale des exploitants, il y a deux syndicats rivaux, et celui auquel appartient M. Debatisse est minoritaire.

Pourquoi l'unité syndicale paysanne est-elle ainsi de plus en plus battue en brèche ? D'abord parce qu'elle ne correspond pas à une réalité sociologique ou politique. La personnalité du président de la F.N.S.E.A. n'est pas non plus étrangère au nouvel avatar de la centrale paysanne : son abandon par des éleveurs du Centre et de l'Ouest. *Réaliste jusqu'à sacrifier la fin* aux moyens, entouré par une garde de grognards inconditionnels, M. Debatisse se méfie, en effet, de la base. Il préfère régler les problèmes paysans par des négociations d'état-major, quitte à faire le bonheur des gens contre leur volonté.

C'est bien ce qu'une partie de ses anciennes troupes lui reprochent. Au risque de faire voler en éclats le syndicalisme ou d'affaiblir la représentation paysanne.

ALAIN GIRAUDO.

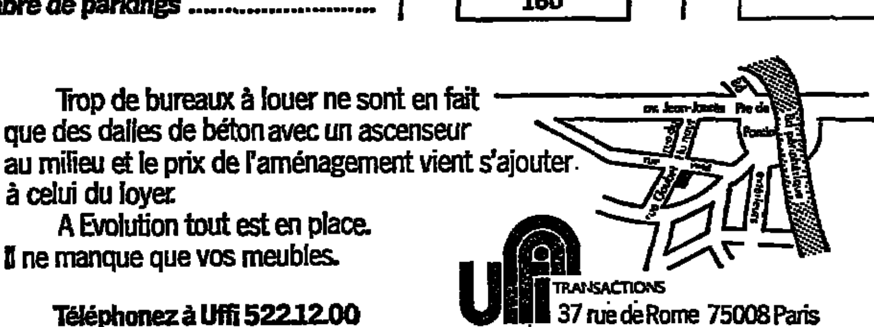
● ERRATUM. — Dans *le Monde* daté du 19 février, en page 14 (« Comment établir votre déclaration de revenus »), nous avons écrit par erreur à la rubrique « Traitements et salaires » : *« Quant aux externes des hôpitaux, les rémunérations et allocations qu'ils perçoivent ont le caractère de bourses d'études et sont exonérés de l'impôt sur le revenu. »* Il fallait lire : *« ... N'ont plus le caractère de bourses d'études et ne sont plus exonérés de l'impôt sur le revenu. »*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 5/8	6 5/8	3 3/4	4 3/4	3 1/2	4 1/2
1 mois	6 1/4	6 3/4	5 1/8	5 5/8	2 1/8	2 5/8
3 mois	7	7 1/2	5 3/4	6 1/4	4	4 1/2
6 mois	7 1/4	7 3/4	6 1/8	6 5/8	5 1/8	5 5/8

Bureaux dans Paris
comparez:

	Evolution	les autres
Le prix en location de	405 F.	
à	415 F.	
Surfaces divisibles	200 à 4000 m²	
Cloisons	comprises	
Moquette	partout	
Luminaires	en place	
Restaurant	500 places	
Lignes d'autobus	3	
Lignes de métro	2	
Périphérique	à 500 m.	
Téléphone	standard commun	
Nombre de parkings	160	



Evolution: vous avez tout, et vous êtes dans Paris.

J'ai fondé la

Phoceenne de Metallurgie

en 1963, avec deux principes essentiels : optimiser le rendement du capital investi par l'impact commercial d'une équipe très performante ; exploiter de manière systématique et intensive un créneau de marché à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui où le groupe, avec 250 millions de chiffre d'affaires, est devenu un des leaders mondiaux du matériel de raccorderie pour le pétrole, la pétrochimie, la chimie, etc... je dois structurer et renforcer cette équipe par un apport d'hommes neufs, compétents, aimant le changement et le risque tout en sachant construire avec rigueur.

Je recherche :

LE DIRECTEUR DES VENTES FRANCE
Responsable de 50 % du C.A., il devra diriger et animer les 7 agences nationales (80 personnes), orienter, contrôler et coordonner l'activité des agences et leurs liaisons avec le siège.
Le poste convient si, à 40 ans, vous pouvez apporter la preuve d'une véritable réussite à la Direction Commerciale d'une affaire de biens d'équipement distribuant par agences intégrées, tout en étant resté un vendeur de premier plan.

LE DIRECTEUR DES VENTES POUR LES PAYS DE L'EST
Doit être un spécialiste très expérimenté de la vente de matériel technique *sur ces marchés, posséder les introductions voulues et avoir réalisé d'impor*tantes affaires dans les pays où la Phocéenne est déjà présente. L'Allemand courant est indispensable, les langues slaves souhaitées.

LE DIRECTEUR DES VENTES POUR LE MAGHREB ET L'AFRIQUE
Doit, à partir d'une forte introduction existante en Afrique du Nord, développer les ventes de ce secteur et ouvrir les autres marchés d'Afrique. Une expérience de la commercialisation dans le secteur pétrolier de ces pays est indispensable ainsi que la connaissance de l'Anglais.

LE CHEF DU SERVICE COMMERCIAL EXPORT
Aura la responsabilité de la réorganisation des services commerciaux export du siège (assistants et secrétaires : 25 personnes) chargées d'analyser les demandes de la clientèle, d'établir les dossiers d'offres, de négocier les affaires. Une excellente expérience de direction du service grande exportation d'une affaire est nécessaire.

LE CHEF DE PRODUIT ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
Ce secteur en expansion demande un bon spécialiste technico-commercial connaissant les marchés français et étrangers des fabricants et des utilisateurs : il doit être capable de *prendre en main le développement sous tous* ses aspects : négociations avec les fournisseurs, gestion des stocks, orientation et suivi des ventes.

LE DIRECTEUR DES SERVICES LOGISTIQUES
Sera responsable de l'ensemble des flux de produits : livraisons des fournisseurs, stocks, ateliers, laboratoires d'essais et de contrôle, expéditions dont il devra optimiser l'organisation et la gestion. Je pense à un ingénieur qui possède une forte compétence pratique de l'ordonnancement et du stockage rationnel de produits métallurgiques.

LE DIRECTEUR DES SERVICES ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS ET TRANSPORTS
Sera le gestionnaire responsable d'investissements importants en forte croissance. Il faut à ce poste un cadre connaissant bien la maîtrise d'œuvre et le contrôle des coûts des installations industrielles et de bureaux et la gestion d'un parc de véhicules de transport et de manutention.

LE CHEF DU SERVICE FINANCIER
Aura la responsabilité de rationaliser et d'optimiser les flux financiers de l'entreprise. Une expérience approfondie de la gestion de trésorerie, des financements et des crédits court terme dans une entreprise ou une banque travaillant à l'échelle multinationale est souhaitée (service documentaire, par ex.).

LE RESPONSABLE DES ACHATS « MATERIELS INDUSTRIELS »
Possédera une large connaissance du marché à l'achat de ces matériels et des biens d'équipements, ainsi qu'une expérience confirmée de la négociation avec les fournisseurs.

L'ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES
De formation supérieure (droit, sciences po. ou sciences humaines), devra posséder une expérience d'au moins cinq ans de l'administration et de la gestion *de personnel ouvriers et employés.*

Si vous répondez vraiment aux conditions ci-dessus et que vous souhaitez vous joindre à notre équipe, à MARSEILLE-MARIGNANE, écrivez en présentant en détail vos expériences et vos objectifs à

Maurice GENOYER

P.D.G. de la Phocéenne de Métallurgie- 4, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.

(PUBLICITE)

VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX ?

Ce n'est pas irrémédiable...

...si vous agissez sans délai pour conserver ceux qui ne sont pas tombés.

Votre chevelure n'est pas à l'abri des agressions de la vie moderne. Si l'atmosphère est polluée, votre cuir chevelu et les racines de vos cheveux s'encrassent, ils ne respirent plus. Vous commencez à perdre vos cheveux, la calvitie vous menace.

Pour enrayer la chute des cheveux, vous avez tout essayé ? Peut-être des produits de hasard, mais avez-vous consulté EUROCAP ?

N'hésitez pas à vous adresser à des spécialistes reconnus. Il examineront l'état de votre chevelure et vous conseilleront un traitement adapté à votre cas.

Ces spécialistes vous attendent à l'Institut Capillaire EUROCAP. Ils vous diront ce qu'ils peuvent faire pour vous et vous renseigneront sur la possibilité d'amélioration de votre chevelure, mais s'ils ne peuvent rien, ils vous le diront aussi.

Les installations de l'Institut sont à votre disposition pour l'application du traitement nécessaire. Si vous habitez en banlieue ou en province, un traitement à domicile sera préparé à votre intention.

Ecrivez ou téléphonez pour un rendez-vous. L'Institut Capillaire EUROCAP est ouvert sans interruption de 11 heures à 20 heures, le samedi de 10 heures à 17 heures.

INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP (R)

Produits exclusifs EUROCAP pour l'hygiène capillaire

PARIS : 4, rue de Castiglione. — Tél. : 260-38-84

59 - LILLE, 16, rue Faidherbe. Tél. : 51-24-19.
35 - RENNES, 12, q. Duguay-Trouin. Tél. : 30-02-07.
13 - MARSEILLE, 58, r. Saint-Ferréol. Tél. : 33-07-50.
76 - ROUEN, 18, avenue de Bretagne. Tél. : 73-08-22.
33 - BORDEAUX, 34, place Gambetta. Tél. : 48-06-34.
68 - MULHOUSE, 1, rue du Sauvage. Tél. : 45-80-88.
54 - NANCY, 27, rue des Carmes. Tél. : 52-05-14.
57 - METZ, 2-4, en Chaplerue. Tél. : 75-00-11.
21 - DIJON, 10, place de la Libération. Tél. : 32-04-02.
31 - TOULOUSE, 42, r. de la Pomme. Tél. : 21-90-84.
63 - CLERMONT-FERRAND, 36, pl. de Jaude. 93-67-93.
44 - NANTES, 3 bis, place Neptune. Tél. : 73-31-75.

DROIT SOCIAL

n° spécial

L'EXCLUSION SOCIALE

Sous la direction de J.-M BELORGEY et J.-J. DUPEYROUX

194 pages 40 f

3, rue Soufflot, 75005 PARIS. Tél. 033.23.42

DANS LE DERNIER NUMÉRO DE

LEGI-SOCIAL

• Réduction d'activité.
• Licenciements

ATTENTION nouvelles procédures à respecter

Renseignements — abonnements :
LEGI-SOCIAL
Les Editions de la REVUE FIDUCIAIRE
51, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

LES ARTS MÉNAGERS C'EST L'AFFAIRE DU BHV

Parce qu'il vous offre :

LE PLUS GRAND CHOIX

Réfrigérateurs	: 35 modèles de 550 à 5.400 F.
Congélateurs	: 15 modèles de 995 à 2.450 F.
Machines à laver	: 31 modèles de 870 à 3.675 F.
Lave-vaisselle	: 17 modèles de 890 à 3.860 F.
Cuisinières (gaz, électricité, mixte)	: 57 modèles de 455 à 3.780 F.

Un service après vente efficace Des vendeurs compétents Des prix spéciaux

Un nouveau service : installation service,

qui peut résoudre pour vous tous vos problèmes d'aménagement : électricité, plomberie, menuiserie, etc...

SUR TOUS LES RAYONS ARTS MÉNAGERS

A PARTIR DE 500F D'ACHAT

Réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières, petit électroménager, articles de ménage, faïence, verrerie, orfèvrerie, machines à coudre, meubles de cuisine, meubles et accessoires de salle de bains.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSOMMATION

LE VIN EN BOUTEILLES PLASTIQUE

Certitude scientifique et rentabilité commerciale

La décision des Coop de ne plus vendre dans leurs magasins que du vin en bouteilles de verre a suscité une jolie tempête chez ceux qui, bon an mal an, conditionnent dans leurs usines quatre cent cinquante millions de litres de vin ordinaire en bouteilles plastique. Une douzaine de sociétés se livrent à ce travail et les deux premières, la Société des vins de France et Castelvin, tiennent à elles deux la moitié du marché.

Les Coop (coopératives de consommateurs) sont à la fois un des premiers groupes commerciaux de France (avec près de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires) et la plus ancienne et la plus forte des associations de défense des consommateurs (trois millions de sociétaires coopérateurs). Les Coop expliquent leur décision par le doute qui plane sur l'innocuité du polychlorure de vinyle (P.V.C.) utilisé pour la fabrication des bouteilles en plastique lorsqu'il contient un liquide alcoolisé (*le Monde* du 6 novembre 1974). Ce doute, lorsqu'il existe, doit *toujours* profiter au consommateur.

Le doute sur l'emballage plastique, les Coop ne l'ont pas toujours connu : il y a deux ans, les nécessités de la concurrence dans les magasins de grande surface (il existe aujourd'hui vingt-trois hypermarchés Rond-Point Coop) les avaient conduits à conditionner une part des vins à leur marque (Valcoop) dans des flacons légers, craquants et indestructibles. C'était un pas de clerc pour une association de consommateurs. L'erreur est aujourd'hui réparée.

Ce qui exaspère les « conditionneurs », qui viennent de se constituer en association-loi de 1901, c'est moins le tort financier immédiat que leur cause cette décision (6 millions de litres de vin de ce type sur les 300 millions que commercialisent les Coop) que son utilisation publicitaire par le groupe commercial non capitaliste et l'influence qu'elle peut avoir, à terme, sur l'ensemble des ventes. « *C'est du marketing et pas de la défense des consommateurs* », dit-on sans fard.

M. Jean-Claude Gauthier, directeur de la Société des vins de France (15 % du marché des vins de qualité courante, dont le quart en emballage plastique), va plus loin : « *Il y a abus de confiance à utiliser la santé publique dans le domaine publicitaire.* » Mais, de son côté, la Société des vins de France n'hésite pas à utiliser publicitairement le *Journal officiel* et les déclarations du ministre de l'agriculture sur le sujet... ce qui suscite les protestations scandalisées de chimistes aussi bien que de fonctionnaires.

De nombreuses querelles scientifiques se donneront sans doute libre cours — avec leurs séquelles publicitaires — avant que le doute ne soit levé sur le caractère cancérigène de l'ingestion par voie buccale du chlorure de vinyle contenu à l'état de traces dans le P.V.C. Constatons simplement que les groupes industriels et commerciaux n'ont pas attendu d'avoir de certitude pour lancer sur le marché un emballage hautement rentable. — J. D.

CORRESPONDANCE

A propos des vins d'Anjou et de Sauternes

En réponse à l'article intitulé « Sauternes, vin hérétique » paru dans le Monde *du 5 janvier et dans lequel nous mettions en cause la qualité d'une partie des vins de Sauternes, M. Daniel Fournier, président du syndicat des viticulteurs de Barsac, nous écrit :*

Le vigneron de Barsac et Sauternes est un paysan animé d'une grande foi dans la qualité de son produit. Si par suite de certains événements un laxisme a pu apparaître, il n'en est plus de même aujourd'hui où la rigueur préside au choix des vins et à leur sélection.

Chaque récolte doit subir l'examen de passage de l'analyse et de la dégustation du certificat de conformité organisé sous la responsabilité de l'Institut national des vins d'apellation d'origine. Et nul, du plus grand cru au plus petit clos ou générique, ne peut être assuré du résultat, un échec entraînant le déclassement autoritaire du vin.

Parallèlement, on assiste à une évolution au niveau de la commercialisation. Les dernières études, tirées des résultats des ventes du sauternes et barsac en France, montrent qu'il y a, actuellement, un changement radical chez le consommateur et dans les moments de consommation. On constate, de 1970 à 1973, que la consommation du sauternes a plus que doublé chez les consommateurs de trente-cinq à cinquante ans, démontrant la redécouverte par les nouvelles générations de ce produit souvent appelé « l'extravagance du parfait ».

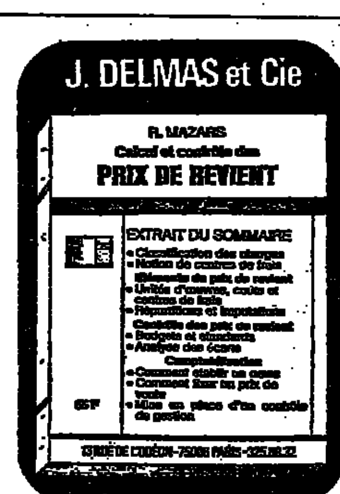
Répondant à l'article « L'Anjou entre deux vins » publié dans le Monde *du 2 février, M. Baumard, président de la Fédération viticole de l'Anjou, nous demande de préciser :*

On me fait « expliquer » les vignerons angevins par la phrase « *Pas fainéants mais ben tranquilles* », alors que j'avais dit que Marc Leclerc avait, dans un de ses rimiaux, dépeint l'Angevin « *point fainéant, mais bien tranquille* ». Ensuite, la question est posée : « *Mais où sont les anjous d'antan ?* » Et l'auteur de l'article indique : 10 000 hectos de quarts de chaume, savennières, bonnezeaux. Depuis 1964, la production des trois crus angevins oscille de 2 000 à 3 000 hectolitres.

[Nous mettions dans ces 10 000 hectolitres — outre les quarts de chaume, savennières, bonnezeaux — les autres mini-appellations d'anjou blanc que voici : chaume, coteaux de l'Aubance, coteaux de la Loire. En 1974, la récolte s'est très exactement élevée, pour ces six appellations, à 9 541 hectolitres. Si nous n'en avons pas cité la liste entière — nous pouvions d'ailleurs donner cinq ou six autres minuscules appellations d'anjou blanc encore moins connues, — c'est par simple souci de ne pas égarer les lecteurs. Comme nous, ils ont sans doute déjà suffisamment de mal à se retrouver dans les vins rosés et blancs de Maine-et-Loire, qui sont tantôt secs, tantôt demi-secs ou tantôt moelleux, sans que cela soit inscrit sur la bouteille.]

(Publicité)

● Le 27 février, à 19 h 15, M. Jean Guyénot, Maître-Assistant à l'Université de Paris, rédacteur en chef de la « Revue des Sociétés », fera, sous les auspices de la Société de Comptabilité de France, à la salle des Ingénieurs civils, 19, r. Blanche, Paris-9e, une conférence sur les Groupes de sociétés, Entreprises multinationales et stratégies de marchés. (Entrée gratuite.)



(PUBLICITE)

Actuellement, l'un des meilleurs placements : les lithographies et gravures rares

Les véritables lithographies et les gravures en taille-douce constituent d'agréables objets de collection : on en tire tout l'agrément que procurent les œuvres d'art et l'on se constitue un véritable capital à l'abri de l'inflation.

Arnaud de Vesgre édite à tirage limité des gravures et des lithographies selon les méthodes artisanales traditionnelles. Grâce à la vente directe de l'éditeur à l'amateur d'art, il est possible d'acquérir ces œuvres d'art à des conditions extrêmement raisonnables (et même par mensualités de quelques dizaines de francs par mois). Lorsqu'elles sont de cette qualité, les lithographies et gravures ne peuvent que prendre de la valeur avec les années. Vous pouvez obtenir une documentation complète avec reproductions en couleurs en renvoyant tout de suite le coupon ci-dessous.

BON pour une documentation gratuite à renvoyer à Arnaud de Vesgre, 58, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine

Veuillez m'adresser une documentation gratuite en couleurs sur les lithographies et gravures à tirage limité. LIT.G.518.MD 4

NOM
ADRESSE
Code postal SIGNATURE :
Ville

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

DROIT SYNDICAL

Le caractère abusif d'un licenciement est reconnu après sept ans de procédure

De notre correspondant

Saint-Etienne. — « Comptable j'ai compté, c'était ma vie, je n'en avais pas d'autre. »

C'est sur ces mots que s'achève *3.1416 ou la punition*, créé par la Comédie de Saint-Etienne le 12 novembre 1971. Cette pièce de Pierre Joffroy a été directement inspirée par un fait divers social, « *l'affaire Fleurence* », du nom de ce comptable d'une entreprise stéphanoise, qui avait trouvé son *chemin de Damas en mai* 1968.

Près de sept ans après, l'affaire vient de rebondir.. Dans la salle 36-38 de la bourse du travail de Saint-Etienne, le cheveu rare, la cravate classique strictement nouée, M. Pierre Fleurence « fait » plus comptable que jamais. Mᵉ Paul Bonchet, du barreau de Lyon, MM. Jean-Paul Murcier, responsable du service juridique C.F.D.T., et Roger Bonnevialle, secrétaire de l'Union départementale cédétiste, l'entourent. Ils annoncent à la presse la décision qui vient d'être prise, à la suite de l'arrêt rendu le 31 janvier dernier par le Conseil d'Etat : M. Pierre Fleurence, fort de cet arrêt, va demander sa réintégration aux Aciéries du Forez, au poste et aux conditions qui étaient les siens avant mai 1968.

L'affaire remonte à ce fameux mois, au cours duquel l'employé modèle avait pris une part active à l'action syndicale dans son entreprise, participant à la constitution d'une section C.F.D.T. et à l'occupation de l'usine.

La direction des Aciéries du Forez en tint rigueur à M. Fleurence et demanda son licenciement en octobre 1968, mais tour à tour le comité d'entreprise, l'inspecteur du travail et le conseil des prud'hommes de Saint-Etienne refusèrent ce licenciement.

De même, en mars 1969, le comité d'entreprise repoussait une demande de licenciement collectif de huit personnes, parmi lesquelles figurait M. Fleurence. En revanche, le 7 mai, l'inspecteur du travail l'autorisait, décision annulée, le 26 septembre, par le ministre du travail auprès duquel la C.F.D.T. avait introduit un recours. Mais, le 15 mai, M. Fleurence avait été licencié.

Le supplice des multiplications

Durant les mois de disgrâce qui avaient précédé cette sanction, M. Fleurence avait été l'objet de mesures de coercition et de brimades. Il devait notamment effectuer, à longueur de journée, sans machine à calculer, des multiplications et des divisions tout aussi inutiles les unes que les autres. L'Union départementale C.F.D.T. attaquait, sur le plan pénal, pour « *cruauté mentale* », la direction des Aciéries du Forez. Celle-ci était condamnée, le 30 octobre 1969, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise, *à une amende de 500 F et* à des dommages et intérêts à la C.F.D.T. La cour d'appel de Lyon doublait les peines et son arrêt était confirmé par la Cour de *cassation*.

D'autre part, le 17 février 1970, le conseil des prud'hommes de Saint-Etienne avait condamné les Aciéries du Forez à 5 000 F de dommages et intérêts et une astreinte de 200 F par jour jusqu'à la réintégration de M. Fleurence. La cour d'appel de Lyon confirmait l'amende, mais suspendait le jugement relatif à l'astreinte, les Aciéries du Forez ayant introduit un recours pour excès de pouvoir. Le tribunal administratif de Lyon devait d'ailleurs annuler la décision par laquelle le ministre du travail était revenu sur l'autorisation de licenciement donnée par *l'inspecteur du travail. La C.F.D.T.* et M. Pierre Fleurence se sont pourvus contre ce jugement du tribunal administratif devant le Conseil d'Etat. Celui-ci vient de décider d'annuler le jugement du tribunal administratif de Lyon.

Le Conseil d'Etat a considéré que le ministre du travail « *s'est notamment fondé sur le motif que, bien qu'inclu dans un licenciement collectif, le licenciement de M. Fleurence, qui avait fait l'objet depuis mai 1968 de la part de la direction de la société d'entraves répétées tant dans son travail que dans l'exercice de fonctions de représentant syndical, était en rapport avec ces fonctions syndicales. Que, par suite, c'est à tort que pour annuler la décision du ministre du travail le tribunal administratif a estimé que cette décision reposait sur des faits matériellement inexacts* ».

Le sursis de la cour d'appel de Lyon à statuer n'a donc plus lieu d'être. Pour M. Murcier, l'arrêt du Conseil d'Etat est d'autant plus important que « *la crise économique est le prétexte à des licenciements collectifs à travers lesquels des employeurs cherchent à démanteler les sections syndicales d'entreprise* ». En outre, il est un rappel à l'ordre aux inspecteurs du travail, qui ont tout pouvoir pour s'opposer au licenciement de délégués.

Cette cascade de procès et de jugements illustre, pour la C.F.D.T., le caractère contradictoire des principes et des méthodes d'interprétation de notre droit : la chambre sociale de la *Cour de cassation* a décidé que l'employeur ayant rompu le contrat au vu de la décision de l'inspecteur du travail n'est pas contraint de réintégrer le délégué ni de lui payer ses salaires. Tandis que la chambre criminelle a jugé tout différemment, la décision ministérielle devant produire effet. La C.F.D.T. met aussi en cause la lenteur de la justice : il aura fallu six ans pour que l'on sache si la décision ministérielle était légale ou non, sans que l'on se préoccupe du sort de M. Fleurence pendant ce temps.

PAUL CHAPPEL.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

SITUATION TOUJOURS INCERTAINE CHEZ RENAULT

La situation était encore incertaine ce lundi matin 24 février aux usines Renault. Des « points chauds » persistent dans plusieurs usines et ateliers, sans toutefois entraver sérieusement la production. Au milieu de la matinée, à Billancourt, les chaînes de montage fonctionnaient à peu près normalement, après une interruption causée par une grève des ouvriers de la petite mécanique.

A Flins et à Sandouville, on comptait quelques dizaines de grévistes, selon la direction. Au Mans, un débrayage était signalé aux ateliers des tracteurs.

Aux Pays-Bas

Le gouvernement prend de nouvelles mesures pour réduire le chômage

De notre correspondant

Amsterdam. — *Un programme de cinquante-neuf mesures et projets destinés à réduire le chômage aux Pays-Bas vient d'être annoncé par le gouvernement néerlandais. En novembre, déjà, La Haye avait annoncé qu'une somme de 3,5 milliards de florins (6 milliards de francs) serait consacrée à cette fin* (le Monde *du 26 novembre). Le gouvernement néerlandais veut surtout conserver les emplois existants — les investissements n'ayant pas baissé — et a décidé de fournir une aide substantielle par voie fiscale aux entreprises faibles.*

La Haye a décidé d'entreprendre vingt-neuf grands travaux de construction, comme la réalisation d'un tunnel de chemin de fer sous le port d'Amsterdam. Les 800 millions de florins nécessaires à ces travaux s'ajoutent à la rallonge budgétaire des 3,5 milliards de florins. D'autre part, une réduction des horaires de quarante-deux à quarante ou trente-huit heures sera mise rapidement à l'étude, ainsi qu'un système de retraite volontaire à soixante ou soixante-trois ans. En attendant, l'âge de la scolarisation obligatoire sera prolongé de quatorze à quinze ans.

Les syndicats néerlandais ont organisé samedi 22 février un grand rassemblement à Utrecht pour manifester leur inquiétude.

AFFAIRES

Le bureau de boycottage arabe va examiner la question des banques juives

De notre correspondant

Le Caire. — Le temps n'est plus où les réunions du bureau de boycottage de la Ligue arabe se déroulaient dans l'indifférence générale. Le climat dans lequel a débuté au Caire la trente-septième session de cet organisme, créé il y a près d'un quart de siècle et dont le siège est à Damas, donne l'impression d'être celui des grandes décisions.

Il s'agit cette fois de dresser une liste aussi complète que possible des « établissements sionistes » (entendre essentiellement les banques à capitaux *israélites* ou ayant des liens étroits avec Israël) avec lesquels « *les Arabes refuseront à l'avenir de traiter, que ce soit pour effectuer des placements financiers ou dans le cadre du commerce international* ».

La réunion, qui a commencé le dimanche 23 février, au siège de la Ligue arabe, durera en principe dix jours. Ce qui donne une idée de l'importance et du *nombre des dossiers qui seront* examinés. Les débats se déroulent à huis clos. En ce qui concerne la France, les banques Lazard et Rothschild sont sur la sellette, ainsi que la maison de couture parisienne Grès.

En compensation se précise une tendance consistant à conseiller aux Arabes de placer de plus en plus d'argent dans « *les banques françaises à capitaux non juifs* ». Le Koweït, notamment, défend cette idée.

En ouvrant la session, M. Mahmoud Mahgoub, haut commissaire du bureau de boycottage, a révélé que, depuis la guerre d'octobre 1973, « *d'innombrables compagnies étrangères* (1) *s'étaient engagées à cesser toutes relations avec Israël* ».

M. Mahgoub a affirmé que l'action de l'organisme qu'il dirige « *n'a rien à voir avec la discrimination religieuse, puisque des maisons chrétiennes et musulmanes figurent sur la liste noire et que les Arabes continuent en revanche de faire des opérations avec certaines firmes israélites non sionistes* ».

Après avoir utilisé avec succès l' « arme du pétrole », les Arabes s'apprêtent maintenant à mettre en action l' « arme de l'argent du pétrole ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Selon l'agence U.P.I., deux cents firmes auraient demandé à être rayées de la liste de boycott.

● **L'EGYPTE COMMANDE SEPT CENTS CAMIONS FRANÇAIS.** — L'Egypte et la France *ont conclu le 22 février* au Caire un accord prévoyant la livraison à l'Egypte de sept cents camions français (trois cent cinquante semi-remorques SAVIEM, cent cinquante semi-remorques et deux cents Berliet) avant quarante-cinq jours pour un prix de 10 millions de livres égyptiennes (65 millions de francs environ). Un cinquième de ce montant sera immédiatement versé au gouvernement français, le reste étant remboursé en cinq ans.

C'est l'un des plus gros contrats passés par l'Egypte en matière de transports routiers. — *(A.F.P.)*

● **L'ALGERIE A CONCLU UN CONTRAT DE 1,1 MILLIARD DE FRANCS** avec un consortium international regroupant trois firmes ouest-allemandes et une firme suisse pour la livraison « produit en main » d'une importante usine de matériel industriel. Le contrat a été signé le 22 février entre le consortium et la SONELEC (Société nationale algérienne de fabrication et de montage de *matériel électrique* et électronique).

L'usine implantée en grande Kabylie, près d'Azaga, devrait employer, dès 1979, environ mille sept cent cinquante personnes. — *(A.F.P.)*

(Avis financiers des sociétés)

This announcement appears as a matter of record only

CENTRAL BANK OF EGYPT
البنك المركزي المصري

Nine Year Term Loan U.S. $ 100,000,000
١٠٠،٠٠٠،٠٠٠ دولار أميركي قرض لمدة تسع سنوات

Arranged and Provided by
نظم واشترك بتمويل القرض:

ARAB INTERNATIONAL BANK — المصرف العربي الدولي
BANK OF AMERICA NT & S.A. — بنك أوف أميركا ن.ت. و س.ا
COMMERZBANK AG. — كومرز بنك ا.ج
CREDIT LYONNAIS — كريدي ليونيه
EUROPEAN ARAB BANK — البنك العربي الأوروبي
LLOYDS BANK INTERNATIONAL LTD. — لويدز بنك انترناشيونال ليمتد
UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES - U.B.A.F. — إتحاد المصارف العربية والفرنسية - يوباف

and provided also by
واشترك بتمويل القرض ايضا

BANKERS TRUST COMPANY — بنكرز ترست كومبني
CHEMICAL BANK — كميكال بنك
GOVERNMENT OF OMAN — حكومة عمان
Barclays Bank International Limited — بركليز بنك انترناشيونال ليمتد
London & Continental Bankers Ltd. — لندن أند كنتننتال بنكرز ليمتد
Atlantic International Bank Limited — أطلنطك انترناشيونال بنك ليمتد
Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank) — البنك التجاري لشمال اوروبا (يورو بنك)
First Pennsylvania Bank N.A. — فرست بنسيلفانيا بنك ن ا
French Arab Bank for International Investments - Frab Bank International — البنك الفرنسي العربي للاستثمارات الدولية - فراب بنك الدولي
Arab African Bank — البنك العربي الافريقي
Bank Mees & Hope N V — بنك ميز أند هوب ن ف
Banque Canadienne Nationale — بنك كنديان ناسيونال
Berliner Handels-Gesellschaft-Frankfurter Bank — برلينر هندلز جيزلشافت - فرنكفرتر بنك
Crédit Suisse (London Branch) — كريدي سويس (فرع لندن)
First National State Bank of New Jersey — فرست ناشيونال ستيت بنك اوف نيوجرسي
National Commercial Bank-Jeddah — البنك الاهلي التجاري - جدة
Nomura Europe N.V. — نومورا اوروبا ن.ف
Ost West Handelsbank A.G. — أوست وست هندلز بنك أ.ج.
Texas Commerce Bank — تكساس كومرس بنك
The Bank of Nova Scotia — ذي بنك اوف نوفاسكوتيا
The Bank of Tokyo (Luxembourg) S.A. — ذي بنك أوف طوكيو (لوكسمبورغ) ش.م.
The Commercial Bank of Kuwait SAK — البنك التجاري الكويتي ش.م.ك
The Hongkong and Shanghai Banking Corporation — ذي هونج كونج شنغاي بنكنج كوربوريشن
The National Bank of Kuwait SAK — بنك الكويت الوطني ش.م.ك
Toronto Dominion Bank — تورونتو دومينيون بنك
UBAF Ltd. — يوباف ليمتد
Union de Banques Arabes et Européennes - UBAE (Italie) S.P.A. — إتحاد البنوك العربية والاوروبية - يوباي - (ايطاليا) س.ب.ا
Union de Banques Arabes et Européennes - UBAE - Luxembourg — إتحاد البنوك العربية والاوروبية - يوباي - لوكسمبورغ

Agent Bank
البنك المعتمد

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES
إتحاد المصارف العربية والفرنسية

U.B.A.F. يوباف

1974 — ١٩٧٤

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 2 janvier 1975 s'élève à 146 milliards 348 millions de francs.

Au passif, la rubrique « Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire », figure pour 9 889,3 millions en comptes à vue et 35 475,8 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes d'entreprises et divers s'inscrivent pour 16 812,9 millions en comptes à vue et 9 188,6 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 14 541 millions pour les comptes à vue, 5 290,6 millions pour les comptes à échéance et 13 956,2 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 15 604,1 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 75 393,4 millions de francs.

A l'actif, les crédits de la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 53 580,6 millions, répartis comme suit : 25 430,7 millions de crédits à court terme, 12 647,9 millions de crédits à moyen terme, 15 502 millions de crédits à long terme et, pour les comptes débiteurs, à 13 999,2 millions.

Les banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire figurent pour 2 221,1 millions (comptes à vue) et pour 28 930,5 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe passe de 136 milliards au 2 janvier 1974 à 157,2 milliards au 2 janvier 1975.

(Publicité)

Le CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme de banque nationale au capital social de quatre cent quatre-vingts millions de F, dont le siège social est à LYON, 18, rue de la République, et le siège central à PARIS, 19, boulevard des Italiens. Immatriculé au Registre du Commerce de LYON sous le n° 54 B 974, *avise le public que la garantie qu'il avait accordée à :*

La Société E.F.I.M.A.
Société d'Etudes Financières, Immobilières, Mobilières, Assurances.
S.A.R.L. au capital de 20.000 F
123 bis, rue du Maréchal-Leclerc,
93330 NEUILLY-SUR-MARNE,

en ce qui concerne les opérations visées à l'article premier (1 à 5) de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, à savoir « transactions sur immeubles et fonds de commerce avec manipulations de fonds », prendra fin à la demande de la Société EFIMA à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les personnes qui auraient néanmoins effectué entre les mains de la Société EFIMA des versements de fonds ou valeurs à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par le CREDIT LYONNAIS si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

La présente publication, rendue obligatoire par les articles précités, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société EFIMA.

CREUSOT-LOIRE

Chiffre d'affaires 1974

1) La société a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires global hors taxes de 4 129 millions de francs (4 572 millions taxes comprises), en augmentation de 33 % sur celui de 1973 (3 111 millions de francs).

Il se décompose de la façon suivante :

	1973	1974	
Branche métallurgie (sidérurgie et transformation)	2 024	3 011	+ 49 %
Branche mécanique et entreprise	1 087	1 118	+ 3 %

Les chiffres de la branche « mécanique et entreprise » ne sont pas comparables en raison de la création de « Clesid ». La progression corrigée serait de 22 %.

Le montant des ventes à l'exportation directes et indirectes est de 1 798 millions de francs pour 1974, en augmentation de 32 % sur celles de 1973 (1 364 millions de francs). Elles représentent plus de 40 % du chiffre d'affaires global hors taxes.

La production totale des aciéries de la société seule est de 1 204 300 tonnes contre 1 122 000 tonnes en 1973, soit + 7,3 %.

2) Le groupe Creusot-Loire a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 7 743 millions de francs (environ 8 600 millions taxes comprises), en augmentation de près de 60 % sur celui de 1973 (4 863 millions de francs).

Toutefois, il convient d'observer que la composition du groupe consolidé diffère sensiblement d'une année sur l'autre à structure constante. L'augmentation du chiffre d'affaires aurait été de 35 %. L'augmentation provient en particulier des prises de participation dans Marrel Frères et Carty-Worms.

Il se décompose de la façon suivante :

	1973	1974	
Branche métallurgie (sidérurgie et transformation)	2 381	4 610	+ 93 %
Branche mécanique et entreprise	2 482	3 133	+ 27 %

La part des ventes à l'exportation, directes ou indirectes, est de l'ordre de 40 % du chiffre d'affaires consolidé hors taxes.

La production totale consolidée des aciéries du groupe est de 1 536 000 tonnes d'aciers fins et spéciaux.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration de la C.N.C.A. s'est réuni le 21 février sous la présidence de son doyen d'âge : M. le sénateur Paul Ribeyre, pour procéder à l'élection de son bureau.

M. Charles Delatte a été réélu président du conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole;

M. Jean Piquet a été élu vice-président du conseil d'administration.

Rappelons que MM. Delatte et Piquet avaient tous deux été élus le 20 février, vice-présidents de la commission plénière.

ÉPARGNE-UNIE

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 13 février 1975 sous la présidence de M. Jacques Mayoux, a arrêté les comptes du cinquième exercice clos le 31 décembre 1974.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée le 15 avril 1975, la distribution d'un dividende net de 15,40 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,73 F. Le dividende global ressort à 17,13 F contre 13,81 F pour l'exercice précédent.

(Publicité)

CADRES MOYENS ET SUPÉRIEURS

La recherche d'une nouvelle situation est un véritable exercice de marketing nécessitant une technique très élaborée soutenue par un moral élevé.

Il vous faut une stratégie de recherche, une étude de votre positionnement le meilleur, une analyse positive de vos compétences et de leur présentation, un programme de vente et la maîtrise des arguments qui portent en interview.

Conseils personnalisés basés sur 10 ans d'expérience de « chasse de têtes » en Europe.
Tél. pour renseignements au 754-14-68.
Discrétion absolue.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

La Société navale Chargeurs-Delmas-Vieljeux va ouvrir, à partir du 20 avril 1975, un service régulier par navires porte-conteneurs entre Marseille et Livourne d'une part, Beyrouth et Iskenderun d'autre part.

Les départs seront bimensuels de chacun des ports desservis ; à compter du deuxième semestre de 1975, ils deviendront hebdomadaires.

Le nouveau service dénommé « Orientainer » permettra aux exportateurs et importateurs français d'acheminer ou de recevoir leurs marchandises conteneurisées à destination ou en provenance du Liban, de Syrie, d'Irak et de Jordanie via Beyrouth, ainsi que de Turquie et d'Iran via Iskenderun.

Ce service sera assuré au démarrage par des navires « full container ships » de 170 boites, qui seront remplacés, lorsque les besoins du trafic l'exigeront, par des navires « full containers » de 400 boites.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra effectivement le :

Mardi 25 Février 1975,
à 11 heures,
à la Maison des Centraux,
8, rue Jean-Goujon,
PARIS,

pour statuer notamment sur la conversion des parts bénéficiaires en actions et l'augmentation corrélative du capital social.

AUX PORTEURS DE PARTS BÉNÉFICIAIRES

Le quorum prévu par la loi pour l'assemblée des propriétaires de parts, convoquée également le 25 février, à 9 h. 30, en vue d'approuver la conversion des parts bénéficiaires, ne sera pas atteint.

Les propriétaires de parts bénéficiaires sont informés, en conséquence, que l'Assemblée des propriétaires de parts ne pourra pas délibérer valablement le 25 février 1975 et qu'une prochaine Assemblée sera convoquée pour le jeudi 10 avril 1975.

B.S.L. (Bignier Schmid-Laurent)

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société, au cours de l'année 1974, s'est élevé à 281 697 000 F contre 221 037 000 F en 1973, soit une progression de 25 %.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice 1974 seront en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Le carnet de commandes au début de l'année 1975 dépasse 350 millions de francs, soit près du double de celui existant au début de 1974 et comprend en particulier des matériels de grosse chaudronnerie destinés, tant en France qu'à l'étranger, à l'industrie chimique, nucléaire et pétrolière.

Ces commandes permettent de prévoir pour B.S.L. et pour ses filiales, en particulier la Société valenciennoise de chaudronnerie et de mécanique (ex-B.B.T.), dont B.S.L. a acquis récemment le contrôle majoritaire, un bon niveau d'activité pour la présente année.

PARIS-FRANCE

L'assemblée générale ordinaire tenue le 21 février 1975 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1974, faisant apparaître un bénéfice net de 9 405 000 F contre 9 132 000 F pour l'exercice précédent.

Dividende : 5,20 F net (avoir fiscal 2,60 F), payable à partir du 4 mars (coupon n° 38).

Chiffre d'affaires de l'exercice 1973-1974 : 1 509 055 000 F contre 1 349 845 000 F en 1972-1973 (+ 12 %). Chiffre d'affaires des cinq premiers mois de l'exercice en cours (septembre 1974 à janvier 1975) : + 18 %.

HUTCHINSON-MAPA

A la suite de la prise de participation de la Compagnie française de raffinage, le conseil d'administration d'Hutchinson-Mapa, dans sa séance du 18 février 1975, a coopté en qualité d'administrateurs :

M. Paul Crosnier, président de la Compagnie française de raffinage ;

M. Pierre Capoulade, administrateur, directeur général adjoint de la Compagnie française de raffinage ;

M. Emile Bouchez, directeur du centre de recherches de la Compagnie française de raffinage.

Compte tenu de la cooptation, en décembre, de M. André Bernard, ancien président de la société Salpa, le conseil d'administration se trouve actuellement composé de MM. Jean Ménasché, président, Guy de Massacré, vice-président-directeur général, Gaston Rueff, vice-président, Paul Hof, directeur général adjoint, André Bernard, Emile Bouchez, Pierre Capoulade, Paul Crosnier, Michel Jaugey, Bernard Rist et René de Wissocq, administrateurs.

Le conseil a décidé de réunir les actionnaires en assemblée générale ordinaire, convoquée à titre extraordinaire, le 10 avril 1975, afin de soumettre à son approbation la ratification de ces cooptations et la nomination en qualité d'administrateur de M. Georges Turquet de Beauregard, directeur général adjoint de Total Chimie.

OCE-VAN DER GRINTEN

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice au 30 novembre 1974 est de 614 millions de florins et non de 543 millions de florins comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 15 février 1975.

RENAULT

EMPRUNT 7 1/4 % 1972-1987
F.F. nom. 200 000 000,-

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de 3 millions de francs, en vue de l'échéance du 15 mars 1975, a été effectué entièrement par rachat sur le marché.

Montant restant en circulation : 191 millions de francs nominal.

L'agent financier : Société générale alsacienne de banque, 15, avenue de l'Arsenal, Luxembourg.

GIMER

Le premier emprunt émis par le Groupement des industries de la mer et des activités sous-marines a rencontré un très vif succès et a été entièrement souscrit.

Le produit de cette émission (110 millions de francs), réparti entre treize sociétés, est destiné à financer des équipements de travaux maritimes et de recherche pétrolière off-shore.

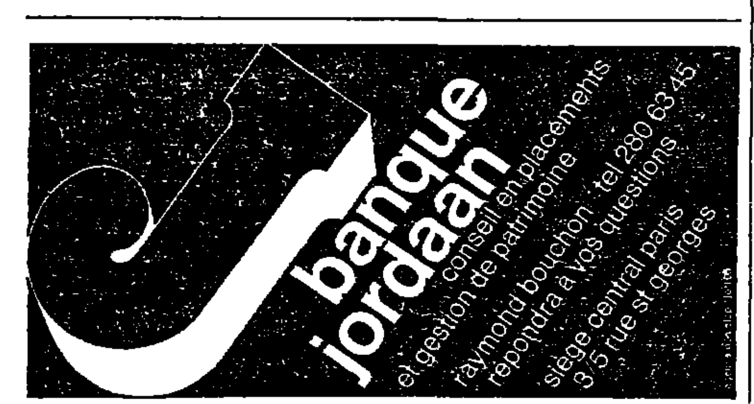
NOTRE Télex
A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons. 40 mots pour l'Europe : 7,49 F. USA : 21,10 F. Japon : 26,50 F etc. + abonnement 75 F par mois ou supplément 7,50 F par télex.

étrave
SERVICE TÉLEX
345.21.62 + / 346.00.28
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS
Agence à Lille et 30 correspondants.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande



(PUBLICITE)

CONTRE LE VOL
LE DI 50 D'ALARME 2000

Devant la dramatique progression des vols, ALARME 2000 a étudié et conçu un appareil permettant à tout particulier d'agir efficacement contre les cambrioleurs. En miniaturisant un radar hyperfréquence, ALARME 2000 a pu concilier les critères nécessaires sans lesquels une protection est vulnérable, donc inutile :

— Surveillance volumétrique et non d'un point de passage ;
— Autonomie totale de fonctionnement (indépendant du secteur) ;
— Grand rayon d'action (faisceau réglable de 2 à 25 mètres) ;
— Non neutralisable ;
— Aucune installation ;
— Pas de déclenchements intempestifs.

PROTECTION DES APPARTEMENTS, BUREAUX VILLAS ET RÉSIDENCES SECONDAIRES

Ecrire pour tous renseignements complémentaires à
ALARME 2000, Départ. 172, 8, rue Gudin, 75016 Paris

Ne laissez pas détruire en quelques minutes le confort de vie que vous avez créé.

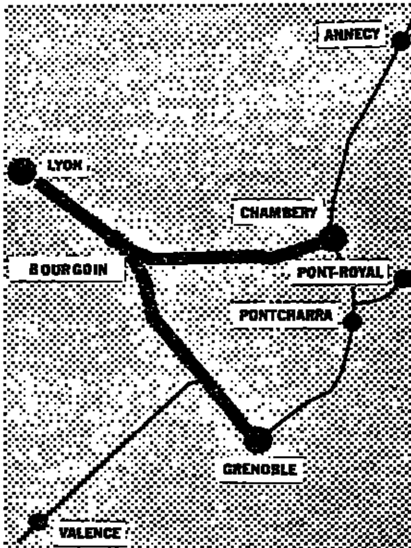
hier Chambéry, demain Grenoble par l'autoroute

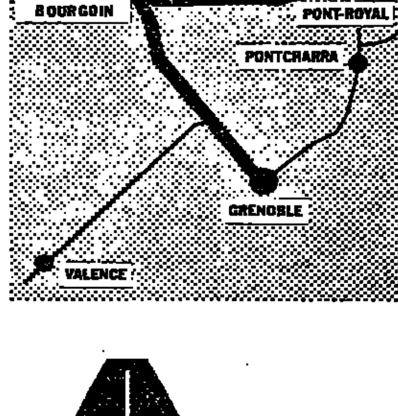
Les pistes de ski sont à la porte de Paris (et bien sûr de Lyon), *maintenant qu'est ouverte* AREALPES, l'autoroute qui dessert les stations de sports d'hiver.

AREA construit, dans les délais prévus, les 360 km d'autoroute qui relieront entre elles les grandes villes de la région Rhône-Alpes et les brancheront sur le réseau européen à Genève.

Depuis octobre, Chambéry n'est plus qu'à 3/4 d'heure de Lyon. Dès l'automne prochain, Grenoble en sera à moins d'une heure.

Pour contribuer au financement de son programme, AREA émet actuellement un emprunt.







SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES RHONE-ALPES
Société anonyme au capital de 125.000.000 F en cours d'augmentation à 140.000.000 F.
SIÈGE SOCIAL :
3, RUE LA BOETIE - 75008 PARIS
Sirène 702.027.871.00012

EMPRUNT de 200 000 000F garanti par l'Etat

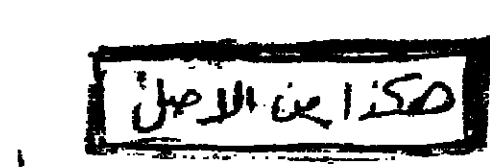
Emission de 200.000 obligations de 1.000 F nominal garanties par l'Etat.

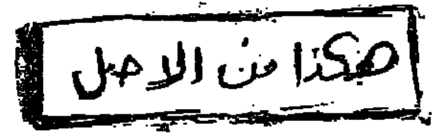
- INTÉRÊT ANNUEL : 11,10 % soit 111 F par obligation
- JOUISSANCE : 27 mars 1975
- TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT POUR LE SOUSCRIPTEUR : 10,98 %
- PRIX D'ÉMISSION : le pair, soit 1.000 F par obligation

DURÉE : 20 ans

RÉGIME FISCAL : En l'état actuel de la législation, les personnes physiques domiciliées en France, percevront le montant brut de leurs coupons, diminué à leur choix :
- soit d'une retenue à la source de 10 %
- soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 %

Balo du 24 février 1975 Visa C.O.B. n° 75-20 du 18 février 1975





LES MARCHÉS FINANCIERS

Regain d'activité sur les euro-obligations

Londres (Agefi). — L'hésitation enregistrée la semaine précédente sur les marchés internationaux des capitaux n'a pas duré. La poursuite de la détente sur les taux d'intérêt à court terme a immédiatement redonné aux marchés concernés l'espoir qu'ils étaient prêts d'abandonner une semaine auparavant. En fait, la détente sur le coût du loyer de l'argent à court terme ressort essentiellement de l'action du FED, qui, inquiet de l'ampleur de la récession économique outre-Atlantique, multiplie les interventions pour tenter de l'enrayer.

Le marché secondaire a recouvré du coup tout ou partie des pertes essuyées la semaine précédente et retrouvé une activité certaine. A cet égard, il faut souligner que le renouveau enregistré depuis maintenant six semaines se traduit dans les statistiques : le volume combiné des transactions réalisées la semaine dernière par Euroclear et Cedel a atteint, avec 516 millions de dollars, son niveau le plus élevé depuis la fin janvier 1974. Aussi, dans un contexte si favorable, il n'est pas étonnant que le nombre d'émissions nouvelles soit à nouveau multiplié.

Plus significative encore d'un environnement optimiste est la tendance des banques à faire preuve d'imagination. Deux emprunts l'attestent cette semaine : l'un qui tente d'étendre à nouveau à quinze ans la durée des émissions euro-obligataires, l'autre qui essaie d'appâter les investisseurs sous la forme d'une souscription à option couronne norvégienne-DM.

Pour sa part, le secteur des placements publics en euro-deutschemarks continue de faire preuve d'une activité frénétique, qui ne manque pas de déconcerter nombre de professionnels. Il est évident que les taux restent à la baisse en Allemagne, mais le nombre des émissions en euro-deutschemarks est devenu si grand qu'on peut s'inquiéter de la capacité du marché à absorber indéfiniment un tel volume de « papier ».

ÉTATS-UNIS

Placements record de fonds mutuels

Les placements de fonds mutuels ont atteint, en janvier, 1 067,3 millions de dollars contre 736,1 millions en décembre, total sans précédent.

Les placements nets du mois dernier atteignent ainsi 639,3 millions de dollars, autre record, contre 324,9 millions en décembre et 9,5 millions en janvier 1974.

LONDRES

Déprimé

Le marché reste, dans l'ensemble, déprimé par les mauvais résultats trimestriels d'I.C.I. et de la banque Lloyds, annoncés la semaine dernière. Légers progrès des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 184 40 contre 184 75

VALEURS	CLOTURE 21-2	COURS 24.2
War Loan 3 1/2 %	24 3/8	24 1/2
Beechamps	184 1/2	184 ...
British Petroleum	380 1/2	376 1/2
Shell	218	218
Vickers	120 3/4	120 3/4
Imperial Chemical	210 ..	204 ...
Courtaulds	92 1/4	89 ..
De Beers	257	258 1/2
* Western Holdings	35 1/8	35 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	144	145
* West Driefontein	48 1/2	48 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	19 févr.	21 févr.
Valeurs françaises	114,2	117,9
Valeurs étrangères	121,4	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	67,8	68,9

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 3/4 %
Moyen terme	....	9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 2	24.2
1 dollar (en yens)	289 50	287 20

NOUVELLES DES SOCIETES

CREUSOT-LOIRE. — Chiffre d'affaires hors taxes consolidé : 7,75 milliards de francs (+ 60 %, mais + 35 % à structures égales), dont 4,6 milliards de francs pour la *métallurgie et 3,13 milliards de francs* pour la branche mécanique et entreprise.

PRINTEMPS. — Chiffre d'affaires total du groupe en 1974, T.T.C. : 8,63 milliards de francs (+ 14,8 %), dont 0,94 milliard (+ 15 %) pour les magasins du boulevard Haussmann à Paris.

PAKHOED HOLDING. — Bénéfice net en 1974 : 34,8 millions de florins contre *36,17 millions de florins en* 1973. Dividende : 3,70 florins. Nouvelle attribution gratuite : 1 pour 25.

B. A. L. O.

Le BALO du 24 février publie notamment les insertions suivantes :

Boussois Souchon Neuvesel - Gervais Danone « B.S.N. - Gervais Danone ». — Emission et cotation éventuelle en Bourse d'un emprunt de 300 millions de francs, divisé en 300 000 obligations de 1 000 F, 11,80 %. L'emprunt, divisé en dix séries égales, sera amorti en dix ans à partir du 24 *février* 1980, par remboursement au pair, chaque année, d'une série désignée par voie de tirage au sort. Le premier remboursement sera effectué le 24 février 1981, et les suivants chaque année à la même date.

« AREA », Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Emission et cotation éventuelle d'un emprunt de 200 millions de francs, divisé en 200 000 obligations de 1 000 F, 11,10 %. *L'amortissement s'effectuera en dix* ans au maximum, à partir du 27 mars 1985, suivant un tableau qui figurera sur les titres. (Le *Journal officiel* du 23 février publie un arrêté aux termes duquel le service de cet emprunt est garanti par l'Etat.)

Banque hypothécaire européenne. — Emission d'un emprunt de 60 millions de francs divisé en 60 000 obligations de 1 000 F, 10,50 %. Ces obligations seront amorties en huit ans *au maximum*, après un différé de six ans, à partir du 4 février 1982. *Ces* obligations seront cotées sur la même ligne que l'emprunt 10,50 % *février 1974*, du fait de l'assimilation entre les titres de ces deux émissions.

Société anonyme d'économie mixte du pont de Saint-Nazaire - Saint-Brévin. — Emission et cotation éventuelle d'un emprunt de 54 millions de francs divisé en 54 000 obligations de 1 000 F, 11,20 %. L'amortissement s'effectuera en quinze ans au maximum à partir du 24 février 1980.

« AREA », Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Emission, au pair, de 150 000 actions de 100 F (trois actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 125 millions de francs à 140 millions de francs.

Manufacture de vilebrequins de Lorette-Marlior. — Emission, à 106 F, et négociation en Bourse de 56 800 actions de 100 F (deux actions nouvelles pour cinq anciennes), jouissance 1er avril 1975, portant le capital de 14 200 000 F à 19 880 000 F.

Construction métalliques Fillod. — Emission au pair et cotation de 100 000 actions nouvelles de 50 F (deux actions nouvelles pour trois *anciennes*), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 7 500 000 F à 12 500 000 F.

BOURSE DE PARIS — 21 FÉVRIER — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 279	4 245	4 24
Canada ($ can. 1)	4 265	4 240	4 24
Allemagne (100 DM)	184 075	184 075	183 50
Belgique (100 fr.)	12 335	12 295	12 05
Danemark (100 krd.)	77 770	77 270	77
Espagne (100 pes.)	7 640	7 585	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	10 254	10 205	10 27
Italie (100 lires)	0 671	0 669	0 66
Norvège (100 krn.)	85 570	85 400	85 25
Pays-Bas (100 fl.)	178 450	177 875	177
Portugal (100 esc.)	17 730	17 950	17 50
Suède (100 krs.)	107 570	107 520	107 25
Suisse (100 fr.)	172 820	173 000	172 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	25360 ..	25540 ..
Or fin (kilo en lingot)	25370	25625 .
Pièce française (20 fr.)	273 70	273 70
Pièce française (10 fr.)	188 50	188
Pièce suisse (20 fr.)	263 70	264 10
Union latine (20 fr.)	242 30	243 40
Souverain	246 40	247 30
Pièce de 20 dollars	1140 40	1139 80
Pièce de 10 dollars	580 .	582 80
Pièce de 5 dollars	437 50	439 50
Pièce de 50 pesos	1010 50	1025 50
Pièce de 10 florins	229 .	230 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

Europcar simplifie la location de voitures. Réservez au 645.21.25.

A C D E F G H

AUX ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DE DRAGUIGNAN

Pas de liste commune entre le P.C. et le P.S.

Faute d'un accord avec les *socialistes, les communistes* présenteront une liste concurremment à celle d'Union pour la défense du Var, conduite par M. Edouard Soldani (P.S., sénateur et président du conseil général), qui avait donné sa démission de maire de Draguignan pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon.

La section du parti communiste de Draguignan « *regrette que la section du parti socialiste ait cru devoir rejeter les propositions de liste commune d'union de la gauche. Elle estime que, devant les dangers que représente la droite à Draguignan, devant l'aggravation de la crise qui frappe la très grande majorité de la population, devant les graves problèmes humains et sociaux créés par le transfert de la préfecture à Toulon, il était possible et nécessaire de mener une grande bataille commune* ».

C'est le 2 mars que se dérouleront les élections partielles pour compléter le conseil municipal, dont deux sièges sont vacants *du fait de la démission de* M. Soldani et du décès d'un autre conseiller, M. Quénard.

A la liste communiste, composée de M. Norbert Sentz, secrétaire de la section locale du P.C.F., et de Mme Françoise Chagne, membre du comité fédéral du P.C.F., et à la liste conduite par M. Soldani, associé à M. Pierre Delpui, fils du maire socialiste de Bargemon, également démissionnaire, M. André Delpui, conseiller général du Var, s'oppose celle de la majorité présidentielle composée de M. Yvan Michel, *rép. ind.*, qui avait été battu lors des élections législatives de mars 1973 par le député socialiste sortant, M. Pierre Gaudin, et de M. Jacques Resplandin, U.D.R.

[Lors des élections complémentaires qui se sont déroulées le 26 janvier et le 9 février à Saint-Raphaël, une liste d'union de la gauche avait été constituée sous l'égide du maire démissionnaire, M. Henri Girod, rad. de gauche, avec deux communistes et un socialiste.]

LE GÉNÉRAL AMIN PRÉPARE UN DÉBARQUEMENT EN AFRIQUE DU SUD...

Londres (A.P., Reuter). — Le général Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, aimerait connaître la stratégie utilisée par les Turcs pour leur débarquement à Chypre. Selon Radio-Ouganda, captée samedi 22 février à Londres, il a demandé à la Turquie de lui fournir des détails sur cette opération, en prévision d'un éventuel débarquement en Afrique du Sud.

La radio a précisé que le général Amin avait envoyé un message au président Korutürk, l'invitant à dépêcher à Kampala une délégation militaire conduite par l'officier qui a dirigé l'opération de Chypre et à lui faire parvenir un film du débarquement turc.

D'autre part, selon l'hebdomadaire londonien « The Observer », le président ougandais a été légèrement blessé lors de l'attentat organisé contre lui le 1er février dernier (« le Monde » du 18 février).

Le numéro du « Monde » daté 23-24 février 1975 a été tiré à 513 884 exemplaires.

La librairie A LAMARTINE présente ses tableaux blancs



tableaux blancs PLAN-MASTER effaçables à sec

brillants (prix TTC)
60 x 90 cm : 286 F
90 x 120 cm : 530 F
100 x 150 cm : 640 F
90 x 180 cm : 770 F
100 x 200 cm : 872 F
120 x 240 cm : 1370 F
120 x 300 cm : 1714 F

semi-mats (prix TTC)
75 x 100 cm : 390 F
100 x 120 cm : 603 F
100 x 200 cm : 872 F
120 x 200 cm : 1047 F
120 x 240 cm : 1370 F

OFFRE SPECIALE
pour chaque achat d'un tableau blanc, il est offert un tableau blanc plan-master de 30 x 45 cm d'une valeur de 95 F, jusqu'au 30 avril

A LAMARTINE
118, Rue de la Pompe
75116 Paris
Tél : 727.60.59 553.16.21
DEPOSITAIRE LETRASET

En Argentine

NETTE RECRUDESCENCE DU TERRORISME POLITIQUE

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter*). — Deux officiers de police ont été tués, le dimanche 23 février, en Argentine, l'un à Cordoba et l'autre à Rosario. La semaine qui vient de s'écouler a donc été marquée par une très nette recrudescence du terrorisme : quinze personnes au moins y ont, en effet, été assassinées pour des raisons politiques : six syndicalistes péronistes, cinq policiers, un journaliste, un sous-officier en retraite et deux personnes non encore identifiées. Au total, une quarantaine de personnes ont péri dans des attentats en 1975.

En outre, un lieutenant de l'armée argentine et trois guérilleros de l'ERP ont été tués la semaine dernière à l'occasion de combats dans la région de Tucuman. De nombreuses bombes ont explosé dans diverses villes. De nombreux journaux ont fait l'objet de menaces émanant du mouvement de la jeunesse péroniste radicalisée, les montoneros. Enfin, près de quatre cents personnes ont été arrêtées à Buenos-Aires, à Cordoba, Rosario et Mar-del-Plata à l'occasion d'opérations de ratissage menées par la police fédérale et l'armée.

D'autre part, la présidente de la République vient d'annoncer la convocation d'une réunion paritaire nationale comprenant des représentants du patronat, de la Confédération générale du travail et du gouvernement. Il s'agira, à cette occasion, de négocier des augmentations de salaires : selon la C.G.T., le rythme d'inflation annuelle serait actuellement de 50 %. Certains produits de consommation manquent sur le marché.

LES MARINS LÈVENT LES BARRAGES

Sur les rivages de l'Atlantique et de la Méditerranée, la plupart des barrages établis par les marins-pêcheurs à la fin de la semaine dernière ont été levés au cours du week-end.

Sur les rivages de l'océan et de la Méditerranée, la plupart des barrages établis par les marins-pêcheurs à la fin de la semaine dernière ont été levés au cours du week-end.

Les chalutiers ont, dans l'ensemble, repris la mer, mais dans plusieurs ports, à Arcachon par exemple ou à La Rochelle, les équipages ont décidé de continuer à faire grève en attendant une confirmation des intentions du gouvernement.



ANJOU
15e
19, RUE DE LOURMEL
habitable immédiatement
PRIX FERMES
2 PIECES
entièrement équipés
SOLEIL
Visite appartement modèle sur place, mardi, jeudi, samedi 10 h - 12 h 30 / 14 h - 19 h
ou
ANJOU 09.99
7, BD. MALESHERBES, PARIS 8e

Deux mois après le référendum

M. STIRN EN VISITE OFFICIELLE AUX COMORES

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a commencé, lundi 24 février, à la demande du président de la République, une visite officielle de cinq jours aux Comores. Ce voyage intervient près de deux mois après le référendum, au cours duquel 94,56 % des Comoriens ont opté pour l'indépendance.

Le Parlement français doit ratifier cette option, mais, d'ores et déjà, M. Giscard d'Estaing a déclaré, le 27 décembre, qu'il prenait acte du choix des Comores.

Cependant, la population de l'île de Mayotte, où le parti mahorais, majoritaire, s'oppose à l'indépendance et souhaite le maintien de Mayotte dans l'ensemble français, n'a pas suivi le reste des Comoriens. Les « non », à Mayotte, ont atteint près de 60 % des suffrages. Le gouvernement français, qui a respecté *le vœu des* élus comoriens que le référendum soit global, souhaite qu'un plan de régionalisation soit appliqué d'ici à la date de l'indépendance formelle. Le président du conseil de gouvernement des Comores, M. Ahmed Abdallah, avait d'ailleurs affirmé solennellement avant le référendum que, si les Comores choisissaient l'indépendance, « *les droits des Comoriens de chaque île seront préservés, et chacune de celles-ci aura une autonomie pour les problèmes qui la concernent* ».

Evoquant, samedi, à Moroni, le voyage de M. Stirn, M. Ahmed Abdallah a dit : « *Sa visite, qui se situe à la veille de l'accession de l'archipel à l'indépendance, lui permettra de constater* de visu *ce qui a été fait avec la France, le chemin qui reste à parcourir et les réalisations en cours.* » Selon le leader comorien, la présence du ministre « *aidera à mieux cerner les problèmes soulevés par le plan de développement économique et social de l'archipel et à leur apporter des solutions* ».

● *Les deux partis d'opposition de Djibouti*, la Ligue populaire africaine (L.P.A.) et l'Action pour la justice et le progrès, ont décidé de se regrouper en un seul parti, qui a pris l'appellation de Parti de la ligue populaire africaine pour l'indépendance.

Ce parti unique d'opposition a pour président M. Hassan Gouled. La nouvelle formation a annoncé, dans un premier communiqué, qu'elle luttera pour l'indépendance du pays par des moyens appropriés et pacifiques, affirmant : « *Cette indépendance que nous aurons, nous la voulons avec la France, et non contre elle.* » — (A.P.)

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Joze Smole, ministre d'Etat yougoslave*, qui préside la délégation de son pays à la réunion de la commission mixte franco-yougoslave, dont la sixième session s'est ouverte lundi 24 février à Paris pour deux jours, sera reçu par M. Jacques Chirac, premier ministre, et par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre des finances.

● *Au cabinet de M. Norbert Ségard*, ministre du commerce extérieur, sont nommés conseillers techniques : MM. Jacques Bille, attaché commercial ; Philippe Lecourtier, secrétaire des affaires étrangères ; André Le Thomas, administrateur de l'I.N.S.E.E., et Guy Rupied, ingénieur principal de l'armement.

● *L'Action républicaine indépendante et libérale* (ARIL), *mouvement* issu de l'ancienne Union pour la majorité présidentielle et de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, a réuni, samedi 22 et dimanche 23 février, ses cadres départementaux à Paris. La motion adopte au terme de ces débats affirme notamment : « *L'ARIL entend plus que jamais maintenir son autonomie et renforcer son implantation en vue des prochaines consultations électorales.* » Elle se déclare « *sensible à la place de choix qui sera la sienne entre les deux principales formations de la majorité* » et se réserve, au sein de cette majorité, « *un seul interlocuteur privilégié : le Centre national des indépendants et paysans* », dont le secrétaire général est M. Camille Laurens.

Couverts argentés
garantis 25 ans
PLATERIE-CAFETERIE
Fabricant - Vente directe
FRANOR 70, RUE LANCELOT. TÉL. : 700-87-94.
Mo St-Sébastien. Ouv. ts les jours sf samedi

APRÈS L'ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Le ministère du travail veut ouvrir sans délai les négociations pour une nouvelle convention médecins-Sécurité sociale

Une semaine s'est écoulée depuis qu'a été rendu public l'arrêt du Conseil d'Etat, qui, en annulant l'arrêté du 21 octobre 1971, relatif à l'approbation de la convention entre *les médecins et* les caisses de Sécurité sociale, rend cette convention sans effet. Pour la première fois depuis quinze ans, est créé un vide juridique qui ne peut subsister, même si le gouvernement a déjà décidé de maintenir les effets de la convention (tarifs de remboursement garantis aux assurés sociaux, avantages sociaux et fiscaux pour les médecins qui acceptent certaines contraintes).

Tout rentrerait dans l'ordre si la C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français, que préside le docteur Monier) acceptait de signer le dernier avenant tarifaire, déjà paraphé par la F.M.F. (Fédération des médecins de France, que préside le docteur Belot). Mais il est bien évident que la C.S.M.F. n'a aucune raison de se déjuger à quelques mois d'intervalle. Et les caisses ne sont *pas prêtes*, à l'heure actuelle, à approuver purement et simplement le tarif majoré sur lequel ont achoppé les négociations avec la C.S.M.F., et que cette dernière applique de façon illégale. Il faut donc d'urgence, déclare-t-on au *ministère* du travail, discuter une nouvelle convention, c'est-à-dire avancer le débat qui, de toute façon, allait s'engager puisque l'accord devait expirer fin avril.

Les dirigeants de la Caisse nationale reçoivent, ce lundi 24 février, ceux de la C.S.M.F. pour faire le point. La Confédération médicale vient d'achever la rédaction d'un projet d'accord qu'elle soumettra, les 1er et 2 mars, à son conseil fédéral. De son côté, la F.M.F. doit réunir son conseil d'administration dans les prochains jours.

De son côté, M. Bergeron a déclaré, le 23 février, à Chaumont, que si les médecins « *persistaient à remettre en cause la convention* », F.O. demanderait le blocage des honoraires, « *bien*, dit-il, *que nous ne les assimilions en aucun cas à des salaires. Mais ceux qui veulent conserver un caractère libéral à la médecine devraient se rendre compte qu'ils le remettre eux-mêmes en cause par leur attitude* ».

La C.G.T. et la C.F.D.T., pour leur part, demandent à participer aux prochaines négociations.

JUSQU'A LUNDI POUR LES DÉCLARATIONS DES REVENUS

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a décidé que les contribuables qui ont à souscrire leurs déclarations de revenus avant le samedi 1er mars auront jusqu'au lundi 3 mars inclus pour déposer cette déclaration au service des impôts.

D'autre part, en raison des difficultés consécutives à la mise en place d'un nouveau système d'établissement informatique des relevés individuels des honoraires des médecins, les organismes de sécurité sociale ne seront pas en mesure d'adresser ces relevés aux intéressés avant le 30 mars. M. Jean-Pierre Fourcade a donc décidé d'accorder aux médecins conventionnés, à titre exceptionnel, un délai supplémentaire expirant le 28 avril à minuit. Ce délai s'applique aussi bien aux déclarations spéciales n° 2 035 (régime de la déclaration contrôlée) et n° 2 037 (régime de l'évaluation administrative) jusqu'à la déclaration d'ensemble des revenus (imprimé n° 42).

UN COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

« *Pour mettre un terme à une campagne de rumeurs non fondées* », l'Agence économique et financière (Agefi) — qui édite également *le Nouveau Journal* — publie dans son édition du lundi 24 février un communiqué dans lequel on peut notamment lire :

« *Les actionnaires du groupe Agefi - Nouveau Journal se sont réunis pour examiner une demande d'augmentation de capital dont ils ont admis le principe, sous réserve d'une approbation par une assemblée générale extraordinaire. Comme il est naturel dans une période où la presse connaît des difficultés, des discussions ont eu lieu sur les moyens à employer pour les surmonter. Dans ce cadre, une proposition de rapprochement avec un hebdomadaire a été examinée et n'a pas été retenue, les actionnaires ayant marqué à cette occasion le respect qu'ils ont de l'unité du groupe Agefi - Nouveau Journal et de la qualité de ses productions.* »

[Selon « la Correspondance économique », l'hebdomadaire en question serait « la Vie française - l'Opinion », appartenant au groupe animé par M. Roger Gicquel, qui publie également *le quotidien financier* « l'Agence nouvelle ».]

● *Les agences de presse africaines et arabes* tiennent pour la première fois à partir de ce lundi 24 février une conférence à Tunis. Quarante-deux pays y participent. Cette conférence, organisée à l'initiative de la Tunisie, est, sur le plan de l'information, l'une des manifestations de cette démarche arabo-africaine qui doit conduire, dans le courant de l'année 1975, à la première conférence « *au sommet* » des pays africains et arabes.

COURS AZ
Méthode Audiovisuelle
196, rue St-Honoré, Paris (1er)
Tél. 508-94-44 ou 508-93-65
Métro : Palais-Royal
DACTYLO
3 cycles de 15 H.
(Débutant perfectionnement vitesse.)
Entraînement machine électrique
STENO en 50 H
Système PREVOST-DELAUNAY
De 8 h à 21 h sans interrupt.

Grandes Vacances en Turquie

Un pays, deux continents, 7 200 km de côtes douces ou sauvages. 300 jours de soleil. 9000 ans d'histoire, une vingtaine de civilisations prestigieuses, deux des sept merveilles du monde. Tout cela dans l'hospitalité traditionnelle.

Pour tous renseignements :
BUREAU DE TOURISME ET D'INFORMATION DE TURQUIE
102, Champs-Elysées, Paris-8e
Tél. : 225-78-68 et 225-79-84



LA TURQUIE par la TURKISH AIRLINES
34, avenue de l'Opéra 75002 Paris
Tél. : 073-60-85

et 6 programmes été 75
1 sem séjour libre à Istanbul .. 960 F
2 sem séjour libre à Kusadasi 1 627 F
ISTANBUL ET LA MER EGÉE
Séjour à Marmaris, face à l'île de Rhodes. Circuit : Brousse, Izmir, Ephèse, Kusadasi.
2 semaines Paris/Paris en pension complète .... 1 995 F
LE GRAND TOUR DE TURQUIE
Istanbul, Brousse, Ankara, la Cappadoce, les côtes méditerranéennes et égéennes.
2 semaines Paris/Paris en pension complète .... 1 958 F
LA TURQUIE DE L'EST
Les régions les plus sauvages et les plus beaux paysages de la Turquie.
2 semaines Paris/Paris en pension complète .... 2 550 F
L'IRAN PAR LA TURQUIE
2 semaines Paris/Paris en pension complète .... 4 250 F
GRANDES VACANCES
1, rue du Louvre, Paris 1er
260.34.35 LIC. 736 A
Pour recevoir notre brochure « Vacances en Turquie », renvoyez ce bon après l'avoir rempli.
Nom : ....
Adresse : ....
....
T4

les orchidées s'achètent chez
LACHAUME
10, rue ROYALE - tél. : 260.59.74 et 57.26

هكذا عن الأصل